JOURNAUX

DU

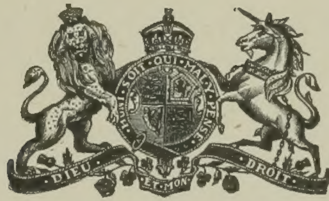
SÉNAT DU CANADA

VOL. XLVIII

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



PAR LE FELD-MARÉCHAL SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, COMTE DE SUSSEX (DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI), PRINCE DU ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE; DUC DE SAXE. PRINCE DE SAXE-COBOURG ET GOTHA ; CHEVALIER DE L'ORDRE TRÈS NOBLE DE LA JARRETIÈRE ; CHEVALIER DE L'ORDRE TRÈS ANCIEN ET TRÈS NOBLE DU CHARDON ; CHEVALIER DE L'ORDRE TRÈS ILLUSTRE DE SAINT-PATRICK ; MEMBRE DU TRÈS HONORABLE CONSEIL PRIVÉ ; GRAND MAITRE DE L'ORDRE TRÈS HONORABLE DU BAIN ; CHEVALIER GRAND COMMANDEUR DE L'ORDRE TRÈS ÉLEVÉ DE L'ÉTOILE DE L'INDE ; CHEVALIER GRAND-CROIX DE L'ORDRE TRES DISTINGUÉ DE SAINT-MICHEL ET SAINT-GEORGE ; CHEVALIER GRAND CROIX DE L'ORDRE TRÈS ÉMINENT DE L'EMPIRE DE L'INDE ; CHEVALIER GRAND-CROIX DE L'ORDRE ROYAL VICTORIA ; AIDE-DE-CAMP PERSONNEL DE SA MAJESTÉ LE ROI, GOUVERNEUR ET COMMANDANT EN CHEF DE LA PUISSANCE DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

1912 - 13

VOL. XLVIII

S—1½

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CANADA



ARTHUR

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à jeudi, le neuvième jour du mois de mai courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le QUINZIÈME jour du mois de JUIN prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la prairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce TROISIÈME jour de MAI, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze, et de Notre Règne la deuxième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

CANADA



ARTHUR

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le quinzième jour de juin courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, MARDI, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la prairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TREIZIÈME jour de JUIN, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

CANADA



ARTHUR

[L.S.]

George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—Salut :

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogée à mardi, le vingt-troisième jour du mois de juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa: Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos Bien-Aimés Sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada de vous exempter tous et chacun d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'Ottawa, Samedi, le trente-et-unième jour du mois d'août prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce dix-neuvième jour de Juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

CANADA



ARTHUR

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION,

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le trente-et-unième jour du mois d'août courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le CINQUIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

CANADA



C. FITZPATRICK,
[L.S] *Député Gouverneur général du Canada.*

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le cinquième jour du mois d'octobre prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN Notre très fidèle et bien aimé conseiller le très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, chevalier Grand Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint Michel et Saint George, juge en chef du Canada et député de Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-SIXIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



C. FITZPATRICK,

[L.S] *Député Gouverneur général du Canada.*

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée à samedi, le neuvième jour du mois de novembre prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de proroger le dit Parlement à JEUDI le VINGT-UNIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain afin que ni vous ni aucun de vous ne soyez tenus de vous trouver avec nous le neuvième jour de novembre prochain en Notre Cité d'Ottawa, car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le VINGT-ET-UNIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN Notre très fidèle et bien aimé conseiller le très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, chevalier Grand Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint Michel et Saint George, juge en chef du Canada et député de Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 21 novembre 1912.

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie de l'après-midi, le jeudi, vingt-e unième jour de novembre en la troisième année du règne de Notre Souverain Seigneu George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseurs de la foi, Emp reur des Indes, étant la deuxième session du douzième Parlement de la Puissance d Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents dans la salle du Sénat dans la cité d'Ottawa, étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.)
Bowell, (Sir Mackenzie),
Campbell,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Cox,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Davis
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Jones, (Sir Lyman),
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald,
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George)
Scott, (Sir Richard),
Talbot,
Taylor,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young,

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certifica du greffier de la Couronne en chancellerie pour faire connaître que les honorables me sieurs Corby, Gordon, Curry, Ross, Girroir, Murphy, Dennis et McKay avaient é appelés au Sénat.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, 24 octobre 1912.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du dix-septième jour d'octobre A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), Henry Corby, écuyer, de Belleville, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, *vice* le Très Honorable Sir Richard Cartwright, décédé.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, 19 octobre 1912.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du dix-septième jour d'octobre A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), George Gordon, écuyer, marchand de bois, de North Bay, Ontario, pour la province d'Ontario, vice l'honorable John Henry Wilson, décédé.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, 20 novembre 1912.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du

vingtième jour de novembre A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), Nathaniel Curry, écuyer, de Amherst, comme membre du Sénat et sénateur, pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

G  R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, le 21 novembre 1912.

Le présent fai ftoi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingtième jour de novembre A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), William Benjamin Ross, un des conseils en loi de Sa Majesté, de Middleton, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

G  R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, 21 novembre 1912.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingtième jour de novembre A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), Edward Lavin Girroir, avocat d'Antigonish, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, le 20 novembre 1912.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ap-
ler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du
ıgtième jour de novembre, A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), Patrick Charles Mur-
y, médecin, de Tignish, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de
le du Prince-Edouard.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, 20 novembre 1912.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ap-
ler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du
ıgtième jour de novembre A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), William Dennis, jour-
liste, de Halifax, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nou-
le-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

SAMUEL E. ST. ONGE, CHAPLEAU, écuyer,



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, 21 novembre 1912.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ap-
ler au Sénat du Canada, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du
ıgtième jour de novembre A.D. mil-neuf-cent-douze (1912), William McKay, médecin,

de Reserve Mines, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Corby a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell.

L'honorable M. Corby a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé Henry Corby, écuyer, de Belleville, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre [illegible]

privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-septième jour d'octobre en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Corby, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Corby, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, M. Gordon a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Taylor.

L'honorable M. Gordon a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—



CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé George Gordon, écuyer, marchand de bois, de North-Bay, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada;

Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très cher et Bien-aimé oncle le Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-septième jour d'octobre, dans l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent douze, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Gordon s'est approché de la table et a prêté et soucrit le serment prescrit par la loi devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Gordon membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Curry a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Mackeen.

L'honorable M. Curry a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—



CANADA.

ARTHUR.

[L. S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé Nathaniel Curry, Ecuyer, de Amherst, de notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte du Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha ; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick ; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Curry s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, Ecuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Curry, membre du Sénat, a fat et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amerique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Dennis a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. MacKeen.

L'honorable M. Dennis a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:



CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé William Dennis, journaliste, de Halifax, de Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada, TÉMOIN: Notre très cher et bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha ; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très émi-

nent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Dennis s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, Ecuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Dennis, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le Président, comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 19 novembre 1912.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Altesse Royale le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi, le 21 courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. C. LOWTHER, Lieut.-Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.
etc., etc., etc.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Altesse Royale le Gouverneur général, étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Altesse Royale le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue, avec son Orateur.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours du trône suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Au cours de l'été dernier, j'ai passé plusieurs mois à visiter les principales cités et villes du Canada d'un océan à l'autre, en m'efforçant de me rendre compte autant que possible de leur situation matérielle.

Il m'a été très agréable de constater la prospérité presque universelle qui règne par tout le Canada, et de voir l'énergie et l'esprit d'entreprise déployés dans l'œuvre du développement des immenses ressources de la terre.

Il est très satisfaisant d'observer que le commerce du Canada augmente sûrement et avec rapidité, l'ensemble du commerce pour le dernier exercice fiscal étant le plus considérable que l'on ait encore vu. Durant l'année présente, la même augmentation continue s'est fait remarquer, et l'on s'attend à ce que le volume total de notre commerce, pour l'exercice fiscal courant, dépassera de beaucoup celui de toute autre année antérieure.

Les recettes du Canada continuent à se développer et l'on signale dans chaque branche des affaires et de l'industrie une grande activité qui promet la continuation du progrès et de la prospérité.

Un flot d'immigration considérable et bien vu de tous s'est déversé dans notre pays au cours de l'été dernier. Le volume de l'immigration durant l'année courante est plus fort que celui de toute période correspondante de notre histoire, et, plus que par le passé, il est venu des Iles britanniques.

D'abondantes moissons sont venues récompenser les travaux du laboureur, et bien que dans quelques districts la température n'ait pas été propice pour la récolte, l'on s'attend à ce que sa valeur totale soit plus élevée que dans toute autre année antérieure.

On mettra entre vos mains les documents contenant les accords commerciaux conclus entre le Canada et certaines possessions de Sa Majesté aux Indes Occidentales. On espère que ces arrangements tourneront à l'avantage, non seulement de ces possessions, mais aussi à celui du Canada. Un projet de loi sera présenté à l'effet de mettre en vigueur ces accords commerciaux.

Durant l'été dernier, quatre membres du gouvernement sont entrés en pourparlers à Londres avec le gouvernement de Sa Majesté sur la question de la défense navale. Il s'en est suivi d'importantes délibérations et l'on a fait connaître un état de choses qui, dans l'opinion de mes conseillers, exige impérieusement que l'effectif des forces navales de l'empire soit renforcé sans délai. Mes conseillers sont persuadés qu'il est du devoir du Canada d'offrir, dans les circonstances actuelles, une aide raisonnable et nécessaire à cette fin. Un projet de loi vous sera présenté, conformément à cette décision.

Un contrat pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson depuis LePas au Port Nelson a été conclu et les travaux se font avec toute la rapidité possible.

Il est de toute évidence que les grandes routes du Canada constituent une partie importante d'un système efficace de transport. L'urgence d'améliorer nos routes actuelles est manifeste et un projet de loi sera présenté à l'effet de permettre au gouvernement du Canada de coopérer avec les provinces à l'accomplissement de ce projet si désirable.

Je suis heureux de savoir que la proposition faite par mon gouvernement de coopérer avec les gouvernements des différentes provinces dans l'œuvre de promouvoir l'industrie agricole a été cordialement accueillie. Les crédits qui ont été votés à la dernière session relativement à ce service ont produit des résultats avantageux marqués pour le pays. Après une étude sérieuse de toute la question, mes conseillers en sont arrivés à la conclusion qu'une coopération avec les provinces sur des bases et des conditions bien définies produira les meilleurs résultats relativement à l'enseignement agricole. Pour être efficace une telle politique doit être continue. Un projet de loi vous sera donc présenté en vertu duquel un montant considérable d'argent pris du fonds des recettes consolidées, sera affecté à aider les provinces, durant plusieurs années, dans cette entreprise nationale de la plus haute importance.

Mon gouvernement a réussi à obtenir certaines diminutions dans les taux des cablogrammes et continuera ses efforts pour en obtenir de nouvelles.

En vertu de la loi actuelle, les chartes des banques prendront fin le premier juillet prochain. Un projet de loi à l'effet de reviser et de prolonger ces chartes sera soumis à votre étude et à votre approbation.

Plusieurs autres projets de loi vous seront soumis, parmi lesquels se trouveront des mesures pourvoyant à l'augmentation de la représentation au Sénat des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour le dernier exercice fiscal vous seront soumis. Vous apprendrez avec satisfaction que les recettes ont été amplement suffisantes pour couvrir les dépenses ordinaires et celles au compte du capital.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice fiscal vous seront soumises prochainement. Elles ont été préparées au double point de vue de l'économie et du développement nécessaire des ressources du Canada.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'appelle votre sérieuse attention sur les sujets que je viens de mentionner et j'invoque les bénédictions de la Divine Providence sur vos délibérations.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Altesse Royale prononcé du Trône, et

Il a été lu par Son Honneur le Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général mardi prochain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport suivant du greffier du Sénat:—

Sénat,
Bureau du greffier,
Ottawa, 21 novembre 1912.

A l'honorable Philippe Landry,
Président du Sénat.

Monsieur,—En conformité de la règle 104, j'ai l'honneur de faire rapport pour l'information du Sénat que d'après les journaux de cette Chambre l'honorable Michael Sullivan, membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario, n'a pas fait acte de présence au Sénat durant les deux dernières sessions consécutives du Parlement, à savoir: durant la dernière session du onzième Parlement et la première session du douzième Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité nommé pour prendre en considération les Usages et Coutumes du Sénat et les Privilèges du Parlement, et que ce comité se réunisse dans cette Chambre à trois heures moins un quart de l'après-midi mardi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé que le Sénat s'ajourne maintenant,.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 26 novembre 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de,
Boyer,
Campbell,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George),
Scott (Sir Richard),
Taylor,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—
De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Par l'honorable Sir Richard Scott:—
De la *Canadian Explosives Limited.*

Par l'honorable M. Casgrain:—
De la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. De Veber:—
De la *Athabaska Northern Railway Company.*

Par l'honorable M. Bolduc:—
D'Ernest Taschereau et autres, de Québec (*Quebec Rapid Transit Railway Company*).

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—
De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*
De la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company.*

Par l'honorable M. Edwards:—
De *The Ottawa Terminals Railway Company.*

Par l'honorable M. Dandurand:—
De la *Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Par l'honorable M. Bostock:—
De la *British Columbia Southern Railway Company,* et
De la *Kootenay and Arrowhead Railway Company.*

Par l'honorable M. Campbell:—
De George Ingleby; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Gertrude Ingleby.

Par l'honorable M. Kerr:—
De Béatrice Emma Mayers; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec William Mytton Mayers.

Par l'honorable M. Young:—
De la *Manitoba and North-Western Railway Company of Canada.*

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 15, 1913).

Aussi, les rapports, les états et les statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.
Partie I—Accise.
Partie II—Poids et mesures, gaz et électricité.
Partie III—Falsification des substances alimentaires.
Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, 12, 13 et 14, 1913).

Aussi, le rapport du Secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, pour l'année expirée le 31 mars 1912.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 29a, 1913).

Aussi, le rapport du département du Commerce pour l'exercice financier expiré le 31 mars 1912.

Partie II—Commerce du Canada

1. Avec la France.
2. Avec l'Allemagne.
3. Avec le Royaume-Uni.
4. Avec les Etats-Unis.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 10a, 1913).

Aussi, un état du ministre des Finances en conformité de l'article 17 de la Loi de l'assurance du Service civil.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 41.)

Aussi, copie de l'ordre en conseil du C. P. 1275 en date du 13 mai 1912:—Indemnité à être payée aux hommes de la Marine Royale Canadienne qui deviendront invalides à la suite de blessures ou de maladies contractées au cours des exercices, des instructions ou en faction.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 38.)

Aussi, le septième rapport du Bureau des Commissaires des chemins de fer pour le Canada pour l'année expirée le 31 mars 1912. Vols. 1 et 2.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 37.)

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints sur l'état de la bibliothèque pour l'année 1912.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

A l'honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport pour l'année 1912.

Ils se sont, autant que possible, préparés à répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui leur seront probablement faites sur la question navale, celle du canal de Panama et autres sujets d'un intérêt pratique.

La partie littéraire de la bibliothèque, moins importante, a reçu moins d'attention afin de procurer aux députés tous les renseignements requis sur les questions du jour.

Grâce à la libéralité du département des Travaux Publics, et surtout à l'initiative intelligente et prévoyante de M. Shearer, surintendant des édifices publics, avec le concours du personnel de la bibliothèque, dirigé par M. Todd, des améliorations considérables ont été faites dans la bibliothèque durant la vacance. L'apparence générale du local y a grandement gagné et les députés s'y trouveront plus à l'aise pour leurs travaux.

Les journaux ont été placés dans des voûtes d'un accès facile et préparés spécialement à cette fin.

Il a fallu transférer certaines sections dans de nouvelles chambres afin de donner plus d'espace sur les rayons aux divisions plus en demande et d'en faciliter l'usage.

Dans le même but, ils ont apporté une attention spéciale aux sections qui contiennent les ouvrages et les rapports sur les chemins de fer et les traités.

Les députés pourront constater que le parquet de la bibliothèque a été débarrassé des couches de vernis qui s'y accumulaient depuis des années; il paraît aujourd'hui sous son aspect originel. Il sera entretenu à l'avenir par le même procédé qui a produit de si satisfaisants résultats.

Le département des Travaux Publics a grandement facilité la tâche difficile d'une nouvelle distribution des journaux et des documents officiels dans le soubassement et dans les voûtes. Il faudra encore du temps pour que tout soit mis en ordre autant que le permettra l'espace disponible et pour apporter aux catalogues et aux index les corrections nécessitées par ces changements. Il en résultera peut-être quelque confusion jusqu'à ce que le personnel se soit familiarisé avec les détails de la nouvelle installation qui n'a été terminée qu'à l'ouverture du Parlement.

Les bibliothécaires désirent cependant faire remarquer que la congestion qui a régné depuis des années dans la bibliothèque est loin d'avoir disparu. La difficulté est seulement moins apparente. Plusieurs sections sont encore très encombrées et les galeries sont en général dans la même condition.

Les bibliothécaires espèrent que dans la construction des nouveaux édifices sur le terrain récemment acquis par le gouvernement, on pourvoira à l'aménagement des

chambres préparées à cet effet dans le soubassement, pour y loger d'une manière accessible, des ouvrages qui ne sont point souvent consultés et qu'on ne pourrait pas détruire sans inconvénient.

Parmi tous les plans qui ont été proposés jusqu'à ce jour pour l'agrandissement de la bibliothèque, les bibliothécaires considèrent que celui de 1904 est encore celui qui serait le plus satisfaisant.

Si l'on n'accepte pas ce plan en définitive, la suggestion énoncée plus haut, relativement à un local dans les nouveaux édifices, offrirait au moins une diminution considérable de l'encombrement actuel.

Au cours d'une visite faite à la bibliothèque boldlésienne, pendant la vacance, la méthode d'emmagasiner les livres a été étudiée et le mécanisme en usage vu en opération. On pourrait difficilement imaginer un système plus ingénieux et, dans son ensemble, moins dispendieux. Si, comme il a été suggéré, on accorde l'espace demandé dans les nouveaux édifices qui vont être construits sur la rue Wellington, le département des Travaux Publics pourrait examiner avec profit les plans de MM. Lucy & Co., d'Oxford.

Pendant la vacance, la bibliothèque s'est enrichie de plusieurs ouvrages importants: "The North American Indian" (Etats-Unis et Canada), par Edw. S. Curtis, 10 vols, de texte in-4° et de gravures, in-folio. Cette publication est une précieuse acquisition pour la section américaine. Elle surpasse de beaucoup en valeur les travaux de Catlin et de Schoolcroft. Les photographies sont l'œuvre de M. Curtis lui-même.

Pour la même section on a pu se procurer le "Quebec Magazine", publié en 3 vols anglais et français, de 1792 à 1793.

Le nouveau supplément au catalogue donne les titres d'une collection d'environ 300 volumes très rares d'auteurs français du 16me et du 17me siècles.

Pendant la première semaine du mois de juillet dernier, l'Association des bibliothécaires américains—au nombre d'environ huit cents—a tenu sa réunion annuelle à Ottawa. Un des bibliothécaires et plusieurs membres du personnel ont rencontré ces visiteurs distingués et des arrangements ont été conclus pour établir un système d'échanges avec un certain nombre de bibliothèques de la république voisine.

On trouvera ci-jointe la liste des dons faits à la bibliothèque pendant l'année.

La liste des livres déposés à la bibliothèque, en vertu de la loi protégeant la propriété littéraire, se trouvera, comme d'habitude, parmi les documents de la session lorsqu'ils seront publiés.

La nécessité d'obtenir immédiatement, pour les besoins du Parlement, pendant la présente session, des employés déjà au fait et ayant une expérience partielle, a mis au jour certaines clauses difficiles d'application de la Loi du Service civil auxquelles, nous l'espérons, il sera remédié par une législation spéciale.

Les Commissaires du Service civil ont adopté une interprétation de la loi que les bibliothécaires ne peuvent aucunement reconnaître et qu'ils considèrent comme étant tout à fait contraire au but originel et au sens actuel de l'acte.

L'acte pourvoit à deux règlements distincts pour l'administration de la bibliothèque, l'un s'appliquant à la vacance du Parlement, l'autre au temps de la session. Des difficultés, des différences d'opinion se produisent nécessairement, comme cela d'ailleurs a eu lieu; les bibliothécaires ont décidé de suggérer que l'acte soit amendé de manière à faciliter l'administration de la bibliothèque, en attendant une revision complète de l'Acte du Service civil que le service public semble généralement désirer.

Les bibliothécaires croient devoir réimprimer, pour l'utilité des députés, le rapport d'un sous-comité mixte de la Bibliothèque adopté à la session de 1892:—

"Le sous-comité chargé d'examiner les règlements concernant l'usage des livres de la bibliothèque par les membres du Parlement pendant la session, a l'honneur de faire rapport comme suit:—

"Le sous-comité est d'avis que les livres suivants, savoir:—
"1. Débats du parlement impérial.
"2. Rapports sur les lois.
"3. Revues légales.
"4. Débats du Canada et des colonies.
"5. Les papiers parlementaires de la Grande-Bretagne.
"6. Les Statuts du Canada et des provinces.
"7. Ouvrages sur la pratique et le gouvernement parlementaire.
"8. Compilations statistiques.
"9. Les papiers du Congrès des Etats-Unis et autres ouvrages similaires qui sont constamment en usage parmi les députés ne devraient pas être emportés de la bibliothèque, sauf pour usage pendant un débat et durant une séance de l'une ou l'autre Chambre; et qu'il soit enjoint aux bibliothécaires de s'assurer de la rentrée de ces livres à la fin de la séance de la Chambre.

"Votre comité est d'opinion que les règles générales, actuellement en vigueur, concernant l'usage de la bibliothèque par les députés sont suffisamment explicites, sauf l'exception faite ci-dessus.

"Toutefois votre comité considère qu'il est opportun que l'attention des députés soit attirée sur ces règlements et qu'ils devraient exercer leurs privilèges en tenant compte des intérêts de la bibliothèque et des besoins de leurs collègues en ce qui concerne le nombre de livres pris en une fois et la durée pendant laquelle ils les gardent."

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DeCELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire

Bibliothèque du Parlement,
21 novembre 1912.

(*Pour liste des dons faits à la bibliothèque, voir Documents de la Session, No 33*).

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Altesse Royale prononcé du Trône à l'ouverture de la deuxième session du douzième Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Pope, a proposé:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour remercier humblement Son Altesse Royale du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au Field-maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, Comte de Sussex, dans la pairie du Royaume-Uni, Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha ; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière ; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon ; Chevalier de l'Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté ; Grand Maître et Principal Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très honorable du Bain ; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria ; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Altesse Royale pour le gracieux discours que Votre Altesse Royale a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 27 novembre 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de Campbell, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, LaRivière, Lavergne, Legris, Lougheed, Mackay (Alma), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Montplaisir, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George), Scott (Sir Richard), Taylor, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Ross a été introduit entre l'honorable M. Lougheed, et l'honorable M. MacKeen.

L'honorable M. Ross a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:



CANADA

ARTHUR.

[L. S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseurs de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé William Benjamin Ross, un des conseils en loi de Sa Majesté, de Middleton, dans Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manqur.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha ; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière ; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon ; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick ; Membre de Notre Très honorable Conseil privé ; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain ; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria ; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

L'honorable M. Ross s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, Ecuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Ross, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Owens:—
De la *Guarantee Company of North America.*

Par l'honorable M. Young:—
De la *Brazillian Traction, Light and Power Company, Limited.*

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. De Veber:—
De la *Alberta Railway and Irrigation Company* et,
De la *Alberta Central Railway Company.*

Par l'honorable M. Gordon:—
De la *Central Railway Company of Canada.*

Par l'honorable M. McMullen:—
De la *Guelph and Goderich Railway Company.*

Par l'honorable M. Taylor:—
De George Bury et autres, de la cité de Winnipeg et d'autres lieux. (*Canadian-Phœnix Insurance Company*):

Par l'honorable Sir Richard Scott:—
De la *Dominion Trust Company,* de la cité de Vancouver.

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*
De Mary Susan Marlatt, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Arthur Pettit Marlatt, et,
De Colin McLeish, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Margaret McLeish.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé:
Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G, les honorables messieurs Gibson, Béique, Power, Watson, Casgrain, Ross (Moosejaw), Daniel, et le proposant; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Daniel,
Que l'adresse suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour remercier humblement Son Altesse Royale du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, Comte de Sussex, dans la pairie du Royaume-Uni, Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha ; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière ; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon ; Chevalier de l'Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté ; Grand Maître de l'Ordre Très honorable du Bain ; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George ; Cheva-

lier Grand-Croix de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria ; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Altesse Royale pour le gracieux discours que Votre Altesse Royale a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Roche, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc. Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 28 novembre 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Boyer, Campbell, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, Domville, Douglas, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Taylor, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

Prières.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Belcourt:—

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Par l'honorable M. Domville:—

De la *Buctouche Railway and Transportation Company of the Dominion of Canada.*

Par l'honorable M. Watson:—

De la *Canadian Northern Railway Company,* et
De la *Canadian Northern Branch Lines Company.*

Par l'honorable M. Derbyshire:—

D'Alexander Zepherin Gonier; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Ethel Lerettha Gonier.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant l'autorisation d'émettre de nouvelles actions-débentures consolidées à un montant collectif ne dépassant pas £200,000 sterling, devant être employées à l'exercice de quelqu'un des pouvoirs conférés par les lois du Grand-Tronc de 1910, 1911 et 1912, et pour les fins générales de la pétitionnaire.

De la compagnie dite *Canadian Explosives, Limited,* de la cité de Montréal, compagnie constituée en corporation par lettres patentes de la Puissance du Canada, demandant l'adoption d'une loi autorisant la compagnie à émettre des share-warrants relativement aux actions pleinement acquittées.

De la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certaines lignes de chemin de fer autorisées par les chap. 9, 1906; chap. 86, 1909; chap. 103, 1910, et chap. 83, 1911; et d'abroger l'article 3 de la loi mentionnée en dernier lieu.

De la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant l'autorisation de porter son capital-social à quinze millions de dollars, et de placer les fonds de la compagnie, non immédiatement requis, de telle manière qu'il semblera de temps à autre convenable.

De l'*Athabaska Northern Railway Company,* demandant un prolongement du délai pour la construction et l'achèvement de ses travaux autorisés.

De Ernest Taschereau et autres, de la cité de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Quebec Rapid Transit Railway Company.*

De la *Ottawa Terminals Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des obligations ou débentures pour six millions de dollars au lieu de trois millions de dollars, ainsi que prévu à leur présente loi.

De la *Grand Trunk Pacific Railway Company,* demandant l'autorisation de faire une nouvelle émission d'actions-débentures, perpétuelles ou à terme, de vingt-cinq millions de dollars, pour servir à l'équipement et aux fins générales de la compagnie.

De la *British Columbia Southern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction des portions inachevées du dit chemin de fer et de ses embranchements.

De la *Kootenay and Arrowhead Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement des parties non terminées de son chemin de fer.

De la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada,* demandant un prolongement de délai pour la construction des parties inachevées de son chemin de fer, et l'autorisation d'augmenter ses pouvoirs d'emprunt.

De la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company,* de la cité de Toronto, compagnie constituée en corporation par lettres patentes de la Puissance du Canada, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *The New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited,* de l'autoriser à acheter des chemins de fer, tramways, etc., en dehors du Canada; d'utiliser jusqu'à leur pleine valeur des concessions, etc., obtenues ou à être obtenues des Etats-Unis d'Amérique, et de l'autoriser à émettre des share-warrants au lieu de certificats de capital, etc.

L'honorable M. Gibson, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Jeudi, 28 novembre 1912.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir:—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—
Son Honneur le Président, et les honorables messieurs de Boucherville, C.M.G., Boyer, Corby, Costigan, Davis, Dennis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Gordon, Jaffray, LaRivière, McHugh, Poirier et Ross (Sir George W.).—16.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—
Les honorables messieurs Cloran, Coffey, Curry, Derbyshire, De Veber, Domville, Ellis, Forget, Frost, Gillmor, LaRivière, Legris, MacKay (Alma), MacKeen, Pope, Prince, Ratz, Riley, Shehyn, Talbot et Taylor.—21.

Comité des Ordres Permanents:—
Les honorables messieurs Belcourt, Farrell, Lavergne, MacKay (Cap-Breton), Power, Ross (Middleton), Tessier, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce:—
Les honorables messieurs Béique, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Boyer, Campbell, Casgrain, Corby, Cox, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Edwards, Gibson, Jaffray, Sir Lyman Jones, Kerr, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McMillan, Meullen, McSweeney, Mitchell, Roche, Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Sir Richard Scott, Shehyn, Thibaudeau, Thompson et Yeo. —32.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres:—
Les honorables messieurs Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Campbell, Casgrain Choquette, Coffey, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Godbout, Sir Lyman Jones, Kerr, King, Kirchhoffer, Lavergne, Lougheed, Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, Mitchell, Owens, Poirier, Pope, Power, Riley, Ross (Moosejaw), Sir Richard Scott, Talbot, Tessier, Thompson, Watson et Young.—50.

Comité des Bills Privés Divers:—
Les honorables messieurs Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, de Boucherville, C.M.G., Boyer, Choquette, Cloran, Dandurand, David, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, Godbout, Kerr, King, Legris, McHugh, Montplaisir, Murphy, Ratz et Wilson.—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité:—
Les honorables messieurs Beith, Bolduc, Dandurand, Daniel, Fiset, Frost, Gibson, Gordon, Lougheed, MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Montplaisir, Owens, Power, Prince, Prowse, Riley, Ross (Moosejaw), Thompson, Watson et Yeo.—25.

Comité du Compte rendu des Débats:—
Les honorables messieurs Coffey, Costigan, Dandurand, Dennis, Ellis, Forget, Poirier, Power et Sir George W. Ross.—9.

Comité des Divorces:—

Les honorables messieurs Bostock, Daniel, De Veber, Kirchhoffer, Lougheed, Ross (Middleton), Talbot, Taylor et Young.—9.

Comité de l'Agriculture et des Forêts:—

Les honorables messieurs Baird, Béique, Boyer, Derbyshire, Edwards, King, Pope, Prince et Young.—9.

Comité de l'Immigration et du Travail:—

Les honorables messieurs Beith, Bolduc, Dandurand, Davis, Frost, Jaffray, McMullen, Riley et Watson.—9.

Comité des Relations commerciales du Canada:—

Les honorables messieurs Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Domville, Girroir, Jones (Sir Lyman), MacKeen, McSweeney, Owens, Ross (Sir George W.) et Tessier. —9.

Comité de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires:—

Les honorables messieurs Belcourt, David, De Veber, Douglas, Fiset, McMillan, Murphy, Scott (Sir Richard) et Wilson.—9.

Comité de l'Administration du Service civil:—

Les honorables messieurs Belcourt, de Boucherville, C.M.G., Bostock, Ellis, LaRivière, Lougheed, Power, Roche et Yeo.—9.

Comité des Edifices et Terrains publics:—

Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Cloran, Costigan, Cox, Forget, McLaren, McSweeney et Watson.—9.

Comité mixte du Restaurant:—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Campbell, Thompson, Watson et Young.—5.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considératin par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Daniel,

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour remercier humblement Son Altesse Royale du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, Comte de Sussex, (dans la pairie du Royaume-Uni), prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha ; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière ; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon ; Chevalier de l'Ordre Très illustre de Saint Patrick ; Membre du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté ; Grand Maître de l'Ordre Très honorable du Bain ; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde ; Chevalier

Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria ; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

Plaise à Votre Altesse Royale:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Altesse Royale pour le gracieux discours que Votre Altesse Royale a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. McKay a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. McDonald (Cap-Breton).

L'honorable M. McKay a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—



CANADA.

Arthur.

[L.S.]

George Cinq, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé William McKay, médecin, de Reserve-Mines, dans Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada:

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre Très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le

Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

L'honorable M. McKay s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. McKay, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.*

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Murphy a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Yeo.

L'honorable M. Murphy a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—



CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Patrick Charles Murphy, M.D., de Tignish, dans Notre province de l'Ile-du-Prince-Edouard, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre Très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

L'honorable M. Murphy s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Murphy, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.*

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 34, 1912*).

Aussi, le rapport du ministère du Service naval pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 38, 1913*).

Aussi, les règlements en conformité de la Loi des insectes destructeurs.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 49, 1913*).

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Baird,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 29 novembre 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Domville,	Legris,	Power,
Beith,	Douglas,	Lougheed,	Prince,
Belcourt,	Farrell,	MacKeen,	Prowse,
Bolduc,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Ratz,
Bostock,	Forget,	McHugh,	Riley,
Boucherville, de (C.M.G.),	Frost,	McKay (Cap-Breton),	Roche,
Campbell,	Gibson,	McLaren,	Ross (Middleton),
Choquette,	Gillmor,	McMillan,	Ross (Sir George W.),
Cloran,	Godbout,	McMullen,	Scott (Sir Richard),
Coffey,	Gordon,	McSweeney,	Talbot,
Costigan,	Jaffray,	Mitchell,	Taylor,
Daniel,	Jones (Sir Lyman),	Montplaisir,	Thompson,
David,	Kerr,	Murphy,	Watson,
Davis,	King,	Poirier,	Yeo,
Dennis,	Kirchhoffer,	Pope,	Young.
Derbyshire,	La Rivière,		
Dessaulles,	Lavergne,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable Sir Lyman Jones:—
De la *Canadian Northern Ontario Railway Company* (deux pétitions), et
De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company.*

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. J. H. Ross:—
De Robert Hamilton Fulton et autres, de Moosejaw (*Northern Empire Life Assurance Company*).
De J. E. Caldwell et autres, de Moosejaw, dans la province de la Saskatchewan (*The General Loan Company of Canada*).

Par l'honorable Sir George W. Ross:—
De la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—
De la *Guarantee Company of North America*, demandant une loi modifiant et consolidant sa charte.
De la *Brazilian Traction, Light and Power Company*, constituée en corporation par lettres-patentes de la Puissance du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir des chemins de fer, tramways, etc., en dehors du Canada ; à

utiliser dans leur pleine étendue des concessions, etc., obtenues ou à être obtenues de la République du Brésil, et à émettre des share-warrants au lieu de certificats de capital, etc.

De l'*Alberta Railway and Irrigation Company,* demandant un prolongement du délai fixé pour la construction et l'achèvement de ses lignes de chemin de fer.

De l'*Alberta Central Railway Company,* demandant un prolongement du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes de chemin de fer et la construction d'un embranchement.

De la *Central Railway Company of Canada,* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie et confirme certains transports à d'autres chemins de fer et des arrangements avec eux ; augmente ses pouvoirs d'emprunt et prolonge le délai fixé pour la construction de ses travaux.

De la *Guelph and Goderich Railway Company,* demandant un prolongement du délai fixé pour la construction de son embranchement projeté vers St. Marys et Clinton.

De George Bury et autres, de Winnipeg, demandant leur constitution en corporation sous le nom de *The Canadian-Phœnix Insurance Company.*

De la *Dominion Trust Company,* de la cité de Vancouver, demandant l'autorisation de recevoir des deniers en dépôt, et aussi celle d'émettre des share-warrants relativement aux actions acquittées.

De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company,* demandant une loi à l'effet d'augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations.

L'honorable président a présenté au Sénat le rapport du comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

COMITE DES USAGES ET COUTUMES DU SENAT ET DES PRIVILEGES DU PARLEMENT.

CHAMBRE DU SÉNAT,
OTTAWA, VENDREDI, 29 novembre 1912.

Le comité des Usages et Coutumes du Sénat et des Privilèges du Parlement auquel a été renvoyé le rapport du greffier relatif à l'absence de l'honorable sénateur Michael Sullivan durant deux sessions consécutives du Parlement, a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité a constaté que le rapport du greffier déclarant que l'honorable Michael Sullivan a manqué pendant deux sessions consécutives de paraître à son siège au Sénat est exact.

Le greffier, conformément aux instructions de votre comité, a adressé à l'honorable Michael Sullivan la lettre suivante:—

COMITÉ DES USAGES ET COUTUMES DU SÉNAT ET DES PRIVILÈGES DU PARLEMENT.

CHAMBRE DU SÉNAT,
OTTAWA, 26 novembre 1912.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le comité des Usages et Coutumes du Sénat et des Privilèges du Parlement, auquel a été renvoyé un rapport du greffier du Sénat, présenté en conformité de la règle 104, pour faire connaître que les Journaux du Sénat ne contiennent aucune mention de votre présence durant les deux dernières sessions du Parlement, m'a chargé de vous prévenir qu'il prendra le dit rapport en considération le 29 courant.

Je suis aussi chargé de vous demander si vous avez quelque raison à faire connaître pour que le comité qui a constaté l'exactitude de l'affirmation du rapport, ne recommande pas au Sénat de déclarer votre siège vacant en conformité du paragraphe 1 de l'article 31 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Ex-officio, greffier du comité.

A l'honorable
MICHAEL SULLIVAN, sénateur,
Kingston, Ontario.

L'honorable M. Sullivan n'a pas répondu à cette lettre.

Votre comité après avoir pris la question en considération en est arrivé à la conclusion suivante:—

L'honorable Michael Sullivan a manqué durant deux sessions consécutives du Parlement d'assister aux séances du Sénat, et en conformité du paragraphe 1 de l'article 31 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, son siège est vacant.

Le tout respectueusement soumis.

P. LANDRY,
Président.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Résolu que parce qu'il a été établi à la satisfaction du Sénat, que l'honorable Michael Sullivan, un de ses membres et sénateur pour la province d'Ontario, n'a pas fait acte de présence au Sénat pendant deux sessions consécutives du Parlement, son siège est par les présentes déclaré vacant en vertu des dispositions contenues dans le paragraphe 1 de l'article 31 et dans l'article 33 de l'Acte de l'Amérique du Nord 1867.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'une copie de la dite résolution soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Pope,

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour remercier humblement Son Altesse Royale du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, Comte de Sussex, dans la pairie du Royaume-Uni, Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre Très Noble de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de l'Ordre Très illustre de Saint Patrick ; Membre du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté; Grand Maître de l'Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria ; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Altesse Royale pour le gracieux discours que Votre Altesse Royale a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents, ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:

Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les diffé-

rents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs de Boucherville, C.M.G., Boyer, Corby, Costigan, Davis, Dennis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Gordon, Jaffray, LaRivière, McHugh, Poirier et Ross (Sir George W.) ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite Bibliothèque.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Cloran, Coffey, Curry, Derbyshire, De Veber, Domville, Ellis, Forget, Frost, Gillmor, LaRivière, Legris, MacKay (Alma), MacKeen, Pope, Prince, Ratz, Riley, Shehyn, Taylor et Talbot ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les Impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Campbell, Thompson, Watson et Young ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit Restaurant.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 3 décembre 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boyer, Campbell, Casgrain, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Murphy, Owens, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De George Geddes McDonald ; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Jane Lewis Kelly.

Par l'honorable M. Taylor:—
De la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company.*

Par l'honorable M. Bostock:—
De la *Bankers Trust Corporation, Limited*;
De la *Pacific and Hudson Bay Railway Company.*
De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*; et
De la *Intercolonial Trust and Investment Company, Limited.*

Par l'honorable M. Prince:—
De Russel Hartney et autres, de la cité de Saskatoon, Saskatchewan, (*The North-West Guarantee and Accident Insurance Company*).

Par l'honorable M. Watson:—
D'Edward Lindsay Elwood et autres, de Régina, Saskatchewan, (*The Great West Fire Insurance Company*).

Par l'honorable M. Coffey:—
De la *Huron and Erie Loan and Savings Company.*

Par l'honorable M. Ratz:—
De James Henry Kittermaster et autres, de Sarnia et d'autres lieux, (*Ontario-Michigan Railway Company*).

Par l'honorable M. Talbot:—
De Minnie Kate Clappison, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Herbert John Clappison.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Girroir a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Ross (Middleton).

L'honorable M. Girroir a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:



CANADA

ARTHUR.

[L. S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Edward Lavin Girroir, avocat, d'Antigonish, dans Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunemnt y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre Très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de

Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-Camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent douze et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

L'honorable M. Girroir s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Girroir, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest; demandant l'extension du délai fixé pour la construction de certaines parties inachevées de sa voie ferrée;

De la *Buctouche Railway and Transportation Company of the Dominion of Canada;* demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la compagnie en celui de *The Moncton, Northumberland Strait Railway Company,* modifie le tracé de certaines parties de sa voie ferrée et augmente ses pouvoirs d'émettre des obligations;

De la *Canadian Northern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines lignes autorisées, lui permette de construire des embranchements entre Swift-Current et Macleod et Lethbridge et entre Régina et Elbow; confirme une convention avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique relative à leurs terminus à Régina et augmente les pouvoirs de la compagnie pour l'émission d'obligations;

De la *Canadian Northern Branch Lines Company;* demandant l'extension du délai fixé pour construire les lignes autorisées par l'article 8 du chapitre 56, de 1911, à l'exception de la première voie ferrée;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui autorise la vente à la dite compagnie d'une partie de la ligne du chemin de fer de Carillon et Grenville;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de leurs lignes de chemin de fer déjà autorisées et lui permette de construire d'autres voies ferrées;

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company;* demandant l'extension du délai fixé pour la construction de certaines parties de sa voie ferrée;

De Robert Hamilton Fulton et autres, de Moosejaw, Saskatchewan; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Northern Empire Life Assurance Company;*

De Joseph Edward Caldwell et autres, de Moosejaw, Saskatchewan; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The General Loan Company of Canada*; et

De la Cour Suprême de l'Ordre indépendant des Forestiers; demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la compagnie en celui de "*The Independent Order of Foresters*" et qui refonde et amende les lois relatives à cette société.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 mars 1912.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 29, 1913*).

Aussi, la Liste du service civil du Canada, 1912.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 30, 1913*).

Aussi, les Ordonnances du territoire du Yukon passés par le Conseil du Yukon en 1912.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 51, 1913*).

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de toute la correspondance et de tous documents relatifs à l'institution d'une commission chargée de faire une enquête sur les réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Sur motion de l'honorable M. Lavergne, secondé par l'honorable M. Prince, il a

Ordonné, qu'il émane un ordre de cette Chambre pour la production de copie de l'ordre en conseil transférant la division des Archives du département de l'Agriculture au département du Sécrétaire d'Etat.

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton),

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 4 décembre 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Kirchhoffer,	Power,
Béique,	Dennis,	La Rivière,	Prince,
Beith,	Derbyshire,	Lavergne,	Prowse,
Belcourt,	Dessaulles,	Legris,	Ratz,
Bolduc,	Douglas,	Lougheed,	Riley,
Bostock,	Edwards,	MacKeen,	Roche,
Boyer,	Farrell,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middleton),
Campbell,	Fiset,	McHugh,	Ross (Sir George W.),
Casgrain,	Forget,	McKay (Cap-Breton),	Scott (Sir Richard),
Choquette,	Frost,	McLaren,	Talbot,
Cloran,	Gibson,	McMillan,	Taylor,
Coffey,	Gillmor,	McMullen,	Thibaudeau,
Corby,	Girroir,	McSweeney,	Thompson,
Costigan,	Godbout,	Murphy,	Watson,
Curry,	Gordon,	Owens,	Wilson,
Dandurand,	Jaffray,	Pope,	Yeo,
Daniel,	Jones (Sir Lyman),		Young.
David,	Kerr,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Edwards:—
De la *Compagnie Electrique de Hull.*

Par l'honorable M. Young:—
De la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited.*

Par l'honorable M. Yeo:—
De Elizabeth Adélaïde Rayner, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Benjamin Isaac Rayner.

Par l'honorable M. Jaffray:—
De Frederick Frank Saunders, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Mabel Elizabeth Saunders.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, a présesnté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 8,

Mercredi, 4 décembre 1912.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Coffey, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 8,

Mercredi, 4 décembre 1912.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. COFFEY,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 43,

Mercredi, 4 décembre 1912.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour tous les objets, y compris l'audition des témoignages sous serment sur les faits allégués dans les pétitions en obtention de bills de divorce, excepté dans le cas d'une contestation au sujet d'une pétition; le quorum devant être alors de cinq (5) membres, qui feront rapport au Sénat des conclusions auxquelles ils sont arrivés et de la recommandation faite par le comité.

2. Votre comité recommande aussi qu'en conséquence du grand nombre de demandes en obtention de bills de divorce, il soit autorisé à siéger pendant les ajournement du Sénat et aussi durant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 4 décembre 1912.

Le comité permanent des Ordres Permanents, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du Service Civil, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MERCREDI, 4 décembre 1912.

Le comité permanent de l'Administration du Service Civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Mercredi, 4 décembre 1912.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Jaffray, faisant fonction de président du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 43,
Mercredi, 4 décembre 1912.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT JAFFRAY,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Mercredi, 4 décembre 1912.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Choquette, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MERCREDI, 4 décembre 1912.

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

P. A. CHOQUETTE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 4 décembre 1912.

Le comité permanent des Bills Privés Divers a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,
MERCREDI, 4 décembre 1912.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

1. Relativement à la pétition de Alexander Gonier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ethel Lerettha Gonier, votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous leurs détails importants, à l'exception du paragraphe 7 de l'article 3 de la règle 139 qui ordonne d'envoyer un avis à la partie défenderesse. Ce paragraphe dit en substance que si la défenderesse a une défense à produire en réponse à l'accusation portée contre elle et n'a pas les ressources suffisantes pour faire valoir ces moyens, le comité peut ordonner au mari de lui fournir la somme d'argent nécessaire à cette fin.

2. Votre comité recommande qu'il émane un ordre du Sénat pour que le pétitionnaire fasse signifier un avis de sa pétition, en conformité de la règle 139 et sur la preuve de la signification de cet avis, à la satisfaction du comité, il sera déclaré que les règles du Sénat ont été observées dans tous leurs détails importants.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat l'état annuel fait en conformité du chapitre 125 des S.R.C., 1906, intitulé: "Loi concernant les Unions Commerciales".

"*The British Columbia Association of Stationary Engineers*".

"L'Association canadienne des tailleurs de granit et l'Union des ouvriers des carrières de pierre".

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 54, 1913).

Aussi, un état des obligations ou garanties enregistrés au Département du Secrétaire d'Etat du Canada, depuis le dernier état (28 novembre 1911).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 53, 1913).

Aussi,—Ordres en conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912 en conformité de l'article 5 de la Loi des arpentages des Terres fédérales, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 52a, 1913).

L'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et le Secrétaire d'Etat pour les Colonies et le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, relativement aux taux exigés sur les navires étrangers ou côtiers de toute nation faisant usage du canal Panama.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonne, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé

Que la règle 30 soit suspendue pour permettre l'adoption de la résolution suivante:—

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et alors il a été

Résolu que de l'avis du Sénat, il est désirable qu'un service de sténographie soit fourni à cette Chambre et que le comité de l'Economie interne soit requis de prendre la question sous sa considération et de faire rapport.

L'honorable M. Casgrain a présenté au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi des chemins de fer, relativement au dépôt de plans".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mardi, quatorzième jour de janvier prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 3 décembre 1912.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Béland, Blondin, Borden, Boyer, Broder, Clark (Bruce), Crothers, Doherty, Emmerson, Foster (Toronto-Nord), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Lewis, Meighen, Pardee, Pelletier et Pugsley, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres de la Bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 3 décembre 1912.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: MM. Beattie, Bickerdike, Bowman, Brabazon, Brouillard, Cardin, Chabot, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Currie, Douglas, Elliot, Graham, Lavallée, Lespérance, Martin (Montréal, Sainte-Marie), Middlebro, Murphy, Nantel, Nicholson, Roche, Stevens, Verville, White (Victoria, Alta) et Wilson (Wentworth), agiront, à titre de représentants de cette Chambre, comme membres du dit comité collectif des Impressions du Parlement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 3 décembre 1912.

Résolu,—Qu'il soit porté un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Boyce, Clarke (Essex), Chisholm (Inverness) et Sharpe (Lisgar), pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Communes, et pour agir en qualité de membres d'un comité mixte des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. McMillan, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,
MERCREDI, 4 décembre 1912.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

DONALD McMILLAN,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. [illegible] (Middleton),

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 5 décembre 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	La Rivière,	Prowse,
Béique,	Dessaulles,	Lavergne,	Ratz,
Beith,	Douglas,	Legris,	Riley,
Belcourt,	Edwards,	Lougheed,	Roche,
Bolduc,	Farrell,	McHugh,	Ross (Middleton),
Bostock,	Fiset,	McKay, (Cap-Breton),	Ross (Sir George W.),
Boyer,	Forget,	McLaren,	Scott (Sir Richard),
Campbell,	Frost,	McMillan,	Talbot,
Casgrain,	Gibson,	McMullen,	Taylor,
Cloran,	Gillmor,	McSweeney,	Thibaudeau,
Costigan,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Curry,	Godbout,	Murphy,	Watson,
Dandurand,	Gordon,	Owens,	Wilson,
Daniel,	Jaffray,	Pope,	Yeo,
David,	Jones (Sir Lyman),	Power,	Young.
Davis,	Kerr,	Prince,	
Dennis,	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Bostock:—

De Eric Norman Armour et autres, de Toronto (*The Grand Lodge of The Benevolent and Protective Order of Elks of the Dominion of Canada*).

Par l'honorable M. Taylor:—

De Minnie Edna Brownell; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Edward Percy Brownell.

De Alfred Milton Durnan; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec Ida Alberta Durnan.

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. Roche:—

De Ruby Christina Foy; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec James Cuvillier Foy.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company;* demandant l'extension du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;

De la *Bankers Trust Corporation, Limited,* de la cité de Vancouver, compagnie constituée en corporation dans les statuts revisés de la Colombie-Britannique; demandant d'être constituée en corporation sous le nom de *The Bankers Trust Company"* avec tous pouvoirs nécessaires donnés à de telles compagnies;

De la *Pacific and Hudson Bay Railway Company*: demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social; change la direction de leur voie ferrée; étende le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux et lui permette de faire des arrangements avec les autres compagnies de chemin de fer;

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*: demandant l'extension du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux autorisés;

De l'*Intercolonial Trust and Investment Company, Limited*, une compagnie constituée en corporation en conformité de la Loi des Compagnies, 1910, de la Colombie-Britannique; demandant d'être constituée sous le nom de "*The Intercolonial Trust and Investment Company*", avec tous les pouvoirs ordinairement donnés;

De Russell Hartney et autres, de la cité de Saskatoon, Saskatchewan; demandant une charte sous le nom de "*The North West Guarantee and Accident Insurance Company*";

De Edward Lindsay Elwood et autres, de la cité de Régina, Saskatchewan; demandant une charte sous le nom de "*The Great West Fire Insurance Company*";

De la *Huron and Erie Loan and Savings Company*: demandant que le chapitre 49, article 9, 1896, soit amendé en retranchant les mots "quatre et trois quarts" et en y substituant le mot "cinq"; et

De James Henry Kittermaster et autres, de Sarnia et d'ailleurs; demandant l'extension du délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux autorisés de la *Ontario-Michigan Railway Company*".

L'honorable M. Power, faisant fonction de président du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 8.

JEUDI, 5 décembre 1912.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés qui expire le jeudi, douzième jour de décembre courant, soit prolongé au jeudi, vingtième jour de février prochain; aussi, que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire le jeudi, dix-neuvième jour de décembre courant soit prolongé au jeudi vingt-septième jour de février prochain; et aussi, que le délai fixé pour recevoir les rapports de tout comité permanent ou spécial relativement aux bills privés qui expire jeudi, le deuxième jour de janvier prochain, soit prolongé au jeudi, sixième jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir George W. Ross, du comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MERCREDI, 4 décembre 1912.

Le comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. ROSS,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 5 décembre 1912.

Le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que Oscar Racine soit nommé messager sessionnel spécial à la place de N. Audette, décédé.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le seizième jour de janvier prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 5 décembre 1912.

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande de faire placer dans le bureau de poste du Sénat des boîtes avec des serrures, pour l'usage des sénateurs.

Votre comité recommande aussi d'installer pendant la session du Parlement, un bureau d'information près de la porte principale de la bâtisse centrale du Parlement.
Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le seizième jour de janvier prochain.

Avec la permission du Sénat:
La dite motion est retirée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Edwards, du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,
JEUDI, 5 décembre 1912.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

WM. C. EDWARDS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le quarante-cinquième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1911-1912.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 22, 1913).

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:
Que la règle 30 soit suspendue pour permettre l'adoption de la motion suivante:
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au mardi, le 14 janvier prochain, à 3 heures de l'après-midi.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative,

Avec la permission du Sénat;

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'au mercredi, le 15 janvier prochain, à 3 heures de l'après-midi.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il été
Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton),
Le Sénat s'est ajourné au mercredi, quinzième jour de janvier prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 15 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.)
Bowell, (Sir Mackenzie.)
Boyer,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Gordon,
Jaffray
Kerr,
Kirchhoffer,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McHugh,
McMillan,
McMullen,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Pope,
Power,
Ratz,
Ross (Middleton),
Ross, (Sir George W.)
Ross, (Moose Jaw.)
Scott, (Sir Richard.)
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Wilson,
Yeo,
Young

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Corby:—
De la corporation de la cité de Toronto; et
De *The Nipissing Central Railway Company.*

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De Daisy Madeleine Peterson; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec son mari Francis John Peterson ;
De Otto Clarence Peterson; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec sa femme Paula Adeline Peterson;
De Francis Lagora Anderson; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Daniel Anderson.
De Archie Blaustein; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec sa femme Mimie Rafaelvitch;
De Walter Wargrave Hughes; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre mariage avec sa femme Marguerite May Butler;
De John Cardwell Richards; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec sa femme Elizabeth Dunn Richards;
De Beatrice Mae Stinson Fotheringham; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec son mari Frederick Henry Fotheringham;
De Andrew Lorne Hamilton; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec sa femme Maude Louise Hamilton;

De George Sentis Deslandes; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec sa femme Violet Emily Louise Deslandes;

De Mabel Lacey; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec son mari Gilbert Lacey;

De Mary Arabella Young; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari John J. Young;

De Fanny Maria Gogarty; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Maurice Gordon Gogarty;

De Pierre Zénon St-Aubin; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Marie Anysie Trudeau.

Par l'honorable M. Davis:—

De Louise Marguirette Ruth Ridge; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Cecil Stafford Ridge.

Par l'honorable M. Ellis:—

De F. W. Louthood et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

(*The Canada Hail Insurance Company*), et

De R. Hill Myer, président du Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'église presbytérienne au Canada pour le Manitoba et le Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Béique:—

De l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited.*

Par l'honorable M. Jaffray:—

De *The Real Estate Loan Company of Canada, Limited.*

Par l'honorable M. Kerr:—

De la *Huron and Ontario Railway Company;*

De Malcolm Smith; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Mary Smith;

De Frank William Meek; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Phoebe Mary Meek; et

De Charles Frederick Tarling; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Evelyn Harriette Tarling.

Par l'honorable M. Power, pour l'honorable M. Bostock:—

De la *Kettle Valley Railway Company.*

Par l'honorable H. Young:—

De la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. Watson:—

De Edward Brown et autres, de Winnipeg et d'autres lieux.

(*The British North-Western Mortgage Company*).

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. Bostock:—

De *The Shuswap and Okanagan Railway Company.*

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. McMullen:—

De la *Collingwood Southern Railway Company.*

Par l'honorable M. Dandurand:—
De l'Academie Royale des Arts,

Par l'honorable M. Baird:—
De William Monds; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Lizzie Alma Monds.

Par l'honorable M. Talbot:—
De George Benjamin Campbell et autres.
(*The Wetaskiwin, Yellowhead and Revelstoke Railway Company*).

Par l'honorable M. Belcourt:—
De la *Compagnie électrique d'Ottawa.*
De la *Compagnie de gaz d'Ottawa.*
De l'honorable Ambrose D. Richard et autres, de Dorchester dans la province du Nouveau-Brunswick; (Brevet No 101031);
De George Lennon Kavanagh et autres, de Montréal.
(*The Dominion North-Western Railway Company*);
De Arthur Williamson Taylor et autres, d'Edmonton, dans la province de l'Alberta (*Canada Western Trust and Mortage Company*).

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—
De la Compagnie Electrique de Hull, une compagnie constituée en corporation par une loi de la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui déclare que ses entreprises sont à l'intérêt général du Canada, l'autorise à affermer ses entreprises à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ou à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest et à d'autres fins;
De la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited,* une compagnie constituée en corporation par lettres patentes (Chap. 79, S.R.C., 1906); demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à acquérir, etc., en dehors du Canada, à utiliser les concessions obtenues du Royaume d'Espagne, etc., à émettre des share-warrants et à augmenter le nombre de ses directeurs; et
De Eric Norman Armour et autres, de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elk, of the Dominion of Canada.*

L'honorable M. Lougheed a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Altesse Royale le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Altesse Royale lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par Son Honneur le Président, et il est comme suit:—

ARTHUR.

Honorables messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et Je vous en remercie sincèrement.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, le 5 décembre 1912.

L'honorable M. Cloran a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi à l'effet de restreindre les mauvais effets du divorce."
Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 27 mars 1912, pour la production de tous raports relatifs aux marées et courants du détroit de Northumberland, ainsi que tout état dans le genre de cartes ou de tableaux indiquant le mouvement des courants et la hauteur de la marée, aussi tous rapports qui peuvent avoir été préparés relativement à l'état de la glace durant l'hiver, ou à l'enregistrement de la circulation des bateaux entre Pictou et Georgetown, ou au service des bateaux du gouvernement entre quelques autres endroits du détroit durant l'hiver—le rapport le plus complet possible, tant au point de vue hydrographique qu'au point de vue de la navigation.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 86, 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 3 décembre 1912, pour la production de copie de l'ordre en conseil transférant la division des Archives du département de l'Agriculture au département du Secrétaire d'Etat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No. 87, 1913*).

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat en date du 3 décembre 1912, pour la production de toute la correspondance et de tous documents relatifs à l'institution d'une commission de faire une enquête sur les réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 88, 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 25 mars 1912, demandant un relevé détaillé des auxiliaires à la navigation qui ont été établis sur la côte canadienne de l'Atlantique et des cours d'eau de cette côte, y compris le fleuve et le golfe Saint-Laurent et la baie de Fundy, durant les dix années dernières; aussi un état des taux d'assurance maritime entre les ports canadiens de l'Atlantique (y compris ceux du golfe Saint-Laurent et de la baie de Fundy) et les ports du Royaume-Uni; aussi les taux d'assurance maritime entre les ports de Boston et de New-York et les ports du Royaume-Uni ; aussi les modifications, s'il en est, qui ont été effectuées dans les taux d'assurance maritime entre les ports canadiens de l'Atlantique et les ports du Royaume-Uni, par le fait de l'établissement d'auxiliaires à la navigation durant les dix années dernières.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 89, 1913*).

Aussi, le rapport du ministère du Commerce pour l'exercice exipré le 31 mars 1912.

Partie III—Commerce du Canada avec les pays étrangers.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 10b, 1913*).

Aussi, le rapport de la Commission du département de la Statistique Officielle du Canada avec une annexe contenant les pièces justificatives.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 90, 1913*).

Aussi, le quarante-cinquième rapport du Département de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1911-12.—Marine.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 21, 1913*).

Et aussi, une annexe au rapport du ministre de l'Agriculture relatif aux fermes expérimentales, pour l'année terminée le 31 mars 1912.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 16, 1913*).

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer relativement au dépôt des plans", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 16 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Kerr,
Kirchhoffer,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McMillan,
McMullen,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Ross, (Moose Jaw)
Scott (Sir Richard),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau
Thompson,
Wilson,
Yeo,
Young,

Prières.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Belcourt:—
De R. P. Powell et autres, d'Ottawa et d'autres lieux.
(*The Canadian Medical Protective Association*).

Par l'honorable M. Pope:—
De l'*Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States;*
De Robert Hatfield Pringle et autres, d'Ottawa et d'autres lieux.
(*The Quebec, Portland and International Short Line Railway Company;* et
De Charles Albert Flower; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Violet Ruth Beatrice Flower.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—
De Jessie Wilbert Hearns; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Helen Hearns.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, pour l'honorable M. Corby: —
De W. F. Roome et autres, de London et d'autres lieux.
(*The People's Trustee and Security Company*).

Par l'honorable M. Kerr:—
De Arthur Terroux et autres, de Montréal;
(*Huron Lake Shore Railway Company*).

Par l'honorable M. Young:—
De la *Pacific and Peace Railway Company.*

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. Mitchell:—
De la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. Watson:—
De M. J. O'Brien et autres, directeurs provisoires.
(*The Southern Central Pacific Railway Company*).
De J. P. Jones et autres, de Fort William et d'autres lieux.
(*The Manitoba-Ontario Railway Company*);
De la *Canadian Western Railway Company;* et
De la *North Empire Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Frost:—
De *The Canadian Northern Ontario Railway Company.*

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De Edward Mackay Creighton; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Sarah E. Creighton;
De Mae Lilian Rugh; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Herbert Bell Rugh;
De Harold Moss Hampson; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Annie River Burdett Hampson;
De Nathan Louis Nathanson; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Violet Ruby Kuppenheimer Nathanson; et
De Isabella Lee Brewster; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari William Andrew Brewster.

Par l'honorable M. Power:—
De l'*Imperial Underwriters Corporation.*

Par l'honorable M. Bostock:—
De la corporation de la cité de New-Westminster;
De Lewis A. Lewis et autres, de New-Westminster et d'autres lieux.
(*The Western Canada Mortgage Corporation*); et
De Charles A. Schooley et autres, de la cité de Vancouver;
(*The Canada Preferred Insurance Company*).

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été
Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'une copie des plans, rapports, relevés des sondages, et toutes autres informations analogues sur les ports de Churchill et de Fort-Nelson.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1912, avec la liste des paiements et des dépenses de voyage, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 91, sec. 6, par. 2.
Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 79, 1913*).

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier a déposé sur la table ses comptes avec les pièces justificatives à l'appui, pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton),

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 17 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Kirchhoffer,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McMillan,
McMullen,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Scott (Sir Richard),
Talbot,
Taylor,
Thibaudeau,
Thompson,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De Lenore Power, de la ville de Cobourg, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Reginald John Manley Power, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Young:—
De John Leslie et autres, de Montréal, (*The Canadian Accountants Association*).

Par l'honorable M. Edwards:—
De Donald McGibbon et autres, d'Edmonton, (*Calgary, Edmonton and Fort McMurray Railway*).

Par l'honorable M. Power:—
De la *Hudson Bay Insurance Company.*

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,

JEUDI, 16 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de Beatrice Emma Mayers, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec William Mytton Mayers, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi concernant la fabrication, le poinçonnage et la vente des objets composés d'or ou d'argent et des objets plaqués d'or ou d'argent".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat les ordres généraux promulgués pour la Milice, 1912.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:

(*Voir Documents de la Session No, 68, 1913*).

Aussi, le rapport de Sir George Murray sur l'organisation des Services Publics du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(Voir Documents de la Session, No 57a, 1913).

Aussi, le sixième rapport des Commissaires chargés de la démarcation du méridien 141 de longitude ouest.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(Voir Documents de la Session, No 91, 1913).

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que les comptes et les pièces justificatives pour l'année terminée le 31 mars 1912, déposés sur la table par le greffier du Sénat soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que la règle 30 soit suspendue:

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Qu'il est désirable d'améliorer l'état hygiénique de l'établissement de bains au Sénat, et qu'à cette fin instructions soient par le présent données au comité de l'Economie interne et de la Comptabilité de se renseigner sur les meilleurs moyens à prendre pour obtenir cette amélioration, et de faire rapport.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet de restreindre les mauvais effets du divorce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Avec la permisison du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 21 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross (Middleton),
Bolduc,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Sir George W),
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McHugh,	Scott (Sir Richard),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
Boyer,	Fiset,	McMillan,	Taylor,
Casgrain,	Frost,	McMullen,	Tessier,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Thibaudeau,
Corby,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Costigan,	Godbout,	Murphy,	Yeo,
Dandurand,	Jeffray,	Poirier,	Young,
Daniel,	Kerr,	Pope,	
David,	King,	Power,	
Davis,	Kirchhoffer,	Prowse,	
Dennis,	La Rivière,	Ratz,	
	Lavergne,	Robertson,	
	Legris,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—
De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company;* et
De Sir T. G. Shaughnessy, E. J. Chamberlin et d'autres (*Toronto Terminals Railway Company*).

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—
De la *Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company.*
De la *Alberta Interurban Railway Company;*
De la *Port Nelson Company, Limited.*

Par l'honorable M. Thompson:—
De la *Southampton Railway Company;* et
Des directeurs provisoires de la *Manitoba Radial Railway Company.*

Par l'honorable M. Talbot:—
De William Foste, de la cité de Calgary, Alberta; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Sylva Alberta Foste.

Par l'honorable M. Davis:—
De la *National Trust Company, Limited.*

Par l'honorable M. Power, pour l'honorable M. Bostock:—

Des municipalités de Richmond, South Vancouver, Burnaby et Point Grey, dans la Colombie-Britannique (*Commissaires du havre de North Fraser*); et

De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company.*

Par l'honorable M. Kerr:—

De la *Johnston Harvester Company.*

Par l'honorable M. Young:—

De la *Prudential Life Insurance Company.*

Par l'honorable M. LaRivière:—

De J. U. Vincent et autres d'Ottawa.

(*The Western Canada Railway*); et

Du Très Révérend Gabriel Breynat, O.M.I., Vicaire Apostolique du Mackenzie (*Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie*).

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Corporation de la cité de Toronto; demandant qu'il ne soit pas passer de loi qui permette le barrage des eaux du Saint-Laurent près des rapides du Long Sault;

De la *Nipissing Central Railway Company;* demandant l'extension du délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De Frederick W. Louthood et autres, de la cité de Winnipeg; demandant une charte sous le nom de *The Canada Hail Insurance Company;*

Du Conseil d'administration du fonds de construction déglises et presbytères de l'Eglise presbyterienne en Canada pour le Manitoba et le Nord-Ouest; demandant que les pouvoirs qui lui sont conférés par sa charte constitutive s'étendent à tout le Canada , que le chapitre 107, 51 V., soit abrogé et que son nom soit chargé en celui de *The Church and Manse Board.*

De *The Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited;* demandant l'extension du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Real Estate Loan Company of Canada;* demandant l'adoption d'une loi qui divise son capital en actions de $100 chacune au lieu de $40 comme actuellement, que chaque actionnaire ait un nombre équivalent de part de $100 à la place de ses parts de $40 chacune et que son capital soit porté à $2,000,000.

De la *Huron and Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; change son nom en celui de *The Toronto and Northwestern Railway Company* et l'autorise à conclure certains contrats avec d'autres compagnies;

De la *Kettle Valley Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire certaines lignes de chemin de fer, prolonge le délai fixé pour la construction des lignes déjà autorisées et lui permette de louer sa voie ferrée à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi qui permette la construction de certaines lignes de chemins de fer, prolonge le délai fixé pour la construction de certaines voies autorisées; fixe son terminus occidental et l'autorise à émettre des obligations, débentures et autres garanties sur ses voies ferrées;

De Edward Brown et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant une charte sous le nom de *The British North Western Mortgage Company;*

De la *Shuswap and Okanagan Railway Company*; demandant d'être autorisée par une loi à louer son chemin de fer et son entreprise à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et à augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations;

De la *Collingwood Southern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer;

De l'*Academie Royale Canadienne des Arts,* de la cité de Montréal; demandant l'adoption d'une loi qui définisse plus clairement les objets de cette corporation ainsi que la nature de ses affaires et de son administration;

De George Benjamin Campbell et autres; demandant une charte sous le nom de *The Wetaskiwin, Yellow Head and Revelstoke Railway Company;*

De la *Compagnie électrique d'Ottawa;* demandant d'être autorisée à porter son capital-actions de $1.500,000 à $3,000,000;

De la *Compagnie de gaz d'Ottawa;* demandant d'être autorisée à porter son capital-actions de $500,000 à $2,000,000;

De l'honorable Ambrose Richard et autres, propriétaires du brevet No 101,031 pour la composition de la peinture; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir un paiement partiel des droits pour la deuxième période et à prolonger la durée du dit brevet;

De George Lemon Kavanagh et autres, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The Dominion North Western Railway Company;*

De Arthur Williamson Taylor et autres, d'Edmonton, Alberta; demandant une charte sous le nom de *The Canada Western Trust and Mortgage Company;*

De R. W. Powell et autres, d'Ottawa et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Medical Protective Association;*

De Robert Hatfield Pringle et autres, d'Ottawa et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Quebec, Portland and International Short Line Railway Company;*

De Wm. F. Roome et autres, de London et autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Peoples Trustee and Security Company;*

De Arthur Terroux et autres, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The Huron Lake Shore Railway Company;*

De la *Pacific and Peace Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie et augmente le montant sur lequel la compagnie peut émettre des garanties pour construire et opérer sa voie ferrée;

De la *Canadian Northern Quebec Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines lignes, autorise la construction de nouvelles voies et définisse et augmente ses pouvoirs d'émettre des débentures;

De M. J. O'Brien et autres, directeurs provisoires de la *Southern Central Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée, pourvoie à la nomination de certains directeurs provisoires et autorise sa fusion avec d'autres compagnies;

De James P. Jones et autres, de Fort-William et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Manitoba-Ontario Railway Company;*

De la *Canadian Western Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et amende le paragraphe (*a*) de l'article 7 de sa charte constitutive;

De la *North Empire Fire Insurance Company;* demandant que sa charte soit amendée comme suit:—Pouvoir de se fusionner avec ou d'acheter toute autre compagnie de même nature ou de lui vendre ses droits aux conditions et aux termes agréés par les actionnaires possédant les deux tiers en valeur du capital souscrit;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui augmente son pouvoir d'émettre des débentures jusqu'au montant de cinquante mille dollars par mille pour ses lignes de chemin de fer déjà construites ou qu'elle est autorisée à construire;

De l'*Imperial Underwriters Corporation,* compagnie constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique; demandant une charte du Parlement du Canada sous le nom de *Imperial Underwriters Corporation of Canada;*

De la corporation de la cité de New-Westminster; demandant l'adoption d'une loi qui constitue en corporation les *Commissaires du havre de New-Westminster* et détermine ses droits et son objet;

De Lewis A. Lewis et autres, de la cité de New-Westminster et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Western Canada Mortgage Corporation;*

De Charles A. Schooley et autres, de la cité de Vancouver; demandant une charte sous le nom de *The Canada Preferred Insurance Company;*

De John Leslie et autres, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Accountants Association;*

De Donald McGibbons et autres, d'Edmonton, Alberta; demandant une charte sous le nom de *The Calgary, Edmonton and Fort McMurray Railway Company;*

De la *Hudson Bay Insurance Company;* demandant d'être autorisée à poursuivre l'industrie d'assurance dans toutes les branches qui ne sont pas mentionnées dans l'article 12 du chapitre 110 des S. du C., 1910; et

De la *Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States;* demandant une charte du Parlement du Canada.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 17 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Alfred Milton Durnan, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ida Alberta Durnan, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 43,
Vendredi, 17 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Minnie Edna Brownell, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Edward Percy Brownell, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Que le rapport de la Commission départementale relativement aux statistiques officielles du Canada et l'annexe soient renvoyés au comité permanent de l'administration du service civil, pour qu'il soit pris en considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Ratz, a proposé:

Que vu l'augmentation rapide de la valeur des terres dans les provinces de l'Ouest, le Sénat est d'avis que les terres scolaires dans ces provinces soient retirées de la vente, et louées seulement, jusqu'à ce qu'elles puissent être vendues avec avantage dans l'intérêt des écoles publiques de la province où elles sont situées.

Après débat.

Avec la permission du Sénat,

La dite motion a été retirée.

L'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que, de l'avis du Sénat, les sommes mises à son crédit pour le service de ses comités et des membres d'iceux sont absolument insuffisantes, particulièrement en vue de l'augmentation proposée du nombre des membres de ces comités; qu'un comité de trois membres, composé des honorables sénateurs Corby, Young et du proposeur soit nommé et chargé de faire au gouvernement les représentations nécessaires à cette fin.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé en amendement:

Que tous les mots depuis "qu'un" soient retranchés et remplacés par les suivants: "et que pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour arriver à un arrangement satisfaisant, le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat est par la présente motion chargé d'étudier la question et de faire rapport en conséquence".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement au dépôt des plans", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable Sir George Ross, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (24) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la deuxième fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine Marchande au Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (76) intitulé: "Loi concernant l'achat par le gouvernement des obligations trois pour cent de la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les règles 23 et 30 du Sénat soient suspendues et que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 22 janvier 1913.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McMillan,
McMullen,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Scott (Sir Richard),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Président :—
De Louis Cuillerier et autres, de Le Pas.

Par l'honorable M. Gibson :—
De la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company.*

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 22 janvier 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De l'*Athabaska Northern Railway Company;* demandant un prolongement du délai fixé pour la construction et l'achèvement de ses travaux autorisés;

De George Bury et autres, de Winnipeg; demandant leur constitution en corporation sous le nom de *The Canadian Phœnix Insurance Company;*

De Robert Hamilton Fulton et autres, de Moosejaw, Saskatchewan; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Northern Empire Life Assurance Company;*

De Joseph Edward Caldwell et autres, de Moosejaw, Saskatchewan; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The General Loan Company of Canada;*

De Russell Hartney et autres, de la cité de Saskatoon, Saskatchewan; demandant une charte sous le nom de *The North West Guarantee and Accident Insurance Company;*

De la *Nipissing Central Railway Company;* demandant l'extension du délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De Frederick W. Louthood et autres, de la cité de Winnipeg; demandant une charte sous le nom de *The Canada Hail Insurance Company;*

De Edward Brown et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant une charte sous le nom de *The British North-Western Mortgage Company;*

De la *Shuswap and Okanagan Railway Company*; demandant d'être autorisée par une loi à louer son chemin de fer et son entreprise à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et à augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations;

De la *Compagnie électrique d'Ottawa;* demandant d'être autorisée à porter son capital-actions de $1,500,000 à $3,000,000;

De la *Compagnie de gaz d'Ottawa;* demandant d'être autorisée à porter son capital-actions de $500,000 à $2,000,000;

De Arthur Williamson Taylor et autres, d'Edmonton, Alberta; demandant une charte sous le nom de *The Canada Western Trust and Mortgage Company;*

De R. W. Powell et autres, d'Ottawa et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Medical Protective Association;*

De Wm. F. Roome et autres, de London et autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The People Trustee and Security Company;*

De Charles A. Schooley et autres, de la cité de Vancouver; demandant une charte sous le nom de *The Canada Preferred Insurance Company;*

De John Leslie et autres, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Accountants Association;* et

De Eric Norman Armour et autres, de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks, of the Dominion of Canada.*

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la lettre suivante du ministre des Travaux Publics.

BUREAU DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA,
OTTAWA, 19 décembre 1912.

MON CHER PRÉSIDENT,—J'ai reçu une délégation des représentants de la Chambre appartenant aux deux partis qui m'ont prié de mettre à leur disposition une chambre dans le sous-sol des bâtisses du Parlement pour y établir un gymnase.

Après avoir pris les informations nécessaires, je constate que la seule chambre convenable est l'ancienne salle à dîner qui se trouve près du sous-sol de la bibliothèque. Cette chambre a été divisée et une partie est employée par les bibliothécaires

parlementaires pour y placer les liasses des journaux reliés, tandis que l'autre partie la plus petite sert de magasin au concierge du Sénat.

Voulez-vous avoir la bonté de permettre que cette chambre serve de salle de gymnase. Je verrai à ce que les liasses de journaux soient transportées dans un lieu convenable.

Une réponse à votre convenance obligera beaucoup, parce qu'il va falloir aménager cette chambre pendant l'ajournement.

A vous sincèrement,

R. ROGERS.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat,
Ottawa.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que la dite lettre soit renvoyée au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de faire déposer devant cette Chambre copies de toute correspondance échangée entre les catholiques de Manitoba et le gouvernement du Canada depuis le commencement de la dernière session, relativement au système scolaire de cette province ou faisant une demande de législation à ce sujet.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute correspondance relative à la demande de subventions et la confirmation de concessions de terrains réclamées par le chemin de fer Central du Canada.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute correspondance relative à la concession au chemin de fer Central du Canada par le chemin de fer Intercolonial du Canada, du droit de passage sur son chemin de fer.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Phœnix Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que soit le premier article sur l'ordre du jour, après les prières.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Béatrice Emma Mayers avec les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet de restreindre les mauvais effets du divorce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi concernant la fabrication, le poinçonnage et la vente des objets composés d'or ou d'argent, et des objets plaqués d'or ou plaqués d'argent", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement au dépôt de plans", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Loi concernant l'achat par le gouvernement des obligations trois pour cent de la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) (*e*), 30 et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois au long, à la table.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 23 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McMillan, McMullen, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson. Yeo, Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—
De August O. Fisher et autres, de la cité de Calgary, (*The Western Canada Remount Breeding Association*).

Par l'honorable M. Kerr:—
De Frederick Jacob Newman, de la cité de Chicago, Illinois.

Par l'honorable Sir George W. Ross:—
De la *Canada Permanent Mortgage Corporation.*
De William George Gooderham et autres, de Toronto, (*The Canada Permanent Public Trustee Company*).

Par l'honorable M. Corby:—
De Mark Pizzariello, de la ville de Napanee; demandant l'adoption d'un bill de divorce pour dissoudre son mariage avec Carmela Pizzariello, de la dite ville de Napanee.

Par l'honorable M. Mitchell:—
De George Parent et autres, de la cité de Québec (*Canadian Central and Labrador Railway Company*).

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company,* une compagnie constituée en corporation par la léigslature du Manitoba; demandant une charte du gouvernement fédéral;

De Sir T. G. Shaughnessy, E. J. Chamberlain et autres qui ont obtenu une charte sous le nom de *The Toronto Terminals Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi les autorisant à changer certains noms dans leur charte et à porter leur capital de $3,000,000 à $10,000,000.

De la *Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De l'*Alberta Interurban Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui confirme et ratifie une certaine décision des actionnaires;

De la *Port Nelson Company, Limited,* une compagnie constituée en corporation par lettres patentes; demandant une charte sous le nom de *The Port Nelson Company;*

De la *Southampton Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui déclare que ses entreprises sont à l'intérêt général du Canada et l'autorise à louer sa voie ferrée à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique;

Des directeurs provisoires de la *Manitoba Radial Railway Company*; demandant la prolongation du délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De la *National Trust Company, Limited* en charge de la liquidation de la *York County Loan and Savings*; demandant l'adoption d'une loi relative à certains chèques qui n'ont pas été payés;

Des municipalités de Richmond, South Vancouver, Burnaby et Point Grey; demandant de constituer en corporation les commissaires du havre de North Fraser.

De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée et pour autoriser la construction de nouveaux embranchements;

De la *Johnston Harvester Company,* de Batavia, New-York, propriétaire des brevets Nos. 60,900, 69,423, 69,474, 69,496 et 104,569; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir les honoraires pour la période écoulée et à prolonger la durée des dits brevets;

De la *Prudential Life Insurance Company;* une compagnie constituée en corporation par la législature du Manitoba; demandant une charte du Parlement du Canada;

De J. U. Vincent et autres, d'Ottawa; demandant une charte sous le nom de *The Western Canada Railway*; et

Du Très Révérend Gabriel Breynat, O.M.I., Vicaire apostolique du Mackenzie; demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation lui et ses successeurs sous le nom de *Corporation épiscopale catholique romaine de MacKenzie.*

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,
JEUDI, 23 janvier 1913.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du Sénat en date du 4 décembre 1912 relativement à l'établissement d'un service de sténographie pour cette Chambre;

Votre comité a l'honneur de recommander qu'une somme de deux mille dollars ($2,000) soit placée pour cet objet dans les estimés de l'année courante et que le

comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité soit chargé de voir à l'emploi de cet argent.

Votre comité recommande aussi de placer dans les estimations de l'année courante une somme de six cents dollars ($600), pour le salaire d'un secrétaire particulier au chef de l'opposition.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,

MERCREDI, 22 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport

Relativement à la pétition de George Geddes McDonald, commis marchand, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Jane Lewis Kelly, de la cité de Philadelphie, Pa., E.-U.A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 43,

Mercredi, 22 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement à la pétition de Minnie Kate Clappison, de la cité le Hamilton, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Herbert John Clappison, de la dite cité de Hamilton, commis-marchand, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
JEUDI, 23 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:—

Votre comité recommande que le déai fixé pour la présentation de pétitions pour bills de divorce, qui expire lundi, le vingt courant, soit prolongé au jeudi, le 20 février.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks of the Dominion of Canada"*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copies de toutes réclamations faites par le gardien de pêche actuel au lac Baker, dans le comté de Madawaska, N.-B., et d'un état des sommes payées à cet employé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Après débat,

Son Honneur le Président a déclaré le rapport hors d'ordre pour les raisons suivantes.

Décision de monsieur le Président.

Le 5 décembre dernier, le Comité Permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a présenté à cette Chambre le rapport suivant:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 5 décembre 1912.

"Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honeur de présenter son deuxième rapport.

"Votre comité recommande que Oscar Racine soit nommé messager sessionnel spécial à la place de N. Audette, décédé.

"Le tout respectueusement soumis.

"F. P. THOMPSON,
Président."

Sur ordre du Sénat, la prise en considération de ce rapport a été remise jusqu'aujourd'hui.

L'ordre pour la prise en considération étant appelé, objection a été soulevée pour le motif que le comité n'a pas le pouvoir de faire ce rapport.

Les pouvoirs du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité ont été discutés en cette Chambre plus d'une fois déjà, et en consultant les délibérations qui ont eu lieu en cette Chambre le 11 mai 1911, l'on constate que l'un de ses membres, l'honorable M. Dandurand, un ex-président de cette Chambre, s'est exprimé dans les termes suivants:

" J'appellerai l'attention sur une chose qui ne me paraît pas claire, mais qui, à mon avis, enlève au comité le droit de pouvoir faire, de son chef, un pareil rapport. Les comités ont été nommés à la suite d'une motion faite par le très honorable ministre de l'Industrie et du Commerce, tendant à dire que les sénateurs mentionnés dans le rapport du comité de sélection sont nommés pour constituer les différents comités, etc., pour faire une enquête et faire un rapport sur toute question qui pourra de temps à autre leur être soumise. Je doute fort qu'un comité permanent ait le droit de prendre des décisions et de faire rapport à la Chambre sur des choses qui ne lui ont pas été soumises."

L'avis de l'honorable sénateur pour de Lorimier a été partagé par l'honorable sénateur, senior, pour Halifax, un autre ex-président de cette Chambre, lorsqu'il a dit, à propos d'une question venue de la même manière, devant cette Chambre:—

" J'assistais à la séance à laquelle cette question a été discutée, et j'ai voté en faveur du rapport du comité. Depuis, après avoir entendu ce qui a été dit, surtout par les deux honorables sénateurs de de Lorimier et de Stadacona, je m'aperçois que je m'étais trompé."

A l'ouverture de cette session, l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchoffer, a proposé (voir page 63 des procès-verbaux du Sénat) :—

" Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les *différents sujets qui leur seront renvoyés* de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documenst lorsque requis."

" La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

" Ordonné en conséquence."

Les comités, en général, ont le droit de faire rapport seulement sur les sujets spécialement soumis à leur considération.

La matière du rapport actuellement devant nous n'a jamais été soumise aux délibérations du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité, et, pour cette raison, le comité n'a pas le droit de demander qu'il soit soumis à l'approbation de cette Chambre.

Une seconde raison qui me porte à en arriver à la même conclusion est la suivante: l'adoption du rapport de ce comité serait un empiétement sur les droits et privilèges conférés par la loi au président du Sénat.

Ce qu'il recommande est spécialement contraire aux dispositions de la Loi du Service civil, 1908, articles 22 et 45, qui réservent au Sénat lui-même, mais sur la recommandation nécessaire et expresse de son président, la nomination du messager visé par le rapport du comité.

La substitution de l'action du comité à celle du Sénat, avisé par son président, est illégale, et la recommandation du comité de pareille illégalité est, elle-même, illégale aux yeux de la loi.

Je puis dire que, lors de la réunion du comité, j'ai eu l'occasion d'être présent à ses délibérations et j'ai présenté alors l'objection que je fais maintenant, mais on m'a répondu par une opinion de M. Newcombe, que l'on m'a dit s'appliquer au cas, mais qui, comme je l'interprétais, n'avait aucun rapport à la question.

Le ministre dirigeant en cette Chambre proposa alors que le président du comité et le Président de la Chambre discutent le point avec M. Newcombe et lui demande son avis par écrit sur la question. Pour une raison ou pour une autre, cette proposition ne fut pas acceptée par le président du comité.

Je puis, *en passant,* vous donner de suite l'opinion d'un ex-président de cette Chambre, que l'on peut trouver dans les délibérations du Sénat du 10 mai 1911:

L'honorable M. Dandurand dit:

" Cette Chambre a clairement exprimé son opinion sur les fonctions que ce comité ne doit plus exercer quand il a adopté la Loi du Service civil que l'autre Chambre nous a transmise. Nous sommes liés par cette loi qui a complètement changé les pouvoirs du Sénat au sujet de la nomination et de la promotion de ses employés. Si je comprends bien la Loi du Service civil qui a été adoptée et qui lie cette Chambre comme elle lie la Chambre des Communes, nous avons décidé que le greffier du Sénat aurait les pouvoirs d'un sous-chef, et le président les pouvoirs d'un chef de département, et que cette Chambre aurait ceux du Gouverneur en conseil agissant sur la recommandation d'un sous-chef et d'un chef de département."

L'honorable sénateur, *senior,* de Halifax, lui aussi un ex-président du Sénat, dit:—

" Quant à la procédure à suivre, je dirai que, en somme, je suis disposé à m'entendre avec le sénateur de de Lorimier. De fortes raisons pourraient être invoquées pour justifier le rapport qui a été fait en vertu de l'article 8 de la Loi du Service civil; mais nous avons déjà enfreint la Loi du Service civil et, généralement, nous avons mal procédé. Aussi, il vaudrait mieux suivre la pratique suggérée par l'honorable sénateur de de Lorimier. Le très honorable leader de cette Chambre (Sir Richard Cartwright) a dit que nous devrions avoir l'opinion du ministre de la Justice sur la question."

Voici les propres paroles de celui qui était à l'époque le leader du Sénat:—

" Le très honorable sir Richard Cartwright.—Il est bien évident que la question est épineuse. Les membres des deux côtés du Sénat admettront, je crois, avec moi, qu'il n'est nullement opportun d'entrer dans une discussion au cours de laquelle nous constaterions que la loi nous contredit, et je fais cette proposition avec l'idée de faciliter d'abord l'expédition du travail, mais surtout avec l'idée de nous renseigner sur le sujet, de soumettre la question au département de la Justice, par l'intermédiaire de notre rédacteur des lois, afin d'obtenir de lui une opinion quant à la position exacte que nous occupons dans l'espèce, et afin de savoir jusqu'à quel point la Loi du Service civil a changé la pratique que nous suivions auparavant."

J'ai suivi ces suggestions de l'ancien ministre du Commerce, de même que celles du leader actuel de cette Chambre, et, m'adressant directement au sous-ministre de la Justice et à l'Auditeur général, j'ai écrit la lettre suivante à chacun de ces deux messieurs:

OTTAWA, 6 décembre 1912.

"CHER MONSIEUR,—Le Président du Sénat a-t-il, aux termes de la loi, le pouvoir de nommer des messagers, emballeurs, trieurs et autres employés d'ordre inférieur?

" Si je comprends bien l'article 22 de la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil,* ce pouvoir est conféré au président, et l'article 32 ne peut être opposé à ma prétention, parce que, comme il me semble, l'article 32 ne fait qu'établir le montant des gages à payer, et n'indique aucunement que la nomination de ces employés n'est pas entre les mains de l'Orateur, ainsi que l'article 22 le stipule.

" Si, comme j'en suis convaincu, j'ai le pouvoir de recommander (car ce n'est qu'un pouvoir de recommander) la nomination de ces employés, le greffier de la Chambre, le président ou le secrétaire d'un comité, ou tout autre peut-il, à mon insu et sans mon consentement, faire une pareille recommandation, et le Sénat peut-il procéder à ces nominations sans que son acte soit précédé de ma recommandation?

" De la façon que je comprends mes privilèges ou mes devoirs comme chef de département, le Sénat peut accepter ou rejeter une recommandation, et, dans ce dernier cas, mon devoir serait de faire une nouvelle recommandation. Mais je ne crois pas que le Sénat ait le pouvoir d'agir avant que j'aie fait quelque recommandation.

" En tout cas, si le Sénat, ignorant la loi, faisait une nomination qui ne serait pas précédée de ma recommandation, l'employé ainsi nommé serait-il légalement justifiable de retirer son salaire, et l'Auditeur général serait-il justifié en consentant à lui payer son salaire?

" Votre tout dévoué,

" P. LANDRY,

" *Président du Sénat.*

" A M. E. L. Newcombe, C.M.G ,
" Sous-ministre de la Justice,
" Ottawa.

" A. M. John Fraser, O.S.I.,
" Auditeur général,
" Ottawa."

Le 9 décembre dernier, le sous-ministre de la Justice m'a fait tenir son opinion qui se lit comme suit:—

" Ottawa, 9 décembre 1912.

" Cher monsieur,—Au sujet de votre honorée du 6 courant, je suis d'opinion que les nominations au Sénat de messagers, portefaix, trieurs, emballeurs et d'autres employés d'ordre inférieur doivent être faites en cours de session de par la recommandation du Président s'appuyant sur un rapport écrit du greffier du Sénat. Tel semblerait être le mode stipulé de faire ces nominations, eu égard aux articles 2, 3 (paragraphe 2), 22 et 45 de la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil.* La recommandation du Président paraît être une condition à ces nominations.

" Votre tout dévoué,

" E. L. NEWCOMBE,

" *Sous-ministre de la Justice.*

" A l'honorable M. Landry,
" Président du Sénat,
" Ottawa."

Quelques jours plus tard, j'ai reçu de l'Auditeur général la lettre suivante qui parle d'elle-même:—

" Cabinet de l'Auditeur général,
" Ottawa, 19 décembre 1912.

" Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 courant qui me demande si le Président du Sénat a, aux termes de la loi, le pouvoir de nommer des messagers, emballeurs, trieurs et autres employés d'ordre inférieur.

" J'ai l'honneur de vous répondre que l'article 22, avec l'article 45 de la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil* contiennent les dispositions qui régissent ces nominations.

" Le Gouverneur en conseil (art. 45, le Sénat, par résolution) sur la recommandation du chef de département (art. 2, le Président) s'appuyant sur un rapport écrit du sous-chef (art. 2, le greffier) et accompagné du certificat d'aptitude de la Commission (du Service civil) donné d'après examen ou sans la formalité de l'examen, etc., etc.

" Comme vous le dites, l'article 32 ne fait qu'établir les gages et le status de l'employé.

" En réponse au troisième alinéa de votre lettre, j'ai l'honneur de dire que je ne vois pas comment le greffier de la Chambre, le président ou le secrétaire de quelque comité, ou même le Sénat, pourrait procéder à une nomination sans que cet acte ait été précédé de votre recommandation appuyée sur un rapport écrit du greffier du Sénat.

" Quant au dernier alinéa de votre lettre, je ne conçois pas que le Sénat ignore la loi à l'adoption de laquelle il a participé; mais si le cas se présentait, il serait du devoir du greffier de se refuser à émettre un chèque en paiement des gages, et aussi du devoir de l'Auditeur général de ne pas permettre que ce paiement s'effectue.

" Je suis, monsieur,

" Votre obéissant serviteur,

" J. FRASER,
" *Auditeur général.*

" A l'honorable Président du Sénat,
" Ottawa."

En présence de telles opinions, je reste, comme je l'ai toujours été, de l'avis que le comité de l'Economie Interne n'a plus, depuis que nous avons adopté la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil,* le pouvoir de recommander quelque nomination à l'approbation du Sénat.

L'article 22 de cette loi est impératif. Il dit:—

" 22. Les nominations aux emplois de messagers, portefaix, trieurs et emballeurs, et à ceux des autres emplois d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil, peuvent être effectués par le Gouverneur en conseil (le Sénat, art. 45) sur présentation du chef du département (voir alinéa [*c*] de l'art. 2) faite en conformité d'un rapport écrit du sous-chef (voir alinéa [*b*] de l'art. 2), accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission et attestant que la personne qui sollicite l'emploi possède les connaissances et l'aptitude nécessaires et est propre à le remplir sous le rapport de l'âge, de la santé, du caractère et des habitudes."

Pour cette seconde raison, je dois déclarer que le rapport du comité permanent de l'Economie Interne est hors d'ordre.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné que la décision de Son Honneur le Président soit imprimée dans les procès-verbaux du Sénat.

L'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé en amendement:

Que le rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat soit renvoyé à ce comité pour y être pris de nouveau en considération et que la décision de l'honorable Président lui soit aussi renvoyée.

Son Honneur le Président a déclaré la dite motion en amendement hors d'ordre parce que le rapport en question est maintenant abrogé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine Marchande au Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le quatrième rapport annuel de la Commission du Service civil du Canada, entre le 1er septembre 1911 et le 31 août 1912.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 31, 1913).

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondée par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 24 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McMillan, McMullen, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thompson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Louis Cuillerier et autres, de Le Pas; demandant l'adoption de mesures qui garantissent leur droit aux écoles séparées;

De la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire et à mettre en service certains embranchements.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
JEUDI, 23 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Frederick Frank Saunders, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, architecte, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mabel Elizabeth Saunders, de la cité de Saginaw, Michigan, E.-U.A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'armative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,

Ottawa, 24 janvier 1913.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Altesse Royale le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi à quatre heures et demie, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. C. LOWTHER, Lt.-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

L'honorable Président a présenté au Sénat la communication suivante du greffier du Sénat avec son mémoire sur le sujet.

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 2 décembre 1912.

A Son Honneur P. LANDRY,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport pour l'information du Sénat, que j'ai reçu une lettre du département des Travaux Publics demandant que D. Mackie, gardien de nuit du Sénat durant les deux dernières années et payé par le département, soit à l'avenir attaché au personnel du Sénat et payé par le Sénat comme la chose se pratique à la Chambre des Communes.

Je rappelai que ce gardien a été nommé à cette fonction à la suite de plaintes portées contre les maraudeurs qui avaient pénétré dans les appartements d'en bas du Sénat pendant la nuit et à deux ou trois occasions avaient apporté un butin considérable.

J'inclus la lettre ci-dessus mentionnée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Mémoire.

Le soussigné a l'honneur de recommander que M. D. Mackie, gardien de nuit au Sénat pendant les deux dernières années, soit à l'avenir attaché au personnel permanent et payé par le Sénat.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

OTTAWA, 6 décembre 1912.

L'honorable Président a présenté au Sénat la communication suivante du greffier du Sénat:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 2 décembre 1912.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport pour l'information du Sénat qu'une vacance a été créée dans l'établissement du barbier du Sénat, par le décès du titulaire, N. Audette, et qu'en attendant la nomination d'un autre à ce poste, j'ai autorisé Wilfrid Poirier à y exercer son art dans l'intervalle.

Je ferai aussi rapport que le concierge a demandé la nomination d'un messager sessionnel additionnel parce que son personnel n'est pas assez nombreux pour faire toute la besogne qui lui incombe.

Il y a aussi une vacance parmi les femmes de journée sessionnelle parce que l'une d'entre elles a été nommée permanente à la place de madame Watson qui avait volontairement laissé sa place.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAML. E. ST. O. CHAPLEAU
Greffier du Sénat.

P.S.—Ci-inclus des demandes pour quelques-unes de ces positions.

Mémoire.

Le soussigné a l'honneur de recommander:—

1° Que M. Henri Alfred Trudel soit nommé messager sessionnel au salaire que le Sénat jugera à propos de donner;

2° Que madame E. Godbout, actuellement employée comme femme de journée, soit nommée femme de journée sessionnelle pour remplir la vacance qui existe.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

OTTAWA, 24 janvier 1913.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ratz, il a été
Ordonné, que les dites lettres et recommandations soient renvoyées au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (F) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Phœnix Insurance Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Legris, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable juge en chef du Canada, député Gouverneur général, étant assis dans le fauteuil au pied du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président a dit:

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, son député, pour remplir au nom de Son Altesse Royale tous les devoirs qui lui incombent dans ce Parlement.

La dite commission a alors été lue par le greffier, comme suit:—



CANADA.

ARTHUR.

[L.S.]

Par le Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET STRATHEARN, et comte de Sussex, dans la pairie du Royaume-Uni; Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Ir-

lande; Duc de Saxe; Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de l'Ordre Très illustre de St. Patrick; l'un des très honorables membres du Conseil privé de Sa Majesté; Premier et Principal Chevalier Grand-Croix et Grand Maître de l'Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Grand Chevalier Commandeur de l'Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal de Victoria; aide-de-camp de Sa Majesté le Roi; Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Au très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada;

SALUT:

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habilité, Je, Feld-Maréchal, Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada, comme il est dit ci-dessus, en vertu et par suite du pouvoir et autorité qui m'a été conféré par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi George Cinq, me constituant Gouverneur général de Sa Majesté de la Puissance du Canada et par l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", vous nomme, constitue et désigne le dit Sir Charles Fitzpatrick pour être mon député dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer mais subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté tous les pouvoirs, autorités et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre la Chambre des Communes du Canada.

Vous, dit Sir Charles Fitzpatrick, aurez, posséderez et exercerez la dite charge de député de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir durant mon bon plaisir.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce vingt-sixième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent onze, et la troisième du règne de Sa Majesté.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre du bill à être sanctionné comme suit:—

"Loi concernant l'achat par le gouvernement des obligations trois pour cent de la *Grand Trunk Pacific Railway Company*".

A ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député Gouverneur général sanctionne ce bill.

Le Député Gouverneur s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 28 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Cloran, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Gillmor, Girroir, Jaffray, Kerr, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Shehyn, Talbot, Taylor, Tessier, Thompson, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De Albert Britnell, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Ellen Mary Forsey Britnell.

Par l'honorable M. Kerr:—
De la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company, Limited.*

Par l'honorable M. Belcourt, pour l'honorable M. Edwards:—
De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

L'honorable M. Derbyshire du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
MARDI, 28 janvier 1913.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité a examiné le document suivant et recommande qu'il soit imprimé, savoir:

59. Tableaux des transactions commerciales entre les Indes Occidentales et le Canada, les Etats-Unis et le Canada, extraits des livres bleus et statistiques des Indes Occidentales.

Votre comité a aussi examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir:

20*c*. Septième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada jusqu'au 31 mars 1912.

39. Relevé des dépenses au compte des "Dépenses diverses imprévues", du 1er avril au 21 novembre 1912, conformément à la Loi des subsides de 1912.

40. Etat des décisions du conseil du Trésor, aux termes de l'article 44 de la Loi du revenu consolidé et de l'audition.

41. Relevé conforme à l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'année expirée le 31 mars 1912.

42. Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

43. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement pour l'exercice 1912-13.

44. Sommaire de l'administration des fonds de pensions et de retraite, dans le service civil, pour l'année expirant le 31 décembre 1912, indiquant les noms, le grade, le salaire, la durée de service, l'allocation et la cause de la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou à sa retraite, et spécifiant si la vacance a été remplie par avancement, ou par une nouvelle nomination, ainsi que le salaire du nouveau fonctionnaire.

45. Copie de tous les arrêtés du conseil, plans, documents et correspondance concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique, qui doivent être présentés à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution passée le 20 février 1882,—depuis la date de la dernière production de documents, en vertu de la dite résolution.

46. Réponse à ordre du 18 mars 1912,—Copie de tous rapports faits par les inspecteurs des agents chargés du placement des immigrants, tant domestiques qu'ouvriers de ferme, dans Ontario et Québec, pendant les années 1910 et 1911.

47. Réponse à ordre du 11 mars 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres ou autres documents en rapport avec des plaintes de quelque nature que ce soit, portées contre les agents à commission chargés de trouver de l'emploi pour des ouvriers de ferme dans l'Ontario, ainsi que contre des personnes travaillant pour le compte d'aucune agence dans l'Ontario, au cours des années 1910 et 1911.

48. Copie de l'ordre en conseil 1275 du C. P. en date du 13 mai 1912:—Indemnité à être payée aux hommes de la Marine Royale Canadienne qui deviendront invalides à la suite de blessures ou de maladies contractées au cours des exercices, des instructions ou en faction.

49. Règlements édictés en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.

50. Etat des affaires de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 30 avril 1912.

52. Relevé des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, sous le régime de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908.

52*a*. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912 conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

52b. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, sous le régime des dispositions du paragraphe *(d)* de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

53. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (28 novembre 1911), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Revisés du Canada, 1906.

54. Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906.

56. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de la Loi du parc des Montagnes-Rocheuses, article 5 du chapitre 60 des Statuts Revisés du Canada, 1906.

56*a*. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales et des parcs, article 19 du chapitre 10, 1-2 George V.

58. Rapport, pour l'année précédente, des commissaires de l'Economie Interne de la Chambre des Communes, aux termes de la règle 9.

60. Relevé faisant connaître la correspondance au sujet de la demande de soumissions pour les navires de guerre du Canada, avec copie des soumissions.

61. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et documents concernant le renvoi d'office de John R. McDonald, de Heatherton, comté d'Antigonish, agent des sauvages pour le district comprenant les comtés d'Antigonish et de Guysboro, et la nomination de son successeur.

61*a*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr C. P. Bissett, médecin des sauvages à Salmon-River, comté de Richmond, N.-E.

61*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michael Murphy, maître de poste à Pointe-Micheau, comté de Richmond, N.-E.

61*c*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de David A. McLeod, maître de poste à Cleveland, comté de Richmond, N.-E.

61*d*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, plaintes, télégrammes, rapports, etc., en la possession du département des Postes et se rapportant à la destitution de John Milward, maître de poste à Stormont, comté de Guysboro, N.-E.

61*e*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Kenneth F. McAskill, maître de poste à Loch Lomond, comté de Richmond, N.-E.

61*f*. Réponse à adresse du 25 mars 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, mémorandums et décrets du conseil concernant la destitution de M. W. W. Hayden, ci-devant gardien de quai à Digby, N.-E.

61*g*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre W. B. Langley, auxiliaire à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61*h*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Fred. E. Cox, mécanicien à la homarderie de Isaac's-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61*i*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Simon Hodgson, mécanicien à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance concernant en quelque manière sa destitution et la nomination de son successeur.

61*j*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Henlow, mécanicien-chef à la homarderie de Canso, comté de Guysborough, N.-E.

61*k*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de H. C. V. LeVatte, maître du havre à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet.

61*l*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John Cummings, auxiliaire à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61*m*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de W. G. Mathews, patron du bateau de sauvetage à Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61*n*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Joseph Shean, maître de havre à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61*o*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michael J. Sampson, gardien du phare à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E.

61*p*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Alexis Vigneau, capitaine de côtre à Arichat, comté de Richmond, N.-E.

61*q*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de toute cerrespondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Eméry Thivierge de la position d'inspecteur des pêcheries pour les comtés de Prescott et Russell.

61*r*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Liste des fonctionnaires publics du département du Revenu de l'Intérieur, dans le comté de Saint-Jean-Iberville, remerciés par l'administration actuelle, depuis le 1er mai 1912, indiquant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, le nom des personnes qui ont porté ces plaintes, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et de tous rapports d'enquêtes, dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées.

61*s*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, plaintes, pétitions, mémoires, preuve, rapport d'enquête et autres documents en la possession du département du Revenu de l'Intérieur, concernant la révocation de Fabien Bugeaud, de Bonaventure, Québec, sous-inspecteur des poids et mesures dans le district de Québec et la nomination de son ou ses successeurs avec leurs noms, domiciles, salaires et fonctions; ainsi que copie de tous documents relatifs à A. B. Caldwell, New-Carlisle, Québec, sous-inspecteur conjoint de J. Fabien Bugeaud, et à ses fonctions, ainsi que copie des recommandations faites pour les dites nominations.

61*t*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Duncan McArthur de la division des pensions viagères, alors que la dite division était attachée au ministère du Commerce.

61*u*. Réponse à ordre du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations, et preuves se rapportant à l'enquête faite par le docteur Shurtliff au sujet de la destitution de Charles O. Jones, maître de poste à Bedford, comté de Missisquoi.

61*v*. Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, etc., en la possession du gouvernement ou de l'un de ses départements, au sujet de la destitution d'Archibald Barss, maître de poste à New-Harbour (Ouest), comté de Guysboro, N.-E.

61*w*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, documents, recommandatons et rapports concernant la destitution du docteur A. Allaire, chirurgien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et aussi concernant le paiement d'une gratuité ou allocation de retraite pour ses services.

61*x*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la révocation de Oscar Beauchamp, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et aussi concernant le paiement d'une gratuité ou allocation de retraite pour ses services.

61*y*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John McDonald, préposé au fret et contrôleur sur l'Intercolonial, à Sydney-Mines, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr., à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*z*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de Allan Kinney, de Linwood, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*aa*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Landry, de Pomket, comté d'Antigonish, N.-E., chef de section, sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*bb*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, rapports, correspondance, etc., concernant la destitution de Patrick Decoste, employé sur le bac à vapeur *Scotia*, entre Mulgrave et Point-Tupper, sur la ligne de l'Intercolonial.

61*cc*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Harry E. McDonald, sous-ingénieur au canal St. Peters, comté de Richmond, N.-E.

61*dd*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, papiers, documents, télégrammes et accusations concernant une plainte contre Neil Ross, cantonnier sur l'Intercolonial à West-River, comté de Pictou, la preuve faite à l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur, et aussi copie de toutes lettres, papiers et documents concernant la nomination de son successeur.

61*ee*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de James Armstrong, de

Heatherton, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*ff*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Thomas J. Gray, inspecteur de wagons sur l'Intercolonial à Westville, comté de Pictou.

61*gg*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de Colin Macdonald, de James-River-Station, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et la nomination de son successeur.

61*hh*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. T. Gannon, réparateur et inspecteur de wagons à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*ii*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de Hubert Mayotte, de Tracadie, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*jj*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de John McDonnell, de Afton-Station, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*kk*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Landry, de Pomket, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*ll*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. McDougall, chef de section, Intercolonial, Grand-Narrows, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr., à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*mm*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Dan A. Coffey, éclusier au canal Saint-Peters, comté de Richmond, N.-E; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur; et aussi,—Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de W. A. McNeil, éclusier au canal Saint-Peters, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61*nn*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John P. Meagher, contremaître sur le S.S. *Scotia*, Mulgrave, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61*oo*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuve, rapports et correspondance entre le ministre des Postes ou quelques-uns des officiers du département et James Gibson, ci-devant maître le poste de Alameda, Saskatchewan, concernant les instructions adressées à ce dernier aux fins de remettre sa charge à E. Cronk.

61*pp*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, etc., en rapport avec le renvoi du capitaine C. E. Miller du 75me régiment.

61*qq*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance lettres et télégrammes concernant la destitutioin de J. N. N. Poirier, percepteur des droits d'accise à Victoriaville, P. Q.; de l'enquête faite par N. Garceau et par le ministre du Revenu de l'Intérieur, et plus spécialement de deux affidavits donnés par Ludger Fréchette et Joseph Faucher.

61*rr*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Abraham Astephen, interprète du département d'Immigration à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61*ss*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Robert Dow de la division d'immigration du ministère de l'Intérieur à Ottawa.

61*tt*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, etc., concernant la destitution de John Ware, de la division d'immigration du département de l'Intérieur, N.-E.

61*uu*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Hickey, agent d'immigration à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr., à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*vv*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr J. W. McLean, médecin-examinateur du département de l'Immigration à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61*ww*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John A. McRae, gardien de phare à l'île Sargaree, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête.

61*xx*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Thomas Brymner, gardien de phare, à Lower L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E.

61*yy*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Dominique Boudrot, entrepreneur de la pose de bouées à Petit de Grat, comté de Richmond, N.-E.

61*zz*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Frederick F. Doucet, gardien du phare à l'entrée du havre de Caraquet, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur.

61 (3*a*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de W. H. Henlow, gardien du signal de tempête, Liscomb, comté de Guysboro, N.-E.

61 (3*b*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres télégrammes et autres documents concernant la destitution de David Falconer, gardien du phare à l'île Caribou, comté de Pictou.

61 (3*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Wilson Lawlor, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr., à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (3*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de P. J. McDonald, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (3*e*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les noms de tous les gardiens de phare dans la province de la Nouvelle-Ecosse qui ont été destitués depuis le 10 octobre 1911, avec mention de la date du renvoi de service.

61 (3*f*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître en détail le nombre des destitutions ordonnées par le département de la Marine et des Pêcheries, jusqu'à ce jour, dans le comté de Bonaventure, avec mention des noms des employés révoqués, des raisons de leur renvoi, des accusations portées contre eux; aussi, copie de toute la correspondance en la matière, et de tous les rapports des enquêtes qui ont été tenues; de plus, liste des nouvelles nominations faites par le département, contenant les noms des titulaires, leurs résidence, salaire et fonctions, ainsi que copie des recommandations en leur faveur.

61 (3*g*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de H. L. Tory, garde-pêche à Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61 (3*h*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, plaintes, pétitions, mémoires, notes de preuve, rapports d'enquêtes, et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le renvoi de John W. Davis, officier de pêcheries, Guysborough, N.-E.

61 (3*i*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Martin Bourque, gardien de phare à Rivière Bourgeois, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61 (3*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frederick Poirier, entrepreneur de pose de bouées, à Descouse, comté de Richmond, N.-E.

61 (3*k*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et pétitions pour ou contre la destitution du docteur Geo. Pinault, médecin de la réserve des sauvages Micmacs à Sainte-Anne de Restigouche, comté de

Bonaventure, Québec, et de tous documents concernant la nomination de son successeur; aussi, état donnant les nom, domicile, salaire et fonctions du nouveau titulaire.

61 (*3l*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de tous papiers, lettres, etc., concernant la destitution de Frederick Veit, employé par le département de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Gaspé.

61 (*3m*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toute lettre, requête, plainte, déclaration ou autre document quelconque en la possession du département de la Marine et des Pêcheries et se rapportant à la destitution de M. Alfred Lalonde employé aux magasins des chantiers du gouvernement à Saint-Joseph de Sorel, et à la nomination de son successeur.

61 (*3n*). Réponse à ordre du 1er avril 1912.—Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes et autres papiers ou documents en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, concernant la destitution de James Webber, gardien de phare à Torbay-Point, N.-E.

61 (*3o*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de tous les documents, lettres, enquête, rapports, témoignages, etc., se rapportant à la destitution ou à la résignation de Baptiste Desjardins comme gardien du phare de Kamouraska.

61 (*3p*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912.—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Angus Smith, pilote sur le steamer *Earl Grey;* aussi, copie de toute preuve faite lors de la dernière enquête tenue au sujet des dites plaintes et du rapport de l'enquêteur à ce sujet.

61 (*3q*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes ,et autres documents concernant la destitution de Michel J. Sampson, gardien de la station de signaux à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E.

61 (*3r*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912.—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Wm. Hackett, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (*3s*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant la destitution de Hormisdas Lacasse, préposé au quai du gouvernement à Wendover, dans le comté de Prescott, Ont., et la nomination de son successeur.

61 (*3t*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, preuve et correspondance au sujet de la destitution de Geoffrey Gorman, chef de la station de sauvetage à Herring-Cove, comté de Halifax, N.-E.

61 (*3u*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution du capitaine George Wetmore, maître du havre à Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E., (mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur) et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par Chas. Lane, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées.

61 (*3v*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Stanley Henlow, gardien de phare à Liscomb, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête.

61 (*3w*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de H. C. V. LeVatte, gardien des pêcheries à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, à ce sujet.

61 (*3x*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Elias M. Boudrot, gardien de la sirène d'alarme à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61 (*3y*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. B. Cox, surintendant de l'usine de réduction, Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61 (*3z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Jeffrey Crespo, sous-percepteur de douane, à Havre-au-Boucher, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution, et à la nomination de son successeur.

61 (*4a*). Réponse à ordre du 9 décembre,—Copie de tous les documents, lettres, accusations et correspondance entre le département des Douanes et toute autre personne au sujet de la destitution de Thomas Cameron, douanier à Andover, N.-B.; aussi, de toute preuve et rapport sur preuve en la matière.

61 (*4b*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de L. W. Pye, officier de douane, Liscomb, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête.

61 (*4c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes, accusations, enquêtes, rapports, correspondance et de tous documents se rapportant à la destitution de Lucien O. Thisdale, employé de douane à Valleyfield, Qué., et à la nomination de son successeur.

61 (*4d*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, rapports et autres documents concernant la destitution de Alexander Macdonald, de Doctor's-Brook, comté d'Antigonish, sous-percepteur de douane.

61 (*4e*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, respondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Cann, officier de douane à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (*4f*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, concernant la destitution de Charles Meunier, douanier à Marieville, Qué.

61 (*4g*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes, instructions et minutes de preuve concernant toute enquête faite, et de tous autres papiers et documents concernant la destitution de George H. Cochrane, percepteur de douane au port de Moncton, N.-B.; aussi, copie de toutes lettres et autre correspondance entre l'honorable ministre des Douanes et le député représentant le comté de Westmoreland, N.-B., et de toutes lettres, pa-

piers, télégrammes, recommandations, nominations et autres papiers et documents touchant la nomination d'un percepteur de douane en remplacement du dit George H. Cochrane.

61 (4*h*). Réponse à ordre du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la destitution de C. Michaud, maître de poste à Saint-Germain de Kamouraska, et la nomination de son successeur.

61 (4*i*). Réponse à ordre du 25 mars 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents et de toutes plaintes ou accusations se rapportant en quelque manière à la destitution de M. Emile Archambault, facteur à Montréal, ainsi que copie de l'enquête et du rapport de l'enquête tenue à son sujet.

62. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de contrats pour le transport des malles cancellés dans le comté de Bonaventure, depuis le 1er octobre 1911, les noms des entrepreneurs, les prix à eux payés, et les raisons de la cancellation dans chaque cas; aussi, copie de toutes enquêtes et de tous rapports sur les causes de ces cancellations, les noms des nouveaux entrepreneurs et les prix à eux payés dans chaque cas.

62*a*. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Etat indiquant, depuis le 1er janvier 1912, combien de parcours de livraison postale rurale ont été établis en Canada, dans chaque province et chaque comté respectivement.

62*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, accusations, etc., relatifs à la résiliation du contrat pour le transport des malles de Sa Majesté adjugé le 1er janvier 1912 par l'honorable ministre des Postes, à M. J. C. Beeman, de Guthrie, comté de Missisquoi; et des raisons alléguées pour la résiliation de ce contrat; avec mention du prix payé à M. Beeman, du nom de l'entrepreneur actuel et du prix accordé à ce dernier.

62*c*. Réponse à ordre du 11 mars 1912,—Copie de toute lettre, requête, mémoire, soumission et de tout autre document en la possession du département des Postes et se rapportant à la demande des soumissions et à l'octroi du contrat actuellement en force pour le transport de la malle entre Sorel et Sainte-Victoire, dans le comté de Richelieu.

63. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître tous les nouveaux bureaux de poste ouverts dans le comté de Bonaventure depuis octobre 1911 à ce jour; aussi, copie de toute la correspondance à ce sujet; avec mention des noms de ces bureaux, des maîtres de poste qui en ont la charge, et du site respectif de ces bureaux; aussi, copie de toutes les requêtes en faveur de l'établissement de ces bureaux.

64. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes pétitions, corresdances, mémoires, recommandations et autres papiers ou documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le projet de fournir gratuitement des remèdes ou un service médical aux pêcheurs canadiens.

65. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes correspondances, pétitions, plaintes, mémoires, rapports et enquêtes concernant le service fait par le steamer *Canada* de la Compagnie de navigation interprovinciale de Fraserville, Québec, depuis octobre 1911 jusqu'à date et de tous documents relatifs au présent contrat avec le département du Commerce ou au renouvellement, ou à la prolongation du dit contrat.

66. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant l'établissement d'une homarderie à Spry-Bay, comté de Halifax, N.-E.

67. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, etc., entre le département du Commerce et toutes compagnies, personne ou personnes relativement à la continuation et au paiement d'une subvention pour un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Bear-River, N.-E., pendant l'année fiscale 1912, et exécuté au cours de l'année fiscale 1911.

67*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, mémoires, lettres, télégrammes et documents touchant une demande de subvention pour un service par steamers entre Bonaventure, Québec, ou toute autre partie du comté de Bonaventure et Bathurst, N.-B., ou toute autre partie du comté de Gloucester, N.-B., et entre New-Richmond, Qué., et Dalhousie, N.-B., et entre Carleton, et Miguasha, Québec, et Dalhousie, N.-B., ou Campbellton, N.-B., ou les deux; aussi, copie de toutes réponses à cette demande d'octobre 1911 jusqu'à date.

67*b*. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, décrets du conseil, mémoires, papiers, lettres et correspondance se rapportant en quelque manière à un service de steamers subventionnés entre des ports canadiens et des ports des Antilles, ou à tout projet d'amélioration ou d'extension d'un semblable service entre le 1er novembre 1911 jusqu'à date.

67*c*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer ou l'un ou l'autre des membres de l'administration, et toute personne au sujet de l'acquisition par le gouvernement du Canada du *Quebec Oriental Railway,* antérieurement le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, ou de l'*Atlantic, Quebec and Western Railway,* ou de ces deux voies ferrées.

68. Ordres généraux de la milice émis entre le 2 novembre et le 5 novembre 1911, inclusivement.

69. Relevé des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année terminée le 1er octobre 1912.

70. Réponse à ordre du 30 novembre 1912,—Relevé faisant connaître quand la loi actuelle concernant la falsification des substances alimentaires, maintenant connue sous le titre de: "Loi des falsifications, S.R.C., chap. 133, a été édictée en premier lieu; quelles sont les substances alimentaires, breuvages ou drogues pour lesquels des types de force et de pureté ont été déterminés par la loi, et à quelles dates ils sont devenus obligatoires; quelles sont les substances alimentaires, breuvages ou drogues pour lesquels des types de force et de pureté ont été préparés et recommandés de temps à autre par l'analyste en chef, mais n'ont pas été mis en vigueur, et pourquoi ils ne l'ont pas été; depuis que cette loi a été mise en vigueur, combien de cas de falsification ont été retracés par l'analyste fédéral, y compris des cas où l'on a constaté que la qualité se trouvait au-dessous du type requis par la loi; dans combien de ces cas des poursuites ont été intentées en vertu de cette loi, ou du code criminel, et dans combien de cas il y a eu conviction.

71. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, négociations, propositions écrites et autres papiers et documents en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, au sujet de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, entre le 1er janvier 1890 et le 31 décembre 1891.

72. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, etc., échangés entre le député de Bellechasse, le ministre de l'Agriculture et le ministre des Postes concernant la nomination d'un médecin auxiliaire à la station de quarantaine de la Grosse-Ile.

73. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Etat faisant connaître les divers changements faits dans le tarif douanier du Canada par décret du conseil depuis la clôture de la dernière session du Parlement.

74. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant la quantité et la valeur des mélasses produites de la canne à sucre, telles que désignées dans l'item du tarif No 137a, importées en Canada durant l'exercice expiré le 31 mars 1912 de chacune des Antilles qui est partie à la convention commerciale entre le Canada et les Antilles.

75. Lettre de l'honorable F. D. Monk, M.P., à l'honorable premier ministre, donnant sa démission comme ministre des Travaux Publics, et réponse du premier ministre en accusant réception.

76. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, rapports, etc., au sujet du retard apporté au paiement de ce qui est dû aux énumérateurs de recensement dans le comté de Bonaventure, en rapport avec le dernier recensement, avec mention des noms, résidences, sommes et dates de paiement.

78. Réponse à ordre du 18 mars 1912,—Copie de toute correspondance en la possession du ministre des Postes au sujet du changement du nom du bureau de poste de Broderick, dans la province de la Saskatchewan, en celui de St-Aldwyn.

78*a*. Réponse à ordre du 30 novembre 1911,—Copie de tous papiers, télégrammes, lettres, etc., échangés entre le ministre des Postes et toute autre personne au sujet de la fermeture ou du changement du burau de poste actuel à Spry-Bay, comté de Halifax.

79. Rapport des commissaires de la Police fédérale pour 1912.

80. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, plaintes, rapports et de tous documents se rapportant à la résiliation du bail No 18778 consenti par l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux à Aurèle Lebœuf le 12 décembre 1910.

81. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de tous les décrets du conseil édictés depuis le 1er octobre A.D. 1911, se rapportant à la Commission d'administration des chemins de fer de l'Etat, ou à tout membre de cette commission, ou affectant en quoi que ce soit ces commissaires, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Intercolonial en ce qui concerne les devoirs à remplir ou les pouvoirs à exercer par la dite commission, ou par l'un ou l'autre de ses membres ou de l'un ou l'autre des dits fonctionnaires; aussi copie de toutes les recommandations, lettres, demandes, instructions ou autre correspondance se rapportant en quoi que ce soit aux dits décrets du conseil, ou à l'administration du chemin de fer Intercolonial.

81*a*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie d'un certain décret du conseil édicté au cours de la présente année ordonnant de remettre à M. F. P. Brady certains rapports antérieurement adressés au conseil d'administration de l'Intercolonial.

82. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de tous papiers, relevés de tracé, soumissions et autres données ou documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux ou tout autre département du gouvernement concernant la construction d'une voie ferrée entre Estmere, comté de Victoria, N.-E., et la ville de Baddeck, dans le même comté.

83. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents soumissions, contrats, décrets du conseil et correspondance au sujet de la fourniture de pièces et de fonte pour le service Est du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er mai 1912, et de l'achat de fer de rebut provenant de la même source.

83*a*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant la liste des employés des wagons-buffet sur l'Intercolonial, avec la désignation de leur emploi; aussi, la liste des employés sur les wagons Pullman de l'Intercolonial avec la désignation de leur emploi.

84. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, mémoires, décrets du conseil, lettres et correspondance, se rapportant en quoi que ce soit à la fermeture du bureau canadien d'immigration à Boston, E.-U.-A., en 1911, et à sa réouverture subséquente.

85. Copies de dépêches datées le 11 décembre 1912, adressées au Gouverneur général de la Confédération Australienne, à celui de l'Union Sud-Africaine et aux

gouverneurs de la Nouvelle-Zélande et de Terre-Neuve, touchant la représentation des colonies autonomes dans le comité de la défense impériale.

86. Réponse à ordre du Sénat du 27 mars 1912,—Production de tous rapports relatifs aux marées et courants du détroit de Northumberland, ainsi que tout état dans le genre de cartes ou de tableaux indiquant le mouvement des courants et la hauteur de la marée, aussi tous rapports qui peuvent avoir été préparés relativement à l'état de la glace durant l'hiver, ou à l'enregistrement de la circulation des bateaux entre Pictou et Georgetown, ou au service des bateaux du gouvernement entre quelques autres endroits du détroit durant l'hiver—le rapport le plus complet possible, tant au point de vue hydrographique qu'au point de vue de la navigation.

87. Réponse à ordre du Sénat du 3 décembre 1912,—Copie de l'ordre en conseil transférant la division des Archives du département de l'Agriculture au département du Secrétaire d'Etat.

88. Réponse à adresse du Sénat du 3 décembre 1912,—Production de toute la correspondance et de tous documents relatifs à l'institution d'une commission de faire une enquête sur les réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

89. Réponse à adresse du Sénat du 25 mars 1912,—Relevé détaillé des auxiliaires à la navigation qui ont été établis sur la côte canadienne de l'Atlantique et des cours d'eau de cette côte, y compris le fleuve et le golfe Saint-Laurent et la baie de Fundy, durant les dix années dernières; aussi un état des taux d'assurance maritime entre les ports canadiens de l'Atlantique (y compris ceux du golfe Saint-Laurent et de la baie de Fundy) et les ports du Royaume-Uni; aussi les taux d'assurance maritime entre les ports de Boston et de New-York et les ports du Royaume-Uni; aussi les modifications, s'il en est, qui ont été effectuées dans les taux d'assurance maritime entre les ports canadiens de l'Atlantique et les ports du Royaume-Uni; par le fait de l'établissement d'auxiliaires à la navigation durant les dix années dernières.

90. Rapport de la Commission du département de la Statistique Officielle du Canada avec une annexe contenant les pièces justificatives.

91. Copie du sixième rapport conjoint du commissaire pour la démarcation du 141me degré de longitude ouest (Sénat).

92. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoire, correspondance, etc., avec le gouvernement de la Colombie-Britannique ou quelqu'un de ses membres; avec les agents du département de la Marine et des Pêcheries résidant dans la dite province; avec les propriétaires des établissements de conserves de saumon dans la dite province; et avec toutes compagnie, personne ou personnes concernant la défense d'exporter le saumon dit *Sock-Eyed* de la dite province depuis le 15 octobre 1911.

93. Réponse à ordre du 20 mars 1912,—Copie de tous mémoires et correspondance touchant les taux pour les câblegrammes, échangés entre le département des Postes canadien et le ministère des Postes britannique.

Votre comité ayant pris en considération la méthode actuellement suivie pour la distribution des bills et documents publics sur paiement d'un honoraire, recommande que la règle et la pratique en usage jusqu'ici ne soient pas changées.

Le tout respectueusement soumis.

D. DERBYSHIRE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
JEUDI, 23 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement à la pétition de George Ingleby, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Gertrude Ingleby, présentement de la cité de New-York, dans l'état de New-York, E.-U.A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:—

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée, sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante de la Commission royale nommée pour s'enquérir de l'état et de la sécurité des archives des différents départements du service public.

ARCHIVES DU DOMINION.

Les soussignés, membres de la Commission Royale nommée pour s'enquérir de l'état et de la sécurité des archives des différents départements du service public, présentent leurs hommages à l'honorable Président du Sénat et désirent respectueusement s'assurer si les honorables membres du Sénat souhaitent que l'enquête de la Commission s'étende aux archives sous le contrôle du Sénat.

JOSEPH POPE,
ARTHUR DOUGHTY,
E. F. JARVIS,

OTTAWA, 17 janvier 1913.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que la dite communication soit prise en considération par le Sénat jeudi prochain

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'une copie du rapport du ministre de la Justice *in re Florence Mining Company,* auquel réfèrent les Débats de la Chambre des Communes de la session de 1909. *Débats,* vol. 1, page 1755.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale qu'il lui plaise de vouloir bien faire déposer sur la table une copie des instructions adressées aux lieutenants-gouverneurs des diverses provinces du Canada avec leurs commissions, et une copie de ces commissions.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alfred Milton Durnan avec les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Minnie Edna Brownell avec les témoignages à l'appui.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Béatrice Emma Mayers, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks in the Dominion of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (24) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 et 2 ont été séparément lus et agréés.

L'article 3 a été lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Après les mots "sous-commissaires", insérer "ou l'un d'entre eux".

L'article 4 a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait ausitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine Marchande au Canada".

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (14) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 30 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 30 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (16) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 30 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (18) intitulé: "Loi concernant la *Ontario-Michigan Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (19) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa Terminals Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 30 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (37) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Corby a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 29 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.)
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Jaffray,
Kerr,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Scott (Sir Richard),
Shehyn,
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:—
De la *Algoma Eastern Railway Company.*

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.
Ordonné qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
SAMEDI, 18 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement à la pétition de John Caldwell Richards, de Wood Mountain, dans la Saskatchewan, inspecteur dans la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth Dunn Richards, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable.

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MERCREDI, 29 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition de Ruby Christina Foy, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec James Cuvillier Foy, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable.

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son quatrième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 29 janvier 1913.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; demandant l'autorisation d'émettre de nouvelles actions-débentures consolidées à un montant collectif ne dépassant pas £200,000 sterling, devant être employées à l'exercice de quelqu'un des pouvoirs conférés par les Lois du Grand-Tronc de 1910, 1911 et 1912, et pour les fins générales de la pétitionnaire;

De la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company;* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certaines lignes de chemin de fer autorisées par les chap. 9, 1906; chap. 86, 1909; chap. 103, 1910; et chap. 83, 1911; et d'abroger l'article 3 de la loi mentionnée en dernier lieu;

De la *Ottawa Terminals Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des obligations ou débentures pour six millions de dollars au lieu de trois millions de dollars, ainsi que prévu à leur présente loi;

De la *Grand Trunk Pacific Railway Company;* demandant l'autorisation de faire une nouvelle émission de débentures actions perpétuelles ou à terme de vingt-cinq millions de dollars, pour servir à l'équipement et aux fins générales de la compagnie;

De la *British Columbia Southern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction des portions inachevées du dit chemin de fer et de ses embranchements;

De la *Kootenay and Arrowhead Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement des parties non terminées de son chemin de fer;

De la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada;* demandant un prolongement de délai pour la construction des parties inachevées de son chemin de fer, et l'autorisation d'augmenter ses pouvoirs d'emprunt.

De la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario; demandant l'autorisation de porter son capital-social à quinze millions de dollars, et placer les fonds de la compagnie, non immédiatement requis, de telle manière qu'il semblera de temps à autre convenable;

De la *New Orleans and Grand Isles Traction, Light and Power Company* de la cité de Toronto, compagnie constituée en corporation par lettres-patentes de la Puissance du Canada; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *The New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*, de l'autoriser à acheter des chemins de fer, tramways, etc., en dehors du Canada; d'utiliser jusqu'à leur pleine valeur des concessions, etc., obtenues ou à être obtenues des Etats-Unis d'Amérique, et de l'autoriser à émettre des certificats d'actions au lieu de certificats de capital;

De l'*Alberta Railway and Irrigation Company;* demandant un prolongement du délai fixé pour la construction et l'achèvement de ses lignes de chemin de fer;

De l'*Alberta Central Railway Company;* demandant un prolongement du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes de chemin de fer et embranchements;

De la *Guelph and Goderich Railway Company;* demandant un prolongement du délai fixé pour la construction de son embranchement projeté vers St-Mary's et Clinton;

De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company;* demandant une loi à l'effet d'augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations;

De James Henry Kittermaster et autres, de Sarnia et d'ailleurs; demandant l'extension du délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux autorisés de la *Ontario-Michigan Railway Company;*

De la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company;* demandant l'extension du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;

De Edward Lindsay Elwood et autres, de la cité de Régina, Saskatchewan; demandant une charte sous le nom de *The Great West Fire Insurance Company;*

De la *Huron and Erie Loan Company;* demandant que le chapitre 49, article 2, 1896, soit amendé en retranchant les mots "quatre et trois quarts" et en y substituant le mot "cinq";

De la *Collingwood Southern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer;

De Sir T. G. Shaughnessy, E. J. Chamberlain et autres qui ont obtenu une charte sous le nom de *The Toronto Terminals Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi les autorisant à changer certains noms dans leur charte et à porter leur capital de $3,000,000 à $10,000,000;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui autorise la vente à la dite compagnie d'une partie de la ligne du chemin de fer de Carillon et Grenville; et

De la *Guarantee Company of North America;* demandant une loi modifiant et consolidant sa charte.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canada Prefered Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Kerr a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Béatrice Emma Mayers".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Brownell".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Milton Durnan".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le rapport du très honorable Sir George Murray sur l'organisation du service public du Canada soit référé au comité permanent de l'Administration du Service civil.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Partie I—Commerce du Canada. Importations et exportations du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir Documents de la Session, No 11, 1913.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine Marchande au Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet de restreindre les mauvais effets du divorce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Geddes McDonald avec les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Lougheed, a préposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Minnie Kate Clappison avec les témoignages à l'appui.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Lougheed, a préposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Phoenix Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (14) intitulé: "Loi concernant la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que les règles 20, 23*f*, 30 et 119 soient suspendues relativement au bill (19) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa Terminals Railway Company*", et que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour d'hier et placé sur l'ordre du jour d'aujourd'hui pour y être lu la deuxième fois présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 30 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Edwards, Ellis, Fiset, Forget, Gillmor, Girroir, Gordon, Jaffray, Kerr, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, Mackay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Shehyn, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De Sarah Lilian Attwood, de Shoal-Lake, Manitoba; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Frederick Spencer Attwood.

Par l'honorable M. Ellis:—
De George Frederick Bishopric, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Douglas:—
De la *Bank of Saskatchewan.*

Par l'honorable M. Talbot:—
De William Bishopric et autres, d'Edmonton, Alberta et d'autres lieux *The Athabaska and Grand Prairie Railway Company*).

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—
De la *Gold Metal Furniture Manufacturing Company, Limited;* demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour un certain brevet et à prolonger sa durée;

De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de ses travaux, et qui augmente le montant des obligations à émettre.

L'honorable M. Thompson, faisant fonction de président du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Loi concernant la fabrication, le poinçonnage et la vente des objets composés d'or ou d'argent et des objets plaqués d'or et des objets plaqués d'argent", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 7, ligne 38, après "erreur" insérer ce qui suit comme paragraphe 11.

"11. Le présent article ne s'applique pas aux objets fabriqués en Canada avant la date de l'adoption de la présente loi, ou importés ou autrement apportés en Canada avant cette date."

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé,

Que le dit amendment soit adopté maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais que le bill soit amendé de nouveau en en retranchant l'article 4.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative

La question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Alors sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'armative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa Terminals Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MERCREDI, 29 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.
Relativement à la pétition de Malcolm Smith, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Smith, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—
1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.
2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.
3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.
4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.
5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.
Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.
Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,

MERCREDI, 29 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Frances Lagora Anderson, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Daniel Anderson, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants à l'exception de la règle 140 concernant le paiement d'un honoraire de $210. La pétitionnaire a présenté une pétition demandant d'être exemptée de payer cette somme pour cause de pauvreté. Votre comité a pris connaissance des documents à l'appui de cette pétition et il recommande d'y accéder.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Kate Clappison".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à George Geddes McDonald".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Murphy, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'états démontrant:—

1. L'exacte étendue de territoire ajouté à Ontario et à Québec par les Statuts de 1912;

2. L'étendue de terres reçues pour fins scolaires en chaque province;

3. Le nombre d'acres de ces terres qui ont été vendus et le montant réalisé par cette vente, à date;

4. Le montant total payé au Manitoba sur les produits de la vente des terres scolaires;

5. Le montant payé de la même façon à l'Alberta et à la Saskatchewan avant qu'elles aient été constituées en provinces, et depuis qu'elles ont été constituées en provinces;

6. Valeur présumée des terres scolaires non vendues en chaque province.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Frank Saunders, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Jaffray a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Frank Saunders".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la communication de la Commission royale nommée pour s'enquérir de l'état et de la sécurité des archives des différents départements du service public ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:

Que la dite communication soit renvoyée à Son Honneur le Président et au greffier du Sénat pour qu'ils prennent la chose en considération et agissent en conséquence.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable M. Girroir, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Loi concernant la *Ontario-Michigan Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Loan Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (42) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (44) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ellis,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 13 janvier 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Ellis, Fiset, Forget, Gillmor, Girroir, Gordon, Jaffray, Kerr, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Ross (Middleton), Scott Sir Richard), Shehyn, Talbot, Taylor, Thompson, Watson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—

De Elisha Frederick Hutchings et autres, de Winnipeg, (*The Metropolitan Mortgage and Trust Corporation* ou *The Trans-Canada Mortgage and Trust Corporation*).

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène public et de l'Inspection des substances alimentaires auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 5.—Retrancher "de" et insérer "n'excédant pas".

Page 2, ligne 10.—Retrancher "de" et insérer "n'excédant pas".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, les règles 24 (*a*) (*h*) et 129 du Sénat soient suspendue et que les dits amendements soient agréés

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Yeo, du comité permanent des Ordres permanents a présenté son cinquième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 8,

Vendredi, 31 janvier 1913.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le jeudi vingtième jour de février prochain, soit prolongé au samedi, huitième jour de mars prochain;

Aussi que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire le jeudi, vingt-septième jour de février prochain, soit prolongé au samedi, quinzième jour de mars prochain et aussi, que le délai fixé pour la présentation de rapports sur des bills privés qui expire le jeudi, sixième jour de mars prochain, soit prolongé au samedi dix-neuvième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis,

J. YEO,
Faisant fonction de Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*h*) et 30 du Sénat soient suspendues et que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 43,

Jeudi, 30 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement à la pétition de Elizabeth Adelaise Rayner, d'Alma, dans le comté de Prince, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Benjamin Rayner, d'Alberton, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

JEUDI, 30 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Relativement à la pétition de Walter Wargrave Hughes, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Marguerite May Butler, autrefois de Crystal-Falls, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,

JEUDI, 30 janvier 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativment à la pétition de Mary Susan Marlatt, d'Aylmer, dans le comté d'Elgin, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Arthur Pettit Marlatt, du township de Yarmouth, dans le même comté de cette province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi, le dix-neuf février prochain, a huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé:

Que les règles 23*c* et 30 soient suspendues afin de permettre la proposition de la motion suivante:—

Que le ministre de la Justice soit prié, et il est par la présente prié, de fournir au Sénat des réponses aux questions suivantes:—

1. Est-il nécessaire que la nomination d'une femme de peine au service du Sénat doive être précédée d'une recommandation du Président, appuyée sur un rapport écrit du greffier?

2. Est-il nécessaire que la nomination d'un messager sessionnel, recevant un salaire *per diem,* doive être précédée d'une telle recommandation et d'un rapport écrit?

3. Est-il nécessaire que l'engagement d'un sténographe ou dactylographe ou autre employé temporaire, dont le travail est limité à la durée de la session, doive être précédé d'une telle recommandation et d'un tel rapport?

En ce dernier cas, le fait que l'employé recevrait moins de cinq cents dollars affecte-t-il la question?

Et que le ministre de la Justice soit de plus prié, et il est par la présente prié, de communiquer ses réponses au greffier du Sénat pour l'information de cette Chambre.

Avec la permission du Sénat:

La motion pour suspendre les règles a été retirée.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey a proposé:

Que le ministre de la Justice soit prié, et il est par la présente prié, de fournir au Sénat des réponses aux questions suivantes:—

1. Est-il nécessaire que la nomination d'une femme de peine au service du Sénat doive être précédée d'une recommandation du Président, appuyée sur un rapport écrit du greffier?

2. Est-il nécessaire que la nomination d'un messager sessionnel, recevant un salaire *per diem,* doive être précédée d'une telle recommandation et d'un rapport écrit?

3. Est-il nécessaire que l'engagement d'un sténographe ou dactylographe ou autre employé temporaire, dont le travail est limité à la durée de la session, doive être précédé d'une telle recommandation et d'un tel rapport?

En ce dernier cas, le fait que l'employé recevrait moins de cinq cents dollars affecte-t-il la question?

Et que le ministre de la Justice soit de plus prié, et il est par la présente prié, de communiquer ses réponses au greffier du Sénat pour l'information de cette Chambre.

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé en amendement:

Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:— " cette Chambre accepte l'opinion du département de la Justice qui se trouve sur la page 244 des journaux du Sénat et qui se lit comme suit:—Je ne pense pas que la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1908, ait, relativement au Sénat, aucune application aux employés tels que les femmes de journée et les pages, dont le travail est de nature temporaire, et dont le taux de gages est nécessairement moins que $500 par année, le salaire minimum classifié en vertu de la loi.

" Je ne crois pas, par conséquent, que le statut exige un changement dans la pratique du Sénat au sujet de l'emploi de ces personnes."

Et qu'il soit résolu:—

Que toutes les positions dans les classes inférieures du personnel du Sénat qui dans l'opinion du département de la Justice, citée plus haut, ne sont pas soumises aux dispositions de la Loi amendant la Loi du Service civil, 1908, et qui sont temporaires, et qui sont payables à la journée, relèvent du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat et que les nominations soient faites sur la recommandation du greffier du Sénat d'après un rapport écrit du concierge, toutes les fois qu'il s'agira d'une nomination dans le personnel placé sous le contrôle de ce dernier.

De plus qu'il soit résolu:—

Qu'il sera du devoir du greffier du Sénat de déposer sur la table de cette Chambre pendant la dernière semaine de chaque session du Parlement un état indiquant toutes ces nominations faites au cours de la session avec les recommandations et les demandes qui s'y rattachent.

Son Honneur le Président a déclaré la motion en amendement hors d'ordre pour cette raison en particulier que, c'est un appel déguisé d'une décision antérieure donnée par lui sur cette même question, qu'il n'y a pas eu d'appel alors et que par conséquent cette décision est en force.

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Watson, a alors proposé:

Que la décision du Président ne soit pas acceptée par le Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Belcourt,	Derbyshire,	Lavergne,	Riley,
Bostock,	De Veber,	McHugh,	Talbot,
Coffey,	Douglas,	McSweeney,	Thompson,
Costigan,	Forget,	Mitchell,	Watson,
Dandurand,	Jaffray,	Power,	Yeo,
David,	Kerr,	Prowse,	Young—25.
Davis,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bolduc,	Ellis,	McKay (Cap-Breton),	Murphy,
Boucherville, de	Fiset,	McLaren,	Poirier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gordon,	McMillan,	Pope,
Curry,	Legris,	Montplaisir.	Ross (Middleton),
Daniel,	Lougheed,		Taylor—19.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Belcourt,	De Veber,	McHugh,	Taylor,
Bostock,	Douglas,	McLaren,	Thompson,
Costigan,	Forget,	Mitchell,	Watson,
Dandurand,	Jaffray,	Prowse,	Yeo,
Davis,	Kerr,	Talbot,	Young.—21.
Derbyshire,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bolduc,	David,	Lougheed,	Murphy,
Boucherville, de	Ellis,	McKay (Cap-Breton),	Pope,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McSweeney,	Power,
Coffey,	Landry (Président),	Montplaisir.	Riley,
Daniel,	Legris,		Ross (Middleton)—19.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur la même division, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que les règles 23*c* et 30 soient suspendues afin de permettre la proposition de la motion suivante:—

Qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'un état démontrant le nombre d'immigrants qui se sont établis en Canada dans le cours de l'exercice 1911-12, et spécifiant le pays d'origine de ces immigrants.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'un état démontrant le nombre d'immigrants qui se sont établis en Canada dans le cours de l'exercice 1911-12, et spécifiant le pays d'origine de ces immigrants.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (E) intitulé: "Loi concernant la fabrication, le poinçonnage et la vente des objets composés d'or ou d'argent, et des objets plaquée d'or et des objets plaqués d'argent", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, l'un avant l'autre, après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit amendé en retranchant dans l'article 12, page 7, ligne 3, tous les mots depuis le mot "Toutes" jusqu'à la fin du paragraphe."

Après débat,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le débat soit ajourné.

Avec la permission du Sénat.

La motion pour l'ajournement du débat a été retirée.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendment elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canada Preferred Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Béatrice Emma Mayer", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Edna Brownell", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Gordon, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Gordon, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Milton Durnan", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Gordon, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Gordon, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Yeo, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
31 janvier 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company;* demandant l'extention du délai fixé pour la construction de certaines parties de sa voie ferrée;

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company;* demandant l'extention du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux autorisés;

De l'*Intercolonial Trust and Investment Company, Limited,* une compagnie constituée en corporation en conformité de la Loi des Compagnies, 1910, de la Colombie-Britannique; demandant d'être constituée sous le nom de *The Intercolonial Trust and Investment Company,* avec tous les pouvoirs ordinairement donnés;

De la *Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited;* demandant l'extention du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; et

De la *Canada Permanent Mortgage Corporation;* demandant l'adoption d'une loi qui augmente ses pouvoirs relativement aux placements, etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. YEO,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (39) intitulé: "Loi concernant l'*Algoma Eastern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mercredi, le dix-neuf février prochain, à huit heures du soir.

Mercredi, 19 février 1912.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell, (Sir Mackenzie), Boyer, Cloran, Coffey, Costigan, Dandurand, David, Dennis, Derbyshire, De Veber, Douglas, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gillmor, Jaffray, Kerr, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McLaren, McMillan, Owens, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Ross (Middleton), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson Yeo, Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Bostock:—
De John Cormie Gemmill et autres, de la ville de Vancouver (*The Pacific and Eastern Loan and Savings Company*).

Par l'honorable M. Watson:—
De la *Canadian Northern Railway Company;* et
De la *Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Par l'honorable M. Tessier:—
De la *Standard Paint Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—
De August O. Fisher et autres, de la cité de Calgary; demandant une charte sous le nom de *The Western Canada Remount Breeding Association;*
De Frederick Jacob Newman et autres; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir le versement des droits ultérieurs pour certains brevets pour perfectionnements des véhicules mus par l'électricité;
De la *Canada Permanent Mortgage Corporation;* demandant l'adoption d'une loi qui augmente ses pouvoirs de faire des placements, etc.;
De William George Gooderham et autres, de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Canada Permanent Public Trustee Company;*
De George Parent et autres, de la cité de Québec; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Central and Labrador Railway Company;*

De l'*Algoma and Eastern Railway Company;* demandant l'extension du délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De George Frederick Bishopric, de la cité d'Ottawa; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir le paiement de droits ultérieurs pour le brevet No 98,408 pour un nouveau et utile perfectionnement dans les caisses d'emballage;

De R. H. Fulton, directeur général de la *Bank of Saskatchewan;* demandant de prolonger jusqu'au 1er juillet 1913 le délai fixé pour l'organisation de cette banque;

De Oscar William Bishopric et autres, de la cité d'Edmonton et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Athabasca and Grande Prairie Railway Company;*

De Elisha Frederick Hutchings et autres, de Winnipeg; demandant une charte sous le nom de *The Metropolitan Mortgage and Trust Corporation* ou sous celui de *The Trans-Canada Mortgage and Trust Corporation.*

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un état des affaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne, à responsabilité limitée, (Toronto) pour l'année 1911. Aussi, la liste des actionnaires soumise en conformité de sa loi constitutive.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 140, 1913).

Aussi, un rapport du département de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice expiré le 31 mars 1912. Partie IV—Informations diverses.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 10c, 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 23 janvier 1913 pour la production de copies de toutes réclamations faites par le gardien de pêche actuel au lac Baker, dans le comté de Madawaska, N.-B., et d'un état des sommes payées à cet employé.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 141, 1913).

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat en date du 6 mars 1912, demandant la production de tous documents, contrats, correspondances en rapport avec la réclamation de MM. Elzéar Boulanger et fils, Montmagny.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No. 141a, 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 28 janvier 1913, demandant la production d'une copie du rapport du ministre de la Justice *in re Florence Mining Company,* auquel réfèrent les Débats de la Chambre des Communes de la session de 1909. *Débats,* vol. 1, page 1755.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No. 142, 1913).

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat en date du 28 janvier 1913, demandant une copie des instructions adressées aux lieutenants-gouverneurs des diverses provinces du Canada, avec leurs commissions et une copie de ces commissions.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No. 143, 1913).

Aussi, un état soumis en vertu de l'article 88 du chapitre 62, S.R.C., qui ordonne au ministre de l'Intérieur de déposer chaque année un état relatif à la boisson entrée dans les Territoires et venant de tout autre pays que le Canada, par une permission écrite spéciale de la Commission des Territoires du Nord-Ouest.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No (12).

Aussi, copie d'un ordre en conseil No C.P. 126 en date du 20 janvier 1913 — Amendement aux règlements pour l'entrée des "Cadets" dans la marine.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No).

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Béatrice Emma Mayers", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Jaffray, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Jaffray, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Béatrice Emma Mayers en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Edna Brownell", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Minnie Edna Brownell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Milton Durnan", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demand son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alfred Milton Durnan, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Ingleby, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet de restreindre les mauvais effets du divorce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée le pétition de John Caldwell Richards, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ruby Christina Foy, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Loan Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North Western Railway of Canada*", a été lu deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Adelaide Rayner, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Walter Wargraves Hughes, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Susan Marlatt, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (39) intitulé: "Loi concernant l'*Algoma Eastern Railway Company*", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Malcolm Smith, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frances Lagora Anderson, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du Bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Kate Clappison", ayant été lu,
L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à George Geddes McDonald", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit Frederick Frank Saunders", ayant été lu,

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Yeo a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Adelaide Rayner".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (22) intitulé: "Loi concernant les Commissaires du havre de Montréal", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (64) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (65) intitulé: "Loi concernant le chemin de fer National Transcontinental", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (8) intitulé: "Loi concernant un brevet de George Frederick Bishopric", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Explosives Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (11) intitulé: "Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited,* et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northwest Life Assurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (29) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Canada Northwest Loan and Mortgage Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (38) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (40) intitulé: " Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (43) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Kootenay and Arrowhead Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (45) intitulé: " Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (46) intitulé: " Loi constituant en corporation la *North West Guarantee and Accident Insurance Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (47) intitulé: "Loi concernant la Compagnie électrique d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (48) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de gaz d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (49) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (53) intitulé: "Loi concernant la *Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Comunes, par son greffier, avec le bill (54) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Collingwood Southern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, escondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (56) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Electrique de Hull", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (57) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North-Fraser", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, escondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (61) intitulé: "Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (62) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Western Canada Mortgage Corporation*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (63) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wetaskiwin, Yellowhead and Revelstoke Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (67) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Permanent Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (69) intitulé: "Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (70) intitulé: "Loi concernant la *Huron and Ontario Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Toronto and Northwestern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. MacKay (Alma), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (71) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. MacKay (Alma), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (24) intitulé: "Loi modifiant la loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 février 1913.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Coffey, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, De Veber, Douglas, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gillmor, Girroir, Jaffray, Kerr, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross, (Middleton), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Young :—
De la *Western Trust Company*.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé : " Loi pour faire droit à Mary Susan Marlatt ".
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé :
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (R) intitulé : " Loi pour faire droit à Frances Lagora Anderson ".
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé :
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Christina Foy".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Douglas a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi concernant *The Bank of Saskatchewan*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43.

MARDI, 4 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Edward McKay Creighton, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Sarah E. Creighton, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43.

MARDI, 4 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de William Monds, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, ingénieur civil, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lizzie Alma Monds, présentement de la cité de New-York, N.-Y., E.-U.-A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43.
MARDI, 4 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Relativement à la pétition de Mabel Lacey, présentement de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Gilbert Kert Lacey, antérieurement de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire aú redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43.
JEUDI, 6 février 1913.

Le comité permanent des Diverces a l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport

Relativement à la pétition de Charles Frederick Tarling, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Evelyn Harriette Tarling, de la cité de Buffalo, N.-Y., E.-U.-A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 concernant le paiement d'une somme de $210. Votre comité a pris en considération la pétition présentée à Votre Honorable Chambre par le pétitionnaire, demandant d'être exempté de payer la dite somme à cause de sa pauvreté, et il a examiné la preuve documentaire à l'appui et recommande de le dispenser de payer cet honoraire.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43.
JEUDI, 6 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Nathan Louis Nathanson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Violet Rieley Kuppenheimer Nathanson, de la cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Sénat,
Chambre de comité No 43.
Vendredi, 7 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Jesse Wilbert Hearns, de la ville de Trenton, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Helen Hearns, présentement de la cité de Saginaw, dans l'Etat du Michigan, E.-U.-A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable :—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-quatrième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lù par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43.

MERCREDI, 12 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.
Relativement à la pétition de Louise Marguerite Ruth Ridge, présentement de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Cecil Stafford Ridge, présentement de la cité de Seattle, Washington, E.-U.-A., et pour redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—
1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.
2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 qui exige le paiement d'une somme de $210. Considérant que la pétitionnaire a présenté une pétition demandant à Votre Honorable Chambre de l'exempter de payer la dite somme à cause de sa pauvreté, votre comité après avoir examiné les preuves documentaires soumises avec la pétition, recommande d'accéder à sa demande.
3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.
4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.
5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.
Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.
Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43.
LUNDI, 12 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Isabella Lee Brewster, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec William Andrew Brewster, présentement de Belton, dans l'Etat de Montana, E.-U.-A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43.
MERCREDI, 12 février 1913.

Le comité permanent des Diverces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Relativement à la pétition de William Froste, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Sylva Alberta Froste, présentement de Belton, dans l'Etat de Montana, E.-U. d'A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 43.

JEUDI, 13 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Fanny Maria Gogarty, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Maurice Gordon Gogarty, de la ville d'Athabaska Landing, dans la province de l'Alberta, vétérinaire, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT.
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
20 février 1913.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la compagnie dite *Canadian Explosives, Limited,* de la cité Montréal, compagnie constituée en corporation par lettres patentes de la Puissance du Canada; demandant l'adoption d'une loi autorisant la compagnie à émettre des share-warrants relativement aux actions pleinement acquittées;

D'Ernest Taschereau et autres, de la cité de Québec, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de la *Quebec Rapid Transit Railway Company*;

De la *Brazilian Traction, Light and Power Company Limited,* constituée en corporation par lettres patentes de la Puissance du Canada; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir des chemins de fer, tramways, etc., en dehors du Canada; à utiliser dans leur pleine étendue des concessions, etc, obtenues ou à être obtenues de la République du Brésil, et à émettre des share-warrants au lieu de certificats de capital, etc.;

De la *Dominion Trust Company,* de la cité de Vancouver; demandant l'autorisation de recevoir des deniers en dépôt, et aussi celle d'émettre des certificats d'action relativement aux actions acquittées;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest; demandant l'extension du délai fixé pour la construction de certaines parties inachevées de sa voie ferrée;

De la *Buctouche Railway and Tansportation Company of the Dominion of Canada*; demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la compagnie en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company,* modifie le tracé de certaines parties de sa voie ferrée et augmente ses pouvoirs d'émettre des obligations;

De la *Canadian Northern Branch Lines Company;* demandant l'extension du délai fixé pour construire les lignes autorisées par l'article 8 du chapitre 56, de 1911, à l'exception de la première voie ferrée;

De la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers; demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la compagnie en celui de *l'Ordre Indépendant des Forestiers* et qui refonde et amende les lois relatives à cette société;

De la *Bankers Trust Corporation, Limited,* de la cité de Vancouver, compagnie constituée en corporation dans les statuts revisés de la Colombie Britannique; demandant d'être constituée en corporation sous le nom de *The Bankers Trust Company* avec tous pouvoirs nécessaires donnés à de telles compagnies;

De la Compagnie électrique de Hull, une compagnie constituée en corporation par une loi de la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui déclare que ses entreprises sont à l'intérêt général du Canada, l'autorise à affermer ses entreprises à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ou à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest et à d'autres fins;

Du Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et de presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada pour le Manitoba et le Nord-Ouest; demandant que les pouvoirs qui lui sont conférés par sa charte constitutive s'étendent à tout le Canada, que le chapitre 107,51 V., soit abrogé et que son nom soit changé en celui de *The Church and Manse Board;*

De la *Real Estate Loan Company of Canada, Limited;* demandant l'adoption d'une loi qui divise son capital en action de $100 chacune au lieu de $40 comme actuellement; que chaque actionnaire ait un nombre équivalant de part de $100 à la place de ses parts de $40 chacune et que son capital soit porté à $2,000,000.

De la *Huron and Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voix ferrée; change son nom en celui de *The Toronto and North Western Railway Company* et l'autorise à conclure certains contrats avec d'autres compagnies;

De la *Kettle Valley Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire certaines lignes de chemin de fer, prolonge le délai fixé pour la construction des lignes déjà autorisées et lui permette de louer sa voie ferrée à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique;

De George Lemon Kavanagh et autres, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The Dominion Northwestern Railway Company;*

De Robert Hatfield Pringle et autres, d'Ottawa et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Quebec, Portland and International Short Line Railway Company;*

De Arthur Terroux et autres, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The Huron Lake Shore Railway Company;*

De la *Pacific and Peace Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie et augmente le montant sur lequel la compagnie peut émettre des garanties pour construire et opérer sa voie ferrée;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi qui permette la construction de certaines lignes de chemins de fer, prolonge le délai fixé pour la construction de certaines voies autorisées; fixe son terminus occidental et l'autorise à émettre des obligations, débentures et autres garanties sur ses voies ferrées;

De la *Gold Metal Furniture Manufacturing Company, Limited;* demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour un certain brevet et à prolonger sa durée;

De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de ses travaux, et qui augmente le montant des obligations à émettre;

De la *Central Railway Company of Canada;* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie et confirme certains transports à d'autres chemins de fer et des arrangements avec eux; augmente ses pouvoirs d'emprunt et prolonge le délai fixé pour la construction de ses travaux;

De la *Canadian Northern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines lignes autorisées, lui permette de construire des embranchemnets entre Swift Current et MacLeod et Lethbridge et entre Regina et Ebow; confirme une convention avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique relative à leurs terminus à Regina et augmente les pouvoirs de la compagnie pour l'émission d'obligations;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de leurs lignes de chemin de fer déjà autorisées et lui permette de construire d'autres voies ferrées;

De la *Pacific and Hudson Bay Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social; change la direction de leur voie ferrée; étende le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux et lui permette de faire des arrangements avec les autres compagnies de chemin de fer;

De la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited,* une compagnie constituée en corporation par lettres patentes (Chapitre 79, S.R.C., 1906); demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à acquérir, etc., en dehors du Canada, à utiliser les concessions obtenues du Royaume d'Espagne, etc., à émettre des actions garanties et à augmenter le nombre de ses directeurs;

De George Benjamin Campbell et autres; demandant une charte sous le nom de *The Wetaskiwin, Yellowhead and Revelstoke Railway Company;*

De l'honorable Ambrose D. Richard et autres propriétaires du brevet n° 101,031 pour la composition de la peinture; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir un paiement partiel des droits pour la deuxième période et à prolonger la durée du dit brevet;

De la*Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and others States;* demandant une charte du Parlement du Canada;

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai pour la construction de certaines lignes, autorise la construction de nouvelles voies et définisse et augmente ses pouvoirs d'émettre des débentures;

De M. J. O'Brien et autres, directeurs provisoires de la *Southern Central Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée, pourvoie à la nomination de certains directeurs provisoires et autorise sa fusion avec d'autres compagnies;

De James P. Jones et autres, de Fort-William et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Manitoba-Ontario Railway Company;*

De la *North Empire Fire Insurance Company;* demandant que sa charte soit amendée comme suit:—Capital porté à deux millions, pouvoir de se fusionner avec ou d'acheter toute autre compagnie de même nature ou lui vendre ses droits aux conditions et aux termes agréés par les actionnaires possédant les deux tiers en valeur du capital souscrit;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui augmente son pouvoir d'émettre des débentures jusqu'au montant de cinquante mille dollars par mille pour ses lignes de chemin de fer déjà construites ou qu'elle est autorisée à construire;

De *l'Imperial Underwriters Corporation,* compagnie constituée en corporation par la Législature de la Colombie-Britannique; demandant une charte du Parlement du Canada sous le nom de *Imperial Underwriters Corporation of Canada;*

De la corporation de la cité de New-Westminster; demandant l'adoption d'une loi qui constitue en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster et détermine ses droits et son objet;

De Lewis A. Lewis et autres, de la cité de New-Westminster et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Western Canada Mortgage Corporation;*

De la *Hudson Bay Insurance Company;* demandant d'être autorisée à poursuivre l'industrie d'assurance dans toutes les branches qui ne sont pas mentionnées dans l'article 12 du chapitre 110 des S. du C., 1910;

De Donald McGibbons et autres, d'Edmonton, Alberta; demandant une charte sous le nom de *The Calgary, Edmonton and Fort McMurray Railway Company;*

De la *Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company;* demandant de prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De *The Alberta Interurban Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui confirme et ratifie une certaine décision des actionnaires;

De la *Port Nelson Company, Limited,* une compagnie constituée en corporation par lettres patentes; demandant une charte sous le nom de *The Port Nelson Company;*

De la *National Trust Company, Limited,* en charge de la liquidation de la *York County Loan and Savings;* demandant l'adoptant d'une loi relative à certains chèques qui n'ont pas été payés;

Des municipalités de Richmond, South Vancouver, Burnaby et Point Grey; demandant de constituer en corporation la Commission du havre de North-Fraser;

De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée et pour autoriser la construction de nouveaux embranchements;

De la *Johnston Harvester Company,* de Batania, New-York, propriétaire des brevets Nos 60,900, 69,473, 69,474, 69,496 et 104,569; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir les honoraires pour la période écoulée et à prolonger la durée des dits brevets;

De la *Prudential Life Insurance Company,* une compagnie constituée en corporation par la législature du Manitoba; demandant une charte du Parlement du Canada.

Du très révérend Gabriel Breynat, O.M.I., Vicaire apostolique du Mackenzie; demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation lui et ses successeurs sous le nom de Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie;

De *The Brantford and Hamilton Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire et à mettre en service certains embranchements;

De August O. Fisher et autres, de la cité de Calgary; demandant une charte sous le nom de *The Western Canada Remount Breeding Association;*

De Frederick Jacob Newman et autres; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir le versement des droits ultérieurs pour certains brevets pour perfectionnements des véhicules mus par l'électricité;

De William George Gooderham et autres, de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Canada Permanent Public Trustee Company;*

De l'*Algoma Eastern Railway Company;* demandant l'extension du délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De George Frederick Bishopric, de la cité d'Ottawa; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir le paiement de droits ultérieurs pour le brevet No 98,408 pour un nouveau et utile perfectionnement dans les caisses d'emballage; et

De Elisha Frederick Hutchings et autres, de Winnipeg; demandant une charte sous le nom de *The Metropolitan Mortgage and Trust Corporation* ou sous celui de *The Trans-Canada Mortgage and Trust Corporation.*

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 8

Jeudi 20 février 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de R. H. Fulton, directeur général de la *Bank of Saskatchewan;* demandant de prolonger jusqu'au 1er juillet 1913 le délai fixé pour l'organisation de cette banque, et a constaté que les avis exigés par la règle 108 n'ont pas été publiés pendant toute la période voulue.

Néanmoins vu que ces avis auront eu la durée voulue lorsque le bill sera pris en considération par le comité auquel il aura été renvoyé, votre comité recommande de suspendre la règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat:—

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Domville, a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company* et à l'effet d'en changer le nom en celui de la *Moncton and Northumberland Strait Railway Company.*

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois, mardi prochain.

L'honorabe M. Kerr a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Smith".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Cloran ayant posé une question au chef du gouvernement, celui-ci a soulevé un point d'ordre, à savoir: Qu'il avait déjà répondu à cette question-là.

Son Honneur le Président a déclaré le point d'ordre bien motivé.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'un ordre émane du Sénat pour la production de tous lettres, télégrammes, rapports et correspondance se rattachant d'une manière quelconque à la démission de N. C. Lyster, autrefois maître de poste à Lloyrminster, Sask.

L'honorable M. Davis a attiré l'attention du Sénat, sur la nécessité d'établir un service téléphonique local dans les édifices du Parlement, et il a demandé si c'est l'intention du gouvernement d'établir des services téléphoniques locaux dans les différents départements.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production de tous documents et correspondance relativement à l'enquête tenue par un fonctionnaire du ministère des Travaux Publics dans le cours de l'été de 1912, au sujet des accusations portées contre M. H. A. Bayfield, surintendant des dragues au service du ministère des Travaux Publics dans la Colombie-Britannique.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production de tous documents et correspondance relativement à l'enquête tenue par M. Wilson, fonctionnaire du ministère des Travaux Publics à New-Westminster au sujet des accusations portées contre le capitaine Murdoch Young, du bateau *Samson,* et à l'enquête subséquente au sujet des mêmes accusations, tenue par W. N. Bole, C.R.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (M) intitulé: " Loi pour faire droit à Minnie Kate Clappison ", ayant été lu,

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Minnie Kate Clappison, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (N) intitulé: " Loi pour faire droit à George Geddes McDonald ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Georges Geddes McDonald, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Frank Saunders", ayant été lu,
L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Frank Saunders, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet de restreindre les mauvais effets du divorce", ayant été lu,
L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Coffey,	McSweeney,	Riley,
Boyer,	Costigan,	Poirier,	Scott (Sir Richard),
Cloran,	Dandurand,	Power,	Tessier.—12.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Curry, Daniel, Dennis, Derbyshire, De Veber, Douglas, Ellis, Frost, Gillmor, Kerr, Kirchhoffer, Legris, Lougheed, MacKeen, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, Owens, Roche, Ross (Midldeton), Taylor, Thompson, Watson, Yeo, Young.—27.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour le bill (39) intitulé: "Loi concernant l'*Algoma Eastern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à John Caldwell Richards".

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à George Ingleby".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Wargrave Hughes".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (66) intitulé: "Loi concernant la *Canada Permanent Mortgage Corporation*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (73) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Regal Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (87) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (91) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 février 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Boyer, Casgrain, Cloran, Coffey, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, De Veber, Douglas, Ellis, Farrell, Fiset, Forget,, Frost, Gillmor, Girroir, Gordon, Jaffray, Kerr, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McHugh, McKay, (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thompson, Watson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De John Comrie Gemmill et autres, de la cité de Vancouver et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Pacific and Eastern Loan and Savings Company:*

De la *Canadian Northern Railway Company* et de la *Grand Trunk Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi pour ratifier et confirmer un contrat passé entre les pétitionnaires pour l'usage de la même ligne de chemin de fer dans Winnipeg ou près de la dite ville, et de la même voie ferrée, dans la ville d'Edmonton ou près de cette ville;

De la *Standard Paint Company,* propriétaire des brevets 93,207 et 93,160 pour perfectionnements apportés à des articles fabriqués pour couvrir les toits, faire les planchers et mettre les objets à l'abri de la pluie; demandant l'adoption d'une loi qui autorise l'importation de ces articles brevetés parce que sa manufacture en Canada a été détruite par l'incendie, et qui permette au Commissaire des brevets à lui accorder le droit d'importer ces articles durant l'année 1913;

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: "Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté au Sénat un bill (A2) intitulé: "Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté au Sénat un bill (B2) intitulé: "Loi concernant la *Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté au Sénat un bill (C2) intitulé: "Loi concernant la *Alberta Interurban Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour une copie du rapport rendu au gouvernement par James A. J. McKenna, L.L.D., commissaire spécial nommé pour s'enquérir des réclamations déposées au nom des fidéicommissaires de la Colombie-Britannique au sujet des terrains, droits et autres questions entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le ministère des Affaires des Sauvages;

Et toute correspondance et documents à ce sujet.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour copie de toute correspondance, papiers, rapports ou documents en la possession du gouvernement relativement à l'augmentation récente énorme dans les prix exigés des pêcheurs canadiens pour le cordage *Manille*, et spécialement pour le cordage employé par les pêcheurs de homards dans les provinces maritimes. Aussi tous renseignements en possession du ministère du Commerce relativement au déficit supposé dans la production du cordage *Manille*.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Qu'à partir de ce jour et jusqu'à ce que le Sénat en ordonne autrement, lorsque cette Chambre s'ajournera le vendredi, elle reste ajournée jusqu'au mardi suivant à 3 heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (D2) intitulé: "Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (E2) intitulé: "Loi concernant la *Real Estate Loan Company of Canada, Limited*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. LaRivière a présenté au Sénat un bill (F2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Girroir, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 20 février 1913.

RÉSOLU,—Qu'un message soit porté au Sénat priant Leurs Honneurs de renvoyer à cette Chambre le Bill (No 45) Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne, attendu qu'il appert que le dit bill, tel qu'envoyé au Sénat, n'est pas imprimé tel qu'il a été adopté par la Chambre des Communes.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Que la demande de la Chambre des Communes soit accordée et que le bill en question soit reporté à cette Chambre par un des maîtres en chancellerie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Adelaide Rayner", ayant été lu,

L'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi concernant les Commissaires du havre de Montréal", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Loi concernant le chemin de fer National Transcontinental", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi concernant un brevet de George Frederick Bishopric", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Explosives Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi concernant la *New Orleans and Grand Island Traction, Light and Power Company, Limited,* et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northwest Life Assurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Northwest Loan and Mortgage Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kootenay and Arrowhead Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (45) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Loi constituant en corporation la *North West Guarantee and Accident Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Loi concernant la Compagnie électrique d'Ottawa", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du gaz d'Ottawa", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Loi concernant la *Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Collingwood Southern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Electrique de Hull", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North-Fraser", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Western Canada Mortgage Corporation*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wetaskiwin, Yellowhead and Revelstoke Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Permanent Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Loi concernant la *Huron and Ontario Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Toronto and Northwestern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 25 février 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.)
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Kerr,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McHugh,
McKay, (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Scott (Sir Richard),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McSweeney, pour l'honorable M. Coffey:
De George G. McCormick et autres, de London, dans la province d'Ontario; demandant une charte sous le nom de *The Middlesex Trust Company.*
Avec la permission du Sénat.
Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Thibaudeau,
La dite pétition a été lue au long à la table.

Par l'honorable M. LaRivière:
De André Gouzié et autres, de Winnipeg; demandant une charte sous le nom de *The Beaver Fire Insurance Company.*
Avec la permission du Sénat.
Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Girroir,
La dite pétition a été lue au long à la table.

Par l'honorable M. Bostock:
De la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer et augmente son capital-actions.

Avec la permission du Sénat.
Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power,
La dite pétition a été lue au long à la table.

Par l'honorable M. Casgrain:
De la *Prudential Trust Company, Limited* et de la *British Columbia and White River Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:—
De la *Western Trust Company*; demandant de faire certains amendements à sa charte.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été
Ordonné, qu'il émane une ordre du Sénat pour la production de tous documents et correspondance relativement aux étendues de terrain réservées pour le traitement de la gale en Colombie-Britannique, et d'un état indiquant les noms des propriétaires de bétail dans cette province;
Aussi, les noms des propriétaires qui ont baigné leurs bestiaux dans le cours de l'automne de 1911 et du printemps de 1912;
Aussi, les noms de ceux qui n'ont pas baigné leurs bestiaux, et les raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas fait;
Aussi, les noms de propriétaires dont les animaux ne sont pas maintenant atteints de la gale.

L'honorable M. David a présenté au Sénat un bill (G2) intitulé: "Loi concernant *The Ottawa Transmission and Montreal Company, Limited*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honrable M. David, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été
Ordonné que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (H2) intitulé: "Loi concernant *The Pacific and Peace Railway Company*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été
Ordonné que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (I2) intitulé: "Loi à l'effet d'amender de nouveau la Loi des jeunes délinquants, 1908".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été
Ordonné que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Adelaide Rayner" ayant été lu,
L'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Adelaide Rayner, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Susan Marlatt", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Lagora Anderson" ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Christina Foy", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Loi concernant *The Bank of Saskatchewan*", a été lu a deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: "Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company* et à l'effet d'en changer le nom en celui de la *Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Smith", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à John Caldwell Richards", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à George Ingleby", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Wargrave Hughes", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", ayant été lu,

Sur motion de 'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à démain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Loi concernant la *Canada Permanent Mortgage Corporation*", a été lu la deuxième fois

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Regal Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (22) intitulé: "Loi concernant les Commissaires du havre de Montréal",

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (64) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (65) intitulé: "Loi concernant le chemin de fer National Transcontinental", ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Après "envoyé" insérer les mots "par lettre recommandée".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Son Honneur, le Président a informé le Sénat que le greffier du Sénat avait reçu une copie d'un ordre en conseil.

C.P. 359.

COPIE CERTIFIÉE d'un rapport du comité du Conseil Privé approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 17 février 1913.

Le comité du Conseil Privé a reçu un rapport en date du 11 février 1913, du Très Honorable Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures déclarant qu'il a étudié quelles étaient les mesures à prendre pour permettre au Gouverneur général de s'acquitter le mieux possible du devoir que lui impose l'article 56 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, de faire parvenir au Secrétaire d'Etat pour les Colonies de Sa Majesté des copies authentiques des Lois du Parlement du Canada.

Le comité, sur la recommandation du Très Honorable Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures, recommande à cet effet que le Secrétaire d'Etat du Canada soit chargé de faire parvenir au greffier des Parlements, aussitôt qu'il lui sera possible, après la prorogation de chaque session du Parlement, une copie reliée des Statuts passés pendant cette session, afin qu'elle soit duement certifiée et envoyée par lui au Gouverneur général pour être transmise au gouvernement de Sa Majesté en conformité de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et que le greffier des Parlements soit requis de faire connaître au Sous-Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures à quelle date il a fait parvenir cette copie au Gouverneur général.

Le tout respectueusement soumis à l'approbation.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil Privé.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Loi concernant la *Dominion Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (31) intitulé: "Loi à l'effet de consolider et modifier les lois concernant la *Guarantee Company of North America*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (45) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (68) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion North Western Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (77) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Calgary, Edmonton and Fort McMurray Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (79) intitulé: "Loi concernant la *Cariboo, Barkerville and Willow Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (81) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec, Portland and International Short Line Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (82) intitulé: "Loi concernant la *Shuswap and Okanagon Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (83) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (99) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (102) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (105) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (113) intitulé: "Loi concernant la *Pacific and Hudson Bay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 février 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Gillmor, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay, (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.). Scott (Sir Richard). Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Boyer, faisant fonction de président, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northwest Life Assurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Boyer, faisant fonction de président, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Loan Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Boyer, faisant fonction de président du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Boyer, faisant fonction de président, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks of the Dominion of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 25.—Retrancher " officiers ", et insérer " membres ".

Page 1, ligne 27.—Après " règlement ", insérer " de la Société ".

Page 1. ligne 27.—Insérer ce qui suit comme paragraphe " 2 " de l'article 4:—

" 2. *The Grand Lodge* doit élire parmi ses membres les officiers qui sont désignés par les règlements de la Société ".

Page 2, ligne 6.—Après " rationnelle " insérer: " mais ces objets ne comprennent pas les bénéfices pour la maladie, les funérailles, les accidents ou l'incapacité, ni aucune autre forme d'assurance ".

Page 2, ligne 25.—Après " devoirs ", retrancher " de son " et insérer " d'un ".

Page 2, lignes 26 et 27.—Après " ou ", retrancher les mots: " autre comité de direction " et insérer " comité ".

Page 2, ligne 37.—Retrancher l'article 9.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,

MARDI, 25 février 1913.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

94. Réponse adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, lettres, etc., entre le gouvernement du Canada et l'Australie pendant les derniers douze mois concernant des arrangements de tarif préférentiel entre les deux dits pays. (*Doc. de la session.*)

96. Rapport du Second Congrès international de l'éducation morale, tenue à la Haye, 22-27 août 1912, et, corrélativement, sur l'instruction morale dans les écoles publiques du Canada, etc., par J. A. M. Aikins, nommé par le gouvernement canadien comme représentant à ce congrès. (*Distribution.*)

117. Réponse à adresse du 5 décembre 1912,—Etat faisant connaître le nombre d'appels d'ordres du Bureau des Commissaires des chemins de fer interjetés devant le Gouverneur en conseil pendant les douze mois qui ont précédé le 25 novembre 1912, les détails de chaque appel et la décision rendue par le Gouverneur en conseil dans chaque cas. (*Doc. de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

48*b*. En conformité du chapitre 43, article 47, 9-10 Edouard VII, intitulé: "Loi concernant le Service de la Marine du Canada",—Copie du décret du Conseil, No C.P. 126, daté le 20 janvier 1913:—Modification des Règlements pour l'administration des cadets de marine.

61*jjjj*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Norman Morrison, maître de poste à Ferguson's-Lake, comté de Richmond, N.-E.

61*kkkk*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. McKillop, maître de poste à McKillop, comté de Richmond, N.-E.

61*llll*. Réponse à ordre du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports concernant l'enquête tenue récemment au bureau de poste de Sainte-Agathe, comté de Terrebonne.

61*mmmm*. Réponse à ordre du 11 décembre 1911,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Bertie Boudrot, gardien de phare, à Poulamon, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61*nnnn*. Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, et autres documents et de toutes plaintes ou accusations, demandes d'enquêtes se rapportant en quelque manière aux gardiens de phare de Repentigny, P.Q., MM. Léon Rivest, J. B. Lachapelle et Louis Dubois, depuis le vingt et un septembre dernier, ainsi que copie de l'enquête et du rapport de l'enquête tenue en la matière.

61*oooo*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant la destitution de L. P. Carignan, garde-forestier dans le comté de Champlain, Québec.

61*pppp*. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, requêtes, mémoires, rapports d'enquête, etc., en la possession du département des Douanes, au sujet de la destitution des douaniers suivants: James S. Harvey, New-Richmond, Qué., W. L. Kempffer, Paspébiac, Qué., J. Herbert Sweetman, Port Daniel, Qué., J. D. Leblanc, Carleton, Qué., J. Nadeau,- Nouvelle, Qué. Copie des recommandations en faveur de la nomination des remplaçants, avec mention des noms des nouveaux titulaires, de leurs salaires, de leur résidence; et copie des instructions émises.

61*qqqq*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destition de William Marsh, dounier à Petit-Etang, Sydney-Mines, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61*rrrr*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et requêtes pour et contre la destitution de Duncan McDonald, douanier,

à Athelstan, comté de Huntingdon; aussi, du rapport de l'enquête et de la preuve faite devant le commissaire enquêteur.

61*ssss*. Réponse à adresse du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, décrets du conseil, télégrammes, lettres, etc., au sujet de la destitution de Lemuel Bent, antérieurement percepteur des douanes à Oxford, N.-E.

61*tttt*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Pascal Poirier, percepteur des douanes à Descouse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61*uuuu*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Donald J. Hachey, percepteur de douanes à Bathurst, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur.

61*vvvv*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de John Maher de sa position dans le département des douanes à Montréal.

61*wwww*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Peter Fougère, douanier à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et les témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61*xxxx*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de James Grantmyre, douanier à Petit-Bras-d'Or, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61*yyyy*..Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Etat donnant la liste complète des employés, sur le canal de Soulanges, qui ont été remerciés de leurs services depuis le 21 septembre 1911; par qui chacun de ces employés a été remplacé, et pour quelle cause ils ont été renvoyés.

61*zzzz*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Andrew Melville, éclusier, à Cardinal, Ont.

61*aaaaa*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de George Short, gardien du pont du canal, à Cardinal, Ont.

61*bbbbb*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de N. Broderick, éclusier, à Cardinal, Ont.

61*ccccc*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Thomas McLatchie, éclusier, à Cardinal, Ont.

61*ddddd*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Elgin McLaughlin, éclusier, à Cardinal, Ont.

61*eeeee*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Robert Robertson, éclusier, à Cardinal, Ont.

61*fffff*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de William L. Gladstone, éclusier, à Cardinal, Ont.

61*ggggg*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Byron Van Camp, éclusier, à Cardinal, Ont.

61*hhhhh*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Samuel English, gardien du pont du canal, à Cardinal, Ont.

61*iiiii*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quelque manière à la destitution de Edward F. Moran, éclusier à Cardinal, Ontario.

61*jjjjj*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Fougère, de Frankville, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*kkkkk*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de John Melançon, de Aften, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui.

61*lllll*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Ronald D. McDonald, gardien des pêcheries, Broad-Cove, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête.

61*mmmmm*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John McLean, gardien des pêcheries, à Gabarus, Cap-Breton-Sud, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, à ce sujet.

61*nnnnn*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. R. Forbes, surintendant des pêcheries à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*ooooo*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., se rapportant à la destitu-

tion de Sébastien Savoie, surintendant de l'établissement de l'élevage du homard à Shippigan, comté de Gloucester, N.-B., et à la nomination de son successeur.

61*ppppp*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. S. Hendsbee, peseur, usine de réduction, Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61*qqqqq*. Réponse à ordre de la Chambre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de M. Muce, gardien de phare à l'île de Cheticamp, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête.

61*rrrrr*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution du Dr J. D. R. Williams, percepteur des droits de canaux à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant.

61*sssss*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de John W. Bohan, douanier à Bath, comté de Carleton, N.-B.

61*ttttt*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de J. V. Smith, sous-percepteur de douane à Wood's-Harbour, comté de Shelburne, N.-E.

61*uuuuu*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Matthias Meagher, douanier à Debec, comté de Carleton, N.-B.

61*vvvvv*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de John Y. Fleming, officier de douane à Debec, comté de Carleton, N.-B.

61*wwwww*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, accusations, etc., et des témoignages entendus à l'enquête, s'il y a eu enquête, en rapport avec la destitution de M. A. J. Gosselin, doanier intérimaire, à Saint-Albans, Vermont, *via* le port de Saint-Armand, comté de Missisquoi.

61*xxxxx*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et requêtes pour et contre la destitution de James W. Bannon, douanier à Sainte-Agnès de Dundee, comté de Huntingdon; aussi, du rapport de l'enquête et de la preuve, s'il y a, faite devant le commissaire enquêteur.

61*yyyyy*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de maîtres de poste destitués dans le comté de Pictou depuis le 1er octobre 1911, les noms de leurs successeurs, les causes des destitutions, et copie de toutes plaintes et correspondance à ce sujet, comme aussi de tous rapports d'enquêtes quand une enquête a été faite.

61*zzzzz*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de James Murphy de la position de maître de poste à Tweed, Ont.

61*aaaaaa*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de H. B. Easton, agent d'immigration à Prescott, Ont.

61*bbbbbb*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de B. Hughes, agent d'immigration à Prescott, Ont.

61*cccccc*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Geo. Walsh, agent d'immigration à Prescott, Ont.

61*dddddd*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Newton S. Dow, agent d'immigration à McAdam-Junction, comté de York, N.-B.

61*eeeeee*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Oliver Hemphill, agent d'immigration à Debec, comté de Carleton, N.-B.

61*ffffff*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Martin Johnston, douanier à Red Islands, comté de Richmond, N.-E.

61*gggggg*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de J. E. Phaneuf, maître de poste de Saint-Hughes, comté de Bagot.

61*hhhhhh*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Murdock McCutcheon, maître de poste à Sonora, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61*iiiiii*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Duncan Gillies, surintendant des pêcheries à Baddeck, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînés.

61*jjjjjj*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes, accusations, correspondances, requêtes et de tous documents et rapports concernant la destitution de Antonio Leduc, maître de poste de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois et la nomination de son successeur.

61*kkkkkk*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie du rapport au conseil, du décret du conseil et de toute correspondance avec le gouvernement ou quelqu'un de ses membres, et de toutes lettres, documents et papiers se rapportant en quelque manière au renvoi de Charles Arthur Bowman de la division technique du département des Chemins de fer et Canaux.

61*llllll*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Elnathen D. Smith, gardien des pêcheries, Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E.

61*mmmmmm*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Donald McAuley, gardien de phare à Plaistier, Baddeck-Bay, divison électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête.

61*nnnnnn*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John Fredericks, gardien du phare à East-Jordan, comté de Shelburne, N.-E.

61*oooooo*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John Fredericks, gardien du quai à East-Jordan, comté de Shelburne, N.-E.

61*pppppp*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John C. Morrison, maître du havre, à Shelburne, N.-E.

61*qqqqqq*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine Roderick McDonald, préposé aux arrivages à Big-Bras-d'Or, division éelctorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête.

61*rrrrrr*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de James Maloney, officier de douane à Dingwall, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête.

61*ssssss*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Hugh D. McEachern, officier de douane à North-Side, East-Bay, C.-B., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*tttttt*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, preuve, rapports et correspondance concernant la destitution de Thomas H. Hall, sous-percepteur de douane à Sheet-Harbour, N.-E.

61*uuuuuu*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et uatres documents concernant la destitution de J. A. McNeil, officier de douane à Grand-Narrows, N.-E., dans la division du Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*vvvvvv*. Réponse à ordre du 9décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Burchell, officier de douane à Sydney-Mines, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*wwwwww*. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à a destitution de W. H. Saver, percepteur de douanes, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant.

61*xxxxxx*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine George Livingstone, officier de douane à Big-Bras-d'Or, C.-B., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61*yyyyyy*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents et papiers concernant la destitution de H. Lacasse, maître de poste à Wendover, comté de Prescott, Ont., et la nomination de son successeur.

61*zzzzzz*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et autres papiers concernant la destitution de Harry A. Drigg de l'emploi de maître de poste à Grassey-Lake, Alberta.

62*d*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, soumissions, cautionnements, marchés et contrats en la possession du département des Postes en rapport avec l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Heatherton et Guysboro, en l'année 1912; aussi, en rapport avec tout arrangement temporaire arrêté antérieurement à la date de l'adjudication susdite.

67*d*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des membres de l'administration, et toute personne au sujet de l'acquisition par le gouvernement du Canada du *Quebec Oriental Railway*, antérieurement le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, ou de l'*Atlantic, Quebec and Western Railway,* ou de ces deux voies ferrées.

72*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondances, documents, recommandations et rapports concernant la nomination du Dr J. Pomminville au poste de chirurgien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, en remplacement du Dr A. Allaire.

72*b*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance et autres documents concernant la nomination de Charles W. Hatfield, gardien de pêcheries à la rivière Tusket, Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E.

72*c*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, télégrammes, lettres, etc., concernant une grève d'employés temporaires de l'Intercolonial à Halifax, en août 1912.

72*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous ordres, lettres, télégrammes et autres documents concernant la nomination du lieutenant-colonel Warburton comme chef du service médical au camp de Charlottetown en 1912, et de toutes lettres ou télégrammes concernant sa révocation et son remplacement par son subordonné, le lieutenant-colonel Jenkins.

72*e*. Réponse ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, lettres, correspondance, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la nomination de M. J. Bégin comme régisseur de la ferme expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière.

83*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant une grève d'employés temporaires de l'Intercolonial à Halifax, en août 1912.

83*c*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie des témoignages, plans, rapport, correspondance, etc., concernant l'enquête qui a été tenue relativement à un accident sur le chemin de fer Intercolonial, à Saint-André de Kamouraska, le 7 octobre 1912, causé par le train No 33, étant l'express maritime allant vers l'ouest.

95. Rapport de M. Olivar Asselin sur une enquête faite au sujet de l'immigration venant de Belgique et de France en Canada.

95*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, plaintes, papiers, rapports et autres documents touchant l'enquête tenue à Port-Daniel-Ouest, Qué., sur la conduite de Edward Dea, surveillant ou gardien de la homarderie en cette localité.

95*b*. Rapport de R. A. Pringle, écuier, C.R., *re* enquête sur le naufrage du steamer *Mayflower,* le 12 novembre 1912.

95*c*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête au sujet des accusations portées contre la *United Shoe Machinery Company*; du décret du conseil nommant la commission; de l'accusation qui a donné lieu à ce décret, et des mesures, s'il en est, prises par l'administration à la suite du rapport de la commission, soit par décret du conseil, soit autrement.

97. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie des listes de paie, lettres, documents, télégrammes et autres papiers concernant les dépenses à l'île Caribou, comté de Pictou.

98. Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou quelque officier de son département et J. A. Gillies, C.R., Sydney, concernant l'acquisition de John B. Nicholson d'un emplacement pour une homarderie à Snidlope-Lake, comté de Richmond, N.-E., aussi, copie de tous comptes, frais et pièces justificatives reçues du dit J. A. Gillies pour services rendus, et un état des paiements faits au dit J. A. Gillies en rapport avec cette transaction.

99. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, etc., entre le département des Travaux Publics et toute personne au sujet du placement d'obstacles à la navigation dans les eaux de South-West-Cove, comté de Lunenburg, N.-E.

100. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, bordereaux de paie, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec les dépenses faites à Skinner's-Cove, dans le comté de Pictou.

101. Réponse à adresse du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province d'Ontario au sujet de l'extension des limites de la dite province.

102. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, rapports et documents touchant la réclamation produite par C. R. Scoles, de New-Carlisle, Qué., pour le paiement d'un reliquat de subvention votée en faveur du chemin de fer Atlantique au Lac Supérieur, depuis octobre 1911 jusqu'à date.

103. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes, rapports et autres documents, concernant une prétendue défalcation dans les comptes de Joseph P. Melanson, clerc au bureau de douanes à Bathurst, comté de Gloucester, qui ont causé une enquête tenue le 23 octobre dernier par l'inspecteur provincial des douanes, avec le nom de l'accusateur.

104. Réponse à ordre du 9 décembre 1913,—Copie de tous papiers, lettres et télégrammes en la possession du département des Chemins de fer et Canaux ou de tout autre département du gouvernement, entre le 1er septembre 1874 et le 1er septembre 1879, concernant l'acquisition ou l'expropriation de terrains à St. Peters, N.-E., pour fins de canal, et relatifs à la nomination d'évaluateurs pour décider de la valeur de ces terrains, aux instructions données aux évaluateurs, au rapport ou rapports de ces derniers à la superficie expropriée et au prix payé pour les dites expropriations. Aussi, relevé du montant payé à chaque évaluateur pour ses services.

105. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie des différents tarifs de fret en opération sur la ligne des chemins de fer de Métapédia à New-Carlisle et de New-Carlisle à Gascons, Québec, et *vice versa,* et de toute demande de changement de ces tarifs; et aussi, copie de toutes requêtes, pétitions, lettres ou autres documents se plaignant de ces tarifs.

105*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie des différents tarifs de transport de marchandises en force sur la ligne du chemin de fer de Sunny-Brae à Ferrona-Junction, sur le réseau de l'Intercolonial, et de toutes requêtes reçues deman-

dant le changement des dits tarifs; aussi, copie de toutes requêtes, pétitions, lettres et autres documents se plaignant de ces tarifs.

106. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie des instructions originales, y compris plans, devis, profils, etc., fournis aux ingénieurs de la division est du Transcontinental entre Winnipeg et Québec par l'ingénieur en chef de la Commission du chemin de fer Transcontinental et approuvés par la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique; aussi, de toutes les instructions, y compris devis et profils, émises par l'ingénieur en chef ou par le président de la Commission du Transcontinental, depuis le 31 octobre 1911, et qui, en quelque manière que ce soit, modifient, changent les instructions originales ci-dessus mentionnées ou s'en départissent;—aussi, de toute correspondance entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de son département, et le président de la Commission du Transcontinental, ou son ingénieur en chef, au sujet des modifications apportées aux instructions originales, quant aux pentes, courbes et ponts ou autres constructions permanentes. Aussi, copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des membres du gouvernement, et tout fonctionnaire de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique en rapport avec certaines déviations des instructions originales touchant les pentes, les courbes ou les constructions permanentes sur la dite ligne entre Winnipeg et Québec; aussi, de toute correspondance échangée entre l'ingénieur en chef et l'un ou l'autre des fonctionnaires du Grand-Tronc-Pacifique ou quelques-uns du personnel de son administration technique au sujet des changements projetés quant aux pentes, courbes ou constructions permanentes sur la ligne du Transcontinental entre Winnipeg et la cité de Québec.

107. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents se rapportant à une réclamation de L. A. Sauvé à l'égard de certaines constructions à la Pointe des Cascades, sur le canal de Soulanges, et de toute la correspondance en la matière.

108. Réponse ordre du 5 décembre 1912,—Copie du contrat passé entre le département des Chemins de fer et Canaux et W. H. Weller pour l'amélioration du canal St. Peters, et de toute correspondance entre l'entrepreneur et toute autre personne, firme ou corporation et le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet du déchargement des matériaux enlevés par l'entrepreneur.

109. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, pétitions et autres documents reçus depuis le 1er janvier 1912, demandant que la ligne ferrée, connue sous le nom de Vale-Road, forme partie du réseau de l'Intercolonial.

110. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance relativement à l'émission de lettres patentes en faveur de la *Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited;* aussi, copie des dites lettres patentes.

111. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., entre le département du Commerce et M. Donnelly, ci-devant commissaire canadien du commerce à Mexico, concernant la fermeture du bureau du dit commissaire à Mexico.

112. Rapport requis par l'article 88 du chapitre 62, Statuts Revisés du Canada, décrétant que le ministre de l'Intérieur soumette au Parlement, chaque année, un rapport des liqueurs apportées de tout endroit situé hors du Canada, dans les territoires, sur permission spéciale du commissaire des Territoires du Nord-Ouest donnée par écrit.

113. Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres papiers et documents se rapportant à la démission du lieutenant-colonel F. Moore, 20me régiment, carabiniers de Halton, et aussi copie de sa lettre de démission et de la réponse à icelle.

114. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec la grève des chauffeurs et autres personnes employés sur le navire de l'Etat *Earl Grey,* au cours des années 1912 et 1913.

115. Réponse à ordre du 27 mars 1912,—Copie de tous papiers, lettres et télégrammes concernant la demande pour louer False-Cove-Flats, Vancouver, C.-B., ou accordant un bail pour cette propriété.

116. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et autres papiers relatifs à une garantie projetée des obligations du chemin de fer de Québec au Saguenay.

118. Réponse à adresse du 22 janvier 1913,—Copie de tous arrêtés du conseil et de toute correspondance ayant pour objet de faciliter davantage les moyens de recueillir des données utiles pour le commerce du pays par l'intermédiaire du service consulaire britannique.

119. Réponse à ordre du 24 janvier 1913,—Liste de tous les employés des différents départements, tant à Ottawa que dans les neuf provinces et territoires du Canada et autres endroits hors du Canada (service interne et externe) qui ont laissé leur emploi, depuis le 1er octobre 1911 jusqu'au 10 janvier 1912, inclusivement, et indiquant leur nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire respectivement; la date de leur nomination; la date de leur départ; leur salaire à l'époque de leur nomination et à l'époque de leur départ; les causes de leur départ; s'ils ont été remplacés, ou non; les nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire de ceux qui les ont remplacés; dans les cas de destitutions, la liste des personnes qui ont demandé ces destitutions; dans les cas de remplacements, — la liste des personnes qui ont recommandé les nouveaux venus.

120. Réponse à adresse du 5 février 1912,—Copie de toutes soumissions, contrats, rapports et mémoires de l'ingénieur du département des Travaux Publics décrets du conseil, correspondance et autres documents concernant la construction d'un barrage au pied du lac Témiscamingue pour la retenue des eaux.

120a. Réponse à ordre du 4 mars 1912,—Copie de tout contrat, correspondance ou écrits quelconques échangés entre le gouvernement du Canada et le ou les entrepreneurs concernant la construction d'une écluse en 1908 ou 1909, appelée écluse du Lac Témiscamingue ou bâtie sur les rivières formant la charge ou la décharge du dit lac.

121. Réponse à ordre du 28 mars 1912,—Liste des sujets des tableaux et aquarelles qui sont devenus la propriété de la Galerie Nationale du Canada depuis 1891, et donnant le nom de l'auteur dans chaque cas.

122. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, lettres, correspondance, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la demande de M. Firmin Thibault, de Saint-Denis, comté de Kamouraska, pour son indemnité pour avoir servi lors de l'invasion des féniens.

123. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Etat faisant connaître à quelle date ou à quelles dates le gouvernement a acheté le site d'un nouveau champ de tir dans le comté de Carleton, Ont.; de qui ont été achetés les différents lopins de terre, et à quel prix par acre pour chacun d'eux; combien d'acres de terre ont été achetés, et quelle est la somme totale payée; si le gouvernement y a érigé quelques bâtisses, et quel en a été le coût; en rapport avec cette acquisition, quelles sont les sommes payées, et à qui payées, par le gouvernement, à titre de commissions, honoraires, frais d'agence et frais légaux; entre la date du premier achat et le 23 janvier 1913, quelle somme a été dépensée par le gouvernement en rapport avec ce champ de tir, pour toutes fins quelconques; s'il y a encore quelques sommes payables et non soldées en quoi que ce soit qui se rattache à l'achat de ce site; à qui sont-elles dues, et quel en est le chiffre; à quelle distance de l'hôtel des postes de la cité d'Ottawa se trouve le dit champ de tir; s'il y a quelque ligne de tramways ou autre voie ferrée mettant en communication la cité d'Ottawa et ce champ de tir; s'il n'en existe pas, quels moyens de transport on va établir pour les tireurs allant à ce champ de tir ou en revenant.

Le comité recommande de plus que tous les renseignements reçus en l'enquête sur un projet de pension pour le vieil âge en Canada soient imprimés de jour en jour.

Le tout respectueusement soumis.

D. DERBYSHIRE,
Président.

Sur motion de l'honorable M Derbyshire, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,

MERCREDI, 26 février 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Southampton Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui déclare que ses entreprises sont à l'intérêt général du Canada et l'autorise à louer sa voie ferrée à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique;

Des directeurs provisoires de la *Manitoba Radial Railway Company;* demandant la prolongation du délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De George Parent et autres, de la cité de Québec; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Central and Labrador Railway Company;*

De la *Canadian Northern Railway Company* et de la *Grand Trunk Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi pour ratifier et confirmer un contrat passé entre les pétitionnaires pour l'usage de la même ligne de chemin de fer dans Winnipeg ou près de la dite ville, et aussi de la même voie ferrée dans la ville d'Edmonton ou près de cette ville;

De George G. McCormick et autres, de London, dans la province d'Ontario; demandant une charte sous le nom de *The Middlesex Trust Company;* et

De André Gouzié et autres, de Winnipeg; demnadant une charte sous le nom de *The Beaver Fire Insurance Company.*

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,

MERCREDI, 26 février 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la *Standard Paint Company,* propriétaire des brevets 93,207 et 93,160 pour perfectionnements apportés à des articles fabriqués pour couvrir les toits, faire les planchers et mettre les objets à l'abri de la pluie; demandant l'adoption d'une loi qui autorise l'importation de ces articles brevetés parce que sa manufacture en Canada a été détruite par l'incendie et qui permette au Commissaire des brevets à lui accorder le droit d'importer ces articles durant l'année 1913; et a constaté que la publication des avis n'a pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins vu que la période de temps exigée pour la publication de ces avis aura été suffisante lorsque le bill sera pris en considération par le comité auquel il aura été renvoyé, votre comité recommande de suspendre la règle dans le cas présent.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M Tessier, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé:

Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Lougheed, Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr et le proposeur.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit ajourné jusqu'à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Susan Marlatt", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Susan Marlatt, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (R) intitulé: " Loi pour faire droit à Frances Lagora Anderson ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frances Lagora Anderson, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (S) intitulé: " Loi pour faire droit à Ruby Christina Foy ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ruby Christina Foy, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Smith", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Malcolm Smith, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à John Caldwell Richards", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Caldwell Richards, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à George Ingleby", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais qu'il soit modifié en insérant le mot "Daniel" entre les mots "George" et "Ingleby" par tout le bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Daniel Ingleby, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Wargrave Hughes", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Walter Wargrave Hughes, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant les Commissaires du havre de Montréal", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (*Z*) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay Insurance Campany*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A2) intitulé: "Loi concernant *The Toronto Terminal Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B2) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C2) intitulé: "Loi concernant *The Alberta Interurban Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D2) intitulé: "Loi concernant *The Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E2) intitulé: "Loi concernant *The Real Estate Loan Company of Canada, Limited*" a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale catholique romaine de Mackenzie", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (64) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (65) intitulé: "Loi concernant le chemin de fer National Trasncontinental", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier".

(*En comité*).

Le paragraphe 2 de l'article 1 a été lu et agréé.

Le paragraphe 3 de l'article 1 a été lu et modifié comme suit:—

Page 1. ligne 18.—Après le mot "brevets" ajouter les mots suivants: "et le Gouverneur en conseil doit transférer les dits appels, ainsi que tous les documents et pièces de procédures s'y rapportant, à la Cour de l'Echiquier".

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après le Chambre a repris sa séance et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (100) intitulé: "Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Boyer, faisant fonction de président, du comité permanent des Banques e du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canada Preferred Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Retrancher les mots "par la présente loi".

Page 1, ligne 19.—Après le mot "dollars", retrancher tous les mots jusqu'à "avant", ligne 21.

Page 1, ligne 26.—Retrancher tous les mots après "capital" jusqu'à la fin de l'article, et insérer ce qui suit: "il devra aussi être additionnellement versé soixante et quinze mille dollars sur le capital social dans les cinq ans à compter de la délivrance d'une patente à la Compagnie, de telle manière que, à nulle époque dans le cours des dits cinq ans, la portion qui peut avoir été versée soit moindre que le montant qui aurait été payé par un versement annuel de quinze mille dollars".

Page 2, ligne 7.—Retrancher tout l'article 7 et y substituer le suivant:—

"7. La Compagnie peut exercer les opérations d'assurance contre l'incendie."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (J 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Evangelican Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*",

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Boyer a présenté au Sénat un bill (K 2) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Standard Paint Company of Canada, Limited*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 22 janvier 1913, pour la production de copie de toute correspondance relative à la concession au chemin de fer Central du Canada par le chemin de fer Intercolonial du Canada, du droit de passage sur son chemin de fer.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 27 février 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Scott (Sir Richard),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Coffey, a présenté au Sénat un bill (L2) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Middlesex Trust Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. LaRivière, a présenté au Sénat un bill (M2) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Beaver Fire Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Girroir, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé: "Loi concernant la *Ontario-Michigan Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Cambpbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: "Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited*, et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Crambre sans amendement.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé en amendement:

Que l'adoption du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kootenay and Arrowhead Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé: "Loi concernant la compagnie électrique d'Ottawa", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: "Loi concernant la *Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Collingwood Southern Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé: " Loi concernant la Compagnie Electrique de Hull ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: " Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Wetaskiwin, Yellowhead and Revelstoke Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 22.—Retrancher " 1A " et insérer " 2 ".

Page 1, ligne 29.—Retrancher " 2 " et insérer " 3 ".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement aux dits amendements.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été
Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous papiers, pétitions, dépêches télégraphiques, lettres et autres documents se rapportant en quelque manière que ce soit à la nomination de M. McCloskie, comme maître de poste à Wakaw, Saskatchewan.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Belcourt, a proposé:
Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général priant Son Altesse qu'il lui plaise de faire déposer sur la table de cette Chambre copie de toute correspondance, rapports, etc., au sujet de la construction d'une cale sèche dans le port de Québec.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (N 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northwest Life Assurance Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Loan Company of Canada*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward McKay Creighton, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Monds, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mable Lacey, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Frederick Tarling, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Nathan Louis Nathanson, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Wilbert Jesse Hearns, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Louise Marguirette Ruth Ridge, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Isabella Lee Brewster, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Froste, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Fanny Maria Gogarty, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G 2) intitulé: "Loi concernant *The Ottawa and Montreal Transmission Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H 2) intitulé: "Loi concernant *The Pacific and Peace Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M Belcourt, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi concernant la *Dominion Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Loi à l'effet de consolider et modifier les lois concernant la *Guarantee Company of North America*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion North Western Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Calgary, Edmonton and Fort McMurray Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: "Loi concernant la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company*", a été lu deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec, Portland and International Short Line Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Loi concernant la *Shuswap and Okanagon Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M Bostock, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable Sir George W. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: "Loi concernant la *Pacific and Hudson Bay Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (G) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks of the Dominion of Canada*".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (86) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British North-Western Mortgage Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable Sir George W. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (107) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Manitoba-Ontario Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable Sir George W. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (O 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Lee Brewster".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 février 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell, (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Thompson, Watson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. LaRivière:
Du très Révérend Nicetas Budka, évêque de l'église ruthène catholique grecque.

Par l'honorable M. Derbyshire:
De Lucien Barnes Howland et autres, de Toronto et d'autres lieux. (*The Imperial Traction Company*).

Par l'honorable M. Boyer:
De Warwick Fielding Chipman et autres, de Montréal. (*The Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company*).

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (P2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Froste".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Baird a présenté au Sénat un bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Monds".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr a présenté au Sénat un bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Tarling".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à Josse Wilbert Hearns".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Marguirette Ruth Ridge".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M Davis, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (U2) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward McKay Creighton".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (V2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Lacey".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (W2) intitulé: "Loi pour faire droit à Nathan Louis Nathanson".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (X2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Maria Gogarty".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: "Loi concernant un brevet de George Frederick Bishopric", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Explosives Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 21 février 1913, pour une copie du rapport rendu au gouvernement par James A. T. McKenna, LL.D., commissaire spécial nommé pour s'enquérir des réclamations déposées au nom des fidéicommissaires de la Colombie-Britannique au sujet des terrains, droits et autres questions entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le ministère des Affaires des Sauvages;

Et toute correspondance et documents à ce sujet.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la session, No 159, 1913*).

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 31 janvier 1913, pour la production d'un état démontrant le nombre d'immigrants qui se sont établis en Canada dans le cours de l'exercice 1911-12, et spécifiant le pays d'origine de ces immigrants.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la session, No 160, 1913*).

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'un rapport démontrant:—

1. La quantité de blé, par qualités, reçue aux élévateurs de tête de ligne à Fort-William et à Port-Arthur depuis la date de l'emmagasinage en 1910 jusqu'à la date de l'emmagasinage en 1911;

2. Les quantités, par qualités, livrées par chacun de ces élévateurs durant la même période;

3. Le surplus ou l'insuffisance, selon le cas, de chaque qualité, dans chacun des dits élévateurs distincts, tel qu'établi par la pesée d'emmagasinage;

4. Et d'un rapport semblable depuis la date de l'emmagasinage de 1911 jusqu'à la date de l'emmagasinage de 1912, établissant, pour chaque année respectivement, la date de la pesée d'emmagasinage.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canada Preferred Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il dmande son concours.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il dmande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Loi concernant la *Ontario-Michigan Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kootenay and Arrowhead Railway Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Loi concernant la Compagnie électrique d'Ottawa", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Loi concernant la *Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Collingwood Southern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Electrique de Hull", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wetaskiwin, Yellowhead and Revelstoke Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks of the Dominion of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il dmande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I 2) intitulé: "Loi à l'effet de modifier de nouveau la Loi des jeunes délinquants, 1908", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité permanent mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (K 2) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Standard Paint Company of Canada, Limited*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (100) intitulé: "Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (58) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Intercolonial Trust and Investment Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 4 mars 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Beith, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Gibson, Gillmor, Girroir, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Belcourt:
De Maurice Delvigne, de Namur, Belgique.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (Y2) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant les grains".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 25 février 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Alexander Zephirin Gonier, présentement de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, chef, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ethel Leretha Gonier, présentement de Colborne, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi concernant un brevet de George Frederick Bishopric", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Explosives Limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company, Limited*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (64) intitulé: " Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company* ".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (65) intitulé: " Loi concernant le chemin de fer National Transcontinental ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L2) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Middlesex Trust Company* ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M2) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Beaver Fire Insurance Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Girroir, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N2) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company* ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (O2) intitulé: " Loi pour faire droit à Isabella Lee Brewster, ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, eelle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British North-Western Mortgage Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Manitoba-Ontario Railway Company*', a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K 2) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Standard Paint Company of Canada, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (100) intitulé: "Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (78) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Hail Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (89) intitulé : "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M Boyer, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 5 mars 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Curry, Costigan, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, Mackay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr:
De la *Commercial Acetylene Company* de New-Jersey.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Prudential Trust Company, Limited*; demandant de faire certaines modifications à sa charte;

De la *British Columbia and White River Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer;

Du Très Révérend Necitas Budka, évêque des catholiques ruthéniens grecques du Canada; demandant une charte sous le nom de Corporation catholique épiscopale ruthène grecque du Canada;

De Lucien Barnes Howland, de la cité de Toronto et d'autres, d'autres lieux; demandant l'adoption d'une loi qui modifie le chapitre 96, George V. 1-2, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Imperial Traction Company*".

De Warwick Fielding Chipman et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de la *Pointe-aux-Trembles Terminal Company*.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (O 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Lee Brewster, ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Isabella Lee Brewster, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (64) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (65) intitulé: "Loi concernant le chemin de fer National Transcontinental".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Froste", ayant été lu,

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Q 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Monds", ayant été lu,

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (R 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Tarling", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Jesse Wilbert Hearns", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T 2) intitulé: " Loi pour faire droit à Louise Marguirette Ruth Ridge ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U 2) intitulé: " Loi pour faire droit à Edward Mackay Creighton ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V 2) intitulé: " Loi pour faire droit à Mabel Lacey ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (W 2) intitulé: " Loi pour faire droit à Nathan Louis Nathanson ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (X 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Maria Gogarty", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (I 2) intitulé: "Loi à l'effet de modifier de nouveau la Loi des jeunes délinquants, 1908".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le paragraphe (4*a*) a été lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Après "détention" insérer: "si alors, apparemment ou effectivement, il est âgé de plus de quatorze ans".

Le paragraphe (4*b*) a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le rceevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Richard Scott. il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Intercolonial Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 6 mars 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay, (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Yeo, Young,

Prières.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Casgrain:—

De Harry E. Brittain et autres, de la cité de Londres, Angleterre, et d'autres, d'autres lieux. (*Canadian North Western Railway*).

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Loi constituant en corporation la *North West Guarantee and Accident Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 8.—Retrancher les mots "et aussi".

Page 2, ligne 9.—Retrancher le paragraphe "(*d*)" et insérer: "(*d*) assurance-cautionnement".

Page 2, ligne 14.—Retrancher le paragraphe "(*e*)" et insérer: "(*e*) assurance-cautionnement".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé: " Loi concernant la Compagnie de gaz d'Ottawa ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Western Canada Mortgage Corporation* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 8.—Retrancher tous les mots depuis " directeurs " jusqu'à la fin de l'article.

Page 4, ligne 1.—A l'article 11 substituer le suivant:

" 11. La Compagnie peut prêter de l'argent sur les garanties suivantes, ou placer des fonds dans ces valeurs, ou les acheter, savoir:—

" (*a*) mortgages ou hypothèques sur biens-fonds possédés en pleine propriété ou à bail, ou autres immeubles;

" (*b*) débentures, obligations entièrement acquittées, actions, et autres valeurs de tout gouvernement, ou de toute corporation municipale ou scolaire, ou de toute banque chartée au Canada, (jusqu'à un montant n'excédant pas vingt pour cent du capital payé de cette banque); mais la Compagnie ne doit pas prêter sur la garantie, ou l'achat ou le placement de lettres de change ou de billets à ordre;

" (*c*) tout immeuble possédé en pleine propriété, subordonnément à un acte de vente sur lequel il reste au plus soixante pour cent à verser sur le prix d'achat sous le régime du dit acte de vente.

" 2. La Compagnie peut prendre des garanties personnelles comme garanties subsidiaires pour toute avance faite ou à faire ou que la Compagnie s'est engagée à faire, ou pour toute créance de la Compagnie.

"3 La Compagnie ne doit ni placer ni prêter les fonds sur la garantie du capital-actions d'aucune autre compagnie de prêt."

Page 4, ligne 36.—Retrancher " 12 " et insérer " 11 ".

Page 6, ligne 13.—Retrancher " 19 " et insérer " 18 ".

Page 6, ligne 28.—Retrancher " 21 " et insérer " 20 ".

Page 7, ligne 29.—Retrancher " 19 " et insérer " 18 ".

Page 8, ligne 7.—Retrancher tous les mots depuis " débentures-actions " jusqu'à la fin de l'article.

Page 8, ligne 34.—Retrancher les mots " présente loi " et insérer " Loi des Compagnies ".

Page 8, ligne 36.—Retrancher les mots " présente loi " et insérer " Loi des Compagnies ".

Page 9, ligne 32.—Retrancher " 12 " et insérer " 11 ".

Page 9, ligne 46.—Retrancher l'article 34.

Page 10, ligne 4.—A l'article 35 substituer le suivant:

" Les directeurs, à toute époque, peuvent établir des règlements, non contraires à la loi ni à la présente loi, pour

" (*a*) réglementer la répartition des actions, les appels et les paiements de versements, l'émission et l'enregistrement des certificats d'actions, la déchéance des actions faute de paiements, la manière de disposer des actions tombées en déchéance et du produit de ces actions, ainsi que le transfert des actions;

" (*b*) déclarer et payer des dividendes;

" (*c*) déterminer le nombre des directeurs, la durée de leurs fonctions, le nombre d'actions nécessaires à leur éligibilité, et leur rétribution, s'il en est;

" (*d*) pourvoir à la nomination et à la révocation de tous agents, fonctionnaires et serviteurs de la Compagnie, et établir et déterminer leurs fonctions et devoirs, la garantie qu'ils doivent donner à la Compagnie et leur rémunération;

" (*e*) déterminer l'époque et l'endroit de toutes les assemblées annuelles de la Compagnie, la convocation de toutes les assemblées régulières et spéciales du conseil des directeurs de la Compagnie, le quorum aux assemblées des directeurs de la Compagnie, les exigences quant aux votes et procurations et la procédure à suivre en toutes choses à ces assemblées;

" (*f*) régler l'imposition et le recouvrement des amendes et l'application des déchéances qui peuvent être régies par règlement;

" (*g*) conduire, dans tous les autres détails, les opérations de la Compagnie."

Page 12, ligne 1.—Retrancher " 42 " et insérer " 36 ".

Page 14, ligne 3.—Après 125 insérer "126", "135", et après "141" insérer "161".

L'honorable M Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé en amendement:

Que le rapport soit renvoyé de nouveau au comité pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: " Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé: " Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H 2) intitulé: " Loi concernant *The Pacific and Peace Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (D 2) intitulé: "Loi concernant *The Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (C 2) intitulé: "Loi concernant *The Alberta Interurban Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (B 2) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé: "Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited,* a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé en amendement:

Que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (U) intitulé: " Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company,* et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 4.—Retrancher l'article 4 et le remplacer par le suivant:—

" 4. Est modifié l'article 11 de la dite loi par insertion, après le mot " *Company*", dans la cinquième ligne du dit article, des mots: " la *Saint-Louis, Richibucto and Buctouche Railway Company*"; et aussi par insertion après le mot " compagnies", dans la sixième ligne du dit article, des mots: " , ou avec toute compagnie ou personne possédant ou exploitant une ligne de chemin de fer contiguë aux lignes de chemin de fer des compagnies susdites".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé: " Loi concernant l'*Algoma Eastern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Retrancher " 1A " et insérer " 2 ".

Page 1, ligne 19.—Retrancher " 1B " et insérer " 3 ".

Page 2, ligne 7.—Retrancher " 1C " et insérer " 4 ".

Page 2, ligne 20.—Retrancher " 1D " et insérer " 5 ".

Page 2, ligne 36.—Retrancher " 2 " et insérer " 6 ".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (G 2) intitulé: " Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Retrancher " six " et insérer " trois ".

Page 1, ligne 12.—Retrancher " huit " et insérer " cinq ".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: "Loi concernant la *Huron and Ontario Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Toronto and Northwestern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 10.—Retrancher les mots "l'article 1 du".

Page 2, ligne 10.—Après "abrogé" insérer "le".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que les dits amendements soient adoptés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de Comité No 43.

Mardi, 4 mars 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Charles Albert Flower, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, agent financier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Violet Ruth Béatrice Kealy, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de Comité No 43.
Mardi, 4 mars 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Relativement à la pétition de Otto Clarence Peterson, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, médecin, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Paula Adeline Peterson, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. LaRivière a présenté au Sénat un bill (Z 2) intitelé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 6 mars 1913.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Altesse Royale le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, vendredi, le 7 courant, à 4 heures de l'après-midi, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. C. LOWTHER, Lt.-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné jusqu'à jeudi, le vingt-sept courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill ((64) intitulé: "Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Loi concernant le chemin de fer National Transcontinental", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (P 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Froste", ayant été lu,

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Froste, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Q 2) intitul: "Loi pour faire droit à William Monds", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Monds, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (R 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Tarling", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Frederick Tarling, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (S 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Jesse Wilbert Hearns", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Jesse Wilbert Hearns, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (T 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Marguirette Ruth Ridge, ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Louise Marguirette Ruth Ridge, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Mackay Creighton, ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward Mackay Creighton, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (V 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Lacey", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais qu'il soit modifié en insérant le mot "Kent" entre les mots "Mabel" et "Lacey" par tout le bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mabel Kent Lacey, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (W 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Nathan Louis Nathanson", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Nathan Louis Nathanson, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (X 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Maria Gogarty", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Fanny Maria Gogarty, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr et le proposeur, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M Choquette, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: "Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited,* et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, deuxième jour d'avril prochain

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Y 2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Hail Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (89) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Thompson a présenté au Sénat un bill (A 3) intitulé: "Loi concernant *The Manitoba Radial Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 7 mars 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, McHugh, McKay (CapBreton), McLaren, McMillan, McSweeney, Montplaisir, Murphy, Poirier, Pope, Power, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Scott (Sir Richard), Talbot, Taylor, Tessier, Thompson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Yeo, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 7 mars 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De Oscar William Bishopric et autres, de la cité d'Edmonton et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Athabasca and Grande Prairie Railway Company;*

De John Comrie Gemmill et autres, de la cité de Vancouver et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Pacific and Eastern Loan and Savings Company*"; et

Du Très Révérend Necitas Budka, évêque des catholiques ruthéniens grecques du Canada; demandant une charte sous le nom de "Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada".

Le tout respectueusement soumis.

JOHN YEO,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Yeo, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Vendredi, 7 mars 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de J. U. Vincent et autres, d'Ottawa; demandant une charte sous le nom de *The Western Canada Railway,* et a constaté que les avis exigés par la règle 108 n'ont pas été publiés pendant tout le temps requis.

Néanmoins votre comité recommande de suspendre cette règle dans ce cas-ci, parce que lorsque le bill sera pris en considération par le comité auquel il aura été renvoyé, les avis auront atteint la limite de temps voulue.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN YEO,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. King il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Yeo, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Vendredi, 7 mars 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés soit prolongé au samedi, dix-neuvième jour d'avril prochain.

Aussi que le délai fixé pour la présentation de bills privés soit prolongé au samedi, vingt-sixième jour d'avril prochain, et

Aussi que le délai fixé pour la présentation de rapports sur des bills privés soit prolongé au samedi, vingt-quatrième jour de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN YEO,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. King il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Thompson a présenté au Sénat un bill (B 3) intitulé: "Loi concernant la *Southampton Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (C 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Athabasca and Grande-Prairie Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (D 3) intitulé: "Loi règlementant la conservation de certains articles d'alimentation en entrepôt frigorifique".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MERCREDI, 5 mars 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport.

Relativement à la pétition de Mae Lillian Rugh, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Herbert Bell Rugh, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, architecte, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.
2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.
3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.
4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.
5. Votre comité fait rapport que le défendant a commis l'adultère, tel qu'allégué dans la pétition, mais qu'il y a eu pardon de la part de la pétitionnaire.

Votre comité recommande, en conséquence, de ne pas accorder le divorce demandé.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 43,

Mercredi, 5 mars 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Pierre Zénon St. Aubin, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, agent d'immeubles, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Dame Marie Anysie Trudeau, de la dite cité de Montréal, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 7 mars 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Archie Blaustein, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, commis voyageur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Dame Minnie Rafaelovitch, actuellement renfermée dans l'hôpital protestant pour les aliénés, à Verdun, dans la province de Québec, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 7 mars 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Harold Moss Thompson, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, contremaître peintre, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Annie River Burdett Thompson, de la cité de Montréal, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire. au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Regal Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Retrancher "*Regal*" et insérer "*Premier*".

Dans le titre.

Retrancher "*Regal*" et insérer "*Premier*".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*d*) et (*h*), 63 et 129 du Sénat soient suspendues pour la séance d'aujourd'hui.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyée le bill (E 2) intitulé: "Loi concernant *The Real Estate Loan Company of Canada, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (66) intitulé: "Loi concernant la *Canada Permanent Mortgage Corporation*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Loi concernant *The Bank of Saskatchewan*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Permanent Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Loi concernant la *Dominion Trust Company*", a fait rapport qu'il vait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Phœnix Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 18.—Au mot "Phœnix" substituer les mots "*Premier Fire*".

Page 2, ligne 4.—Retrancher les mots "et d'assurance contre le vent".

Page 2, ligne 8.—Après "et" insérer "des contrats".

Page 2, ligne 10.—Retrancher les mots "et d'assurance contre le vent".

Page 2, ligne 37.—Retrancher les mots depuis "biens" jusqu'à "de" ligne 38.

Dans le titre.

Retrancher "*Phœnix*" et insérer "*Premier Fire*".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient adoptés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (L 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Middlesex Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier somme suit:

Page 2, ligne 4.—Retrancher "Toronto" et insérer "London".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: " Loi à l'effet de consolider et modifier les lois concernant la *Guarantee Company of North America*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du Comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North-Fraser", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2.—A l'article 4, substituer le suivant:

"Pour les fins de la présente loi, le havre de North-Fraser est censé s'étendre d'une ligne tirée par le travers du Bras nord de la rivière Fraser, en continuant vers le sud de la limite occidentale de la cité de New-Westminster; de là en aval du Bras nord de la rivière Fraser, embrassant les deux côtés jusqu'à la ligne marquant la moyenne des eaux hautes, jusqu'aux lignes tirées par le travers des décharges du Bras nord de la rivière Fraser se déversant dans le golfe de Géorgie, d'une pointe à l'autre à la ligne d'étiage sur chacune des pointes de terre formant ces décharges; mais ne s'étendant pas plus loin, au sud, qu'à un point équidistant d'entre le point extrême-sud et le point extrême-nord de la rive occidentale de l'île Lulu, et ne s'étendant pas plus loin, au nord, que l'endroit connu sous le nom de Pointe-Grey; il doit aussi comprendre les eaux adjacentes du golfe de Georgie sur Sturgeon Bank et au delà, aussi loin du côté de la mer que peut le déterminer, de temps à autre, le gouverneur en conseil; et il est aussi censé comprendre toutes les propriétés riveraines, lots de grève, piers, docks, rivages et grèves dans ou le long des eaux formant comme susdit le dit havre".

Page 3, ligne 4.—Après "autrement", insérer: "le secrétaire de la Commission doit notifier par écrit les greffiers des dites municipalités de cette vacance, et".

Page 4, ligne 9.—Après "loi", insérer "ainsi que toutes autres propriétés qui peuvent être mises sous la juridiction de la corporation".

Page 6, ligne 23.—Retrancher tous les mots depuis "subordonnément" jusqu'à "de", ligne 24, et insérer "aux dispositions des articles 12 et 14".

Page 6, ligne 41.—Retrancher tous les mots depuis "empruntées" jusqu'à la fin du paragraphe, et insérer "sous l'autorité de la présente loi".

Page 6, ligne 43.—Après "frais" insérer les mots "de dragage du havre".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat le jeudi, vingt-septième jour de mars courant.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le graffier, comme suit:—

Page 2, à l'article 4 substituer le suivant:—

"4. Pour les objets de la présente loi, le havre de New-Westminster est censé comprendre la superficie qui s'étend à partir d'une ligne tirée nord et sud, astronomiquement, jusqu'à chaque rive de la rivière Fraser, à partir d'un point de la ligne marquant la moyenne des eaux hautes, à l'extrémité est de l'île Manson ou Douglas, connue sous le nom de Pointe-Sébastien et sise dans la rivière Fraser, à l'embouchure de la rivière Pitt, de là en aval embrassant les deux côtés de la ligne marquant la moyenne des eaux hautes, jusqu'aux lignes tirées par le travers des décharges de la rivière Fraser se déversant dans le golfe de Géorgie, d'une pointe à l'autre à la ligne d'étiage sur chacune des pointes de terre formant les embouchures de ces décharges; mais ne s'étendant pas plus loin, au nord, qu'à un point équidistant d'entre le point extrême-sud et le point extrême-nord de la rive ouest de l'île Lulu; et doit aussi comprendre les eaux adjacentes du golfe de Géorgie, sur le Sand Head et au delà, aussi loin du côté de la mer que peut le déterminer de temps à autre le Gouverneur en conseil; mais ne doit comprendre aucune partie du *North Arm* de la rivière Fraser, à l'ouest d'une ligne tirée par le travers du dit *North Arm* pour continuer vers le sud la frontière ouest de la côte de New-Westminster; et est aussi censé comprendre toutes les propriétés riveraines, lots de grève, piers, docks, rivages et grèves, dans ou le long des eaux formant comme susdit le dit havre".

Page 2, ligne 41.—Après "commissaire", ajouter le paragraphe suivant, comme paragraphe 5:—

"5. Dans le cas de défaut, par la cité de New-Westminster, de nommer un commissaire dans un délai de trente jours à compter de la publication dans la *Gazette du Canada* des noms des commissaires nommés par le gouverneur en conseil, le gouverneur en conseil peut aussi nommer le troisième commissaire; et toute personne ainsi nommée doit à tous égards remplir ces fonctions comme les aurait remplis le commissaire au lieu duquel cette personne a été nommée".

Page 3, ligne 6.—Après le mot "autrement", insérer: "le secrétaire de la commission doit par écrit notifier au greffier de la cité que telle vacance s'est produite, et".

Page 3, ligne 34.—Après "limitée" insérer: "ni le droit d'empiéter sur quelque propriété de la couronne ou d'en disposer, sauf autorisation par ordre en conseil".

Page 3, ligne 39.—Après "havre", insérer: "y compris toutes propriétés que la corporation peut maintenir, prendre, mettre en œuvre ou administrer sous l'autorité des dispositions de la présente loi".

Page 4, ligne 24.—Supprimer "La" au début de l'article, et y substituer: "Subordonnément aux limites à l'article 12 de la présente loi, la"

Page 4, ligne 44.—Après le mot "loi", ajouter "et sur tous terrains possédés par la corporation ou dans les limites de sa juridiction".

Page 6, ligne 10.—Après le mot "havre", insérer "et subordonnément à l'approbation préalable du Gouverneur en conseil".

Page 6, lignes 17 et 18.—Supprimer "diverses exceptions énoncées à l'article 14", et substituer "dispositions des articles 12 et 14".

Page 6, ligne 38.—Supprimer depuis "empruntées" jusqu'à la fin de l'aliéna, et substituer: "sous l'autorité de la présente loi".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat le jeudi. vingt-septième jour de mars courant.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (105) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (113) intitulé: "Loi concernant le *Pacific and Hudson Bay, Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion North Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Retrancher "Dominion" et insérer "Regina".

Dans le titre.

Retrancher "Dominion" et insérer "Regina".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Calgary, Edmonton and Fort-McMurray Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 14.—Retrancher " Edmonton "

Dans le titre

Retrancher " Edmonton ".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill(45) intitulé: " Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: " Loi concernant la *Shuswap and O'Kanagon Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec, Portland and International Short Line Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé: "Loi concernant la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company*", a fait rapport qu'i avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (102) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Western Canada Mortgage Corporation*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 9, ligne 46.—Réinsérer l'article "34" comme suit:—

"34. La Compagnie peut avoir des agences en tout endroit de la Grande-Bretagne ou ailleurs, pour l'enregistrement et le transfert de débentures, ou autres actions, et pour l'expédition de toutes autres affaires de la Compagnie."

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de tous documents, lettres, pétitions, contrats et autres papiers relatifs à l'achat de terres à Le Pas pour le terminus du *Hudson Bay Road*.

L'honorable M. Power a attiré l'attention du gouvernement sur la manière peu généreuse avec laquelle les déposants sont traités dans les banques canadiennes, et il a demandé si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter le taux d'intérêt sur les dépôts dans les caisses d'économie du département des Postes et autres caisses d'économie du gouvernement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise au jeudi, vingt-septième jour de mars courant.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie du rapport de M. Charles Smith dans l'enquête qu'il a tenue au Bassin de radoub de Lévis, contre Samson *et al.* pendant la courante année fiscale.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I 2) intitulé : "Loi modifiant à nouveau la Loi des jeunes délinquants, 1908", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B 2) intitulé : "Loi concernant *The Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, vingt-septième jour de mars courant.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (C 2) intitulé : "Loi concernant *The Alberta Interurban Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, vingt-septième jour de mars courant.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (D 2) intitulé : "Loi concernant *The Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, vingt-septième jour de mars courant.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (G 2) intitulé : "Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, vingt-septième jour de mars courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H 2) intitulé : "Loi concernant *The Pacific and Peace Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé : "Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé : "Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company,* et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Loi concernant l'*Algoma Eastern Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Loi concernant la *Huron and Ontario Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Toronto and Northwestern Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Railway Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: Loi constituant en corporation la *North West Guarantee and Accident Insurance Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Gaz d'Ottawa", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr et le proposeur, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, vingt-septième jour de mars courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited*, et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y 2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, le vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, le vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (69) intitulé: "Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (E 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Pacific and Eastern Loan and Savings Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le vendredi, vingt-huitième jour de mars courant.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le Très honorable juge en chef du Canada, Député gouverneur général, étant assis dans le fauteuil au pied du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député gouverneur, que les communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi modifiant la Loi de la Marine Marchande au Canada.

Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

Loi concernant la *Ottawa Terminals Railway Company.*

Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Loi concernant les commissaires du havre de Montréal.

Loi constituant en corporation la *Northwest Life Assurance Company.*

Loi constituant en corporation la *General Loan Company of Canada.*

Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company.*

Loi concernant la *Ontario-Michigan Railway Company.*

Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*

Loi concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company.*

Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Kootenay and Arrowhead Railway Company.*

Loi concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Loi concernant la *Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited.*

Loi concernant la compagnie dite *The Collingwood Southern Railway Company.*

Loi concernant la Compagnie Electrique de Hull.

Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company.*

Loi constituant en corporation la *Wetaskiwin, Yellowhead and Revelstoke Railway Company.*

Loi concernant un brevet de George Frederick Bishopric.

Loi concernant la *Canadian Explosives, Limited.*

Loi concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company, Limited.*

Loi concernant la *Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Loi concernant le chemin de fer National Transcontinental.

Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*

Loi à l'effet de consolider et modifier les lois concernant la *Guarantee Company of North America.*

Loi concernant la *Canada Permanent Mortgage Corporation.*

Loi constituant en corporation la *Canada Permanent Trust Company.*

Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député gouverneur général sanctionne ces bills.

Le Dépnté gouverneur général s'est retiré et la Chambre des Communes.

Le Sénat a repris sa séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné au jeudi, le vingt-septième jour de mars courant, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 27 mars 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,	De Veber,	MacKeen,	Riley,
Beith,	Edwards,	McHugh,	Roche,
Belcourt,	Ellis,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Middleton),
Bolduc,	Farrell,	McLaren,	Talbot,
Bostock,	Fiset,	McMillan,	Taylor,
Boyer,	Gordon,	McSweeney,	Tessier,
Casgrain,	Jaffray,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Kerr,	Montplaisir,	Yeo,
Costigan,	Kirchhoffer,	Owens,	Young,
Curry,	Lavergne,	Poirier,	
Dandurand,	Lougheed,	Power,	
Davis,	MacKay (Alma),	Ratz,	
Derbyshire,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Belcourt:
De la Corporation de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Taylor:
De George Boyd Wickles et autres, de Toronto. (*Empire Life Insurance Company of Canada*).

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Commercial Acetylene Company of New Jersey,* propriétaire du brevet canadien No 67,679; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir le paiement des droits ultérieurs pour le dit brevet; et

De Henry E. Brittain et autres, de Londres, Angleterre et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Canadian North Western Railway Company.*

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de:

1. Copies de tous ordres, règles et règlements, etc., rendus jusqu'à cette date par la Commission des grains, relativement au traitement du grain.

2. Etat de tout changement, s'il en est, fait dans les droits et termes des élévateurs à grain.

3. Etat de tout changement, s'il en est, fait dans les classes de grain, spécifiant quelles altérations, s'il en est, ont été apportées dans les classes pour le commerce de détail.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B 2) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C 2) intitulé: "Loi concernant "*The Alberta Interurban Railway Company*" a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D 2) intitulé: "Loi concernant "*The Brantford and Hamilton Electric Railway Company*" a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G 2) intitulé: "Loi concernant l'"*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*" a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de May Lilian Rugh, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été.
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Pierre Zénon St. Aubin, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été.
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Archie Blaustein, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été-faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été.

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Harold Moss Hampson, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été.

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North-Fraser", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Z 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A3) intitulé: "Loi concernant *The Manitoba Radial Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alexander Zephirin Gonier, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Albert Flower, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération trentième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Otto Clarence Peterson, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr et le proposeur, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Power:—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur la manière peu généreuse avec laquelle les déposants sont traités dans les banques canadiennes, et demandera si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter le taux d'intérêt sur les dépôts dans les caisses d'économie du département des Postes et autres caisses d'économie du gouvernement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (96) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (101) intitulé: "Loi concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (112) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (117) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (111) intitulé: "Loi concernant l'*Imperial Underwriters Corporation,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Imperial Underwriters Corporation of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Riley, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (88) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Accountants Association*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (F 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Albert Flower".
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (42) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company*";
Aussi, le bill (46) intitulé: "Loi constituant en corporation la *North West Guarantee and Accident Insurance Company*";

Aussi, le bill (68) intitulé : " Loi constituant en corporation la *Dominion North-Western Railway Company* ";

Aussi, le bill (70) intitulé : " Loi concernant la *Huron and Ontario Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Toronto and Northwestern Railway Company* "; et

Aussi, le bill (73) intitulé : " Loi constituant en corporation la *Regal Trust Company* ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 mars 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Curry, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, De Veber, Douglas, Ellis, Fiset, Forget, Gillmor, Girroir, Gordon, Jaffray, Kerr, La Rivière, Lavergne, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Power, Ratz, Riley, Roche, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Taylor:—
De John Scobie, ministre, du village de Winchester, et d'autres, d'autres lieux. (*Wesleyan Methodist Connection*).

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. Watson:—
De la *Great West Permanent Loan Company.*

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (G 3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (H 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de Maurice Delvigne".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (I 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Clarence Peterson".

Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (J 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Blaustein".
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (K 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Moss Hampson".
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (L 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Zénon St. Aubin".
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (M 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Zéphirin Gonier".
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. LaRivière a présenté au Sénat un bill (N 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Railway Company*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Girroir, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'une copie du rapport annuel fait, le 30 juin 1912, par la *Central Railway Company of Canada* au département des Chemins de fer.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 28 mars 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Canadian Western Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et amende le paragraphe (*a*) de l'article 7 de sa charte;

De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company,* une compagnie constituée en corporation par la législature du Manitoba; demandant une charte du gouvernement fédéral;

De la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer et augmente son capital-actions;

De la *Prudential Trust Company, Limited;* demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte;

De la *British Columbia and White River Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer;

De Lucien Barnes Howland, de la cité de Toronto, et d'autres, d'autres lieux; demandant l'adoption d'une loi qui modifie le chapitre 96, George V, 1-2, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Imperial Traction Company*";

De Maurice Delvigne, de Namur, Belgique, propriétaire du brevet No 125,582; demandant de prolonger le délai fixé pour fabriquer pour la première fois en Canada les articles protégés par le dit brevet; et

De l'Académie Royale Canadienne des Arts de la cité de Montréal; demandant l'adoption d'une loi qui définisse plus clairement les objets de cette corporation ainsi que la nature de ses affaires et de son administration.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 28 mars 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la *Commercial Acetylene Company,* de New-Jersey, propriétaire du brevet canadien No 67,679; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé à recevoir le paiement des droits ultérieurs pour le dit brevet; et a constaté que les avis publiés en conformité des règles du Sénat n'ont pas eu toute la durée voulue.

Votre comité recommande de suspendre cette règle dans le cas présent, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues et que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B 3) intitulé: "Loi concernant la *Southampton Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Athabaska and Grande-Prairie Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jouru appelant la deuxième lecture du bill (D 3) intitulé: "Loi réglementant la conservation de certains articles d'alimentation en entrepôt frigorifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Pacific and Eastern Loan and Savings Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: "Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited,* et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited,* ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (Y 2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles un à six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 7 a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 16.—Retrancher le mot "une" et insérer les mots "un élévateur de tête de ligne".

Les articles 8 à 11 ont été séparément lus et agréés.

Le préambule a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Taylor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (89) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit ordre du jour soit rayé et que le bill soit renvoyé au comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé: "Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North-Fraser" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Alors sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre, en date du 30 janvier 1913, pour la production d'états démontrant:—

1. L'exacte étendue de territoire ajouté à Ontario et à Québec par les Statuts de 1912;

2. L'étendue de terres reçues pour fins scolaires en chaque province;

3. Le nombre d'acres de ces terres qui ont été vendus et le montant réalisé par cette vente, à date;

4. Le montant total payé au Manitoba sur les produits de la vente des terres scolaires;

5. Le montant payé de la même façon à l'Alberta et à la Saskatchewan avant qu'elles aient été constituées en provinces, et depuis qu'elles ont été constituées en provinces;

6. Valeur présumée des terres scolaires non vendues en chaque province.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la session, No 184, 1913*).

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 21 février 1913, pour copie de toute correspondance, papiers, rapports ou documents en la possession du gouvernement relativement à l'augmentation récente énorme dans les prix exigés des pêcheurs canadiens pour le cordage Manille, et spécialement pour le cordage employé par les pêcheurs de homards dans les provinces maritimes, Aussi tous renseignements en possession du ministère du Commerce relativement à un déficit supposé dans le produit du cordage *Manille.*

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 185, 1913*).

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 1er avril 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Beith,	Davis,	La Rivière,	Pope,
Belcourt,	Dennis,	Lavergne,	Power,
Bolduc,	Derbyshire,	Legris,	Prince,
Bostock,	Dessaulles,	Lougheed,	Ratz,
Boucherville, de (C.M.G.),	De Veber,	MacKeen,	Riley,
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McHugh,	Roche,
Boyer,	Douglas,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Middleton),
Cloran,	Edwards,	McLaren,	Tessier,
Coffey,	Ellis,	McMillan,	Thibaudeau,
Corby,	Fiset,	McSweeney,	Thompson,
Costigan,	Gibson,	Mitchell,	Yeo,
Dandurand,	Gillmor,	Montplaisir,	Young,
Daniel,	Girroir,	Murphy,	
David,	Gordon,	Owens,	
	Kerr,	Poirier,	
	Kirchoffer,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr:
De A. L. Eastmure et autres, de Toronto. (*The Casualty Company of Canada*).

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Corporation de la cité d'Ottawa; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à prendre dans certains lacs du comté d'Ottawa et à amener un approvisionnement d'eau pour les besoins de la pétitionnaire et à construire et entretenir un aqueduc à cette fin;

De George Boyd Wickes et autres, de Toronto et d'autres lieux; demandant d'être nommés directeurs provisoires de la *Empire Life Insurance Company of Canada* à la place de ceux qui sont nommés dans la charte (chapitre 75, 1 et 2 George V, 1911) et de prolonger le délai fixé pour l'organisation de cette compagnie;

De John Scobie, ministre du village de Winchester, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "*Wesleyan Methodist Connection*"; et

De la *Great West Permanent Loan Company;* demandant de modifier sa charte et de l'autoriser à faire des prêts garantis par des compagnies qui ont obtenu leur charte en Canada et à acquérir des débentures, des obligations et des actions dans ces compagnies.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant en autant de colonnes distinctes, et par ordre de préséance:—

1. Les noms des juges de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit de la province de Québec;

2. La date de leur nomination;

3. Le montant du salaire annuel de chacun d'eux.

Un état semblable pour les juges en retraite indiquant:—

1. La date de leur nomination comme juges;

2. La date de leur mise à la retraite;

3. Le montant de leur pension.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé; "Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited*, et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y 2) intitulé: "Loi concernant la Loi des grains du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North-Fraser", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Power qui a attiré l'attention du gouvernement sur la manière peu généreuse avec laquelle les déposants sont traités dans les banques canadiennes, et a demandé si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter le taux d'intérêt sur les dépôts dans les caisses d'économie du département des Postes et autres caisses d'économie du gouvernement.

Débat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (88) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Accountants Association*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Loi concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: "Loi concernant l'*Imperial Underwriters Corporation*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Imperial Underwriters Corporation of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (F 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Albert Flower", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D 3) intitulé: "Loi réglementant la conservation de certains articles d'alimentation en entrepôt frigorifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gordon, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (O 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

VENDREDI, 25 mars 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Sarah Lillian Attwood, de Birtle, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick Spencer Attwood, présentement de la cité de Minneapolis, dans l'Etat du Minnesota, E.-U.d'A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (77) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Calgary, Edmonton and Fort McMurray Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiesé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Church and Mance Board*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (155) intitulé: "Loi concernant les Cours Supérieures de la province de l'Ontario", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Lee Brewster", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retrancher "Banff" et insérer "Maple-Creek".

Page 1, ligne 7.—Retrancher "d'Alberta" et insérer "de la Saskatchewan".

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Kent Lacey", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 1.—Retrancher "Kent".

Dans le titre.

Retrancher "Kent".

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans acun amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—

Bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Milton Durnan".
Bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Béatrice Emma Mayers";
Bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Kate Clappison";
Bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à George Geddes McDonald";
Bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Frank Saunders";
Bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Adelaide Rayner";
Bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Susan Marlatt";
Bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Lagora Anderson";
Bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Christiana Foy";
Bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Smith";
Bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à John Caldwell Richards";
Bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel Ingleby";
Bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Wargrave Hughes";
Bill (P 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Froste";
Bill (Q 2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Monds";
Bill (R 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Tarling";
Bill (S 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Jesse Wilbert Hearns";
Bill (T 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Marguirette Ruth Ridge";
Bill (U 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Mackay Creighton";
Bill (W 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Nathan Louis Nathanson";
Bill (X 2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Maria Gogarty", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 31 mars 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel a été référé les pétitions sur lesquelle les bills suivants sont basés:—

Bill O 2 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Lee Brewster".

Bill V 2 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Kent Lacey".

Bill L (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Milton Durnan".

Bill J (No 121) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Emma Mayers".

Bill M (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Kate Clappison".

Bill N (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Geddes McDonald".

Bill O (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Frank Saunders".

Bill P (No 127) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Adelaide Rayner".

Bill Q (No 128) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Susan Marlatt".

Bill R (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Lagora Anderson".

Bill S (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Christina Foy".

Bill V (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Malcolm Smith".

Bill W (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Caldwell Richards".

Bill X (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel Ingleby".

Bill Y (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Wargrave Hughes".

Bill P 2 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Froste".

Bill Q 2 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Monds".

Bill R 2 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Tarling".

Bill S 2 (No 142) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jesse Wilbert Hearns".

Bill T 2 (No 143) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Marguirette Ruth Ridge".

Bill U 2 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward MacKay Creighton".

Bill W 2 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nathan Louis Nathanson".

Bill X 2 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Maria Gogarty".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 2 avril 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Fiset, Forget, Gibson, Gillmor, Girroir, Gordon, Kerr, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Tessier, Thibaudeau, Thompson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. Belcourt:

De T. C. Lazier, directeur-gérant de l'*Alberta-Saskatchewan Life Insurance Company*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De A. L. Eastmure et autres, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai dans lequel la *Casualty Company of Canada* peut demander et obtenir sa patente en conformité de la loi des assurances, 1910.

Sur motion de l'honorable M. Murphy, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous documents, rapports et autre correspondance relatifs aux arpentages faits par l'ingénieur de district, département des Travaux Publics, Ile-du-Prince-Edouard, pour un havre projeté à Skinner's-Pond, comté de Prince, dans la dite province.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toutes lettres, documents, rapports, etc., concernant de grandes étendues de terres dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta impropres à l'agriculture, mais propres à l'élevage des bestiaux, et se rattachant à l'arpentage des dites terres.

L'honorable M. Power a appelé l'attention sur le délai préjudiciable apporté dans le règlement de la question de la mise à la retraite des membres du service public, et il a demandé pourquoi aucune loi à ce sujet ne sera présentée pendant la présente session?

Débat.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Northwest Loan and Mortgage Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 7.—Retrancher l'article 21.

Page 7, ligne 41.—Retrancher les mots depuis "faire" jusqu'à "et" ligne 42.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Hail Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Daniel. il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (86) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British North-Western Mortgage Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 11, ligne 21.—Retrancher l'alinéa (i).

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Intercolonial Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement dans le texte anglais, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:
Page 4. ligne 12.—Au lieu de "*perfection*" insérer "*protection*".
Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, auquel a été renvoyé le bill (89) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:
Page 2. ligne 28.—Après "peut" insérer "pour remplir les objets définis en l'article 4".
Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 2 avril 1913.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur se rendra à la salle du Sénat cet après-midi, à cinq heures et demie, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. C. LOWTHER, Lt.-col.,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes avec un bill (162) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers se terminant respectivement le 31 mars 1913, et le 31 mars 1914", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été
Ordonné, que les règles 30 et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canada Preferred Insurance Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (F 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Albert Flower", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chamre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Albert Flower en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr et le proposeur, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G 3) intitulé: " Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H 3) intitulé: " Loi concernant un brevet de Maurice Delvigne ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I 3) intitulé: " Loi pour faire droit à Otto Clarence Peterson ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J 3) intitulé: " Loi pour faire droit à Archie Blaustein ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (K 3) intitulé: " Loi pour faire droit à Harold Moss Hampson ", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Zénon St. Aubin", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Zephirin Gonier", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Accountants Association*", ayant été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick, C.P., G.C.M.G., LL.D., etc., etc., etc., juge en chef du Canada, Administrateur du Gouvernement, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elles dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

La proclamation suivante a été lue par le greffier, et elle est comme suit:—

CANADA.

Par Son Excellence le Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick, C.P., G.C.M.G., LL.D., etc., etc., etc., juge en-chef du Canada, et Administrateur du gouvernement du Canada.

A tous ceux qui les présentes verront ou qu'elles pourront concerner,—Salut:

PROCLAMATION.

Attendu qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté le Roi George Cinq par commission sous le seing royal, daté au Château de St. James, le sixième jour de mars 1911, et dans la première année de Son Règne, de nommer le Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Duc de Connaught, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada;

Et attendu que par l'article VII des lettres patentes datées le quinzième jour de juin 1905 constituant la charge de Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada, il est statué qu'advenant l'absence du Dominion du Canada du Gouverneur général, tous les pouvoirs et autorités conférés au dit Gouverneur général par les dites lettres patentes seront donnés à telle personne qui sera nommée, sous les sceau et seing royaux, lieutenant-gouverneur du dit Dominion, durant le bon plaisir royal; ou s'il n'y a pas de lieutenant-gouverneur dans le dit Dominion alors à telle personne ou personnes ainsi nommées sous les seing et sceau de Sa Majesté pour administrer le dit gouvernement, et dans le cas où il n'y aurait pas de telle personne ou personnes ainsi nommées dans le dit Dominion, alors au juge en chef alors en exercice de la Cour Suprême du dit Dominion, ou dans le cas de mort, incapacité, déplacement ou absence du Canada du dit juge en chef alors en exercice, alors au juge le plus ancien en exercice de la dite Cour Suprême résidant dans le dit Dominion, et ne souffrant pas d'incapacité.

Et attendu que, pour cause de l'absence du Canada du Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Duc de Connaught, etc., etc., etc., et par et en vertu des lettres patentes susdites, tous les pouvoirs et autorités accordées au Gouverneur général par les dites

lettres patentes, me sont dévolus comme étant le juge en chef en exercice de la Cour Suprême du dit Dominion du Canada, et après avoir dûment prêté le serment nécessaire tel que requis par les dites lettres patentes, j'ai jugé convenable d'émettre la présente proclamation pour ce faire connaître; et par icelle ordonne et commande que tous, officiers et ministres de Sa Majesté, dans le dit Dominion du Canada, continuent à exercer les devoirs respectifs de leurs places et emplois, et que les féaux sujets de Sa Majesté et tous autres que les présentes pourront concerner, en prennent connaissance et se conduisent en conséquence.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, en la cité de Québec, ce vingt-deuxième jour du mois de mars, dans l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent treize, et du règne de Sa Majesté la troisième.

[L.S.] C. FITZPATRICK,
Administrateur du gouvernement.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi concernant la *Dominion Trust Company.* (No 10).
Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company.* (No 105).
Loi concernant la *Pacific and Hudson Bay Railway Company..* (No 113).
Loi concernant la *Shuswap and Okanagon Railway Company.* (No 82).
Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company.* (No 83).
Loi constituant en corporation la *Quebec, Portland and International Short Line Railway Company.* (No 81).
Loi concernant la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company.* (No 79).
Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company.* (No 102).
Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company.* (No 91).
Loi concernant la Compagnie de gaz d'Ottawa. (No 48).
Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company.* (No 7).
Loi concernant l'*Algoma Eastern Railway Company.* (No 39).
Loi concernant la *Guelph and Goderich Railway Company.* (No 42).
Loi constituant en corporation la *North West Guarantee and Accident Insurance Company.* (No 46).
Loi constituant en corporation la *Regina North Western Railway Company.* (No 68).
Loi concernant la *Huron and Ontario Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Toronto and Northwestern Railway Company.* (No 70).
Loi constituant en corporation la *Premier Trust Company.* (No 73).
Loi pour faire droit à Béatrice Emma Mayers. (No 121).
Loi pour faire droit à Alfred Milton Durnan. (No 123).
Loi pour faire droit à Minnie Kate Clappison. (No 124).
Loi pour faire droit à George Geddes McDonald. (No 125).
Loi pour faire droit à Frederick Frank Saunders. (No 126).
Loi pour faire droit à Elizabeth Adélaïde Rayner. (No 127).
Loi pour faire droit à Mary Susan Marlatt. (No 128).
Loi pour faire droit à Frances Lagora Anderson. (No 129).
Loi pour faire droit à Ruby Christina Foy. (No 130).
Loi pour faire droit à Malcolm Smith. (No 131).
Loi pour faire droit à John Caldwell Richards. (No 132).
Loi pour faire droit à George Daniel Ingleby. (No 133).
Loi pour faire droit à Walter Wargrave Hughes. (No 134).
Loi pour faire droit à William Froste. (No 139).
Loi pour faire droit à William Monds. (No 140).

Loi pour faire droit à Charles Frederick Tarling. (No 141).
Loi pour faire droit à Jesse Wilbert Hearns. (No 142).
Loi pour faire droit à Louise Marguirette Ruth Ridge. (No 143).
Loi pour faire droit à Edward Mackay Creighton. (No 144).
Loi pour faire droit à Nathan Louis Nathanson. (No 146).
Loi pour faire droit à Fanny Maria Gogarty. (No 147).
Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited,* et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited.* (No 11).
Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited.* (No 69).
Loi pour faire droit à Mabel Lacey. (No 145).
Loi pour faire droit à Isabella Lee Brewster. (No 138).
Loi constituant en corporation *The Calgary and Fort McMurray Railway Company.* (No 77).
Loi constituant en corporation la *Canada Hail Insurance Company.* (No 78).

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement sanctionne ces bills.

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement dans les termes suivants :—

" Qu'il plaise à Votre Excellence :

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

" Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers se terminant respectivement le 31 mars 1913, et le 31 mars 1914", que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill,
Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit :—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton),
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 3 avril 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Belcourt,	David,	King,	Murphy,
Bolduc,	Davis,	Kirchhoffer,	Poirier,
Bostock,	Dennis,	La Rivière,	Pope,
Boucherville, de (C.M.G.),	Derbyshire,	Lavergne,	Power,
	Dessaulles,	Legris,	Prince,
Bowell (Sir Mackenzie),	De Veber,	Lougheed,	Ratz,
	Domville,	MacKay (Alma),	Riley,
Boyer,	Douglas,		Roche,
Casgrain,	Edwards,	MacKeen,	Ross (Middleton),
Choquette,	Ellis,	McHugh,	
Cloran,	Fiset,	McKay (Cap-Breton),	Tessier,
Coffey,	Forget,		Thibaudeau,
Corby,	Gibson,	McLaren,	Thompson,
Costigan,	Gillmor,	McMillan,	Yeo,
Curry,	Girroir,	McSweeney,	Young,
Dandurand,	Gordon,	Mitchell,	
Daniel,	Kerr,	Montplaisir,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MARDI, 1er avril 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport.

Relativement à la pétition de George Sentis Deslandes, de la ville de Pincher Creek, Alberta, arpenteur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Violet Emily Louisa Deslandes, de la ville de Pincher Creek, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

MARDI, 1er avril 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport.

Relativement à la pétition de Daisy Madeline Peterson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frances John Peterson, de la dite cité de Toronto, gérant de banque, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: " Loi modifiant l'Acte des chemins de fer relativement au dépôt des plans", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 28.—Retrancher les mots depuis " Québec " jusqu'à " l'annonce ".

Page 2, ligne 5.—Après " approuver ", insérer ce qui suit comme article 3:—

" 3. Est modifié l'article 160 du dit acte par insertion, au commencement du dit article, des mots: " Lorsqu'une modification quelconque y a été faite par la Commission ".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: " Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 1.—Retrancher les mots depuis " fer " jusqu'à la fin de l'alinéa (*d*).

Page 2, ligne 27.—Retrancher les mots depuis " adresse " jusqu'à " chaque ", ligne 28, et insérer: " et indiquer par écrit l'endroit et la date de cette signature ".

Page 3, ligne 3.—Retrancher les mots depuis " Québec " jusqu'à " l'avis ".

Page 6, ligne 4.—Après " municipale " insérer: " au cas où l'autorité municipale et les directeurs provisoires ou les directeurs manquent de s'entendre, il y a appel à la Commission ".

Page 6, ligne 17.—Après " l'équipement " insérer " et ". Retrancher les mots depuis " l'entretien " jusqu'à " du ".

Page 6, ligne 22.—Retrancher les mots depuis " versé " jusqu'à la fin de l'alinéa (*h*) et insérer: " entre les mains du Ministre des Finances et Receveur général du Canada, pour être gardé en fidéicommis pour les prêteurs de ces deniers et leur être payé suivant leurs priorités respectives ".

Page 7, ligne 11.—Après " avec " retrancher " toutes " et insérer " les gouvernements ou ces ".

Page 7, ligne 19.—Après " fer ", insérer ce qui suit comme paragraphe " 2 ":—

" 2. Les dispositions de l'alinéa (*c*) du paragraphe 1 de cet article s'appliquent, *mutatis mutandis,* à la télégraphie sans fil."

Page 8, ligne 19.—Après " que " retrancher les mots " la nécessité publique " et insérer " l'intérêt public ".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (107) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Manitoba-Ontario Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (117) intitulé: " Loi concernant la *Canadian Western Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: " Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: " Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Retrancher les mots depuis " construction " jusqu'à " dans ", ligne 10, et insérer ce qui suit:—

" des lignes de chemins de fer autorisées par les paragraphes (*b*) à (*r*), tous deux inclusivement, de l'article 8 du chapitre 56 des Statuts de 1911, lesquelles lignes sont brièvement décrites comme suit:—

(*b*) de Wassewa à Ethelbert;

(*c*) de Yorkton à Hudson-Bay-Junction;

(*d*) de Craven à Hudson-Bay-Junction;

(*e*) de Craven à un point sur l'embranchement Rossburn;

(*f*) de Craven à Prince-Albert;

(*g*) de Davidson jusqu'à un raccordement avec la ligne autorisée par l'alinéa (*d*);

(*h*) d'un point entre Brancepeth et Kinistino jusqu'à la Mission-du-Pas;

(*i*) d'un point sur la ligne autorisée par l'alinéa (*d*) jusqu'au lac du Brochet (Jack Fish);

(*j*) de Moosejaw jusqu'à un point entre Camrose et Stettler;

(*k*) de la frontière internationale, dans le rang 7, à l'ouest du quatrième méridien, jusqu'à un point sur la ligne du chemin de fer *Canadian Northern* à l'ouest de Battleford;

(*l*) de Macleod jusqu'à un point sur la ligne du chemin de fer *Canadian Northern,* dans ou près les rangs 1 à 4, à l'ouest du quatrième méridien;

(*m*) d'un point sur la ligne du chemin de fer *Canadian Northern,* près les rangs 1 à 4, àl'ouest du quatrième méridien, jusqu'à Pincher Creek;

(*n*) d'un point sur la ligne du chemin de fer *Canadian Northern,* près les rangs 3 à 5, à l'ouest du quatrième méridien, jusqu'à un raccordement avec la ligne autorisée par l'alinéa (*l*);

(*o*) d'un point sur la ligne du chemin de fer *Canadian Northern,* entre les rangs 1 à 5, à l'ouest du Canadian-Northern, jusqu'à un point sur le côté ouest du rang 6, à l'ouest du cinquième méridien;

(*p*) de Lloydminster à Bruderheim;

(*q*) d'un point sur la ligne du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves, entre Morinville et la limite nord du township 61, jusqu'à un point dans le township 56, rang 8, à l'ouest du cinquième méridien;

(*r*) de Port-Pitt jusqu'à un point sur la rivière Athabaska.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Davis, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son deuxième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

Sénat,

Chambre de comité No 8.

Mercredi, 2 avril 1913.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité désirant faire une enquête relative à l'immigration au Canada, a l'honneur de demander d'être autorisé à dépenser $50 pour cette enquête. Cette somme d'argent sera employée à payer les sténographes et à faire les rapports.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. O. DAVIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Jeudi, 3 avril 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De John Scobie, ministre du village de Winchester, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "*Wesleyan Methodist Connection*";

De Arthur Lionel Eastmure et autres, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai dans lequel la *Casualty Company of Canada* peut demander et obtenir une licence en conformité de la Loi des assurances, 1910;

De la *Western Trust Company*; demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte, et

De Henry E. Brittain et autres, de Londres, Angleterre et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Canadian North Western Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis,

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 3 avril 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné lse pétitions de la *Great West Permanent Loan Company;* demandant de modifier sa charte et de l'autoriser à faire des prêts garantis par des compagnies qui ont obtenu leur charte en Canada et à acquérir des débentures, des obligations et des actions dans ces compagnies; et

De Warwick Fielding Chipman et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company,* et a constaté que les avis publiés en conformité des règles du Sénat n'ont pas eu toute la durée voulue.

Votre comité néanmoins recommande de suspendre la règle dans les cas présents parce que les comités auxquels ces bills seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudices par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

JULES TESSIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues et que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 3 avril 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés soit prolongé au samedi, dix-septième jour de mai prochain;

Aussi que le délai fixé pour la présentation de bills privés soit prolongé au samedi vingt-quatrième jour de mai prochain; et

Aussi que le délai fixé pour la présentation des rapports des comités permanents ou spéciaux sur des bills privés soit prolongé au samedi, vingt-et-unième jour de juin prochain.

Le tout respectueusement soumis,

JULES TESSIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*b*) soient suspendues et que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jouru appelant la troisième lecture du bill (I 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Clarence Peterson", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Otto Clarence Peterson, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (J 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Blaustein", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Archie Blaustein, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (K 3) intitulé: "Loi pour faire droiit à Harold Moss Hampson", ayant été lu,
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Harold Moss Hampson, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (L 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Zénon St. Aubin", ayant été lu,
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité

permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Pierre Zénon St. Aubin, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (M 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Zephirin Gonier", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alexander Zephirin Gonier, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé: "Loi concernant les Cours Supérieures de la province de l'Ontario", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Northwest Loan and Mortgage Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (86) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British North Western Mortgage Corporation*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (58) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Intercolonial Trust Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires au bill (89) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr, Thompson, Casgrain et le proposeur.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain a présenté au Sénat un bill (P 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian North Western Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 4 avril 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Belcourt,	Daniel,	Girroir,	Montplaisir,
Bolduc,	David,	Gordon,	Murphy,
Bostock,	Davis,	Kerr,	Poirier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dennis,	King,	Pope,
Bowell (Sir Mackenzie),	Derbyshire,	Kirchoffer,	Power,
Boyer,	Dessaulles,	La Rivière,	Prince,
Casgrain,	De Veber,	Lavergne,	Ratz,
Choquette,	Domville,	Lougheed,	Riley,
Cloran,	Douglas,	McHugh,	Roche,
Corby,	Edwards,	McKay, (Cap-Breton).	Ross (Middleton).
Costigan,	Ellis,	McLaren,	Tessier,
Curry,	Fiset,	McMillan,	Thompson,
Dandurand,	Forget,	McSweeney,	Yeo,
	Gibson,	Mitchell,	Young,
	Gillmor,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (Q 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Trust Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (K 2) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Standard Paint Company of Canada, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (101) intitulé: "Loi concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soiti reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2.—Retrancher l'article "2" et le remplacer par le suivant:—

"2. Quiconque a, au cours de la période écoulée entre l'expiration des six ans à compter de la date du dit brevet et le neuvième jour de novembre mil neuf cent douze, commencé de construire, fabriquer, employer ou vendre en Canada l'article d'invention que protège le dit brevet, peut continuer de le construire, fabriquer, employer ou vendre d'une manière aussi complète et effective que si la présnte loi n'eût pas été adoptée."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé: "Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soiti reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 26.—Retrancher l'article "2" et le remplacer par le suivant:—

"2. Quiconque a, au cours de la période écoulée entre l'expiration des six ans à compter de la date du dit brevet et le neuvième jour de novembre mil neuf cent douze, commencé de construire, fabriquer, employer ou vendre en Canada l'article d'invention que protège le dit brevet, peut continuer de le construire, fabriquer, employer ou vendre d'une manière aussi complète et effective que si la présente loi n'eût pas été adoptée."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Northwest Loan and Mortgage Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (86) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British North-Western Mortgage Company*", ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: mais qu'il soit amendé de nouveau par l'addition, à l'article 30, après les mots "par règlement" à la ligne 31, des mots "et subordonnément à l'article 133 de la Loi des Compagnies".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée de nouveau, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé de nouveau, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Intercolonial Trust Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Manitoba-Ontario Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (155) intitulé: "Loi concernant les Cours Supérieures de la province de l'Ontario".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Ross (Middleton), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D 3) intitulé: "Loi réglementant la conservation de certains articles d'alimentation en entrepôt frigorifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gordon, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi, le quinze avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest et à l'effet de changer son nom en celui de *The Church and Manse Board*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bill Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Immigration et du Travail, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (C) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des Chemins de fer relativement au dépôt de plans", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (97) "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. McMillan, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 8 avril 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Corby, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Fiset, Forget, Gillmor, Girroir, Jaffray, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Montplaisir, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Yeo, Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thompson:
De la *Restigouche and Western Railway Company.*

Par l'honorable M. McMillan:
De G. L. Hervey, de la cité de Montréal et d'autres, d'autres lieux. (*The Glengary and Stormont Railway Company*).

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:—
De la *Alberta-Saskatchewan Life Assurance Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour organiser la compagnie.

L'honorable M. Taylor, a présenté au Sénat un bill (R 3) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (S 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Commercial Acetylene Company of New Jersey*".
Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Poirier a présenté au Sénat un bill (T 3) intitulé: "Loi concernant les dommages pour la perte ou retard dans le transport de marchandises par les compagnies de chemins de fer ou de messageries".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Boyer a présenté au Sénat un bill (U 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Domville a attiré l'attention du gouvernement sur la dépêche suivante publiée par la *Gazette* du 1er avril 1913:—

"MONCTON, N.-B., 31 mars.—M. T. Sidall, le candidat conservateur défait de Westmoreland aux dernières élections fédérales, parlant au club concervateur de notre ville ce soir, a déclaré que le bureau d'administration de l'I.C.R. serait dissout à très brève échéance et qu'un homme nouveau serait mis à la tête du chemin de fer du gouvernement. Il a dit que le bureau d'administration a pratiquement cessé d'exister".

Et il a demandé:

1. Si c'est l'intention du gouvernement de dissoudre la commission ou le bureau d'administration actuel de l'Intercolonial et d'y substituer une administration particulière?
2. Quand ce changement d'administration s'effectuera?
3. Quelle a été la cause de ce changement radical?
4. L'administration de la commission a-t-elle été considérée comme ne donnant pas satisfaction, en tout ou en partie?

Débat.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du greffier du Sénat:—

SÉNAT,

BUREAU DU GREFFIER,

OTTAWA, 7 avril 1913.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat,
Ottawa.

MONSIEUR,—Relativement à l'augmentation de salaire qui peut être accordée aux officiers, aux commis et aux employés en conformité de l'article 37 du chapitre 15 des statuts de 1908, j'ai l'honneur de faire rapport que si le Sénat désire accorder la dite augmentation, il n'y a eu rien de repréhensible dans la conduite d'aucun d'entre eux. La liste des noms de ceux qui ont droit de recevoir une augmentation est comme suit:—

R. W. Stephen	$100 00
Ernest J. Chambers	50 00
S. Lelièvre	100 00
J. de St. D. Lemoine	100 00
Byron Nicholson	100 00
A. L. Garneau	50 00
W. J. O'Neill	50 00
A. H. Hinds	50 00
C. T. Gibbs	50 00
J. A. Choquette	50 00
T. B. Weston	50 00
J. B. Trudel	100 00
L. de Montigny	50 00
J. H. Pelletier	50 00
Ernest Bérubé	50 00

Je pourrais aussi ajouter que les prévisions du paragraphe 3 de l'article 37 de la loi ci-dessus pourraient être appliquées à M. Louvigny de Montigny, qui à deux reprises assez longues a eu à part de sa propre besogne à remplir les fonctions de traducteur en chef, pendant la maladie de ce dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que la dite communication soit renvoyée au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable Président a présenté au Sénat la communication suivante de l'Orateur de la Chambre des Communes:—

Chambre des Communes,
Chambre de l'Orateur,
5 avril 1913.

A l'honorable P. Landry, Esq.,
L'honorable Président du Sénat,
Ottawa.

Cher monsieur,—Je vous transmets la résolution suivante adoptée hier à la réunion du comité mixte du Restaurant:—

"Que, en conformité de la résolution passée le 18 mai 1909, à savoir 'Que la somme nécessaire à l'entretien du restaurant soit partagée entre le Sénat et la Chambre des Communes dans la proportion de un tiers et deux tiers à être payée à même leurs fonds de contingent respectifs' une communication soit envoyée à l'honorable Président du Sénat à ce sujet en le priant de vouloir bien soumettre la dite résolution au comité de l'Economie interne et de la Comptabilité de cette Chambre pour qu'il vote une somme d'argent suffisante pour combler le déficit qui pourrait se trouver dans les comptes du restaurant."

Je vous prie d'être assez obligeant de voir à cette question le plus tôt possible.

A vous sincèrement,
T. S. SPROULE.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, que la dite communication soit renvoyée au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Edwards a présenté au Sénat un bill (V 3) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. MacKay (Alma), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K 2) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Standard Paint Company of Canada, Limited*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Loi concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé: "Loi concernant les Cours Supérieures de la province de l'Ontario", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des chemins de fer relativement au dépôt de plans", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit ordre du jour soit rayé et que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres pour plus ample considération.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Sarah Lilian Attwood, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr, Casgrain, Thompson et le proposeur, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian North-Western Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (156) intitulé: "Loi concernant un certain traité de commerce et de navigation entre Sa Majesté le Roi et sa Majesté l'Empereur du Japon", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les règles 23 (*f*), 30, 63 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (92) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Mortgage Corporation*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (115) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Prudential Life of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T) intitulé: "Loi concernant *The Bank of Saskatchewan*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (62) intitulé:, "Loi constituant en corporation la *Western Canada Mortgage Corporation*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 9 avril 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Jaffray,
Jones (Sir Lyman),
King,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Roche,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (W 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Wesleyan Methodist Connection (or Church)*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (112) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (M 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Beaver Fire Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 7.—Retrancher "Gouzie" et insérer "Gouzee".

Page 1, ligne 24.—Retrancher les mots "exercer les opérations" et insérer "faire des contrats".

Page 1, ligne 25.—Retrancher "celles".

Page 1, ligne 26.—Retrancher "celles".

Page 2, ligne 1.—Retrancher les mots "définies à la Loi des assurances, 1910".

Page 2, ligne 3.—Retrancher "celles".

Page 2, ligne 4.—Retrancher les mots depuis "grêle" jusqu'à la fin de l'article.

Page 2, ligne 13.—Après "que" insérer "deux".

Page 2, ligne 13.—Après "dollars" insérer "au moins".

Page 2, ligne 14.—Après "capital" insérer ce qui suit comme paragraphe 3.

"3. En sus des différentes sommes qui doivent être payées sur le capital social tel que ci-dessus prévu, une somme additionnelle de soixante et quinze mille dollars doit être payée sur ce capital dans les cinq ans à compter de l'émission d'une patente en faveur de la compagnie, de telle manière que, à nulle époque dans la limite des dits cinq ans, la portion qui peut avoir été payée soit moindre que le montant qui aurait été payé par un versement annuel de quinze mille dollars".

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (111) intitulé: "Loi concernant l'*Imperial Underwriters Corporation*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Imperial Underwriters Corporation of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 3, ligne 15.—Retrancher les mots depuis "1910" jusqu'à la fin de l'article.

Page 3, ligne 27.—Retrancher "dix" et insérer "vingt".

Page 3, ligne 31.—Retrancher "cinquante" et insérer "soixante et dix".

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ellis, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,

VENDREDI, 7 mars 1913.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité fait rapport que M. Holland, sténographe des débats du Sénat, a comparu devant votre comité et a représenté que le montant qu'il reçoit actuellement pour sténographier les débats, assister aux séances des comités, transcrire et fournir des copies des témoignages donnés devant les comités, est insuffisant pour les services rendus, plus particulièrement en ce qui regarde les témoignages rendus devant le comité des divorces.

Après mûre considération, il a été convenu de continuer le paiement de la somme de dix mille dollars actuellement versée pour le service complet des sténographes des débats, et votre comité recommande que les taux suivants soient alloués au sténographe pour assister aux séances des comités, transcrire et fournir des copies des témoignages rendus devant les comités.

Présence.—Si le temps du comité pour entendre les témoignages n'excède pas une heure, l'allocation doit être de deux dollars et cinquante cents ($2.50) ; mais si la séance dépasse une heure, l'allocation doit être de cinq dollars ($5.00) pour telle séance du comité.

Transcription.—Pour deux (2) copies, trente (30) cents par feuillet de cent (100) mots.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Ellis, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,
VENDREDI, 7 mars 1913.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité désire attirer l'attention de Votre Honorable Chambre sur la méthode suivie pour la publication des débats du Sénat. On imprime—

1° Une édition de 500 copies non revisées pour permettre de faire les corrections nécessaires à la copie corrigée et pour servir à différents autres objets.

2° Une édition de 1,850 copies pour la distribution.

3° Une édition de 500 copies pour être reliées.

Votre comité recommande de supprimer maintenant les 500 copies non revisées et les 1,850 copies revisées des débats et de faire imprimer seulement 1,850 copies non revisées comme à la Chambre des Communes.

Les corrections faites par les sénateurs serviront à l'édition publiée en volume reliés.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au bill (P 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Northwestern Railway Company*".

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante de l'honorable Conseil privé.

C.P. 704.

Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence l'Administrateur, le 31 mars 1913.

Le comité du Conseil privé donne avis sur la recommandation du très honorable premier ministre, que la règle 40 des règles relativement à la Loi des pensions, adoptées par le conseil du trésor le 11 novembre 1870, et approuvées par le Gouverneur général en conseil, le 1er décembre 1870, sera amendée de manière à se lire comme suit:—

(40) Aucune personne ayant dépassé l'âge de 65 ans ne pourra être retenue dans le service, excepté par un arrêté en conseil passé sur un rapport du chef de son département, déclarant qu'il est capable de remplir ses devoirs, et dans ce cas cette personne qui aura été ainsi continuée dans son emploi par un arrêté en conseil pourra être promue dans le service, de la même manière et avec les mêmes droits que si elle n'avait pas atteint l'âge de soixante et cinq ans.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

A l'honorable
Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer" ayant été lu,

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Riley, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé en amendement que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Sentis Deslandes, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le trente-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Daisy Madeleine Peterson, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé: "Loi concernant un certain traité de commerce et de navigation entre Sa Majesté le Roi et Sa Majesté l'Empereur du Japon", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr, Casgrain, Thompson et le proposeur, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (29) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Canada Northwestern Loan and Mortgage Company* ".

Aussi, le bill (58) intitulé: " Loi constituant en corporation l'*Intercolonial Trust Company* ", et

Aussi, le bill (86) intitulé: " Loi constituant en corporation la *British North-Western Mortgage Company* ", et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (X 3) intitulé: " Loi pour faire droit à George Sentis Deslandes ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 23 (*f*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (Y 3) intitulé: " Loi pour faire droit à Daisy Madeleine Peterson ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 23 (*f*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu deuxième fois demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 10 avril 1913.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Jaffray,
Jones (Sir Lyman),
King,
Kirchoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George W.),
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (E 3) intitulé : "Loi constituant en corporation *The Pacific and Eastern Loan and Savings Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 12.—Retrancher les mots "*Loan and Savings*" et insérer "*Mortgage*".

Page 2, ligne 2.—Retrancher tous les mots depuis "directeurs" jusqu'à la fin de l'article 4.

Page 3, ligne 37.—Retrancher l'article 11 et y substituer le suivant :—

"11. La Compangnie peut prêter de l'argent sur les garanties suivantes, ou placer des fonds dans ces valeurs, ou les acheter, savoir :—

"(*a*) mortgages ou hypothèques sur biens-fonds possédés en pleine propriété ou à bail, ou autres immeubles ;

"(*b*) débentures, obligations entièrement acquittées, actions, et autres valeurs de tout gouvernement, ou de toute corporation municipale ou scolaire, ou de toute banque

chartée au Canada, (jusqu'à un montant n'excédant pas vingt pour cent du capital payé de cette banque) ; mais la Compagnie ne doit pas prêter sur la garantie, ou l'achat ou le placement de lettres de change ou de billets à ordre;

" (*e*) tout immeuble possédé en pleine propriété, subordonnément à un acte de vente sur lequel il reste au plus soixante pour cent à verser sur le prix d'achat sous le régime du dit acte de vente.

" (2) La Compagnie peut prendre des garanties personnelles comme garanties subsidiaires pour toute avance faite ou à faire ou que la Compagnie s'est engagée à faire, ou pour toute créance de la Compagnie.

" (3) La Compagnie ne doit ni placer ni prêter des fonds sur la garantie du capital-actions d'aucune autre compagnie de prêt."

Page 6, ligne 9.—Retrancher l'article 22.

Page 7, ligne 10.—Retrancher les mots depuis " propos " jusqu'à " ces ".

Page 7, ligne 42.—Retrancher tous les mots depuis " effets " jusqu'à la fin de l'article 29.

Page 9, ligne 37.—Retrancher tous les mots depuis " actions " jusqu'à la fin de l'article 34, et insérer ce qui suit: " mais le livre d'enregistrement de la compagnie à son siège doit indiquer tous les transferts d'actions ou débentures ".

Page 9.—Retrancher l'article 35 et y substituer le suivant:

" 35 Les directeurs, à toute époque, peuvent établir des règlements, non contraires à la loi ni à la présente loi, pour

" (*a*) réglementer la répartition des actions, les appels et les paiements de versements, l'émission et l'enregistrement des certificats d'actions, la déchéance des actions faute de paiement, la manière de disposer des actions tombées en déchéance et du produit de ces actions, ainsi que le transfert des actions;

" (*b*) déclarer et payer des dividendes;

" (*c*) déterminer le nombre des directeurs, la durée de leurs fonctions, le nombre d'actions nécessaires à leur éligibilité, et leur rétribution, s'il en est;

" (*d*) pourvoir à la nomination et à la révocation de tous agents, fonctionnaires et serviteurs de la Compagnie, et établir et déterminer leurs fonctions et devoirs, la garantie qu'ils doivent donner à la Compagnie et leur rémunération;

" (*e*) déterminer l'époque et l'endroit de toutes les assemblées annuelles de la Compagnie, la convocation de toutes les assemblées régulières et spéciales du conseil des directeurs de la Compagnie, quorum aux assemblées des directeurs de la Compagnie, les exigences quant aux votes et procurations et la procédure à suivre en toutes choses à ces assemblées;

" (*f*) régler l'imposition et le recouvrement des amendes et l'application des déchéances qui peuvent être régies par règlement;

" (*g*) conduire, dans tous les autres détails, les opérations de la Compagnie ".

Page 13, ligne 42.—Après "125" insérer "126, 135", et après "141" insérer "161".

Dans le titre.

Aux mots "*Loan and Savings*" substituer le mot "*Mortgage*".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*b*), (*h*) et 30 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir George Ross, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (A 3) intitulé: "Loi concernant *The Manitoba Radial Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Avec la permission du Sénat:
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*b*), (*h*) et 30 soient suspendues relativement au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (C 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Athabaska and Grande-Prairie Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Insérer ce qui suit comme paragraphe 2:
"2. L'entreprise de la Compagnie est déclarée être 'à l'avantage du Canada en général.'

Page 3, ligne 24.—Retrancher l'article "12" et y substituer le suivant:
"12. La Compagnie peut, pour les fins de son entreprise, construire, acquérir, affréter, et exploiter des navires à vapeur et autres, pour le transport de passagers, marchandises et cargaisons; elle peut construire, acquérir et céder des quais, docks, élévateurs à grain, entrepôts, bureaux et autres constructions nécessaires ou utiles pour ses opérations; et elle peut exercer le négoce de propriétaire d'entrepôts et de quais et exiger des taxes de quaiage et autres rémunérations pour l'usage de ces propriétés."

Page 4, ligne 4.—Après "tarif" insérer ce qui suit comme article A:
"A. Rien dans la présente loi ni dans la *Loi des télégraphes* n'autorise la Compagnie à construire ou à mettre en service, soit sur une voie publique ou un lieu public, soit le long ou en travers d'une voie publique ou d'un lieu public, des lignes de télé-

graphe ou de téléphones ou des lignes destinées à distribuer de l'électricité pour éclairage, chauffage ou force motrice, ou disposer de l'excédent de force provenant des usines de la Compagnie et dont elle n'a pas besoin dans son entreprise, sans avoir préalablement obtenu le consentement, exprimé par règlement, de la municipalité dont relève ladite voie publique ou ledit lieu public, ni autrement qu'aux conditions à être arrêtées avec ladite municipalité, ni à vendre, aliéner ou distribuer de la force ou énergie électrique pour l'usage dans les limites de toute municipalité, sans le consentement, exprimé par règlement, de cette municipalité."

Page 4, ligne 4.—Insérer ce qui suit comme article 14:

"14. En sus des valeurs dont l'article 14 de la présente loi autorise l'émission, les directeurs, s'ils y sont préalablement autorisés de la manière prescrite à l'article 136 de la *Loi des chemins de fer*, peuvent en tout temps emprunter des deniers pour l'acquisition, la construction, le prolongement ou le développement de quelqu'une des propriétés, de quelqu'un des biens ou ouvrages, autres que le chemin de fer, que la Compagnie est autorisée à acquérir, à construire ou à tenir en service; et, afin de pourvoir au remboursement des deniers ainsi empruntés, ils peuvent émettre des obligations, débentures, débentures-actions, perpétuelles ou à terme, ou autres valeurs, mais le montant de ces obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs ne doit pas dépasser la valeur des propriétés, biens et ouvrages au sujet desquels l'émission est effectuée."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*b*), (*h*) et 30 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (N 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Pages 2 et 3.—Aux articles 10 et 11, substituer ce qui suit:—

"Article A.

"La Compagnie peut, pour les fins de son entreprise, construire, acquérir, affréter et exploiter des navires à vapeur et autres pour le transport de passagers, marchandises et cargaisons; elle peut construire, acquérir et céder des quais, docks, élévateurs à grain, entrepôts, bureaux et autres constructions nécessaires ou utiles pour ses opérations; et elle peut exercer le négoce de propriétaire d'entrepôts et de quais et exiger des taxes de quaiage et autres rémunérations pour l'usage de ces propriétés."

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat à sa prochaine séance.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (B 3) intitulé: "Loi concernant la *Southampton Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 10.—A l'article 1 substituer le suivant:—

"1. L'entreprise de la Compagnie est, par la présente loi, déclarée être à l'avantage du Canada en général."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les règles 24(*a*), (*b*), (*h*) et 30 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de tous arrêtés du conseil, instructions aux ingénieurs, rapports des ingénieurs, plans et mémoires relatifs à l'établissement de têtes de lignes à Halifax pour le chemin de fer Intercolonial, préparés ou reçus par le gouvernement ou par quelque député ou quelque ministère, depuis le 1er jour d'octobre 1908.

Sur motion de l'honorable M. Murphy, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toutes statistiques du commerce concernant les importations et exportations pendant le dernier exercice fiscal, qui peuvent être en la possession du gouvernement.

Indes Occidentales britanniques et Ile de la Jamaïque.

Sur motion de l'honorable M. Murphy, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant, pour le dernier exercice fiscal,—

1. Les importations des Indes Occidentales britanniques au Canada, ainsi que les valeurs et droits payés.

2. Les importations de l'Ile de la Jamaïque au Canada, ainsi que les valeurs et les droits payés.

3. Les exportations aux Indes Occidentales britanniques, ainsi que les valeurs.

4. Les exportations à l'Ile de la Jamaïque, ainsi que les valeurs.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné au mardi le 29 courant à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Belcourt, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général le priant de faire déposer devant le Sénat copie de toute correspondance échangée entre Edouard Lapointe, Alleyn Taschereau, ou toutes autres personnes, et le ministère des Postes, au sujet de tiges pour fermeture des sacs postaux, et d'un contrat intervenu entre Edouard Lapointe ou ses représentants et le ministère des Postes, à ce sujet.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé: "Loi concernant un certain traité de commerce et de navigation entre Sa Majesté le Roi et Sa Majesté l'Empereur du Japon", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendemnt.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendemnt.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Beaver Fire Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (111) intitulé: "Loi concernant l'*Imperial Underwriters Corporation*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Imperial Underwriters Corporation of Canada*", tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 30 avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R 3) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Commercial Acetylene Company of New Jersey*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T 3) intitulé: "Loi concernant les dommages par perte ou retard dans le transport des marchandises par les compagnies de chemins de fer ou de messageries", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 30 avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V 3) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Mortgage Corporation*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Prudential Life of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité du Compte rendu des Débats du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 30 avril courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 30 avril courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (X 3) intitulé: "Loi pour faire droit à George Sentis Deslandes, ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi, le vingt-neuf courant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Madeline Peterson", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi, le trente courant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquette, Kerr, Casgrain, Thompson et le proposeur, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi le 29 courant.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 10 avril 1913.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur se rendra à la salle du Sénat cet après-midi, à cinq heures, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,
Assistant secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le Très Honorable Administrateur du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi constituaant en corporation *The Canada Preferred Insurance Company.* (No 137).

Loi constituant en corporation la *Manitoba-Ontario Railway Company.* (No 107).

Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company.* (No 96).

Loi concernant la *Canadian Western Railway Company.* (No 117).

Loi concernant *The Bank of Saskatchewan.* (No 153).

Loi constituant en corporation la *Western Canada Mortgage Corporation.* (No 62).

Loi concernant un certain traité de commerce et de navigation entre Sa Majesté le Roi et Sa Majesté l'Empereur du Japon. (No 156).

Loi concernant les Cours Supérieures de la province de l'Ontario. (No 155).

Loi constituant en corporation la *Canada Northwest Loan and Mortgage Company.* (No 29).

Loi constituant en corporation l'*Intercolonial Trust Company.* (No 58).

Loi constituant en corporation la *British North-Western Mortgage Company.* (No 86).

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement sanctionne ces bills.

Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel,

Le Sénat s'est ajourné à mardi, le 29 avril courant à huit heures du soir.

Mardi, 29 avril 1913.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), McHugh, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Power, Ratz, Riley, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson. Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Watson, pour l'honorable M. Young:
De la cité de Winnipeg.

Avec la permission du Sénat la dite pétition demandant l'adoption d'une loi qui autorise la dite cité de Winnipeg à se procurer la somme nécessaire pour construire un aqueduc qui amène de l'eau prise à des sources situées en dehors de la province du Manitoba pour l'usage de la corporation municipale et de ses habitants, a été lue au long à la table.

Conformément à l'ordre du-jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Restigouche and Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui lui donne le pouvoir de construire et d'entretenir sur la rivière Saint-Jean, un pont de chemin de fer que la *Van Buren Bridge Company*, compagnie constituée en corporation par la législature de l'Etat du Maine et par le Congrès des Etats-Unis est autorisée à construire; et

De G. L. Hervey et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Glengary and Stormont Railway Company.*

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Chambre de comité,
Vendredi, 11 avril 1913.

Le comité mixte des deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

124. Réponse à adresse du 10 février 1913,—Copie du mémoire présenté au gouvernement au cours de la session de 1911-12, par une délégation du gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard, demandant que la subvention provinciale soit augmentée, et dont copie a été déposée sur la Table de la Chambre par le ministre des Finances à la dernière session du Parlement, mais qui ne paraît plus être parmi les archives de la Chambre.

154. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Etat indiquant le chiffre de la subvention payée à chacune des quatre provinces du Canada, qui ont formé partie de la Confédération à son début, et le chiffre de la population sur lequel a été basée cette subvention; la subvention payable à chacune des cinq autres provinces, lors de leur entrée dans l'Union, et le chiffre de la population sur lequel était basée cette subvention; la somme ajoutée à la subvention de l'une ou de l'autre des provinces à titre d'arrangement plus équitable, et les dates auxquelles cet appoint a été apporté, respectivement; les détails de ces modifications plus favorables depuis 1867, et la subvention annuelle payable actuellement à chaque province, avec le chiffre de la population sur lequel elle est basée; la date originale, et l'allocation de compensation, s'il en était respectivement, placée au crédit de chaque province lors de son entrée dans l'Union.

170. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de la convention consentie le 6 août 1910, entre la cité de Québec et les Commissaires du Transcontinental pour l'acquisition par ces derniers de la propriété connue sous le nom de marché Champlain pour les fins d'une gare et d'un terminus de ce chemin de fer;—de toute la correspondance échangée entre la dite cité et les commissaires actuels du Transcontinental et le ministre des Chemins de fer, ou tout autre ministre, au sujet de la non exécution de la susdite convention par les commissaires.

190. Copie de la correspondance concernant le traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et le Japon.

191. Copie de l'arrêté du conseil concernant la nomination d'une commission aux fins de faire une enquête sur les représentations de la Colombie-Britannique pour traitement de faveur.

191*a*. Mémoire au sujet des représentations de la Colombie-Britannique pour traitement spécial.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

52*c*. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de tous les règlements décrétés par le ministre de l'Intérieur touchant la disposition des terres fédérales, entre le 8 avril 1905 et le 12 octobre 1911.

61 (7*a*). Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, mémoires, décrets du conseil et correspondance, au sujet de la destitution de A. H. Stratton, antérieurement maître de poste à Peterboro, Ont.

61 (7*b*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de

Henry Burrill, maître de poste à Yarmouth-Nord, comté de Yarmouth, N.-E., (mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur) de la preuve et du rapport fait à la suite de l'enquête tenue par Charles Lane à ce sujet. Aussi, état détaillé des frais occasionnés par cette enquête.

61 (7*c*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé donnant la liste des maîtres de poste remerciés par l'administration actuelle dans la circonscription de Gloucester, les noms de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées.

61 (7*d*). Réponse à ordre du 19 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution du Dr Charles A. Webster, médecin du port, à Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur.

61 (7*e*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, accusations, correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et toutes personnes au sujet de la destitution de Jos. Lord, gardien du phare à la Pointe-à-la-Mule, sur la rivière Richelieu, dans la paroisse de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean et Iberville, et de tous les rapports touchant à la destitution du dit M. Lord.

61 (7*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant aux destitutions de Henri Friolet, gardien du quai à Caraquet, et de Richard Southwood, gardien de quai et préposé au service des signaux de tempête, à Bathurst, comté de Gloucester, N.-B., et à la nomination de leurs remplaçants.

61 (7*g*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Joseph L. Robichaud, gardien du phare de Miscou, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur; aussi toute correspondance concernant l'engagement de l'ingénieur du système d'alarme de brume attaché à cette station, et des certificats requis par le ministre de la Marine établissant la compétence de cet ingénieur, donnant aussi les noms du nouveau gardien et du nouvel ingénieur et leur âge.

61 (7*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine Pope, gardien de phare à Scatarie, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61 (7*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine W. W. Lewis, préposé à l'engagement des matelots, à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du raport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61 (7*j*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912.—Relevé faisant connaître les noms des maîtres de postes destitués dans le comté de Bonaventure depuis le 1er octobre 1911; les noms de ceux qui les ont remplacés; les causes des renvois et toutes les accusations et correspondance à ce sujet; et copie de tous les rapports des enquêtes qui ont été tenues en la matière; aussi, les raisons de refus d'enquêtes, quand on n'en a pas faites.

61 (7*k*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de

George Hines, gardien de phare à Ingonish-Sud, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la prenve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête.

61 (7*l*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Etat donnant la liste des gardiens de phares remerciés par l'administration actuelle dans le comté des Deux-Montagnes, les noms de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toutes correspondance et requêtes s'y rapportant et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées, ainsi que les noms de leurs successeurs.

61 (7*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Archibald McDonald, douanier à Mull-River, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (7*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance concernant la destitution de Donald Chisholm, douanier de Tracadie, comté d'Antigonish.

61 (7*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., se rapportant à la destitution de Ed. C. Humphreys, Trenton, N.-E., fonctionnaire du département du Revenu de l'Intérieur, et à la nomination de son remplaçant.

61 (7*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de H. J. Fixott, médecin du port à Arichat, comté de Richmond, N.-E.

61 (7*q*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, lettres, télégrammes et autres documents relativement à la démission de D. Morin, comme maître de poste de Saint-Pie de Bagot, comté de Bagot.

61 (7*r*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports d'enquête concernant la destitution d'Ernest Paquin, maître de poste à Sainte-Cécile de Lévrard, comté de Nicolet.

61 (7*s*). Réponse à adresse du 17 février 1913,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre John R. McDonald, agent des sauvages à Heatherton, comté d'Antigonish;—de la recommandation au conseil et du décret du conseil en la matière, et de tous les documents, lettres, correspondance, etc., se rapportant en quoi que ce soit à sa destitution.

61 (7*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Joseph Day, officier de douane au Petit-Bras-d'Or, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées.

61 (7*u*). Réponse à adresse du 29 janvier 1913,—Copie de toutes les accusations portées contre Duncan McLeod, évaluateur douanier à Sherbrooke, Qué.; de tous les renseignements obtenus à l'égard de sa conduite en rapport avec des saisies de marchandises effectuées par des fonctionnaires douaniers spéciaux, et à la suite d'enquête; de tous les rapports d'enquête, du décret du conseil révoquant le dit Duncan McLeod, et de toute la correspondance échangée entre lui et le département des Douanes.

61 (7*v*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, témoignages entendus et enquêtes, rapports d'enquêtes, etc., touchant la destitution d'Edouard D. Chiasson, sous-percepteur des douanes à Lamèque, comté de Gloucester, et la nomination de son remplaçant.

61 (7*w*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Geo. F. Briggs, officier de douane à McAdam-Junction, comté de York, N.-B.

61 (7*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de William A. Duan, gardien de phare à Green-Island, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet;—aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête.

61 (7*y*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Thomas Cameron, douanier à Andover, N.-B.; des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. T. C. Knowles à ce sujet.

61 (7*z*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Joseph McDonald, employé de douane à Sydney, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à son renvoi et à la nomination de son successeur.

61 (8*a*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Angus McGillivray, employé de douane à Glace-Bay, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à son renvoi et à la nomination de son successeur.

61 (8*b*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Roderick Bain, chaloupier à New-Campbellton, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports sur l'enquête conduite par H. P Duchemin, écr, à ce sujet, ainsi qu'un état détaillé des frais de cette enquête.

61 (8*c*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de W. A. Scott, éclusier, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant.

61 (8*d*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Bert Johnson, chef éclusier à Nicholson, Ont.

61 (8*e*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de John Merrifield, chef éclusier à Burritt's-Rapids, Ont., et à la nomination de son remplaçant.

61 (8*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Neil Cummings, éclusier, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant.

61 (8*g*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, accusations et correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux et toutes personnes, au sujet de la destitution de M. François Chagnon, éclusier, à Saint-Jean, comté de Saint-Jean et Iberville, et de tous les rapports touchant la destitution du dit M. Chagnon.

61 (8*h*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Neil McNeil, gardien de pont, Intercolonial, à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (8*i*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Archibald McKenzie, cantonnier, sur l'Intercolonial à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (8*j*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John Fraser, gardien de pont, Intercolonial, à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (8*k*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Demetrius Crozier, éclusier, à Merrickville, Ont.

61 (8*l*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Patrick Cussuck, éclusier à Merrickville, Ont.

61 (8*m*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Joseph H. Webster, éclusier à Nicholson, Ont.

61 (8*n*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Cyrus O'Neil, éclusier à Nicholson, Ont.

61 (8*o*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Michael Laughtin, gardien de pont à Burritt's-Rapids, Ont.

61 (8*p*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de John Mackay, gardien du pont à Beckett, Ont.

61 (8*q*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Edward Proctor, éclusier à Burritt's-Rapids, Ont.

61 (8*r*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de William Morrison, éclusier à Burritt's-Rapids, Ont.

61 (8*s*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en

quelque manère à la destitution de Adam Henderson, gardien de pont à Cardinal, Ont., et à la nomination de son successeur.

61 (8*t*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, accusations, correspondance, etc., en rapport avec la destitution de James Feehan, garde-pêche ou capitaine de port aux havres de Tracadie et de Savage, I.-P.-E.

61 (8*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John C. McNeil, gardien de phare à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (8*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant le renvoi d'office de A. A. Chisholm, surintendant de pêcheries à Margaree-Forks, comté d'Inverness, N.-E.

61 (8*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant le renvoi d'office de Charles E. Aucoin, sous-percepteur de douane à Cheticamp, comté d'Inverness, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de cette enquête.

61 (8*x*.) Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Charles L. Gass, ci-devant maître de poste à Bayfield, comté d'Antigonish, de la preuve (s'il en est) faite devant le commissaire Duchemin, du rapport de ce dernier, et de toutes lettres, télégrammes et documents quelconques concernant la destitution de Gass et la nomination de son successeur.

61 (8*y*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres et correspondance échangées au sujet de la destitution de Cyprien Martin, de Saint-Basile, comté de Madawaska, N.-B., entre le département et le dit M. Martin comme agent douanier.

61 (8*z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Angus A. Boyd, maître de poste à Boyd, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports, se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (9*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre John R. Macdonald, maître de poste à Glassburn, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (9*b*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Alex. G. Chisholm, maître de poste à Ohio, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (9*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre John J. McLean, maître de poste à Cross-Road, Ohio, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (9*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Dougald McDonald, maître de poste à Doctor's-Brook, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (9*e*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Dan. A. McInnes, maître de poste à Georgeville, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (9*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, lettres, correspondance, télégrammes et autres documents concernant la destitution de E. A. Asker, maître de havre à Campbellton.

61 (9*g*). Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents et ordres concernant la destitution de Fred. Shultz, gardien de la salle d'armes à Kentville, N.-E., et la nomination de William Shoop comme son successeur. Aussi, relevé des articles emmagasinés dans la dite salle d'armes en 1910, 1911 et 1912, respectivement. Aussi copie de tous ordres et règlements concernant les devoirs du dit gardien.

61 (9*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr Freeman O'Neil, médecin de l'hôpital de marine à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61 (9*i*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Léon N. Poirier, préposé au quai à Descousse, comté de Richmond, N.-E.

61 (9*j*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Norman L. Trefry, contrôleur du havre de Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur.

61 (9*k*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de James Amereault, gardien de phare à New-Edinburgh, comté de Digby, N.-E.

61 (9*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, preuve, rapports, lettres, correspondance, etc., concernant la destitution de H. B. Manley, commis dans le bureau des terres, à Saskatoon.

61 (9*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, papiers et autres documents concernant la destitution de John Spicer, aide de l'agent des terres à Moosejaw.

61 (9*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec la destitution de Robert Pragnall, agent des terres fédérales à Swift-Current, et la nomination de son remplaçant.

61 (9*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, preuve, rapports, lettres, correspondance, etc., concernant la destitution de G. M. Ullyot, commis dans le bureau des terres, à Saskatoon.

61 (9*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat détaillé du nombre de destitu- Et aussi,—Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat d-taillé du nombre de destitutions d'emplois publics opérées par le gouvernement du jour jusqu'à date dans la division de Saskatoon, donnant les noms des personnes révoquées, le motif de la révocation, les plaintes portées contre les dites personnes, et aussi, copie de toute correspondance et de toute enquête à ce sujet.

61 (9*q*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuves, rapports, affidavit et autres documents dans le dé-

partement du Revenu de l'Intérieur, concernant la destitution de J. N. Poirier, percepteur de l'accise à Victoriaville, comté d'Arthabaska, et les noms des témoins interrogés ,copie de la preuve et le relevé des frais de la dite enquête.

61 (9*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John G. Morrison, inspecteur de pêcheries à Englishtown, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées.

61 (9*s*). Réponsé à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution d'Edouard Landry, gardien de phare à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet;—aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête.

61 (9*t*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, requêtes, lettres, correspondances, enquêtes et rapports concernant la destitution d'Evariste Talbot, employé au bureau général du fret de l'Intercolonial.

61 (9*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Chemins de fer ou quelqu'autre département, concernant la destitution de Philip. H. Ryan, employé de l'Intercolonial à Mulgrave, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait eu lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête.

61 (9*v*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Relevé faisant connaître combien de maîtres de poste et d'autres employés des postes ont été respectivement destitués entre le 1er juillet 1896 et le 1er octobre 1911; et quel en a été le nombre dans chaque province; aussi, relevé similaire pour la période écoulée entre le 10 octobre 1911 et ce jour, avec le nombre pour chaque province; de plus, faisant connaître le nombre de bureaux de poste en existence dans chaque province au 1er juillet 1896, et actuellement, respectivement.

61 (9*w*). Réponse à adresse du 3 février 1913,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, accusations, requêtes et documents quelconques, en la possession du gouvernement, ou de l'un des ministères, ou de l'un quelconque des fonctionnaires de l'Etat, et se rapportant en quoi que ce soit à la destitution du Dr Clarence T. Campbell, inspecteur des postes, à London, Ont.

61 (9*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de maîtres de poste destitués dans le comté de Missisquoi depuis le 1er octobre 1911, les noms de leurs successeurs, la cause des destitutions, et copie de toutes plaintes et correspondance à ce sujet, ainsi que de tous rapports d'enquête quand des enquêtes ont eu lieu.

61 (9*y*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes, concernant tout changement dans les bureaux de poste ou dans le personnel des bureaux de poste, dans le comté de Bonaventure, depuis le 5 décembre 1912 jusqu'à date.

61 (9*z*). Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents décrets du conseil et correspondance, etc., au sujet de la destitution de S. A. Johnson, antérieurement maître de poste à Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E.

61 (10*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Murdock McKenzie, maître de poste à Melville, Boularderie, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (10*b*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous documents, correspondance et télégrammes concernant la destitution de James Stewart, maître de poste à Middleton, comté d'Antigonish, et la nomination de son successeur.

61 (10*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de Lauchlin McNeil, maître de poste à New-France, comté d'Antigonish, et la nomination de son successeur.

61 (10*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frank Dunlop, maître de poste, Groves-Point, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (10*e*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes, pétitions et autres documents concernant l'enquête tenue au sujet de A. W. Salsman, maître de poste à Middle-Country-Harbour, N.-E., et la nomination de son successeur.

61 (10*f*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Conroy, maître de poste à Cross-Roads (Country-Harbour), comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61 (10*g*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Abner Carr, maître de poste à Saint-Francis Harbour, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61 (10*h*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Parker Sangster, maître de poste, Upper-New-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête.

61 (10*i*). Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Alexander Marion de la position de maître de poste à Rockland, Ontario.

61 (10*j*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de la preuve et du rapport fait par chaque commissaire nommé depuis le 1er novembre 1911 pour tenir une enquête sur les accusations de partisannerie portées contre les maîtres de poste dans le comté de Russell.

61 (10*k*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, preuve, rapports, décisions et correspondance au sujet de la destitution de Matthew Boutillier, récemment maître de poste à Mushaboom, comté de Halifax, N.-E.

61 (10*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les maîtres de poste, dans le comté de Joliette, destitués de 1896 à septembre 1911, leurs noms, leurs paroisses respectives, la date de leurs destitutions, les raisons alléguées; s'il y a eu enquête dans chaque cas; sur la recommadation de qui, dans chaque cas, ont été faites ces destitutions; leurs successeurs, dans chaque cas, et sur quelles recommandations ils ont été nommés.

61 (10*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de T. Doane Crowell, maître de poste, à Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E., et à la nomination de son successeur.

61 (10*n*). Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms des maîtres de poste révoqués dans le comté de Vaudreuil; la date de leur nomination; la cause de leur renvoi, et par qui ce renvoi a été demandé.

61 (10*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Mme Spinney, maîtresse de poste à Upper-Fort-La-Tour, comté de Shelburne, N.-E.

61 (10*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant combien de maîtres de poste ont été destitués dans le comté de Rimouski depuis le 21 septembre 1911, et quels sont leurs noms.

61 (10*q*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat détaillé donnant le nombre de destitutions dans le service public faites jusqu'à date par le gouvernement actuel dans le comté de Wright, les noms des employés destitués, le motif de la destitution, les plaintes portées contre les dits employés, et aussi, copie de toute correspondance à ce sujet et de tous rapports d'enquêtes quand il y a eu enquête.

61 (10*r*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de John R. McLennan, concierge de l'édifice public à Inverness-Town, comté d'Inverness, N.-E.; des témoignages entendus; du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, un état détaillé des dépenses de cette enquête.

61 (10*s*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant la destitution de James Arbuckle, gardien des édifices publics à Pictou, et la nomination de deux personnes pour le remplacer.

61 (10*t*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mary Dunlop, télégraphiste à Groves-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (10*u*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Liste des contremaîtres employés aux divers travaux publics dans le comté de Gloucester le 21 septembre 1911, et qui ont été remerciés depuis par l'administration actuelle, soit déposée devant la Chambre, contenant leurs noms, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées.

61 (10*v*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, papiers et documents concernant la destitution du capitaine Lyons, de la drague *Northumberland,* et la nomination de son successeur.

61 (10*w*). Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêtés du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de James McCartin de la position d'inspecteur des travaux en béton formant partie du contrat de construction de la Plaza, cité d'Ottawa.

61 (10*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Robert C. Morrison, maître de poste à St. Peters, comté de Richmond, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées; aussi, copie de tous les documents relatifs à la nomination du successeur de M. Morrison; aussi, copie de toutes recommandations, lettres, télégrammes et autres papiers concernant la nomination du successeur de M. Morrison.

61 (10*y*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Dugas, gardien de sifflet de brume à Alder-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (10*z*). Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms de tous les employés publics relevant du département de la Marine et des Pêcheries, dans le comté de Pictou, et qui ont été destitués; les raisons de leur renvoi, les témoignages entendus à toute enquête tenue à leur sujet, les rapports des enquêtes, les noms des remplaçants;—et copie de toutes les lettres, plaintes, accusations et recommandations provenant de qui que ce soit en rapport avec ces destitutions, ou avec la nomination de leurs successeurs.

61 (11*a*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de William L. Munro, gardien de phare à White-Head, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête.

61 (11*b*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, rapports et documents concernant la destitution de Alexander R. McAdam, officier des pêcheries dans le comté d'Antigonish, N.-E., et la nomination de son successeur.

61 (11*c*). Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département concernant la destitution de Stephen C. Richard, gardien de phare à Charlos-Cove, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait eu lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête.

61 (11*d*). Réponse supplémentaire à ordre du 7 février 1912,—Etat indiquant, pour chaque département du gouvernement, les noms, adresses postales, emplois et salaires de toutes personnes employées dans le service intérieur et le service extérieur, et de toutes personnes ne faisant pas partie du service civil, employés par le gouvernement dans quelque département, le 10 octobre 1911,—qui ont été renvoyées du service par voie de destitution, avec spécification dans chaque cas du mode de destitution et des raisons données à cet effet et de la longueur de l'avis donné aux personnes renvoyées; aussi, indiquant dans chaque cas, si une enquête a eu lieu ou non avant la destitution de ces personnes.

61 (11*e*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Liste des fonctionnaires publics remerciés par l'administration actuelle dans la circonscription de Lotbinière, conte-

nant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles; aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant et des rapports d'enquête dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées.

61 (11*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Mlle Gertie Lewis, maîtresse de poste à Main-à-dieu, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (11*g*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de John Taylor, ci-devant maître de poste à Carnduff, Sask., et de tous rapports d'enquête à ce sujet.

61 (11*h*). Réponse à ordre du 29 janvier1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frederick Mitchell, maître de poste à Dominion, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61 (11*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et correspondance concernant la destitution de Thomas J. Sears, maître de poste à Lochaber, N.-E., et la nomination de son successeur, des minutes de la preuve faite devant le commissaire Duchemin et du rapport de ce dernier dans l'espèce.

61 (11*j*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., se rapportant à la destitution du maître de poste d'Alsask, Sask.

62*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres et autres documents concernant l'établissement gratuit d'un service postal rural entre Saltspring et West-River-Station, comté de Pictou, en 1912.

62*f*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres et autres documents concernant l'établissement gratuit d'un service postal rural entre Merigonish-Station, comté de Pictou et Arisaig, dans le comté d'Antigonish, en 1912.

62 *g*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute la correspondance, des lettres, télégrammes et rapports au sujet du terme apporté au contrat de H. D. Decoste pour le transport de la malle entre la station de Linwood et le bureau de poste du même nom, et l'adjudication d'un nouveau contrat à D. Delevey, pour le même service à partir du 1er janvier 1913.

62*h*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les rapports, télégrammes correspondance, plaintes et recommandations se rapportant au service du transport des malles par voie ferrée dans le comté de Bonaventure du mois d'octobre 1911 à ce jour, et aux nominations et destitutions d'employés attachés à ce service, avec mention de leurs noms, de leurs résidences, de leurs salaires et de leurs fonctions; aussi de tous les documents se rapportant à l'interruption du service susdit au cours de la période plus haut mentionnée; et de tous les documents en rapport avec les mesures prises pour faire face à une éventualité analogue au cours de l'hiver prochain.

62*i*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes soumissions reçues et des contrats passés pour le transport des malles entre St. Andrews et Beauly, dans le comté d'Antigonish, et de toutes lettres, télégrammes et correspondance en la possession du département des Postes renfermant des recommandations ou des conseils au sujet de l'adjudication de ce contrat ou s'y rapportant en quelque manière.

67*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie du rapport adressé au ministre des Chemins de fer et Canaux par le parti d'ingénieurs du gouvernement qui ont inspecté le chemin de fer de Québec et Saguenay en décembre 1912 et janvier 1913.

67*f*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie des rapports faits par qui que ce soit ou par tout comptable au ministre des Chemins de fer et Canaux sur les avantages que l'Intercolonial peut retirer des chemins de fer *Atlantic, Quebec and Western* et *Quebec Oriental* à titre d'embranchements ou lignes auxiliaires.

72*f*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance échangée entre le docteur Marcotte, M. Lavallée, M.P., et l'honorable ministre des Postes et le ministre de l'Agriculture concernant la nomination d'un médecin de santé additionnel à la station de quarantaine de la Grosse-Ile.

72*g*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, recommandations, etc., en rapport avec la nomination de John Macdonald au poste d'inspecteur du revenu de l'Intérieur, et de toutes les lettres, dépêches télégraphiques, demandes, etc, reçues de toute autre personne se rapportant aux requêtes d'autres candidats au même poste.

72*h*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, télégrammes, recommandations, etc., en la possession du département de la Marine et des Pêcheries, ou de quelque département de l'administration touchant la nomination du docteur F. W. Kelley au poste de médecin du port à Bridgewater, N.-E.

72*i*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Relevé montrant toutes les nominations de fonctionnaires fédéraux dans le district électoral d'Edmonton, entre le 10 octobre 1911 et le 21 novembre 1912, ainsi que leurs différents traitements respectifs; de plus, copie de toute la correspondance, des recommandations au conseil, décrets du conseil, et de tous les autres documents se rapportant en quoi que ce soit à ces nominations.

83*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de l'enquête tenue au mois de novembre 1912 par M. MacDonald, surintendant de l'Intercolonial à Lévis, contre Alfred Tanguay, employé du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Charles, comté de Bellechasse.

83*e*. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions, rapports d'ingénieurs, plans, études ou autres documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, reçus depuis le 1er janvier 1912, concernant la construction d'un embranchement de l'Intercolonial dans le comté de Guysboro.

83*f*. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toutes requêtes, résolutions, lettres, télégrammes et correspondance en la matière du transport (gratis ou à taux réduit) du foin sur l'Intercolonial pour les cultivateurs du comté d'Antigonish, N.-E.,—aussi, des témoignages entendus et du rapport fait au sujet du manque de foin dans le dit comté et dans d'autres comtés de l'est de la Nouvelle-Ecosse.

83*g*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, soumissions, acceptations de soumissions, etc., en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, ou l'un ou l'autre des départements de l'administration, datés depuis le 1er juillet 1912, au sujet de la fourniture de la glace pour les besoins de l'Intercolonial à Mulgrave, N.-E.

83*h*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et autres documents dans le département des Chemins

de fer et Canaux ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton concernant en quelque manière le quai public à Sackville, N.-B., et la nécessité qu'il y a d'établir, dans l'intérêt du trafic de l'Intercolonial et dans les intérêts commerciaux et maritimes de Sackville et des localités voisines, une communication par voie ferrée entre le dit quai et la ligne principale de l'Intercolonial à la station de Sackville; aussi, copie de toutes lettres et autre correspondance reçues par le président ou le vice-président du bureau de direction des chemins de fer de l'Etat, ou par quelque officier du dit chemin de fer sur le même sujet, pendant les années 1911, 1912 et 1913.

83*i*. Réponse àordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître qui ont été les soumissionnaires, et quel était le chiffre de chacune des soumissions, pour la fourniture de pièces de fer en fonte pour l'Intercolonial, au cours de la présente année.

83*j*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de barils de clous ont été achetés en 1912 pour l'Intercolonial, et quels ont été les prix payés en chaque cas; si on a demandé des soumissions lors de chaque achat; et, dans l'affirmative, qui ont été les différents soumissionnaires et quels ont été les chiffres respectifs des soumissions; à qui chacun des contrats a été adjugé.

83*k*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître quelles ont été les sommes perçues respectivement pour le transport des voyageurs et des marchandises, pour chacun des douze mois des années civiles 1910, 1911 et 1912 aux stations suivantes: Montréal, Halifax, Saint-Jean, Sydney, Truro, Moncton, New-Glasgow et Amherst; quelles ont été respectivement pour chacune des années susdites les recettes totales de l'Intercolonial.

95*d*. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents, témoignages entendus, lettres, télégrammes en rapport avec l'enquête au sujet de l'échouement du steamer de l'Etat *Earl Grey* à Toney-River, dans le comté de Pictou, au printemps de 1912; des rapports du commissaire enquêteur; et toute la correspondance, des télégrammes et documents se rapportant à l'enquête, et de toute décision départementale en la matière.

95*e*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, papiers, preuve et autres documents se rapportant à l'enquête sur la collision entre le steamer *City of Sydney* et le remorqueur *Douglas H. Thomas* dans le port de Sydney-Harbour, le 13 novembre 1912; et aussi, copie du verdict et du rapport du commissaire enquêteur à ce sujet.

119*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 24 janvier 1912,—Liste de tous les employés des différents départements, tant à Ottawa que dans les neuf provinces et territoires du Canada et autres endroits hors du Canada (service interne et externe) qui ont quitté leur emploi, depuis le 1er octobre 1911 jusqu'au 10 janvier 1912, inclusivement, et indiquant leurs nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire respectivement; la date de leur nomination; la date de leur départ; leur salaire à l'époque de leur nomination et à l'époque de leur départ; les causes de leur départ; s'ils ont été remplacés, ou non; les nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire de ceux qui les ont remplacés; dans les cas de destitutions, la liste des personnes qui ont demandé ces destitutions; dans les cas de remplacements,—la liste des personnes qui ont recommandé les nouveaux venus.

125. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et correspondance entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, depuis le 1er novembre 1911 jusqu'à date, et toute corporation, compagnie, personne ou personnes, se rapportant en quelque manière au tarif douanier sur le ciment ; aussi, copie de toutes lettres et correspondance échangées entre des membres du gouvernement du Canada pendant la même période et se rappor-

tant au même sujet. Aussi, copie de tous papiers, documents, mémoires et décrets du conseil touchant la réduction du tarif douanier sur le ciment faite sur décret du conseil depuis la clôture de la dernière session du Parlement.

125*a*. Réponse à adresse du 20 janvier 1913,—Copie de toutes les requêtes adressées depuis le 1er octobre 1911 au Gouverneur général en conseil, ou à l'un ou l'autre des membres de l'exécutif, demandant remise de droit, ou réajustement des droits sur le ciment; de toutes les lettres adressées aux ministres individuellement à cet égard, et de toute la correspondance et de tous les arrêtés en conseil.

126. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses membres et qui que ce soit en rapport avec la ½ est de la section 27, township 6 rang 2, à l'ouest du 3me méridien.

127. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Etat indiquant depuis la confédération, quand la milice ou les forces régulières ont été appelées sous les armes pour venir en aide au pouvoir civil; combien de fois, quand et où cet appel a eu lieu depuis lors; quelles sommes d'argent ont été payées par chaque corporation municipale pour le service accompli en chaque cas; quels sont les corps militaires qui ont été appelés sous les armes en chaque instance; si c'était en chaque instance aux fins de réprimer des grèves de travailleurs, ou pour d'autres fins.

128. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, papiers, etc., concernant la demande formulée par James McKelvey, de Sarnia, Ontario, pour l'obtention de l'octroi aux volontaires qui ont fait du service lors de l'invasion fénienne.

129. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de tous documents, correspondance, mémoires, rapports, demandes d'enquêtes, de nominations de commissions et autres documents relatifs à l'étude des causes de la dépopulation des campagnes et de la vie chère dans les provinces de l'est de la Puissance.

130. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance au sujet de la demande de la Banque Internationale adressée au conseil du Trésor pour un certificat lui permettant de commencer des transactions

131. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, rapports, lettres et instructions concernant la pêche de l'éperlan et du saumon, dans la rivière Ristigouche et la Baie-des-Chaleurs depuis octobre 1911 jusqu'à date, et des instructions adressées aux officiers du département de la Marine et des Pêcheries à ce sujet.

132. Réponsé à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et papiers concernant l'augmentation du salaire de M. Sévigny, employé du bureau d'immigration à Montréal.

133. Réponse à ordre du 5 février 1913,—Etat faisant connaître toutes commandes (s'il en est) pour articles faites par le département des Travaux publics depuis le 1er octobre 1911 à Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax; les soumissions demandées dans chaque cas; les commandes pour articles faites sans soumissions; les noms des firmes, et les montants dans chaque cas.

134. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute la correspondance, et de tous les autres documents dans le département des Travaux Publics se rattachant à l'octroi d'un contrat pour livraison de charbon dit *Welsh coal* aux divers édifices fédéraux en la cité de Montréal.

135. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Etat indiquant combien de contrats de dragage ont été donnés pendant l'année 1911-12 par le département des Travaux Publics, le nom de chaque soumissionnaire et le montant mentionné dans chaque soumission.

135*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé de la quantité, par verges cubes, de dragage fait dans le havre de Bathurst, par la drague *Restigouche* durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre de l'année 1911, et durant les mêmes mois de l'année 1912.

136. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie du compte de Jean-Baptiste Lena et de son épouse pour ouvrages faits aux bâtisses publiques à Valleyfield, Qué., en mai 1912, ainsi que de toute correspondance, rapport et de tout document se rapportant au paiement de tout ou en partie de ces comptes.

137. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé pour améliorer le chenal de la rivière Ottawa entre la cité de Hull et le village de Masson.

138. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous documents concernant le transfert de P. E. Amiot, ingénieur local du département des Travaux Publics de Bonaventure, Québec, au district de Chicoutimi et Saguenay, et la nomination en son lieu et place de Chas. E. Taché, de Chicoutimi, comme ingénieur local; aussi, copie des instructions données à ce dernier, et quels sont ses fonctions, son domicile et son salaire.

139. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes pétitions, mémoires, correspondance, rapports et résolutions de conseils de comtés ou autres conseils municipaux du comté de Bonaventure en faveur de ou adverses à certains travaux publics dans le comté de Bonaventure, depuis octobre 1911, adressés au ci-devant ministre des Travaux Publics ou autre membre de l'administration actuelle, et copie de toutes réponses faites à ce sujet.

140. Etat annuel des affaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne, Toronto, pour l'année terminée le 31 décembre 1911, et

Aussi, la liste des actionnaires soumise en conformité de sa charte constitutive.

141. Réponse à ordre du Sénat du 23 janvier 1913,—Copie de toutes réclamations faites par le gardien de pêche actuel au lac Baker, dans le comté de Madawaska, N.-B., et d'un état des sommes payées à cet employé.

141*a*. Réponse à adresse du Sénat du 6 mars 1912,—Production de tous documents, contrats, correspondances en rapport avec la réclamation de MM. Elzéar Boulanger et fils, Montmagny, Québec.

142. Réponse à adresse du Sénat du 28 janvier 1913,—Copie du rapport du ministre de la Justice *in re Florence Mining Company*, auquel réfèrent les Débats de la Chambre des Communes de la session de 1909. *Débats*, vol. 1, page 1766.

143. Réponse à adresse du Sénat du 28 janvier 1913,—Copie des instructions adressées aux lieutenants-gouverneurs des diverses provinces du Canada, avec leurs commissions et une copie de ces commissions.

144. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents, télégrammes, rapports et opinions au sujet de la réclamation de William Iceton, de Purcell's-Cove, qui demande que le département de la Marine et des Pêcheries ou quelque autre département lui rende un bateau.

145. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, télégrammes, lettres et décrets du conseil concernant le transfert d'une propriété connue sous le nom de "Police Point Reserve" à la corporation de la cité de Medicine-Hat, Alberta.

146. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de l'enquête faite par F. B. Atkinson, Lévis, sur un accident arrivé au cheval de Arsène Lauzier, à Amqui, comté de Rimouski, le 19 février 1912.

147. Correspondance, mémoires, etc., se rapportant à la concession, datée le 19 novembre 1912, à un nommé Arthur Donaldson, de la moitié N. du ¼ S.-O. de la section 8, township 49, rang 26, à l'ouest du 2me méridien

148. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de tous papiers, rapports et autres documents concernant le retard apporté par le département des Sauvages à l'émission des lettres patentes pour les terres achetées de la bande des sauvages de Saint-Pierre et formant partie de la réserve sauvage de Saint-Pierre, Manitoba.

149. Réponse à adresse du 27 janvier 1913.—Copie de toutes demandes adressées au gouvernement par la Compagnie d'aciéries d'Algoma pour la remise des droits sur les rails importés par la dite compagnie à Fort-William; de toute correspondance à ce sujet, de toute preuve recherchée et obtenue par le gouvernement, et de celle fournie par la compagnie à l'appui de ses demandes; et de tous arrêtés du conseil ordonnant cette remise de droits.

150. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Liste des sténographes et secrétaires de la Chambre des Communes, avec les noms des députés pour lesquels chacune ou chacun travaille.

150*a*. Réponse à ordre du 31 mars écoulé.—Relevé faisant connaître quels sont les noms et les adresses des sténographes employés par la Chambre des Communes com secrétaires des députés.

151. Réponse à ordre du 16 janvier 1913,—Etat indiquant combien de boisseaux de grains, et de barils ou sacs de farine ont été expédiés de Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, au cours des douze mois qui ont précédé le 31 décembre 1912, et la quantité respective de chacun de ces produits; aussi, quelle a été la proportion de ces denrées de production domestique ou de provenance étrangère à chacun des ports ci-dessus.

152. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Relevé faisant connaître la quantité et les valeurs des importations et des exportations échangées entre le Canada et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande au cours de l'année terminée le 31 mars 1912, quant aux articles suivants: chevaux, bêtes à corne, moutons, porcs, jambon, lard fumé, bœuf frais et salé, grain, suif, viande de mouton, viandes en conserves, beurre, fromage, œufs, volailles et pommes.

153. Réponse à adresse du 26 février 1912,—Copie de toutes lettres, documents et correspondance concernant les mesures prises par le gouvernement pour venir en aide aux actionnaires et déposants de la *Farmers' Bank*, du décret du conseil nommant Sir Wm. Meredith commissaire, et de toute correspondance se rapportant à ce sujet.

155. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance concernant le transfert de l'hôpital de marine à Pictou à la ville de Pictou ou à toute autre corporation ou personne.

156. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, soumissions, contrats, papiers et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant la passation et la cancellation d'un contrat ou arrangement entre le dit département et Charles G. Giffin, de Isaac's-Harbour, N.-E., pour l'exécution de certains services à la homarderie dans cette localité, et aussi concernant un arrangement subséquent avec Philip McArthur pour l'exécution de services similaires.

157. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de Charles Meunier, ci-devant percepteur de douane à Marieville, Québec, pour loyer.

158. Réponse à ordre du 9 décembre 1912—Copie de tous les documents, lettres, correspondance et rapports au sujet de la fermeture du bureau de poste à Pomket-River, comté d'Antigonish, N.-E., et de la résiliation du contrat pour le transport des malles entre Heatherton et Pomket-River.

158*a*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., reçus, au cours des derniers douze mois, de l'honorable député de East-Grey et d'autres personnes par le département des Postes touchant la fermeture du bureau de poste de Harkaway, comté de Grey, Ont.; et les changements projetés dans le service des malles.

159. Réponse à ordre du Sénat du 21 février 1913,—Copie du rapport rendu au gouvernement par James A. T. McKenna, L.L.D., commissaire spécial nommé pour s'enquérir des réclamations déposées au nom des fidéicommissaires de la Colombie-Britannique au sujet des terrains, droits et autres questions entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le ministère des Affaires des Sauvages;

160. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1913,—Etat démontrant le nombre d'immigrants qui se sont établis en Canada dans le cours de l'exercice 1911-12, et spécifiant le pays d'origine de ces immigrants.

161. Correspondance échangée entre M. V. Stefansson au sujet de l'expédition vers les régions arctiques.

161*a*. Copie de l'arrêté du conseil, No C.P. 406, du 22 février 1913, au sujet de l'expédition projetée de M. V. Stefansson dans le Nord.

162. Réponse à adresse du 25 mars 1912,—Copie de toutes lettres, requêtes, demandes, arrêtés en conseil et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne les changements apportés aux règlements des pêcheries, et par lesquels il est interdit aux bateaux à vapeur munis de lignes traînantes de participer à l'octroi de primes de pêche.

163. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toute correspondance, papiers, comptes et pièces justificatives concernant l'achat et les réparations subséquentes d'un wagon particulier par le département de la Milice et de la Défense de la *Canadian Northern Railway Company.*

164. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Relevé faisant connaître les sommes payées par le département des Affaires des Sauvages pour soins médicaux donnés aux sauvages de la réserve des Micmacs à Sainte-Anne de Ristigouche, Qué., en chacune des années de la période de 1900 à 1913, inclusivement, et à qui ces sommes ont été payées.

165. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, etc., relativement à le vente de terres censées appartenir aux sauvages Nyanza, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., vente faite à un nommé Philip McDonald, et qui aurait été effectuée vers l'année 1877.

166. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, rapports et autres documents reçus par le ministre du Travail concernant la condition des travailleurs sur le Grand-Tronc-Pacifique entre la cache de la Tête-Jaune et Fort-George.

167. Réponse à adresse du 3 février 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, etc., échangés entre le gouvernement fédéral, ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement de la province de la Saskatchewan, ou quelqu'un de ses membres, en rapport avec le chapitre 17 des Statuts de la Saskatchewan, 1912, intitulé *An Act to prevent the employment of Female Labor in certain capacities.*

168. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute la correspondance, des requêtes et autres documents reçus par le premier ministre, ou l'un quelconque des autres membres de l'administration, depuis le 1er avril 1912, en rapport avec le régime scolaire établi dans cette province du territoire de Keewatin annexé à la province du Manitoba.

169. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant le nombre d'accidents aux portes d'écluses et ponts sur le canal Welland pendant l'année expirée le 25 novembre 1912, la nature des accidents, le montant du dommage dans chaque cas et le montant recouvré des propriétaires de navires par le gouvernement dans chaque cas.

171. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, etc., concernant la demande de suspension par H. Boulay, de J. Stahl, assistant-inspecteur d'immigration, sur les chemins de fer.

172. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Etat indiquant la superficie totale des terres offertes pour préemptions et homesteads achetés dans chacune des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta depuis la promulgation de la Loi des terres fédérales, 1908; le nombre d'acres de ces terres dont on a disposé par voie de préemptions ou de homesteads achetés dans chacune des dites provinces; le montant perçu sur le prix d'achat des dites terres dans chacune des dites provinces jusqu'au 31 décembre 1912, et le montant d'intérêt perçu sur les sommes impayées, dans chacune des dites provinces jusqu'au 31 décembre 1912.

173. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, mémoires, etc., reçus par le très honorable premier ministre et l'honorable ministre de la Justice, depuis le 1er janvir 1912, en rapport avec une demande de la part des juges de cours de comté d'une augmentation d'appointements, et d'une modification à apporter à la Loi des Juges en ce qui touche l'allocation de retraite.

174. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître qui est le fonctionnaire disciplinaire en charge de chacun des services suivants au pénitencier de Portsmouth; quand chacun d'eux a été nommé au début parmi le personnel du pénitencier; quand il a été nommé au poste actuel; à quelle croyance religieuse appartient chacun d'eux: carrière; ferme; résidence et dépendances du préfet; atelier de forge; bain et buanderie; atelier du taillage de pierre; ateliers du tailleur et du cordonnier; cassage de la pierre; outillage du service des égouts; quartier des aliénés; ailes des cellules, bibliothèque, chapelles catholique romaine et protestante; hôpital; rotonde de la boutique; ateliers du charpentier, du ferblantier et du peintre, et prison de réclusion solitaire.

174*a*. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître les noms des gardes dans le pénitencier de Portsmouth, et quelle est la croyance religieuse de chacun d'eux; si quelques-uns des dits gardes ont été destitués, et, s'il y a eu destitution, quand et à la suite de quelles accusations; et, dans le cas de réinstallation, à la suite de quelles recommandations.

175. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les états de comptes pour salaire ou rémunération aux commissaires, taxes des témoins et toute autre dépense, en rapport avec les enquêtes tenues par le commissaire-enquêteur Duchemin à l'égard des personnes suivantes dans le comté d'Antigonish, savoir:—Patrick M. Decoste, matelot, steamer *Scotia*, Havre-au-Bouché; William R. Fougère, cantonnier, Havre-au-Bouché; Allan Kinney, cantonnier, Havre-au-Bouché; Hubert Myatte, cantonnier, Tracadie; John McDonell, cantonnier, Afton-Station; John W. Melançon, cantonnier, Afton; James Armstrong, cantonnier, Heatherton; Charles Landry, cantonnier, Pomket; Colin McDonald, cantonnier, James-River; Archd. Chisholm, agent de station, Heatherton; Joseph Benoit, agent de station, Pomket; Alex. R. McAdam, garde-pêche, Malignant-Cove; Alex. McDonald, sous-percepteur, Doctors-Brook; Charles L. Gass, sous-percepteur, Bayfield; Jeffrey M. Crispo, sous-percepteur, Bayfield; Hugh R. McAdam, maître de poste, Arisaig; Thomas J. Sears, maître de poste, Lochaber; Charles L. Gass, maître de poste, Bayfield, et Joseph P. Benoit, maître de poste, Pomket.—Aussi, état détaillé des dépenses directes et indirectes, en rapport avec les enquêtes tenues par le dit commissaire Duchemin sur les accusations portées contre John J. McDonald, maître de poste, McArras-Brook; Archibald Stewart, chef cantonnier, Havre-au-Bouché; Ronald McFarlane, chef cantonnier, William's-Point; Henry Williams, cantonnier,

Marshy-Hope, et John W. McInnes, contremaître des ponts de l'Intercolonial, Antigonish.

176. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie du rapport ou des rapports faits par C. E. Taché, ingénieur résident du comté de Bonaventure, Qué., sur les travaux publics existants ou demandés, en ce comté depuis octobre 1911 à ce jour.

177. Réponse à ordre du 6 février 1913,—Relevé faisant connaître les propriétés qui, dans cette superficie de terrain qui s'étend au nord de la rue Wellington et à l'ouest de la rue Bank, dans la cité d'Ottawa, ont été achetées ou acquises par le gouvernement; de qui elles ont été acquises; quel a été le prix payé ou convenu en chaque cas; pour combien de ces propriétés, le prix de vente n'a pas encore été soldé; quels en sont les propriétaires, et quels sont les prix qui restent encore en litige, en chaque cas; quels sont les noms des personnes qui ont été employées à titre d'agents, d'évaluateurs, ou à quelque titre que ce soit en rapport avec l'acquisition de ces propriétés; à quelles conditions leurs services ont été requis; quelle somme a été payée à chacun d'eux, et quelles sommes sont encore dues à ces personnes, et quels en sont les noms respectifs; si le gouvernement a employé des personnes ou agents aux fins de percevoir le loyer des locataires ou occupants de l'une ou l'autre de ces propriétés; et, en ce cas, quels sont les noms de ces percepteurs, quelle sera la durée de leur emploi, et quelles sommes leur ont été payées à titre de salaire, d'honoraires ou de commissions; quelle a été, jusqu'au 31 janvier 1913, la somme totale payée par le gouvernement en rapport avec l'achat ou acquisition de ces propriétés.

178. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Travaux Publics et M. Morel, M.P.P., député de Nipissing-Est, se rapportant en quoi que ce soit à la construction d'un chemin, ou grande route, allant de North-Bay à Sturgeon-Falls, Ont., et de toutes requêtes, correspondance, rapports d'arpenteurs et d'ingénieurs, se rapportant en quoi que ce soit avec la construction de cette grande route.

179. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, bordereaux de paie, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec les dépenses faites au quai de Brûlé, dans le comté de Colchester, au cours des deux dernières années.

179*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, soumissions et correspondance se rapportant en quelque manière à la construction d'un quai à Krant-Point, comté de Lunenburg, N.-E.

180. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, etc., touchant la demande faite par l'*Eastern Canada Power Company* à l'effet d'élever, jusqu'à celui de l'eau du lac Saint-François, le niveau du fleuve Saint-Laurent dans les environs des rapides du Coteau, des Cèdres, de la Roche-Fendue et des Cascades.

181. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes adressés au ministre des Travaux Publics depuis le jour où il a prêté serment d'office, le 10 octobre 1911, jusqu'au 31 décembre de la même année, au sujet de travaux publics en voie de construction dans le comté de Gloucester, que l'on dit avoir été communiqués au candidat conservateur dans le dit comté lors de l'élection du 21 septembre 1911.

182. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de soldats du régiment R.C. il y a eu à Aldershot au cours de l'été de 1912, avant la tenue du camp militaire régulier; à quelle date ils se sont rendus au camp; quel a été leur nombre au camp tenu alors; si on a demandé des soumissions pour la fourniture des articles de sustentation; combien et de quelles personnes des soumissions ont été reçues; si des contrats ont été adjugés à quelques-uns des soumissionnaires; et s'il n'en a pas été ainsi, ce qu'on a fait des soumissions reçues; comment et de qui s'est-on procuré l'approvisionnement requis pour ces militaires; quel prix par livre respectivement, a été payé pour la viande, le sucre, le

beurre, le thé, le café, le lard fumé et le pain, et quel prix par boisseau pour les végétaux; quel a été, pendant la période précitée, le coût par ration pour l'approvisionnement fourni aux militaires du régiment R.C. au camp d'Aldershot; quel a été le coût par ration pour l'approvisionnement par contrat de la milice régulière au camp militaire annuel à l'automne de 1912.

184. Réponse à ordre du 30 janvier 1913,—Etats démontrant:—

1. L'exacte étendue de territoire ajouté à Ontario et à Québec par les Statuts de 1912;

2. L'étendue de terres reçues pour fins scolaires en chaque province;

3. Le nombre d'acres de ces terres qui ont été vendus et le montant réalisé par cette vente, à date;

4. Le montant total payé au Manitoba sur les produits de la vente des terres scolaires;

5. Le montant payé de la même façon à l'Alberta et à la Saskatchewan avant qu'elles aient été constituées en provinces, et depuis qu'elles ont été constituées en provinces;

6. Valeur présumée des terres scolaires non vendues en chaque province.

185. Réponse à ordre du Sénat, du 21 février 1913,—Copie de toute correspondance, papiers, rapports ou documents en la possession du gouvernement relativement à l'augmentation récente énorme dans les prix exigés des pêcheurs canadiens pour le cordage Manille, et spécialement pour le cordage employé par les pêcheurs de homards dans les provinces maritimes. Aussi tous renseignements en possession du ministère du Commerce relativement à un déficit supposé dans le produit du cordage *Manille.*

187. Réponse à ordre du 26 février 1913,—Copie de tous mémoires, lettres, papiers, télégrammes et autres documents dans le département de l'Intérieur concernant le ¼ S.-O., de la section 36, township 16, rang 27, à l'ouest du deuxième méridien.

188. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Copie de toute correspondance ou communications de quelque nature que ce soit échangées entre le département des Assurances à Ottawa, et celui de Toronto depuis juin 1907, au sujet du transfert de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* de la juridiction du département des Assurances d'Ottawa à celle du département des Assurances à Toronto; de toute la correspondance, s'il y a, entre le département des Assurances d'Ottawa et le *Saturday Night,* de Toronto, au sujet des affaires de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* ou de l'*International Insurance Company, Limited; Guardian Life Insurance Company* ou de l'*International Insurance Company, Limited;* aussi de toute la correspondance et des autres communications échangées entre le département des Assurances d'Ottawa et le gouvernement de la province de l'Alberta au sujet des affaires de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* ou de l'*Inter-ternational Insurance Company, Limited.*

189. Copie d'un arrêté du conseil, etc., concernant une contribution de $30,000 pour aider à soulager la détresse des personnes qui ont souffert du cyclone désastreux qui s'est abattu sur la cité de Régina et ses environs.

192. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de tous les documents, mémoires, lettres se rapportant au choix d'une certine étendue de terre pour les fins d'une réserve forestière sur le côté nord de la rivière Saskatchewan, vis-à-vis la cité de Prince-Albert

193. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes correspondaices échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries et le député de Témiscouata, et toutes autres personnes concernant le placement d'une lumière ou de feux d'alignement sur le quai de l'Ile-Verte, dans le comté de Témiscouata.

194. Copie d'un rapport du comité du Conseil privé approuvée par Son Excellence l'Administrateur le 5 avril 1913, au sujet d'un contrat pour service de transport

des malles, des voyageurs et des marchandises par steamers entre le Canada et la Grande-Bretagne et *vice versa,* et des articles de la convention intervenue à ce sujet.

Le tout respectueusement soumis.

DANIEL DERBYSHIRE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (Z 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Lillian Attwood".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McSweeney a présente au Sénat un bill (A 4) intitulé: "Loi concernant *The Great West Permanent Loan Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 7 mars 1913 pour la production de copie du rapport de M. Charles Smith dans l'enquête qu'il a tenue au Bassin de radoub de Lévis, contre Samson *et al*, pendant la courante année fiscale.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session, No 204a 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 20 février 1913 pour la production de tous documents et correspondance relativement à l'enquête tenue par un fonctionnaire du ministère des Travaux Publics dans le cours de l'été de 1912, au sujet des accusations portées contre M. H. A. Bayfield, surintendant des dragues au service du ministère des Travaux Publics dans la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session, No 61-13a 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 27 février 1913, pour la production de tous papiers, pétitions, dépêches télégraphiques, lettres et autres documents se rapportant en quelque manière que ce soit à la nomination de M. McCloskie, comme maître de poste à Wakaw, Saskatchewan.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session, No 72-12 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 25 février 1913, pour la production de tous documents et correspondance relativement aux étendues de terrain réservées pour le traitement de la gale en Colombie-Britannique, et d'un état indiquant les noms des propriétaires de bétail dans cette province;

Aussi, les noms des propriétaires qui ont baigné leurs bestiaux dans le cours de l'automne de 1911 et du printemps de 1912;

Aussi les noms de propriétaires qui ne l'ont pas fait;

Aussi, les noms de propriétaires dont les animaux ne sont pas maintenant atteints de la gale.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la Session, No 210, 1913*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 28 mars 1913, demandant une copie du rapport annuel fait, le 30 juin 1912, par la *Central Railway Company of Canada* au département des Chemins de fer.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session, No 211, 1913*).

Sur motion de l'honorable M. DeVeber, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant les différentes branches du service public actuellement engagées dans ce qu'on peut appeler le service sanitaire public,—adultération des substances alimentaires, inspection médicale des immigrants, quarantaine, léproseries, soin médical des sauvages, association canadienne pour la prévention de la tuberculose,—ainsi qu'une liste des fonctionnaires et de leurs salaires, un état de la dépense annuelle et un aperçu des travaux.

Sur motion de l'honorable M. DeVeber, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant jusqu'à quel point le privilège de franchise est exercé par les différentes provinces du Canada dans le recueillement des statistiques relatives aux naissances, mariages et décès, et si c'est l'intention du gouvernement de faire usage de cette concession pour se procurer, de chacune des diverses provinces, des rapports réguliers sur ce point important concernant la santé publique.

Sur motion de l'honorable M. DeVeber, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant la méthode adoptée aux ports d'entrée du Canada pour l'inspection médicale des immigrants (*a*) d'entrepont, (*b*) de classe intermédiaire, (*c*) de seconde classe, (*d*) de première classe, arrivant des Etats-Unis au Canada.

Aussi, un état indiquant le nombre de passagers de chaque classe examinés, le nombre de passagers refusés, la cause du refus, et le nombre de passagers subséquemment déportés pour défauts physiques, les dépenses, s'il en est, occasionnées au pays, par cette déportation.

L'honorable Président a présenté au Sénat l'invitation suivante:—

The American Committee

for the

Celebration of the One Hundredth Anniversary of Peace

Among English Speaking Peoples

requests the honour of the company of

The Speaker of the Senate of the Dominion of Canada

at the banquet to be given on the occasion of the

International Conference to adopt a definite programme for the celebration of the Centenary of the Treaty of Ghent
and the One Hundred Years Peace Among English Speaking Peoples
on the evening of Friday the ninth of May
One thousand nine hundred and thirteen
at seven o'clock
at the Hotel Astor
in the City of New York
Please send an answer to the Secretary of the Banquet Committee
Mr. George William Burleigh
Fift-two Wall Street, City of New York

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté au Sénat les communications suivantes du greffier du Conseil privé.

CONSEIL PRIVÉ, CANADA.

Copie certifiée d'un rapport du Comité du Conseil privé approuvé par Son Excellence l'Administrateur, le 14 avril 1913.

Le comité du Conseil privé, sur la recommandation du très honorable premier ministre, donne avis que l'ordre en conseil du 31 mars 1913, amendant la règle 40 des règles relatives à la mise en vigueur de la loi des retraites, adopté par le conseil du Trésor le 11 novembre 1870 et approuvée par le Gouverneur général le 1er décembre 1870, a été proscrit.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

A l'honorable Président du Sénat.

CONSEIL PRIVÉ, CANADA.

Copie certifiée d'un rapport du Conseil privé approuvé par Son Excellence l'Administrateur le 14 avril 1913.

Le comité du Conseil privé sur la recommandation du premier ministre donne avis que nonobstant toute règle ou coutume en force jusqu'à présesnt, toute personne dans le service âgée de plus de soixante-cinq ans et qualifiée pour obtenir une promotion en conformité des lois du service civil, peut recevoir cette promotion en se conformant aux dispositions des dits actes.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

A l'honorable Président du Sénat.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

L'honorable Président a présenté au Sénat la communication et la pétition suivantes:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 29 avril 1913.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer une pétition d'Alphonse Roy, messager sessionnel de cette Chambre, qui a demandé de vouloir bien la soumettre au Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

SÉNAT.

A l'honorable Sénat du Canada assemblé en Parlement.

La pétition de Alphonse Roy, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, messager sessionnel au Sénat.

Soumet humblement:—

1° Que votre pétitionnaire est entré au service de Votre Honorable Chambre, le 14 mai 1897, comme page et qu'il est resté dans cet emploi jusqu'en juillet 1906.

2° Que votre pétitionnaire a alors été nommé messager sessionnel au service de Votre Honorable Chambre, et qu'il a occupé cette position jusqu'à présent et a servi sous quatre présidents.

3° Que votre pétitionnaire désire améliorer sa position et se qualifier pour obtenir un emploi plus avantageux et plus lucratif, mais il regrette qu'il n'y ait au Sénat aucune perspective d'un avancement prochain, et il désire chercher ailleurs une position à laquelle il s'est préparé durant ces dernières années.

4° Que en considération de ses seize années de service, qui, il l'espère, ont donné satisfaction, il demande humblement d'obtenir, comme plusieurs de ses prédécesseurs, une gratification de six mois de son salaire de messager sessionnel pour lui permettre de chercher un autre emploi qu'il croit être en état de remplir.

Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

ALPHONSE ROY.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits documents soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (25) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (30) intitulé: "Loi ayant pour objet de consolider et modifier les Lois concernant La Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers et de changer son nom en celui de 'L'Ordre Indépendant des Forestiers'", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (109) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company,* et changeant son nom en celui de *The Port Nelson Corporation, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (161) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (172) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Police du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motin de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 14 avril 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a approuvé la recommandation de l'honorable Orateur de la Chambre des Communes à l'effet de payer à un commis du bureau conjoint de distribution de la Chambre des Communes et du Sénat l'augmentation annuelle de traitement, sous le régime de l'article 37 de la "Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Immédiatement après l'article 2 du bill, insérer les articles suivants:—

"3. En tant que la dite compagnie a le droit d'acquérir de la force motrice ou énergie électrique ou autre, qui peut être transmise et délivrée à tout endroit dans les municipalités à travers lesquelles le chemin de fer a été construit et de recevoir, transformer, transmettre, distribuer et fournir cette force ou énergie sous toute forme quelconque, d'en céder l'excédent et d'en percevoir les taxes et rémunérations, la dite compagnie peut subordonnément aux dispositions de l'article 247 de la loi des chemins de fer continuer d'acquérir cette force ou énergie électrique, mais non par voie d'expropriation; cependant ces taxes et rémunérations ne peuvent être exigées ni perçues pour cette force ou énergie électrique tant que le tarif n'aura pas été approuvé par la commission des chemins de fer pour le Canada, laquelle peut aussi reviser ce tarif.

"4. Rien dans la présente loi ni dans la loi des télégraphes n'autorise la dite compagnie à construire ou à mettre en service, soit sur une voie publique ou un lieu public, soit le long ou en travers d'une voie publique ou d'un lieu public, des lignes de télégraphe ou de téléphone ou des lignes destinées à distribuer de l'électricité pour éclairage, chauffage ou force motrice ou disposer de l'excédent de la force provenant des usines de la dite compagnie et dont elle n'a pas besoin dans son entreprise sans avoir préalablement obtenu le consentement, exprimé par règlement de la municipalité dont relève la dite voie publique ou le dit lieu public, ni autrement qu'aux conditions à être arrêtées avec la dite municipalité, ni à vendre, aliéner ou distribuer de la force ou énergie électrique dans une municipalité ou pour l'usage dans les limites de toute municipalité, sans le consentement, exprimé par règlement, de cette municipalité.

"5. La dite compagnie ne peut construire ni tenir en service son chemin de fer le long d'une voie publique, d'une rue ou d'un autre lieu public sans avoir au préalable obtenu le consentement, exprimé par règlement, de la municipalité dont relève cette voie publique, cette rue ou cet autre lieu public, ni autrement qu'aux conditions convenues avec la dite municipalité".

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter, le bill (U) intitulé: "Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company* et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retrancher tous les mots après "1" jusqu'à la fin de l'article et insérer:—

"Le nom de la *Buctouche Railway and Transportation Company*, ci-après appelée "la compagnie" est changé en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company* mais ce changement de nom n'amoindrit, ni ne modifie en rien les droits, obligations ou charges de la compagnie, ni ne leur porte atteinte ni n'a d'effet sur aucune instance ou procédure actuellement pendante intentée par la compagnie ou contre elle, ni sur aucun jugement exécutoire en sa faveur ou contre elle, laquelle instance ou procédure peut, nonobstant ce changement de nom, être poursuivie, continuée ou menée à fin, et lequel jugement peut être exécuté, tout comme si la présente loi n'eût pas été adoptée".

Page 1, ligne 14.—Immédiatement après " 7 " insérer " du chapitre 73 des lois de 1910, constituant en corporation la *Buctouche Railway and Transportation Company* ".

Page, ligne 7.—Rertancher tous les mots après " company " jusqu'à la fin de l'article et insérer *" la Shediac and Coast Railway Company "*.

Page 2, ligne 11.—Immédiatement après l'article 4 du bill insérer les articles suivants:—

" 5. La compagnie ne peut construire ni tenir en service son chemin de fer le long d'une voie publique, d'une rue ou d'un autre lieu public, sans avoir au préalable obtenu le consentement, exprimé par règlement, de la municipalité dont relève cette voie publique, cette rue ou cet autre lieu public, ni autrement qu'aux conditions convenues avec la dite municipalité ".

" 6. La compagnie peut commencer la construction de son chemin de fer et y employer quinze pour cent du montant de son capital social dans les deux ans à compter de la présente loi, et elle peut achever le dit chemin de fer et le mettre en service dans les cinq ans à compter de la même date, et si le dit chemin de fer n'est pas ainsi commencé et si le dit emploi d'argent n'y a pas été ainsi affecté, ou si le dit chemin de fer n'est pas achevé et mis en service à l'expiration des dits délais respectifs, les pouvoirs conférés à la compagnie par le Parlement, relativement à la construction, s'éteindront et demeureront nuls et de nul effet pour ce qui du dit chemin de fer restera alors inachevé ".

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C 2) intitulé: "Loi concernant *The Alberta Interurban Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 16.—Immédiatement après l'article 1 du bill, insérer l'article suivant:

" 2. L'*Alberta Interurban Railway Company* peut commencer la construction de son chemin de fer autorisé par le chapitre 31 des lois de 1911, et y employer quinze pour cent du montant de son capital social (y compris les dépenses déjà faites), dans les deux ans à compter de la présente loi, et peut acheter le dit chemin de fer et le mettre en service, dans les cinq ans à compter de la même date; et si le dit chemin de fer n'a pas été ainsi commencé et si le dit emploi d'argent n'y a pas été ainsi effectué ou si le dit chemin de fer n'a pas été achevé et mis en service dans les dits délais respectifs, les pouvoirs conférés à la dite compagnie par le Parlement, relativement à la construction, s'éteindront et demeuront nuls et de nul effet pour ce qui du dit chemin de fer restera alors inachevé ".

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporte le bill (D 2) intitulé: " Loi concernant *The Brantford and Hamilton Electric Railway Company* ", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 36.—Immédiatement après l'article 2 du bill, insérer les articles suivants:

" 3. En tant que la dite compagnie a le droit d'acquérir de la force ou énergie électrique ou autre, qui peut être transmise et délivrée à tout endroit dans les municipalités à travers lesquelles le chemin de fer a été construit et de recevoir, transformer, transmettre, distribüer et fournir cette force ou énergie sous toute forme quelconque,

d'en céder l'excédent et d'en percevoir des taxes et rémunérations, la dite compagnie peut, subordonnément aux dispositions de l'article 247 de la Loi des chemins de fer continuer d'acquérir cette force ou énergie électrique, mais non par voie d'expropriation; cependant ces taxes et rémunérations ne peuvent être exigées ni perçues pour cette force ou énergie électrique tant que le tarif n'aura pas été approuvé par la Commission des chemins de fer, pour le Canada, laquelle peut aussi reviser ce tarif.

"4. Rien dans la présente loi n'autorise la dite Compagnie à vendre, aliéner ou distribuer de la force ou énergie électrique dans une municipalité ou pour l'usage dans une municipalité, sans le consentement, exprimé par règlement, de cette municipalité.

"5. Les valeurs que la dite compagnie est autorisée à émettre relativement à sa ligne de chemin de fer autorisée par l'article 1 de la présente loi ne doivent dépasser trente mille dollars par mille du dit chemin de fer, et ne peuvent être émises qu'en proportion de la longueur de chemin de fer alors construite ou dont la construction a été donnée à l'entreprise".

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A 3) intitulé: "Loi concernant *The Manitoba Radial Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 20.—Immédiatement après l'article 2 du bill insérer les articles suivants:

"3. Est modifié l'article 10 du dit chapitre 105 des lois de 1907, par l'insertion après le mot "acquérir" à la troisième ligne du dit article, des mots "mais non par voie d'expropriation" et par le retranchement des mots "autorisé à passer" à la cinquième ligne du dit article et l'insertion du mot "construit".

"4. Est modifié l'article 11 du dit chapitre 105, par l'insertion après le mot "loi" à la première ligne du dit article, des mots "ni dans la loi des Télégraphes", et par l'addition à la fin du dit article, des mots "ni à vendre, aliéner ou distribuer de la force ou énergie électrique dans une municipalité ou pour l'usage dans les limites d'une municipalité, sans le consentement exprimé, par règlement, de cette municipalité".

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 25 avril 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'agrée pas l'amendement fait par le Sénat au Bill No 97, Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*, pour les raisons suivantes:

(*a*) Le dit amendement ne décrit pas suffisamment les lignes des chemins de fer qui y sont mentionnées, et est de nature a créer de la confusion quant à leurs différents parcours.

(*b*) Le dit amendement ne fixe pas de limite de temps pour la fin de la construction de la première ligne de chemin de fer spécifiée dans l'article 8 du chapitre 56 des lois de 1911 autorisée par le paragraphe (*a*) de cet article.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été Ordonné, que le dit bill et ses amendements soient renvoyés au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 25 avril 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agrée l'amendement fait par le Sénat au Bill No 101, Loi concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres, avec les amendements suivants :

1. Ligne 3 de l'amendement.—Remplacer "de la date du dit brevet" par "des dates des dits brevets".

2. Lignes 6 et 7 de l'amendement.—Remplacer "l'article" par "les articles".

3. Lignes 7 et 8 de l'amendement.—Remplacer "que protège le dit brevet" par "que protègent les dits brevets".

4. Ligne 8 de l'amendement.—Remplacer "le construire" par "les construire".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Dandurand il a été Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (55) intitulé : "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster";

Aussi, le bill (59) intitulé : "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North Fraser";

Aussi, le bill (89) intitulé : "Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association*"; et

Aussi, le bill (84) intitulé : "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé : "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks of the Dominion of Canada*";

Aussi, le bill (K) intitulé : "Loi pour faire droit à Minnie Edna Brownell";

Aussi, le bill (G 2) intitulé : "Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transportation Company, Limited*";

Aussi, le bill (B 2) intitulé : "Loi concernant *The Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company*";

Aussi, le bill (H 2) intitulé : "Loi concernant *The Pacific and Peace Railway Company*";

Aussi, le bill (F 3) intitulé : "Loi pour faire droit à Charles Albert Flower";

Aussi, le bill (I 3) intitulé : "Loi pour faire droit à Otto Clarence Peterson";

Aussi, le bill (K 3) intitulé : "Loi pour faire droit à Harold Moss Hampson"; et

Aussi, le bill (M 3) intitulé : "Loi pour faire droit à Alexander Zéphirin Gonier", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 18 avril 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel a été référé les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill K (No 122) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Edna Brownell".

Bill F 3 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Albert Flower".

Bill I 3 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Clarence Peterson".

Bill K 3 (No 167) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Moss Hampson".

Bill M 3 (No 169) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Zéphirin Gonier".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (X 3) intitulé: "Loi pour faire droit à George Sentis Deslandes", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Sentis Deslandes, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (W 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wesleyan Methodist Connection (or Church)*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D 3) intitulé: "Loi réglementant la conservation de certains articles d'alimentation en entrepôt frigorifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Qu'un comité soit constitué pour mettre à l'étude la question d'opportunité de limiter à de certaines catégories de causes le droit d'appel à la Cour Suprême et au Conseil privé, et que le dit comité se compose des honorables MM. Béique, Bostock, Belcourt, Sir Richard Scott, Dandurand, Ross (Middleton), Power, Choquett, Kerr, Casgrain, Thompson et le proposeur.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que la dite motion soit adoptée.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (N 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé et que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Poirier,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 30 avril 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Costigan, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), McHugh, McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Power, Ratz, Riley, Roche, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,

MERCREDI, 30 avril 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné.

De George Boyd Wickles et autres, de Toronto et d'autres lieux; demandant d'être nommés directeurs provisoires de la *Empire Life Insurance Company of Canada* à la place de ceux qui sont nommés dans la charte (chapitre 75, 1 et 2 George V, 1911) et de prolonger le délai fixé pour l'organisation de cette compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 30 avril 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes:

De la *Alberta-Saskatchewan Life Assurance Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour organiser la compagnie;

De la *Restigouche and Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui lui donne le pouvoir de construire et d'entretenir sur la rivière Saint-Jean un pont de chemin de fer que la *Van Buren Bridge Company*, compagnie constituée en corporation par la législature de l'Etat du Maine et par le Congrès des Etats-Unis, est autorisée à construire;

De G. L. Hervey et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Glengarry and Stormont Railway Company.*

De la cité de Winnipeg; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se procurer de l'eau pour la municipalité et pour la population en dehors de la province du Manitoba, et votre comité a constaté que les avis publiés dans chaque cas n'ont pas eu toute la durée voulue.

Votre comité recommande de suspendre la règle dans chacun de ces cas parce que les comités auxquels les bills seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que les règles 24 *a* et *h* soient suspendues et que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au mardi, 6 mai, à 8 heures du soir; et que dorénavant, jusqu'à la fin de la session, lorsque le Sénat s'ajournera le vendredi, il reste ajourné jusqu'au lundi, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (B 4) intitulé: " Loi à l'effet de permettre à la cité de Winnipeg de se procurer de l'eau en dehors de la province du Manitoba ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. DeVeber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Son Honneur le Président a présenté le rapport suivant du greffier du Sénat:—

SÉNAT,

BUREAU DU GREFFIER,

30 avril 1913.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—Relativement à l'augmentation de salaire qui peut être accordée en vertu de l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908, à l'un des employés du bureau de la distribution des documents publics du Parlement, je déclare ne rien connaître qui pourrait empêcher le titulaire de recevoir cette augmentation au cas où le Sénat serait disposé à approuver la recommandation de la Chambre des Communes à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Son Honneur le Président a présenté le mémoire suivant:—

SÉNAT.

Relativement au message de la Chambre des Communes en date du 14 courant, pour informer le Sénat que cette Chambre a approuvé la recommandation de son Orateur, à l'effet de payer l'augmentation annuelle de traitement, sous le régime de l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908, au surintendant du bureau de distribution des documents publics, le soussigné recommande que le Sénat donne son concours à la dite résolution, en conformité de l'article 45 de la dite loi.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

Chambre du Président,
30 avril 1913.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la recommandation de Son Honneur le Président soit agréée et qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à la dite recommandation.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,

MERCREDI, 30 avril 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente- huitième rapport.

Relativement à la pétition de Andrew Lorne Hamilton, de la cité de Québec, gérant de banque, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Maude Louise Hamilton, actuellement de la cité de New-York, N.-Y., E.-U. d'A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son trente-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MERCREDI, 30 avril 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Mary Arabella Young, de la cité de Calgary, Alberta, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec John Jackson Young, présentement de la cité de Spokane, Washington, E.-U.A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (C 4) intitulé: "Loi concernant *The Alberta-Saskatchewan Life Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: "Loi concernant l'*Imperial Underwriters Corporation*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Imperial Underwriters Corporation of Canada*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Madeleine Peterson.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Daisy Madeleine Peterson, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au dit comité pour plus ample considération.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au dit comité pour plus ample considération.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T 3) intitulé: "Loi concernant les dommages par perte ou retard dans le transport des marchandises par les compagnies de chemin de fer ou de messagerie", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company*, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (C 2) intitulé: "Loi concernant *The Alberta Interurban Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (D 2) intitulé: "Loi concernant *The Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (A 3) intitulé: "Loi concernant *The Manitoba Radial Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes à l'amendement fait par le Sénat au bill (101) intitulé: "Loi concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiscé aux amendements faits à leur amendement au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (100) intitulé: "Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: "Loi concernant la fabrication, le poinçonnage et la vente des objets composés d'or ou d'argent et des objets plaqués d'or et des objets plaqués d'argent", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 10, ligne 5.—Immédiatement après l'article 20 du bill, ajouter l'article suivant:—

"21. Cette loi deviendra en force le premier jour de janvier 1914."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi, le 6 mai prochain à huit heures du soir.

Mardi, 6 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.)
Bowell (Sir Mackenzie)
Boyer,
Casgrain ,
Choquette,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
King,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Power, (Sorel),
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George W.),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson
Yeo,
Young.

Prières.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (D 4) intitulé: "Loi modifiant la loi d'inspection du pétrole et du naphte".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (E 4) intitulé: "Loi modifiant la loi des falsifications".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. McMillan a présenté au Sénat un bill (F 4) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Glengarry and Stormont Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les règles 23 *f*, 24 *a* et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous les documents et de toute la correspondance se rapportant à une enquête instruite au cours de 1912 par M. Wm. Young, ingénieur des mines, et l'honorable Wm. Bole, C.R., sur les opérations de dragage dans la province de la Colombie-Britannique, et pour la production d'une copie du rapport sur le travail du ci-devant surintendant Bayfield.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Z 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Lillian Attwood", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (A 4) intitulé: "Loi concernant la *Great West Permanent Loan Company*" a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour le bill (25) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi ayant pour objet de consolider et modifier les lois concernant la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers et de changer son nom en celui de l'Ordre Indépendant des Forestiers", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir George Ross, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de lhonorable M. Bostock, selondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company*, et changeant son nom en celui de *The Port Nelson Corporation, Limited*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (161) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (172) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Police du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (W 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wesleyan Methodist Connection (or Church)*", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, l'un avant, l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois".

Avec la permission du Sénat:

La dite motion en amendement a été retirée.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D 3) intitulé: "Loi réglementant la conservation de certains articles d'alimentation en entrepôt frigorifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B 4) intitulé: "Loi à l'effet de permettre à la cité de Winnipeg de se procurer l'eau en dehors de la province de Manitoba", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C 4) intitulé: "Loi concernant *The Alberta-Saskatchewan Life Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que les règles 24*a* et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company*, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (C 2) intitulé: "Loi concernant *The Alberta Interurban Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jouur appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (D 2) intitulé: "Loi concernant *The Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (A 3) intitulé: "Loi concernant *The Manitoba Radial Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Andrew Lorne Hamilton, avec les pièces produites devant le dit comité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Arabella Young, avec les pièces produites devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion et la question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Radiotélégraphie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (28) intitulé: "Loi concernant un traité entre le Canada et certaines colonies des Indes Occidentales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (103) intitulé: "Loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'instruction agricole dans les provinces", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (179) intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux commissaires du havre de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (182) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de Vancouver", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Middlesex Trust Company,*" et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 4, ligne 45 (de la version anglaise).—Après "province" insérer "other than municipal corporations".

Page 6, ligne 31.—Après "Canada" insérer "jusqu'à concurrence d'au plus vingt pour cent du capital social versé de toute pareille banque ou compagnie".

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B 3) intitulé: "Loi concernant la "*Southampton Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 2.—Retrancher tous les mots après "*Company*" jusqu'à "a".

Page 1, lignes 4 et 5.—Immédiatement après "Nouveau-Brunswick" insérer "et que par le chapitre 12 des Statuts de 1911 du Nouveau-Brunswick elle a été autorisée à conclure une convention et un bail avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (ci-après appelée "la Compagnie" en la manière ci-après prévue).

Page 1, ligne 10.—Retrancher tout l'article un du bill.

Page 1, ligne 12.—Retrancher "2" et insérer "1".

Page 1, ligne 15.—Retrancher tous les mots après "avec" à la ligne 15 jusqu'à "et" à la ligne 18, et insérer "la *Southampton Railway Company* pour la location du chemin de fer et de l'entreprise de la *Southampton Railway Company,* et elle peut prendre à loyer le dit chemin de fer et la dite entreprise de la *Southampton Railway Company*".

Dans le titre.—Immédiatement après le mot "*Company*" insérer "et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique".

Sur motion de l'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Athabaska and Grande-Prairie Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 23.—Retrancher "de" et insérer "cinq cent mille".

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Premier Fire Insurance Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 18.—Retrancher "*Premier Fire*" et insérer "*Provident*" en lieu et place.

Dans le titre.—Retrancher "*Premier Fire*" et insérer "*Provident*" en lieu et place.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E 3) intitulé: "Loi constitutant en corporation *The Pacific and Eastern Mortgage Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 9, ligne 5.—Retrancher l'article 34 du bill.

Page 11, ligne 26.—Retrancher "paraît" et insérer "paraissant".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E 2) intitulé: "Loi concernant *The Real Estate Loan Company of Canada, Limited*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé de nouveau pour plus ample considération le bill (C) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des chemins de fer relativement au dépôt de plans", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 6.—Retrancher "déposer" et insérer "soumettre".

Page 1, ligne 7.—Retrancher les mots "entre les mains de" et insérer "à".

Page 1, ligne 16.—Après "de" insérer les mots "cette soumission et".

Page 1, ligne 19.—Retrancher le paragraphe 10 et y substituer le suivant:—

" 10. L'avis doit être donné en la forme, de la manière et pendant la période que la Commission peut exiger, soit par règlement général ou par toute ordonnance que, dans les circonstances du cas, elle peut juger à propos de rendre."

Page 2, ligne 3.—Après " ces " insérer " soumissions ".

Page 2, ligne 6.—Retrancher l'article 3 et insérer ce qui suit comme articles 3, 4 et 5 respectivement :—

" 3. Les paragraphes 1 et 3 de l'article 165 de la dite loi sont modifiés par substitution au mot ' déposer ', dans la deuxième ligne du paragraphe 1, des mots ' soumettre ou déposer ', et au mot ' déposé ', dans la première ligne du paragraphe 3, des mots ' soumis ou déposé '.

" 4. L'article 166 de la dite loi est modifié par substitution au mot ' déposer ', dans les deuxième et troisième lignes du dit article, les mots ' soumettre ou déposer '.

" 5. L'article 192 de la dite loi, tel que modifié par l'article 3 du chapitre 32 des Statuts de 1909, est abrogé et remplacé par le suivant :—

" 192. Le dépôt au bureau du régistrateur des titres pour tout district ou comté de la copie d'un plan, profil et livre de renvoi approuvés par la Commission, ou de copies des parties d'iceux qui ont été ainsi approuvées et se rapportent à ce district ou ce comté, ainsi que l'avis de ce dépôt, sont réputés un avis général signifié à tous les intéressés à l'égard des terrains dans ce district ou comté dont on a besoin pour le chemin de fer et ses ouvrages.

" (2) La date du dépôt entre les mains du régistrateur des titres pour les fins d'obtenir, en vertu de l'article 156 de la présente loi, la sanction de la Commission, est celle à laquelle il faut se reporter pour déterminer l'indemnité ou les dommages-intérêts.

" (3) Si la compagnie n'acquiert pas effectivement titre aux terrains dans l'année de la date du dépôt mentionné au paragraphe 1 du présent article, la date de l'acquisition réelle sera celle à laquelle l'indemnité est déterminée.

" (4) Rien au présent article ne préjudicie à l'opération d'aucun arrêt, ordonnance ou jugement d'aucune cour de juridiction compétente, ci-devant rendu ni à l'arbitrage en cours à la date de l'adoption de la présente loi, et tout appel de tout tel arrêt, ordonnance ou jugement doit être décidé comme si cet article n'eut pas été décrété."

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 2 mai 1913.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat demandant à Leurs Honneurs de permettre à l'honorable Napoléon Antoine Belcourt, un de leurs membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial nommé pour considérer les Bills (Nos 2 et A 116) du Sénat) concernant la pollution des eaux navigables.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé :

Que permission soit accordée à l'honorable M. Belcourt de comparaître, s'il le juge à propos, devant le dit comité.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 7 mai 1913.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), McHugh, McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Sir George W.), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Gordon :—

De Otto R. Barnett, de la cité de Chicago, dans l'état de l'Illinois. (Brevets 79802 et 84594).

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 27 mars 1913, pour la production de :—

1. Copies de tous ordres, règles et règlements, etc., rendus jusqu'à cette date par la Commission des grains, relativement au traitement du grain.

2. Etat de tout changement, s'il en est, fait dans les droits et termes des élévateurs à grain.

3. Etat de tout changement, s'il en est, fait dans les classes de grain, spécifiant quelles altérations, s'il en est, ont été apportées dans les classes pour le commerce de détail.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, No*).

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (G 4) intitulé : "Loi pour faire droit à Mary Arabella Young".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Z 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Lillian Attwood", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Sarah Lillian Attwood, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (C) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des chemins de fer relativement au dépôt de plans", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (25) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company,* et changeant son nom en celui de *The Port Nelson Corporation, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (161) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Tessier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (172) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Police du Canada".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (F) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Premier Fire Insurance Company*".

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Middlesex Trust Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (B 3) intitulé: "Loi concernant la *Southampton Railway Company*".

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (C 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Athabaska and Grande-Prairie Railway Company*".

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill(E 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Pacific and Eastern Mortgage Company*".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 8 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Jones (Sir Lyman),
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
[illegible]isir,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George W.),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi prochain, il reste ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (A 2) intitulé: "Loi concernant *The Toronto Terminal Railway Company*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (F 4) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Glengarry and Stormont Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Avec la permission du Sénat:
Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, que les règles 30 et 129 soient suspendues relativement au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (G 3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (109) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (N 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:
Page 2, ligne 33.—Après "et" insérer les mots "après avoir construit le chemin de fer ci-dessus mentionné".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (U 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Pag 1, ligne 21.—Retrancher "vingt-cinq" et insérer "cent".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été
Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des chemins de fer relativement au dépôt de plans", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (161) intitulé: "Loi modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D 3) intitulé: "Loi réglementant la conservation de certains articles d'alimentation en entrepôt frigorifique", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable Sir Melvin Jones, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent de l'Agriculture.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company*", et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. King, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Andrew Lorne Hamilton, avec les pièces produites devant le dit comité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Radio-télégraphie", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant un traité entre le Canada et certaines colonies des Indes Occidentales", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'Instruction Agricole dans les provinces", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (179) intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires de havre de Québec", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de Vancouver", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E 4) intitulé: "Loi modifiant la loi des falsifications", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 20 février 1913, pour la production de tous lettres, télégrammes, rapports et correspondance se rattachant d'une manière quelconque à la démission de N. C. Lyster, autrefois maître de poste à Lloydminster, Sask.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir documents de la Session, No. 61, 13u).

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (110) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (118) intitulé: "Loi concernant la *Imperial Traction Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (184) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Monnaie d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Beaver Fire Insurance Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ellis, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 8,

Jeudi, 8 mai 1913.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que le greffier du Sénat soit autorisé à payer à MM. Holland, sténographes officiels, la somme de deux cent cinquante dollars pour les certaines land, sténographes officiels, la somme de deux cent cinquante dollars pour les dépositions prises devant les comités.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Frost, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 9 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Lougheed, McLaren, McSweeney, Montplaisir, Murphy, Poirier, Power, Prince, Prowse, Riley, Roche, Ross (Sir George W.), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quarantième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 43,
VENDREDI, 9 mai 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport.

Relativement à la pétition de Alfred Britnell, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Helen Mary Forsey Britnell, autrefois de la dite cité de Toronto et dont la résidence actuelle n'est pas connue, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit ropprt soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirbative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 10 avril 1913, pour la production de copie de toutes statistiques du commerce concernant les importations et exportations pendant le dernier exercice fiscal, qui peuvent être en la possession du gouvernement.

Indes Occidentales britanniques et Ile de la Jamaïque.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No. 59, 1913).

L'honorable M. Thompson a présenté au Sénat un bill (H 4) intitulé: "Loi à l'effet de donner à la *Van Buren Bridge Company* les droits de la *Restigouche and Western Railway Company* pour la construction et l'entretien d'un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*", a été lu la troisième fois.

Le question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G 3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (G 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Arabella Young", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (25) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard ".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

Page 1, ligne 15.—Après " intérêt " les articles suivants ont été ajoutés comme articles 2 et 3:—

" 2. Est encore modifiée la dite loi par addition de ce qui suit comme article 14A, immédiatement après l'article 14:—

" 14A. Nonobstant toute disposition de la présente loi, lorsqu'un employé, qui est membre de l'exécutif d'une organisation reconnue du travail, s'absente de son bureau, comme tel employé, pour assister à—

" (*a*) des assemblées du dit exécutif, ou

" (*b*) des assemblées du dit exécutif avec des représentants d'autres organisations semblables; ou

" (*c*) des assemblées du dit exécutif avec les représentants d'une compagnie quelconque de chemin de fer;

si, dans les quinze jours à compter de la fin du mois pendant lequel il s'est ainsi absenté, il dépose entre les mains du contrôleur du chemin de fer un certificat, signé par le secrétaire de la dite organisation, énonçant—

" (1.) le nom de la dite organisation, et que l'employé en est un membre en règle;

" (2.) les fonctions de l'employé dans la dite organisation;

" (3.) la période pendant laquelle l'employé a agi en qualité de représentant autorisé de la dite organisation,

et paye au dit contrôleur une somme égale au montant qui aurait été déduit de son salaire et approprié au fonds s'il ne s'était pas ainsi absenté de son bureau, Sa Majesté contribue au dit fonds le montant qui aurait été payable si le dit employé ne s'était pas absenté de son bureau pendant le dit espace de temps, et, après cela cet employé aura droit aux bénéfices auxquels il aurait eu droit s'il ne se fut pas ainsi absenté.

" 2. Dans le présent article, ' contrôleur ' signifie la personne agissant en qualité de contrôleur du chemin de fer ou toute personne nommée par le gérant pour agir, pour le temps présent, aux fins de la présente loi.

" 3. Est abrogé l'alinéa (*e*) de l'article 2 du chapitre 22 des Statuts de 1907, tel que le dit alinéa est décrété par le chapitre 20 des Statuts de 1909, et remplacé par le suivant:—

" (*e*) ' Gérant ' signifie la personne agissant en qualité de gérant du chemin de fer, ou toute personne régulièrement autorisée à remplacer ce gérant."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (N 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que les procédures du Sénat de mercredi, le 7 courant, relatives au bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company,* et changeant son nom en celui de *The Port Nelson Corporation, Limited*", soient lues de nouveau.

Les dites procédures ont alors été lues comme suit:—

"Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company,* et changeant son nom en celui de *The Port Nelson Corporation, Limited*", a été lu la deuxième fois.

"Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

"Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres."

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dernier paragraphe soit rescindé et remplacé par le suivant.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés divers auquel a été renvoyé le bill (H 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de Maurice Delvigne", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Après "réputé" insérer les mots "avoir eu ni".

Page 1, ligne 21.—Retrancher l'article 2 et le remplacer par le suivant:—

2. Quiconque a, au cours de la période écoulée entre l'expiration de deux années à compter de la date du dit brevet et le huitième jour de février mil neuf cent treize,

commencé de construire, fabriquer, employer ou vendre en Canada l'article d'invention que protège le dit brevet, peut continuer de le construire, fabriquer, employer ou vendre d'une manière aussi complète et effective que si la présente loi n'eût pas été adoptée.

Dans le préambule.

Ligne 6.—Après "explosives" insérer "et considérant qu'il s'est élevé des doutes si le dit brevet est actuellement en vigueur".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés divers auquel a été renvoyé lebill (S 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Commercial Acetylene Company of New Jersey*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 23.—Retrancher les mots depuis "six" jusqu'à "ans".

Page 1, ligne 27.—Retrancher "six" et insérer "douze".

Dans le préambule, page 1, ligne 12.—Après "l'acétylène" insérer "et que le dit brevet a expiré par suite du non-paiement des droits exigés par la *Loi des brevets*".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés divers auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 25.—Supprimer "principal domicile" et insérer "siège".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés divers auquel a été renvoyé le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest et à l'effet de changer son nom en celui de *The Church and Manse Board*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, ca l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Après "*Board*" ajouter "*of the Presbyterian Church in Canada*".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 12 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Daniel,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Jaffray,
Jones (Sir Lyman),
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McKay (Cap-Breton),
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Prowse,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (Z 2) intitulé: " Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1.—Au préambule et à l'article 1 du bill substituer ce qui suit:—

" Considérant qu'un nombre considérable de catholiques ruthènes grecs ont, dans le cours des années dernières, émigré de l'Europe au Canada et sont actuellement répandus dans les différentes provinces de ce Dominion; et que, bien que en communion avec Rome et le Siège de Rome, ils suivent un rite oriental et une liturgie à eux propre; et que, un évêque, le très révérend Nicetas Budka, a récemment été délégué par le Saint-Siège de Rome pour avoir juridiction spirituelle sur cette population et pourvoir à leurs besoins spirituels suivant leurs propres rite et liturgie spéciaux; et considérant qu'il a été présenté une pétition demandant que soient établies les dispositions législatives ci-dessous énoncées, et qu'il est à propos d'accéder à cette demande: A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

"1. Le très révérend Nicetas Budka, évêque titulaire de Patara, délégué par le Saint-Siège de Rome comme évêque des catholiques ruthènes grecs du Canada en communion avec Rome, et ses successeurs en ces fonctions, les évêques nommés par le Siège susdit pour avoir juridiction sur les catholiques ruthènes grecs en Canada, pratiquant la même foi et le même rite et demeurant en communion avec le pontife romain, sont par la présente loi constitués en une corporation portant nom 'la Corporation catholique épiscopale ruthène grecque du Canada' ci-après appelée 'la corporation', aux fins d'administrer les biens, affaires et autres intérêts temporels se rattachant à ladite juridiction spirituelle".

Page 4.—A l'article 12, substituer le suivant:—

"12. Advenant le décès de l'évêque ci-dessus délégué pour les catholiques ruthènes grecs du Canada, l'administrateur canoniquement nommé par le Siège de Rome pour remplir les devoirs d'office, en advenant l'absence, la maladie, l'infirmité ou autre incapacité de l'évêque pour le temps présent de remplir les devoirs de la corporation, alors son vicaire général ou toute autre personne canoniquement nommée pour remplir les devoirs d'évêque, possèdent, jusqu'à ce qu'un nouvel évêque soit nommé, ou pendant cette absence, maladie, infirmité ou incapacité, les pouvoirs que la présente loi confère à la Corporation".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (F 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Les articles 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont retranchés et remplacés par les suivants:

"2. Le siège de la Corporation est à Fort-Résolution ou en tout autre endroit dans les Territoires du Nord-Ouest que peut désigner la Corporation.

"3. La Corporation peut à discrétion édicter des règlements, non contraires à la loi, pour:—

"(*a*) l'administration, la gestion et le contrôle des biens, affaires et autres intérêts temporels de la Corporation;

"(*b*) la nomination, la détermination des fonctions, des devoirs et de la rémunération de tous dignitaires, agents ou employés de la Corporation;

"(*c*) l'institution d'un comité exécutif et de comités spéciaux selon le besoin, afin d'accomplir les fins de la Corporation, et pour la convocation des assemblées de ce comité;

"(*d*) en termes généraux pour l'accomplissement des objets et projets de la Corporation.

"4. La Corporation peut acheter, prendre, avoir, détenir, recevoir, posséder, retenir et utiliser des biens, meubles ou immeubles, réels ou personnels, de quelque nature qu'ils soient, ou tout droit ou intérêt quelconque en iceux, à elle donnés, concédés, légués ou transmis ou par elle appropriés, achetés ou acquis de toute manière que ce soit, au profit ou en faveur des usages et des objets de la Corporation, ou au profit ou en faveur de toute institution religieuse, éducationnelle, charitable ou autre établie par la Corporation ou que la Corporation se propose d'établir, sous sa gestion, ou se rapportant à ses usages ou objets.

" (2) La valeur annuelle des biens immeubles possédés, en quelque province du Canada, par la corporation ou en fidéicommis pour elle ne doit pas dépasser cinquante mille dollars.

" (3) La Corporation peut aussi posséder des immeubles ou tout droit en iceux, qui sont de bonne foi hypothéqués en sa faveur par voie de garantie ou qui lui sont transférés en paiement de dettes ou de jugements rendus.

" 5. Subordonnément toujours aux termes de quelque fidéicommis s'y rapportant, la Corporation peut vendre, transférer, échanger, aliéner, hypothéquer, louer ou léguer tout immeuble possédé par elle, soit par voie de placement pour usages et objets de la Corporation, ou non; elle peut aussi, quand il y a lieu, placer la totalité ou partie de ses fonds ou deniers qui lui ont été donnés ou qu'elle a acquis pour les usages et les objets susmentionnés sur toute valeur garantie par voie de mort-gage, hypothèque ou charge sur immeubles en quelque partie du Canada; et, pour les fins de ce placement, elle peut prendre, recevoir et accepter des hypothèques ou des transports d'hypothèques, qu'ils soient faits et exécutés directement à la Corporation ou à toute corporation, corps, compagnie ou personne, en fidéicommis pour elle; et elle peut vendre, consentir, céder ou transférer ces hypothèques ou ces transports, soit en totalité, soit en partie.

" 6. Aucune parcelle de terre, ni aucun intérêt en icelle, acquis à quelque époque que ce soit par la Corporation et dont elle n'a pas besoin pour son usage et utilité propres, et quelle ne détient pas à titre de garantie, ne peuvent être gardés par elle, non plus que par un mandataire pour elle durant plus de dix années à compter du jour de l'acquisition, mais doivent être vendus ou cédés sans réserve, à ou avant l'expiration de cette période, de telle sorte que la Corporation n'y retienne aucun intérêt si ce n'est à titre de garantie.

" (2) Toute parcelle de terre ou tout intérêt en icelle qui ne rentrent pas dans les exceptions ci-dessus énoncées, que la Corporation a gardés pendant plus de dix ans sans en disposer, sont acquis par confiscation à Sa Majesté pour le compte du Canada; pourvu que la confiscation n'ait lieu ni ne s'exerce qu'à l'expiration d'au moins six mois de calendrier à compter d'une notification du ministre des Finances donnée par écrit à la Corporation de l'intention de Sa Majesté de demander cette confiscation.

" (3) La Corporation, lorsqu'elle en est requise, doit donner au Ministre des Finances un complet et fidèle état de toutes les terres qui, à la date de cet état, sont en la possession de la Corporation, ou en celle de quelque mandataire pour elle, et auxquelles sont applicables les dispositions du présent article.

" 7. A l'égard de tout immeuble qui, à raison de sa situation ou autrement, est assujéti à l'autorité législative du Parlement du Canada, une permission en mainmorte n'est pas nécessaire pour l'exercice des pouvoirs concédés par la présente loi; mais, autrement, l'exercice desdits pouvoirs, dans quelque province du Canada, est assujéti aux lois de cette province quant à l'acquisition et à la possession d'immeubles par des corporations religieuses, en tant que ces lois s'appliquent à la Corporation.

" 8. En tant que l'autorisation du Parlement du Canada est nécessaire, toute personne ou corporation au nom de laquelle une propriété, mobilière ou immobilière, est détenue en fiducie ou autrement, pour les usages et objets ci-dessus mentionnés, ou toute personne ou corporation à laquelle échoit cette propriété, peut, subordonnément toujours aux termes et conditions de toute fiducie se rapportant à cette propriété, transférer cette propriété en totalité ou en partie à la Corporation.

" 9. Tout contrat ou autre instrument relatif aux immeubles possédés par la Corporation ou à tout intérêt dans ces immeubles, s'il est exécuté dans les limites de la juridiction du Parlement du Canada, est censé être dûment exécuté s'il est revêtu du sceau de la Corporation et de la signature de quelque officier de la Corporation dûment autorisé à cette fin, ou de son procureur légal.

" 10. La Corporation peut, quand il y a lieu, pour les objets de la Corporation;

" (*a*) emprunter de l'argent sur le crédit de la Corporation;

" (*b*) limiter ou augmenter les montants à emprunter;

"(*c*) faire, tirer, accepter, endosser des billets à ordre et des lettres de change, ou y devenir partie; tout billet ou lettre de change ainsi faite, tirée, acceptée ou

endossée par la personne à ce autorisée par les règlements de la Corporation et contre-signé par la personne à ce particulièrement autorisée par ce règlement, lie la Corporation, et est présumée avoir été faite, tirée, acceptée ou endossée par autorité jusqu'à preuve du contraire; et il n'est en nul cas nécessaire que le sceau de la Corporation soit apposé à ce billet ou lettre de change;

"(*d*) mettre en mort-gage, hypothéquer ou engager les propriétés, meubles et immeubles, de la Corporation, pour garantir le remboursement des deniers empruntés pour les fins de la Corporation.

"11. La corporation peut placer ses fonds, ou toute partie quelconque de ses fonds, soit directement au nom de la Corporation, soit indirectement au nom du mandataire, dans l'achat des valeurs qu'il peut être jugé à propos d'acheter, et elle peut aussi prêter ses fonds ou une partie de ses fonds sous la garantie de ces valeurs."

Page 3, ligne 43.—Retrancher "9" et insérer "12".

Page 4, ligne 4.—Retrancher "10" et insérer "13".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (172) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Police du Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (G 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Arabella Young", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Arabella Young, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Ioi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communese, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (26) intitulé: "Loi concernant la Radiotélégraphie".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Taylor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (28) intitulé: "Loi concernant un traité entre le Canada et certaines colonies des Indes Occidentales".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (103) intitulé: Loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'Instruction Agricole dans les provinces", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (179) intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Boyer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (182) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de Vancouver".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. MacKeen a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (D 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troïsième fois demain

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Davis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Loi concernant la *Imperial Traction Company*", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (184) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Monnaie d'Ottawa", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills Privés Divers au bill (H 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de Maurice Delvigne".
Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills Privés Divers au bill (S 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Commercial Acetylene Company of New Jersey*".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Bills Privés Divers au bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au dit comité pour plus ample considération.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Bills Privés Divers au bill (85) intitulé: "Loi concernant le Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Church and Manse Board*".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (N 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Railway Company*", ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:

Que le dit amendement soit agréé maintenant.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Boyer, a proposé en amendement

Que tous les mots après le mot "que" soient retranchés et remplacés par les suivants: le bill et l'amendement soient renvoyés au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K 2) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *The Standard Paint Company of Canada, Limited*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Zénon St. Aubin", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (111) intitulé: "Loi concernant l'*Imperial Underwriters Corporation*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Imperial Underwriters Corporation of Canada*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 12 mai 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel a été référée la pétition sur laquelle le bill suivant est basé:—

Bill L 3 (No 168) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Zénon St. Aubin".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 13 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Kerr,	Power,
Beith,	Derbyshire,	King,	Prince,
Belcourt,	Dessaulles,	Kirchhoffer,	Prowse,
Bolduc,	De Veber,	La Rivière,	Ratz,
Bostock,	Domville,	Lavergne,	Riley,
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	Legris,	Roche,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	Lougheed,	Ross (Middleton),
Boyer,	Ellis,	MacKeen,	Ross (Sir George W.),
Casgrain,	Farrell,	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
Choquette,	Fiset,	McLaren,	Taylor,
Cloran,	Forget,	McSweeney,	Tessier,
Coffey,	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau,
Corby,	Gibson,	Montplaisir,	Thompson,
Costigan,	Girroir,	Murphy,	Watson,
Daniel,	Godbout,	Owens,	Yeo,
David,	Jaffray,	Poirier,	Young.
Davis,	Jones (Sir Lyman),	Pope,	

Prières.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Mardi, 13 mai 1913.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Ayant pris en considération la recommandation de Son Honneur le Président à l'effet que M. D. Mackie soit nommé gardien de nuit au Sénat, votre comité recommande que M. Mackie soit attaché au personnel permanent du Sénat.

Au sujet du rapport du greffier du Sénat touchant les membres du personnel du Sénat qui, sous l'empire de l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908, ont droit à l'augmentation de traitement, votre comité recommande que, sauf dans le cas de M. Siméon Lelièvre, les montants mentionnés soient payés.

Votre comité recommande que Joseph Whitmore, aide-charpentier, et Thomas Gravelle, chauffeur, reçoivent chacun une augmentation de 25 cents par jour sur leur salaire actuel.

Votre comité a pris en considération la requête de M. Alphonse Roy, messager sessionnel, pour obtenir une gratuité de six mois, et il recommande qu'il ne soit pas donné de suite à cette requête.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 29 avril 1913, pour la production d'un rapport indiquant jusqu'à quel point le privilège de franchise est exercé par les différentes provinces du Canada dans le recueillement des statistiques relatives aux naissances, mariages et décès, et si c'est l'intention du gouvernement de faire usage de cette concession pour se procurer, de chacune des diverses provinces, des rapports réguliers sur ce point important concernant la santé publique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No. 217, 1913).

Sur motion de l'honorable M. Girroir, secondé par l'honorable M. La Rivière, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les noms et adresses de tous les maîtres de poste démis ou renvoyés d'office dans le comté d'Antigonish du 21e jour de juin 1896 au 26e jour de septembre 1911, ainsi que les dates et les causes de ces démissions ou renvois d'office.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company*", ayant été lu

L'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit lu la troisième fois demain".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (172) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Police du Canada", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la troisième lecture soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Loi concernant un traité entre le Canada et certaines colonies des Indes Occidentales", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (179) intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de Vancouver", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (184) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Monnaie d'Ottawa", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de Maurice Delvigne", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S 3) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Commercial Acetylene Company of New Jersey*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne et à l'effet de changer son nom en celui de *The Church and Manse Board*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Andrew Lorne Hamilton, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion,
La Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Edwards,	MacKeen,	Ross (Middleton),
Bowell (sir Mackenzie),	Ellis,	McKay (Cap-Breton),	Ross (sir George W.),
Corby,	Frost,	McLaren,	Taylor.—20.
Daniel,	Kerr,	McSweeney,	
Derbyshire,	Kirchhoffer,	Mitchell,	
	Lougheed,	Owens,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Costigan,	Fiset,	Poirier,
Belcourt,	Davis,	Gibson,	Power,
Boucherville, de	Dennis,	Jaffray,	Prowse,
Boyer,	Domville,	Lavergne,	Ratz,
Cloran,	Douglas,	Legris,	Riley,
Coffey,	Farrell,	Montplaisir,	Talbot.—24.

Ainsi elle été résolue dans la négative.
Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir George W. Ross, il a été
Ordonné, que le débat d'aujourd'hui sur le dit ordre du jour ne soit pas imprimé dans les débats du Sénat.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (I 4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 14 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.) Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Sir George W.), Ross (Middleton), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Watson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De Otto R. Barnett, de la cité de Chicago, dans l'état de l'Illinois, avocat, propriétaire en fidéicommis des brevets Nos 79802 et 84594, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir le versement des droits ultérieurs sur les dits brevets.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Accountants Association*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 15.—Retrancher les mots "objets et pouvoirs" et insérer "fins".

Page 1, ligne 16.—Après "compétence" insérer "pour ses membres".

Page 1, ligne 17.—Après "objets" insérer "par tout le Canada".

Page 2-12.—Après "l'association", insérer ce qui suit comme article A.

"*Article A.*

"Le siège de l'Association est en la cité de Montréal".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Loi ayant pour objet de consolider et modifier les Lois concernant la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers et de changer son nom en celui de l'Ordre Indépendant des Forestiers", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (R 3) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11.—Retrancher "quatrième" et insérer "troisième".

Page 1, ligne 15.—Retrancher "quatrième" et insérer "troisième".

Page 1, ligne 19.—Après "patente" insérer "avant".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Z) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 10.—Retrancher les mots "comme alinéa (*f*)".

Page 1, ligne 11.—Après "cautionnement" insérer ce qui suit:

"(*g*) l'assurance contre les accidents;"

"(*h*) l'assurance des obligations;"

"(*i*) l'assurance contre la maladie;"

"(*j*) l'assurance contre le bris des conduites d'eau;"

"(*k*) l'assurance des chaudières à vapeur;"

"Mais comme condition suspensive de la délivrance d'une autorisation à la compagnie pour la transaction de toute branche ou de toutes branches d'assurance en sus de l'assurance contre l'incendie et l'assurance contre la grêle, le capital social payé de la compagnie doit être porté à la somme que fixe et détermine le conseil du Trésor".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le comité permanent des Banques et du Commerce soit autorisé à siéger demain pendant la séance du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,

14 mai 1913.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

67*g*. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres et le gouvernement de la Colombie-Britannique ou quelqu'un de ses membres, depuis le 1er mai 1912, concernant l'augmentation du subside en faveur de la dite province. (*Documents sessionnels*).

67*h*. Réponse à adresse du 20 janvier 1913,—Copie de tous documents et mémoires du gouvernement de la Colombie-Britannique produisant des réclamations pour subventions provinciales additionnelles, et de toute correspondance et arrêtés du conseil à ce sujet. (*Documents sessionnels*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

45*b*. Réponse à adresse du 27 janvier 1913,—Copie de toutes les requêtes de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'effet d'être autorisée à émettre de nouvelles actions du fonds capital, adressées au Gouverneur en conseil, et de toute la correspondance à ce sujet.

61 (11*k*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, instructions et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou en la possession de quelqu'un des officiers du département concernant la destitution de gardiens ou de surintendants de pêcheries dans le comté de Guysboro, N.-E., depuis le 10 octobre 1911.

61 (11*l*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes des plaintes et accusations portées contre John R. Morrison, maître de poste à Oban, comté de Richmond, N.-E., et de toutes les lettres, la correspondance et les télégrammes relatifs à sa révocation et à la nomination de son remplaçant.

61 (11*m*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de A. G. McDonald, maître de poste, à Margaree, N.-E., dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête.

61 (11*n*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant en détail le nombre de destitutions effectuées jusqu'à date par le gouvernement actuel dans la division électorale de Qu'Appelle, les noms des fonctionnaires révoqués, les raisons du renvoi, les plaintes portées contre eux, et aussi, copie de toute correspondance, pétitions, papiers et documents à ce sujet, et de toutes minutes de preuve et de rapports d'enquête dans les cas où des enquêtes ont été tenues.

61 (11*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département, concernant la destitution de David Reid, gardien de pêcheries à Port-Hilford, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait eu lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête.

61 (11*p*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Robert Musgrave, maître de poste à North-Sydney, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées.

61 (11*q*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. D. Archibald, maître de poste à Glenelg, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête.

61 (11*r*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Léon N. Poirier, maître de poste à Descousse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61 (11*s*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Norman McCaskill, maître de poste à Framboise, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61 (11*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912.—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de A. T. Doucet, maître de poste et percepteur de douane à la Rivière-au-Saumon, comté de Digby, N.-E.

61 (11*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Mme Annie Gallinan, maîtresse de poste à Whitney-Pier, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (11*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de William J. Paquet, maître de poste à Souris, I.-P.-E.

61 (11*w*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, correspondances, requêtes et recommandations, etc., se rapportant à la destitution du maître de poste de Saint-Anaclet, dans le comté de Rimouski, dans le cours de l'année 1912, et la nomination de son successeur.

61 (11*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Gunn, maître de poste à French-Village, I.-P.-E.

61 (11*y*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les détails et le nombre des renvois d'office ordonnés par l'administration actuelle dans le comté de Mackenzie, ainsi que les noms des employés destitués, les raisons données pour leur renvoi, les plaintes portées contre eux, et copie de toute la correspondance en la matière, et de tous les rapports d'enquêtes, quand il y a eu enquête.

61 (11*z*). Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie des accusations examinées par le commissaire-enquêteur W. J. Code; copie des témoignages entendus, et des rapports faits par ce commissaire.

61 (12*a*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. F. McLean, surintendant de pêcheries à Port-Hood, comté d'Inverness, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses de cette enquête.

61 (12*b*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de J. Scott Nelson, maître de poste à Louisdale, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61 (12*c*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Joseph McMullan, maître de poste à Bridgeport, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61 (12*d*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Frédéric A. Martel, maître de poste à L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61 (12*e*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes représentations, déclarations et plaintes en fait d'ingérence poltique active concernant John A. Macdonald, maître de poste à McArras-Brook, comté d'Antigonish; de toute la correspondance relative aux accusations portées contre lui, et du rapport du commissaire Duchemin en la matière.

61 (12*f*). Réponse à adresse du 7 décembre 1911,—Copie de tous papiers, correspondance et décrets du conseil concernant le renvoi d'office de fonctionnaires publics dans chacun des départements du gouvernement depuis le 1er octobre dernier, tant dans le service intérieur que dans le service extérieur.

61 (12*g*). Réponse à adresse du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, preuve, décrets du conseil, etc., se rapportant à la destitution de Edward Doucett, sous-percepteur des douanes, comté de Digby, N.-E.

61 (12*h*). Réponse à adresse du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, preuve, décrets du conseil, etc., se rapportant à la destitution de M. LeBlanc, sous-percepteur des douanes, Church-Point, comté de Digby, N.-E.

61 (12*i*). Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de tous documents, accusations, correspondance, télégrammes, lettres, etc., se rapportant à la destitution de John

C. Bourinot, premier commis des douanes à Port-Hawkesbury, comté d'Inverness, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en l'espèce; aussi, un relevé des dépenses occasionnées par l'enquête.

61 (12*j*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, accusations, témoignages, correspondance, lettres et télégrammes, dans le département des Chemins de fer et Canaux, depuis le 21 septembre 1911, se rapportant au renvoi d'Alexander E. Morrison, Point-Tupper, N.-E., du service de l'Intercolonial; et de toutes les recommandations en faveur de la nomination de son remplaçant.

61 (12*k*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, etc., reçus des officiers de la Fraternité Canadienne des employés des chemins de fer, par le département du Travail ou celui des Chemins de fer et Canaux entre le 1er janvier 1912 et le 25 janvier 1913 au sujet des enquêtes tenues et des destitutions d'employés pour cause d'ingérence politique, et des réponses aux documents reçus.

61 (12*l*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations contre James Falconer, de Newcastle, comté de Northumberland, N.-B., comme correspondant de la *Gazette du Travail* à Newcastle, et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur.

61 (12*m*). Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de tous documents, accusations, correspondance, télégrammes, lettres, etc., se rapportant à la destitution de John B. Chisholm, gardien de phare à Port-Hastings, comté d'Inverness, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en l'espèce; aussi, un relevé des dépenses occasionnées par l'enquête.

61 (12*n*). Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, télégrammes, accusations, etc., se rapportant à la destitution d'Epiphane Nadeau, agent d'immigration à Saint-Léonard, comté de Victoria, N.-B.

61 (12*o*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. Morrison, chaloupier au service de la douane à Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (12*p*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Rod. McLeod, chaloupier au service de la douane à Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (12*q*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de M. McLachlin, maître de poste à Marble-Mountain, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête.

61 12*r*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Abraham Leblanc, maître de poste à West-Arichat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur.

61 (12*s*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Charles J. Lafford, maître de poste à Grande-Grève, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête.

61 (12*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de W. S. Lawrence, maître de poste à Margaree-Harbour, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête.

61 (12*u*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John K. Macdonald, maître de poste à Whycocomagh, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête.

61 (12*v*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine P. J. Wilcox, employé de douane à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61 (12*w*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. J. McKennon, employé de douane à Glace-Bay, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet.

61 (12*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine John Arsenault, réparateur de ligne de télégraphe, à Alden-Point, C.-B., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (12*y*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mme John Arsenault, télégraphiste à Alder-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (12*z*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans quelqu'autre département, concernant la destitution de A. J. Wilkinson, de Mulgrave, N.-E.; et s'il y a eu enquête, un état donnant les noms de tous les témoins interrogés et le détail des frais de cette enquête.

61 (13*a*). Réponse à ordre du Sénat du 20 février 1913,—Production de tous documents et correspondance relativement à l'enquête tenue par un fonctionnaire du ministère des Travaux Publics dans le cours de l'été de 1912, au sujet des accusations portées contre M. H. A. Bayfield, surintendant des dragues au service du ministère des Travaux Publics dans la Colombie-Britannique.

61 (13*b*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. G. McKay, gardien de phare à l'Ile-Bird, Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria,

de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (13*c*). Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Copie de tous rapports, accusations et correspondance en la possession du département de la Marine et des Pêcheries se rapportant aux accusations d'ingérence politique active portées contre Michael O'Brien, gardien de phare à Bear-Island, comté de Richmond, N.-E.;—des instructions données à H. P. Duchemin, commissaire chargé de faire une enquête en la matière;—du rapport et de la conclusion du commissaire, ainsi qu'un relevé des dépenses causées par cette enquête.

61 (13*d*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la destitution de J. H. Leduc, médecin du port de Trois-Rivières, Qué.

61 (13*e*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Patrick Shea, maître de poste à Tompkinsville, comté de Guysboro, N.-E.

61 (13*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre Elias Rawding, maître de poste à Clementsport, comté d'Annapolis, N.-E., et de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes se rapportant en quoi que ce soit à sa destitution et à la nomination de son remplaçant.

61 (13*g*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Charles McLean, maître de poste à Strathlorne, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (13*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Angus R. McDonald, maître de poste à Broad-Cove-Chapel, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (13*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John McPhail, maître de poste à Scotsville, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (13*j*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., de quelque nature que ce soit, reçus par le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses membres, touchant la conduite, en tant que maître de poste, de J. Morgan, qui fut directeur de la poste au village d'Ailsa-Craig, et en rapport avec une enquête au sujet de telle conduite.

61 (13*k*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Roderick McLean, maître de poste à Kinloch, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (13*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Allan Gillis, maître de poste à Gillisdale South West Margaree, comté d'Inverness, N.-E.

61 (13*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de David Shaw, maître de poste à Marsh-Brook, N.E. Margaree, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (13*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers concernant l'enquête et la destitution d'Hélène Joubert, maîtresse de poste à Sayabec, Québec.

61 (13*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes entre l'honorable ministre des Postes ou le département des Postes et toutes personne ou personnes concernant la destitution ou la demande de destitution de D. A. Redmond, ci-devant maître de poste à Brinston, Ont.

61 (13*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Dan. McEachern, maître de poste à McEachern's-Mills, Broad-Cove-Chapel, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (13*q*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Daniel Dunlop, maître de poste à New-Campbellton, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports sur l'enquête conduite par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet, ainsi qu'un état détaillé des frais de cette enquête.

61 (13*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Arthur Armstrong, maître de poste à Greenfield, comté de Carleton, N.-B.

61 (13*s*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Alex. Matheson, maître de poste à Boularderie-Centre, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria.

61 (13*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Arthur Talbot comme maître de poste à Robertsville, comté de Mégantic.

61 (13*u*). Réponse à ordre du Sénat du 20 février 1913,—Production de tous lettres, télégrammes, rapports et correspondance se rattachant d'une manière quelconque à la démission de N. C. Lyster, autrefois maître de poste à Lloydminster, Sask.

62*j*. Réponse à ordre du 3 février 1913,—Etat indiquant quels changements ont été faits dans les contrats pour le transport des malles, dans le comté de Berthier, depuis le 21 septembre 1911 ; dans quelles paroisses, à quelle date, et pour quelles raisons ; à qui ces nouveaux contrats ont été accordés ; s'il y a eu demande de soumissions dans chaque cas.

62*k*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, cautionnements et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département, concernant l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Guysboro et Charlos-Cove, comté de Guysboro, N.-E., pour l'année 1912.

62*l*. Réponse à ordre du 14 avril 1913,—Relevé faisant connaître les noms des divers courriers convoyeurs sur chemins de fer employés, respectivement, sur les divisions de Montréal et Québec, et la date de nomination et le domicile de chacun d'eux.

62*m*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie du contrat accordé par le département des Postes à l'*Ontario Equipment Company* d'Ottawa concernant l'achat de 350,000 cadenas pour sacs de malle.

62*n*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre l'honorable ministre des Postes et le Dr Faucher, de Québec, se rapportant à l'achat d'un certain cadenas breveté pour sacs de malle.

62*o*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes, etc., échangés entre l'honorable ministre des Postes et M. Aimé Dion, de Québec, avocat, touchant l'achat d'un certain cadenas breveté pour sacs de malle.

72*j*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, recommandations, rapports, mémoires, etc., se rapportant à la nomination d'un contremaître général, ou d'autres employés permanents ou temporaires relevant du département des Travaux Publics dans le comté de Bonaventure, depuis octobre 1911 à ce jour; avec mention des noms, résidences et salaires de ces employés.

72*k*. Réponse à ordre du Sénat du 27 février 1913,—Production de tous papiers, pétitions, dépêches télégraphiques, lettres et autres documents se rapportant en quelque manière que ce soit à la nomination de M. McCloskie, comme maître de poste à Wakaw, Saskatchewan.

83*l*. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, télégrammes, représentations, pétitions et rapports dans le département des Chemins de fer et Canaux, ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, ou dans les cartons du bureau de direction des chemins de fer de l'Etat, ou dans les bureaux de l'assistant du président de la commission de direction des chemins de fer de l'Etat, se rapportant en quelque manière au système employé pour fournir de l'eau à la station de Dorchester, sur la ligne de l'Intercolonial, ou au manque total d'eau pour boire ou autres usages à cette station, ainsi qu'à la demeure de l'agent à la dite station—aussi, copie de toute correspondance, lettres, pétitions, recommandations et rapports concernant la prétendue nécessité de commis supplémentaires ou autre assistance à la dite station.

83*m*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres papiers dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, concernant M. L. Tracy, employé dans les ateliers de l'Intercolonial en 1899 et 1900, et de toutes lettres et correspondance au sujet du dit M. L. Tracy échangées entre le ministre des Chemins de fer et Canaux d'alors et quelqu'un des officiers du dit chemin de fer au cours des dites années; aussi, copie des lettres, sur le même sujet, de D. Pottinger, alors gérant général, feu James E. Price, alors surintendant général, et feu M. Jarvis, alors surintendant divisionnaire du dit chemin de fer, pendant la dite période de 1899 et 1900.

83*n*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Relevé faisant connaître toutes les sommes perçues par l'Intercolonial pour transport de foin entre Amherst et d'autres stations sur cette voie ferrée, dans le comté de Cumberland, et Antigonish, N.-E., consigné à C. Edgar Whidden ou C. B. Whidden and Son, au cours des mois de janvier dernier et de février courant; par qui le fret a été payé;—aussi, copie de factures et connaissements du foin transporté.

83*o*. Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, télégrammes, accusations, rapports, etc., reçus depuis le premier jour d'octobre 1911 par le département des Chemins de fer et Canaux, la Commission administrative des chemins de fer du gouvernement, l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Intercolonial ou du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, ou en la possession de l'un ou l'autre de ces bureaux administratifs ou de ces fonctionnaires, se rapportant en quoi que ce soit à une demande, ou à un projet de diminution des heures de travail pour les employés de l'Intercolonial à Moncton, ou sur tout autre point de l'Intercolonnial, ou sur le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard.

83*p*. Réponse à ordre du 24 février,—Copie de toutes plaintes, réquisitions, pétitions et correspondance de toute nature de la part de la Chambre de Com-

merce ou des citoyens de Sydney, N.-E., ou de quelques-uns d'entre eux, demandant de meilleures facilités sur l'Intercolonial dans la division de Sydney.

83*q*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, etc., relativement à la demande de dommages à la suite de la mort du jeune fils de Thomas Hoare, tué à une traverse de l'Intercolonial, dans la ville de Stellarton, au cours de l'été de 1912, et de toutes les requêtes, lettres, etc., demandant l'installation de barrières ou autres moyens de protection à cette traverse.

83*r*. Réponse à ordre du 14 avril 1913,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Chemins de fer à Moncton et le même département à Campbellton au sujet de la collision arrivée à Saint-Moïse, dans le cours de février 1913, entre les trains de E. Smith et le train régulier No 99, en exceptant l'enquête tenue sur le sujet.

83*s*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Liste contenant les noms, résidences et occupations de tous les employés du chemin de fer Intercolonial qui ont été destitués dans le comté de Rimouski depuis le 21 septembre 1911.

83*t*. Copie certifiée d'un rapport du Conseil privé du 5 mai 1913, concernant la nomination de Frederick Passmore Gutelius comme gérant général des chemins de fer de l'Etat.

108*a*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le département des Chemins de fer et Canaux et C. D. Sargent, I.C., et entre l'ingénieur C. D. Sargent et H. E. Stanton, ingénieur surintendant du canal St-Peters, ou entre W. H. Weller, entrepreneur des travaux d'amélioration du canal St-Peters, et l'une ou l'autre des personnes susnommées, au sujet de l'ouvrage exécuté par l'entrepreneur en dehors de son contrat et du devis *ad hoc;*— aussi, de toute correspondance, lettres et télégrammes entre le département des Chemins de fer et Canaux ou l'ingénieur C. D. Sargent et toute autre personne, en la matière;—aussi de tous les comptes et pièces justificatives fournis au gouvernement en rapport avec l'ouvrage précité, et des paiements faits par le gouvernement à l'entrepreneur, spécifiant si ces paiements sont en solde complète ou partielle.

108*b*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie des comptes des dépenses personnelles payées à M. St-Amour, surveillant du canal Soulanges, depuis que ce fonctionnaire est entrée en fonction;—aussi, réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie des dépenses personnelles payées par le gouvernement à M. St. Amour, surintendant du canal Soulanges, depuis la date de sa nomination.

162*a*. Réponse à adresse du 10 février 1913,—Copie de tous les documents, requêtes, correspondance, rapports d'experts ou de fonctionnaires, décrets du conseil, etc., en la possession du département de la Marine et des Pêcheries, ou de l'un ou l'autre des départements de l'administration, au sujet de la pêche à la ligne traînante en chalutiers à vapeur sur la côte de l'Atlantique.

187*a*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres papiers concernant le ¼ S.-O. de 4-9-14, à l'ouest du deuxième méridien.

187*b*. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Copie de tous papiers, lettres, mémoires et autres documents concernant la partie N.-O. de 30-25-7-2.

187*c*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toute la correspondance et des autres documents se rapportant à l'aliénation des terres suivantes, et à la réclamation de James W. Brown au sujet de ces terres:—

Partie du ¼ S.-E. de la section 21-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, cinq centièmes d'acre.

Partie du ¼ N.-E. de la section 21-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, cent seize centièmes d'acre.

Partie du ¼ S.-E. de la section 20-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficiee, 80 acres.

Partie du ¼ S.-O. de la section 28-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, soizante-douze quarante-deux centièmes d'acre.

Tout le ¼ S.-E. de la section 28-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Tout le ¼ N.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Partie du ¼ S.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 80 acres.

Tout le ¼ N.-O. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Tout le ¼ S.-E. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Partie du ¼ N.-E. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 123 quatre-vingt-cinq centièmes d'acre.

Tout le ¼ S.-O. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Aussi, de tous les documents se rapportant à l'aliénation de tout le ¼ N.-O. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien, et à une partie du ¼ S.-O. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien, et de toute la correspondance et des documents au sujet des droits sur ces terres réclamés par Alexander Hurst Brown.

190*a*. Consul général impérial du Japon pour le Canada.

Le soussigné, consul général de Sa Majesté Impériale à Ottawa, dûment autorisé par son gouvernement, a l'honneur de déclarer que le gouvernement impérial japonais est bien décidé de maintenir avec même efficacité les restrictions et le contrôle qu'il a exercés depuis 1908 au sujet de la réglementation de l'émigration japonaise au Canada.

Le 11 avril 1913.

191*b*. Copie des arrêtés du conseil, etc., concernant la nomination de commissaires chargés de régler toutes matières se rapportant aux terres des sauvages et aux affaires des sauvages en général, dans la province de la Colombie-Britannique.

191*c*. Rapport de la Commission royale chargée de s'enquérir et de faire rapport sur la Loi concernant le Pilotage et son administration dans les districts de pilotage de Montréal et de Québec, et de s'assurer des modifications, s'il en est, qu'il serait judicieux d'y apporter;—aussi, une lettre adressée au ministre de la Marine et des Pêcheries par M. Adjutor Lachance, l'un des commissaires.

192*a*. Réponse à ordre du 26 février 1913,—Copie de tous les documents, rapports, mémoires, lettres, de quelque nature que ce soit, en la possession du département de l'Intérieur, se rapportant à la convenance, pour des fins de réserve forestière ou de *homesteads*, de tous les townships ou d'une partie quelconque des townships 24 et 25, rang 27, à l'ouest du premier méridien, lesquels forment actuellement partie de la réserve forestière de Riding-Mountain.

195. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître quel a été le volume total du commerce (importation et exportation respectivement) entre le Canada et Terre-Neuve chaque année, pendant la période comprise entre le 1er janvier 1896 et le 1er janvier 1913, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année; quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre Terre-Neuve et les Antilles comprises dans la convention commerciale entre le Canada et les Antilles en date du 9 avril 1912 pendant les années 1909, 1910, 1911 et 1912, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année.

195*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre le Canada et Terre-Neuve chaque année, pendant la période comprise entre le 1er janvier 1896 et le 1er janvier 1913, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année; quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre Terre-Neuve et les Antilles comprises dans la convention commerciale entre

le Canada et les Antilles en date du 9 avril 1912 pendant les années 1909, 1910, 1911 et 1912, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année.

196. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à l'achat ou location de la propriété à Antigonish servant actuellement de hangar ou de magasin pour l'équipement de la 18me batterie de campagne.

197. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de toutes les soumissions demandées pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Fernie, C.-B.,—de toute la correspondance se rattachant à l'adjudication du contrat,—et de toute la correspondance et de tous les documents se rapportant aux dits contrat et soumissions.

198. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toute la correspondance et de tous les documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Etat, et Mlle Mastin, d'Angleterre, au sujet de la présentation au gouvernement par la dite Mlle Mastin, de certains articles en porcelaine et d'autres curiosités en mémoire de la défaite par le vote populaire de la convention de réciprocité avec les Etats-Unis.

199. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Etat faisant connaître le nom, la profession ou occupation, le domicile, la date de nomination et le salaire de chacun des correspondants de la *Gazette du Travail,* ainsi que les changements faits dans le personnel pendant l'année 1912.

200. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Etat indiquant quelle quantité de grain de semence a été fournie aux colons de la Rivière-à-la-Paix en 1912; quelle quantité est réservée pour eux en 1913; qui a distribué le grain de semence fourni en 1912; qui est autorisé à faire cette distribution en 1913; à quelles conditions ce grain a été fourni en 1912 et à quelles conditions sera fourni ce grain en 1913; si des provisions ont été fournies en 1912; à quelles conditions l'ont-elles été, et qui en a fait la distribution; s'il en est fourni en 1913, à quelles conditions le seront-elles et qui en fera la distribution.

201. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de tous documents dans le département de l'Intérieur antérieurs à l'émission par la Couronne des lettres patentes concernant le lot 217 de la réserve de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans la paroisse de Saint-Jean, Winnipeg.

202. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, réclamations et rapports touchant les demandes d'indemnités produites par les propriétaires de chevaux attachés à la 10me batterie de campagne au camp de Petewawa, au cours de l'été de 1912, à cause de dommages subis ou de maladies contractées pendant la période de service; —aussi, liste de toutes les réclamations soldées, de chaque somme payée, et des personnes qui ont reçu des indemnités.

203. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, listes de paie, comptes, reçus et correspondance concernant toutes dépenses faites en 1912 pour le brise-lames de la Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E.

203*a*. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, décrets du conseil, lettres, correspondance, etc., concernant la construction d'un quai ou brise-lames à Seaforth, comté de Halifax, N.-E.

203*b*. Réponse à ordre du 20 mars 1912,—Copie de tous documents, lettres, correspondances, requêtes, rapports, etc., etc., adressés au département des Travaux Publics depuis le 21 septembre dernier au sujet du quai actuellement en construction à Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, province de Québec.

203*c*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître si les réparation du quai de Red-Point, lot 48, I.-P.-E., ont été complétées; si les travaux ont été exécutés par voie de soumissions ou à la journée; et, si c'est par voie de soumissions, avec qui le contrat a été passé; si les travaux ont été faits à la journée, combien de surintendants, inspecteurs ou suveillants ont été employés; quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a été employé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; combien d'ouvriers ont été employés, quels sont leurs noms,

pendant combien de jours chacun a travaillé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; qui a fourni les matériaux; quelle quantité de chaque espèce ou classe de matériaux a été employée, et quel prix a été payé pour chaque espèce ou classe; quel montant total a été payé pour matériaux et comme gages, respectivement; et quel a été le coût total des travaux.

203*d*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, représentations, etc., concernant l'achat d'un terrain à Digby, N.-E., pour y ériger un quai public.

203*e*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître si les réparations du quai de Southport, lot 48, I.-P.-E., ont été complétées; si les travaux ont été exécutés par voie de soumissions ou à la journée; et, si c'est par voie de soumissions, avec qui le contrat a été passé; si les travaux ont été faits à la journée, combien de surintendants, inspecteurs ou suveillants ont été employés; quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a été employé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; combien d'ouvriers ont été employés, quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a travaillé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; qui a fourni les matériaux; quelle quantité de chaque espèce ou classe de matériaux a été employée, et quel prix a été payé pour chaque espèce ou classe; quel montant total a été payé pour matériaux et comme gages, respectivement; et quel a été le coût total des travaux.

204. Réponse à ordre du 4 mars 1912,—Copie des rapports d'ingénieurs faits de 1874 à 1900 relativement au site le plus avantageux dans le havre de Québec pour la construction d'un bassin de raodub.

Copie de toute correspondance échangée au sujet du choix du site pour le bassin de radoub actuellement existant à Saint-Joseph de Lévis lors de sa construction.

Copie des rapports d'ingénieurs, plans et cartes, relevés, etc., relativement à la construction d'une nouvelle cale sèche dans le port de Québec depuis 1900.

Copie de toute correspondance échangée entre les différentes compagnies et le gouvernement, relativement à la construction d'une nouvelle cale sèche dans le port de Québec, depuis 1909.

Production de tous les documents soumis par les différentes compagnies qui ont demandé l'octroi du gouvernement prévu par la "Loi des subventions aux bassins de radoub".

204*a*. Réponse à ordre du Sénat du 7 mars 1913,—Copie du rapport de M. Charles Smith dans l'enquête qu'il a tenue au Bassin de radoub de Lévis, contre Samson *et al*, pendant la courante année fiscale.

205. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de la pétition adressée par l'Association des pêcheurs de Ristigouche au ministre de la Marine et des Pêcheries demandant le déplacement de M. M. Mowat, gardien-chef de l'Association riveraine de Ristigouche, comme garde-pêche fédéral, et de la réponse à cette pétition.

206. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître qui a le contrat pour l'éclairage électrique des édifices et des terrasses du gouvernement à Ottawa; quand et pour combien de temps le contrat a été accordé; sur quel délai d'avis le contrat peut être résilié; à quel prix par kilo-watt; combien d'édifices sont ainsi éclairés, et quel en est le coût pour chacun d'eux par année; si le prix du contrat est basé sur un taux couvrant à la fois l'énergie et l'éclairage électrique; quel est le taux pour la fourniture du courant destiné à la production de la force électrique; si le remplacement des ampoules est gratuit, et s'il ne l'est pas, quel est le prix payé pour les ampoules Carbon et Tungstene respectivement ainsi renouvelées; si les ampoules électriques portent une marque spéciale destinée à faire connaître qu'elles appartiennent au services des édifices du gouvernement; pour combien de renouvellements d'ampoules on a payé au cours du dernier exercice financier, et où ces renouvellements ont été requis; combien d'ampoules Carbon et Tungstene respectivement sont utilisées dans ces différents édifices, et quel en est le pouvoir d'éclairage, soit en bougies, soit en watts.

207. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, mémoires, rapports, soumissions, dépôts, recommandations, etc., de quelque nature que ce soit, se rapportant à la construction d'un édifice public fédéral en la cité de Trois-Rivières, depuis le onzième jour d'octobre 1911 jusqu'à ce jour.

208. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Liste des noms des bâtisses occupées par le gouvernement comme bureaux publics qui sont sous loyers, en exceptant les blocs: centre, est, ouest et Langevin; les noms des rues où sont situés ces bureaux, et le numéro de chacun de ces bureaux, avec les noms des départements qui les occupent.

209. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous comptes, correspondance, télégrammes, plaintes et autres documents en la possession du département des Travaux Publics, concernant la construction de lignes de télégraphe, en 1911-12, de South-West-Margaree à Scottsville,—de Scottsville à North-Lake-Ainslee,—de Scottsville à South-Lake-Ainslee et Whycocomagh,—de Little-Narrows à Whycocomagh,—de Rossville à Big-Interval,—et de Rossville à la ligne frontière du comté de Victoria, toutes dans le comté d'Inverness.

210. Réponse à ordre du Sénat du 25 février 1913,—Production de tous documents et correspondance relativement aux étendues de terrain réservées pour le traitement de la gale en Colombie-Britannique, et d'un état indiquant les noms des propriétaires de bétail dans cette province;

Aussi, les noms des propriétaires qui ont baigné leurs bestiaux dans le cours de l'automne de 1911 et du printemps de 1912;

Aussi, les noms de ceux qui n'ont pas baigné leurs bestiaux, et les raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas fait;

Aussi, les noms des propriétaires dont les animaux ne sont pas maintenant atteints de la gale.

211. Réponse à ordre du Sénat du 28 mars 1913,—Copie du rapport annuel fait, le 30 juin 1912, par la *Central Railway Company of Canada* au département des Chemins de fer.

212. Réponse à adresse du 10 février 1913,—Copie de tous arrêtés du conseil, lettres, télégrammes et autres documents officiels de toute nature dans le département des Douanes concernant la saisie de vingt chevaux de John Gobel, pour entrée en contrebande des Etats-Unis sur la frontière près de Coutts ou Writing-on-Stone, entre le 20 et le 28 février 1911.

213. Réponse à adresse du 17 février 1913,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes et documents officiels de quelque nature que ce soit en la possession du département de l'Intérieur, en rapport avec les ventes de terres des écoles dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, effectuées depuis le 12 octobre 1911.

214. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de toutes pétitions, affidavit, devis, plans, dessins, réclamations, certificats, papiers et droits d'auteur, dans la division des brevets du département de l'Agriculture, concernant le brevet portant le numéro 142,823.

Votre comité recommande que les paragraphes 1 et 3 du rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation présenté à la Chambre mardi, le 29 avril 1913, soient approuvés, et que le nombre d'exemplaires y mentionnés qui doivent être remis au département de l'Agriculture pour distribution, soient portés au compte de ce département et payés à même ses crédits.

Le comité recommande aussi que le paragraphe 2 du susdit rapport, relatif à la preuve faite par M. Walter Jones, ne soit pas approuvé.

Le tout respectueusement soumis.

D. DERBYSHIRE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pointe aux Trembles Terminal Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (E 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des falsifications".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quarantième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Britnell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Baird, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H 4) intitulé: "Loi conférant à la *Van Buren Bridge Company* les droits de charte de la *Restigouche and Western Railway Company* de construire et mettre en service un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (103) intitulé: "Loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'Instruction Agricole dans les Provinces".

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain et que ce soit le premier article sur l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (Z 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Bills Privés divers au bill (F 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Middlesex Trust Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le deuxième article sur l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (93) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec Rapid Transit Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Gibson du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (V 3) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, lignes 13, 15 et 20.—Au lieu de "1914", substituer "1915".

Page 1, ligne 23.—Ajouter les clauses suivantes comme articles 3 et 4:

" 3. L'article 3 du chapitre 63 des statuts de 1911 est abrogé, et l'article suivant lui est substitué:

"3. Le capital social de la compagnie est de trois cent cinquante mille dollars".

4. L'article 7 du dit chapitre 63 est abrogé, et l'article suivant lui est substitué:

"7. La compagnie ne doit pas commencer les opérations d'assurance contre les accidents et d'assurance contre la maladie avant que deux cent mille dollars au moins de son capital social aient été souscrits de bonne foi et que soixante-quinze mille dollars au moins aient été versés sur ce capital.

"(2) La compagnie ne doit pas faire d'affaires d'assurance contre le bris des glaces, en sus de l'assurance contre les accidents et de l'assurance contre la maladie avant que son capital souscrit de bonne foi ait été augmenté à deux cent vingt-cinq mille dollars au moins et que quatre-vingt-dix mille dollars au moins aient été versés sur ce capital.

"(3) La Compagnie ne doit pas faire d'affaires d'assurance contre le vol avec effraction, en sus de l'assurance contre les accidents et de l'assurance contre la maladie, avant que son capital souscrit de bonne foi ait été augmenté à deux cent trente mille dollars au moins et que cent mille dollars au moins aient été versés sur ce capital.

"(4) La Compagnie ne doit pas faire d'affaires d'assurance contre le bris des glaces et d'assurance contre le vol avec effraction, en sus de l'assurance contre les accidents et de l'assurance contre la maladie, avant que son capital souscrit de bonne foi ait été augmenté à deux cent cinquante mille dollars au moins et que cent quinze mille dollars au moins aient été versés sur ce capital."

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 15 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones, (Sir Lyman), Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Watson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

Prières.

L'honorable M. Davis, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Jeudi, 15 mai 1913.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité à l'honneur de faire rapport que messieurs White et Robinson, deux officiers du service de l'Immigration dans le ministère de l'Intérieur, ont été appelés à comparaître devant le comité pour rendre compte du travail fait dans ce département; et que ces messieurs ont rendu témoignage en conséquence.

Votre comité recommande de faire imprimer ces témoignages et de les faire distribuer sous forme de brochures le plus tôt possible.

Le tout respectueusement soumis.

T. O. DAVIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Riley, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (J 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Britnell".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,

Ottawa, 15 mai 1913.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur se rendra à la salle du Sénat, vendredi, le 16 courant, à quatre heures et demie de l'après-midi, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. C. LOWTHER, Lt.-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.
Ottawa.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (110) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 4, ligne 38.—Insérer la clause suivante comme article 11:

"11. La compagnie ne doit pas construire ou mettre en service la ligne de chemin de fer mentionnée à l'alinéa (*l*) de l'article 2 de la présente loi, le long, en travers, au-dessus ou au-dessous de quelque voie, rue ou autre lieu public, dans la cité de Montréal, sans avoir obtenu le consentement de la cité de Montréal, exprimé par règlement, ni autrement qu'aux termes à conclure avec la dite cité".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé: " Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill

en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 18.—Après "Saint-Eustache" retrancher tous les mots jusqu'à l'article "3".

Page 2, ligne 34.—Après "long" insérer "sous".

Page 3, ligne 7.—Ajouter ce qui suit comme article 9:

"9. La Compagnie ne peut construire ni mettre en service sa voie de chemin de fer le long, au travers, au-dessus ou en-dessous de quelque voie, rue ou autre lieu public, dans la cité de Montréal, sans avoir obtenu le consentement de la cité de Montréal, exprimé par règlement, ni autrement qu'aux termes à conclure avec la dite cité".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (118) intitulé: "Loi concernant la *Imperial Traction Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (P 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian North Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2.—A l'article 7 substituer le suivant:

"7. La Compagnie peut établir, construire et mettre en service une ligne de chemin de fer d'une largeur de voie de quatre pieds huit pouces et demi, à partir de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, allant de là, dans une direction sud-ouest jusqu'à Manitou, de là, dans une direction ouest, jusqu'à Lethbridge, province d'Alberta, en passant par ou près Alcester, province du Manitoba, et par ou près Alameda et Wayburn, province de la Saskatchewan; de là, à partir de Lethbridge, dans une direction nord-est, jusqu'à North-Battleford, en passant par ou près Benton; de là, dans une direction nord-est, jusquà Prince-Albert, en passant par ou près Shellbrook, de là, dans une direction nord-est, jusqu'à Le Pas, et, dans une direction sud, de Le Pas jusqu'à Brandon, province du Manitoba, en passant par ou près Dauphin ou Grand View; de là, dans une direction sud-est jusqu'à Manitou; de là, dans une direction sud-est et est jusqu'à Dominion-City, en passant par ou près Glencross et Altona; de là, dans une direction nord-est jusqu'à un endroit dans le township cinq, rang six, à l'est du premier méridien, province du Manitoba; de là, dans une direction nord-ouest, jusqu'à la cité de Winnipeg."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, les règles 24 (*a*), (*h*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (B4) intitulé: " Loi à l'effet de permettre à la cité de Winnipeg de s'alimenter d'eau en dehors de la province du Manitoba ", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé den faire rapport à la Chambre avec divers amendments, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:
Page 2, ligne 9.—Retrancher "et" et insérer les mots "afin de".
Page 4, ligne 12.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article "5":
" 2. Avant d'approuver ces plan, profil et livre de renvoi, le Ministre des Travaux publics doit s'être assuré que l'avis public de l'intention de s'adresser à lui pour demander cette approbation a été publié pendant au moins un mois dans la *Gazette du Canada,* dans la *Gazette du Manitoba,* et dans deux journaux publiés dans la province du Manitoba, l'un desquels journaux est publié en français et l'autre en anglais, et que copies de ces plans, profil et livre de renvoi ont été déposées, pour inspection publique, au bureau du Maire de la Cité de Winnipeg pendant au moins un mois avant cette demande."
Page 4, ligne 39.—Après "163" insérer "165, 166"; après "167" insérer "168", et après "172" insérer "174".
Page 5, ligne 23.—Après "à" insérer les mots: "à la cité de Winnipeg et à".
Page 5, ligne 28.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 11:
" 2. Si les pouvoirs d'expropriation conférés par la dite *Loi constituant en corporation le Greater Winnipeg Water District* sont exercés d'une manière quelconque par la corporation ou par une autorité quelconque créée par cette loi, les pouvoirs d'expropriation conférés par la présente loi ne s'appliquent pas à la province du Manitoba."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*h*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement aux dits amendements.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (26) intitulé: "Loi concernant la Radiotélégraphie", ayant été lu.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés,l'un avant l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, afin d'entendre des témoins sur la question.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que l'ordre du jour pour la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Middlesex Trust Company*", soit rayé et que les dits amendements soient agréés maintenant.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill par la Chambre des Communes sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (172) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Police du Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des falsifications", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi ayant pour objet de consolider et modifier les Lois concernant La Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers et de changer son nom en celui de 'L'Ordre Indépendant des Forestiers'", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (103) intitulé: "Loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'Instruction Agricole dans les Provinces".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", ayant été lu,
L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I 4) intitulé: "Loi concernant *The Central Railway of Canada*", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (88) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Accountants Association*", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (R 3) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (Z) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay Insurance Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (V 3) intitulé "Loi concernant *The Casualty of Canada*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (180) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (186) intitulé: "Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1912", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Conservation", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 16 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Jones, (Sir Lyman),
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Lougheed,
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.)
Talbot,
Taylor,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (A4) intitulé: "Loi concernant la *Great West Permanent Loan Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company*, et changeant son nom en celui *The Port Nelson Corporation, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 1.—Après "Nelson", insérer "Trading".

Page 1, ligne 14.—Après "Nelson", insérer "Trading".

Dans le titre.—Après "Nelson", insérer "Trading".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (C 4) intitulé: "Loi concernant *The Alberta-Saskatchewan Life Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11.—Au lieu de "quatrième", substituer "troisième".

Page 1, ligne 15.—Au lieu de "quatrième", substituer "troisième".

Page 1, ligne 19.—Après "autorisation", insérer "avant".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Q 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 22.—Supprimer, après "pourvoir", tous les mots jusqu'à la fin de l'article, et leur substituer les suivants: "et les dispositions de l'article 135 de la *Loi des compagnies* s'appliquant à tout tel règlement".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Mortgage and Loan Corporation*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill een entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 9, ligne 1.—A l'article 32, substituer le suivant:—

"32. Le transfert des débentures-actions peut être confié à l'agent ou aux agents que la compagnie juge à propos de nommer à cette fin dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ou ailleurs, ce transfert devant être transmis au siège de la compagnie pour l'enregistrement".

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (O 3) intitulé: " Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 10.—Substituer l'article suivant à l'article 1:—

" 1. Les porteurs d'actions de la Compagnie mentionnés au préambule ci-après appelé 'la Compagnie du Manitoba', de même que les personnes qui deviendront actionnaires de la compagnie constituée par la présente loi, sont constitués en une corporation ayant nom *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*, ci-après appelée 'la Compagnie' ".

Page 2, ligne 1.—Substituer l'article suivant à l'article 4:

4. Chaque porteur d'actions de la Compagnie du Manitoba est par la présente loi déclaré porteur d'autant d'actions de la Compagnie que d'actions qu'il détient dans la Compagnie du Manitoba à l'époque de la mise en vigueur de la présente loi, avec le même pourcent acquitté sur chacune de ces actions de la Compagnie qu'il en aura alors été acquitté sur chaque part qu'il détenait dans la Compagnie du Manitoba.

Page 2, ligne 17.—Insérer ce qui suit comme clause "A", " B " et " C ":

"A"—Rien en la présente loi ne doit être interprété comme affectant l'obligation des porteurs d'actions de la Compagnie du Manitoba qui n'ont pas répondu aux appels faits jusqu'à présent sur les actions de la Compagnie du Manitoba, de répondre à ces appels.

" B "—Rien en la présente loi ne doit être interprété comme amoindrissant la responsabilité des porteurs d'actions de la Compagnie du Manitoba à l'endroit des créanciers actuels ou des porteurs de polices actuels de la Compagnie du Manitoba.

" C "—La Compagnie peut acquérir tout actif, droits, créances, effets et biens, meubles, immeubles ou mixte, de quelque espèce qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se trouvent, appartenant à la Compagnie du Manitotba, ou auxquels elle a droit ou peut avoir droit ou peut devenir fondée à posséder, subordonnément toutefois aux hypothèques et gages en existence, s'il en est; et en pareil cas, la Compagnie est tenue et sujette à toutes dettes, engagements, obligations et contrats de la Compagnie du Manitoba, et doit les payer, acquitter, remplir et exécuter; et ces dettes, engagements, obligations et contrats de la Compagnie du Manitoba devront constituer une première charge sur lesdits actifs, droits, créances, effets et biens appartenant à la Compagnie du Manitoba et acquis par la compagnie; et quiconque ayant quelque réclamation, requête, droit, sujet de poursuite ou plainte conte la Compagnie du Manitoba, ou envers qui la Compagnie du Manitoba a contracté quelque obligation, engagement ou traité, a, à ces égards et pour la poursuite et l'exercice de ces avantages vis-à-vis et contre la compagnie et ses actionnaires, les mêmes droits et pouvoirs qu'il a contre la Compagnie du Manitoba et ses actionnaires. Toutefois, les actionnaires de la com-

pagnie ne sont pas individuellement responsables, sous l'autorité de l'article 163 de la *Loi des assurances,* à l'égard de leurs actions dans la compagnie, vis-à-vis de cette personne, à moins que cette personne ne renonce à son droit à l'égard des actions de la Compagnie du Manitoba.

Page 2, ligne 17.—Retrancher l'article 7 et le remplacer par le suivant:—

" 7. La compagnie ne doit pas commencer les opérations d'assurance-cautionnements avant que son capital social souscrit de bonne foi ait atteint le chiffre de deux cent mille dollars et que son capital social acquitté ait atteint le chiffre de soixante-quinze mille dollars.

" 2. La compagnie ne doit pas commencer les opérations d'assurance contre les accidents et contre la maladie, en sus de l'assurance-cautionnement, avant que son capital social souscrit de bonne foi ait atteint le chiffre de cent quatre-vingt-dix mille dollars et que son capital social acquitté ait atteint le chiffre de cent trente-cinq mille dollars.

3. La compagnie ne doit pas commencer les opérations d'assurance de l'automobile, en sus de l'assurance-cautionnement, de l'assurance contre les accidents et de l'assurance contre la maladie avant que son capital social souscrit de bonne foi ait atteint le chiffre de trois cent vingt mille dollars et que son capital social acquitté ait atteint le chiffre de cent cinquante mille dollars.

4. La compagnie ne doit pas commencer les opérations d'assurance contre le vol avec effraction, en sus de toutes les classes ci-dessus mentionnés, avant que son capital social souscrit de bonne foi ait atteint le chiffre de trois cent soixante mille dollars et que son capital social acquitté ait atteint le chiffre de cent soixante-quinze mille dollars ".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Roche, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Yeo, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 8,

Vendredi, 16 mai 1913.

Le comité permenent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Corporation de la cité d'Ottawa; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à prendre dans certains lacs du comté d'Ottawa et à amener un approvisionnement d'eau pour les besoins de la pétitionnaire et à construire un aqueduc à cette fin, et a constaté que les avis donnés sont suffisants.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN YEO,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Yeo, faisant fonction de président du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 16 mai 1913.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Otto R. Barnett, de la cité de Chicago, dans l'état de l'Illinois, avocat, propriétaire en fidéicommis des brevets Nos 79802 et 84594, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir le versement des droits ultérieurs sur les dits brevets, et a constaté que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps exigés par les règlements.

Votre comité recommande de suspendre les règles dans ce cas-ci parce que le comité auquel le bill sera renvoyé, pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN YEO,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Yeo, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé de nouveau le bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Supprimer le paragraphe 2 de l'article 2, et y substituer le suivant:—

"2. La principale place d'affaires de l'Académie est en la cité d'Ottawa".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H 4) intitulé: "Loi conférant à la *Van Buren Bridge Company* la charte de la *Restigouche and Western Railway Company* de construire et mettre en service un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean", a fait

rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2.—Retrancher l'article 1.

Page 3.—Retrancher les mots depuis "2" jusqu'à "peuvent", tous deux inclusivement, et y substituer ce qui suit:—

"1. La *Van Buren Bridge Company*, corporation régulièrement constituée en corporation par la législature de l'Etat du Maine, l'un des Etats-Unis d'Amérique, ci-après nommée "la Compagnie", peut, à la place de la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western*, qui a été autorisée à le faire par le chapitre 78 des statuts de 1900."

Page 3.—Après *Company*, retrancher les mots "ses successeurs et ayants-cause".

Page 3.—Insérer ce qui suit comme article 2:—

"2. La Compagnie doit établir et entretenir un bureau au village de Saint-Léonard, dans le comté de Madawaska, province du Nouveau-Brunswick, lequel, à toutes fins que de droit, est le siège de la Compagnie en Canada."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*h*) et 129 du Sénat soient suspendues et que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que à commencer de jeudi prochain, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement, il y ait deux séances distinctes du Sénat; la première séance devant commencer à 11 heures a.m. et durer jusqu'à 1 heure p.m., et la deuxième séance devant commencer à 3 heures p.m. et qu'il soit permis à tous les comités permanents et spéciaux de la Chambre de siéger pendant les séances du Sénat, nonobstant rien au contraire dans la Règle 86.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que depuis jeudi jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24 *a, b, d, e* et *h*, 63 et 119 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent au Bills publics ou aux lois d'intérêt privé.

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état donnant les noms de tous les fonctionnaires démis de leurs fonctions et les raisons de leur

démission, dans le comté de Shelbourne-Queens, du 21e jour de juin 1896 jusqu'au 26e jour de septembre 1911; aussi, un état indiquant les noms de tous les fonctionnaires démis de leurs fonctions, et les raisons de leur démission, dans le dit comté, depuis le 26e jour de septembre 1911 au 15e jour de mai 1913.

L'honorable M. Gordon a présenté au Sénat un bill (K 4) intitulé: "Loi concernant certains brevets de Otto R. Barnett".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gordon, secondé par l'honorable Sir Lyman Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (187) intitulé: "Loi constituant en corporation la Galerie Nationale du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (198) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Epizoties", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (192) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (25) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Loi concernant la *Imperial Traction Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (172) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Police du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'Instruction Agricole dans les Provinces", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Accountants Association*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R 3) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V 3) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la seconde lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grantes routes".

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec Rapid Transit Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I 4) intitulé: "Loi concernant *The Central Railway of Canada*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (110) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (99) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Immigration et du Travail, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le Très Honorable Administrateur du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

La proclamation suivante a été lue par le greffier, et elle est comme suit:—

CANADA.

Par Son Excellence l'Honorable Sir Louis Henry Davies, C.P., C.C.M.G., Juge le plus ancien de la Cour Suprême du Canada, et Administrateur du gouvernement du Canada.

A tous ceux qui les présentes verront ou qu'elles pourront concerner,—Salut.

PROCLAMATION.

Attendu qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté le Roi George Cinq par commission sous le seing royal, daté au Château de St. James, le sixième jour de mars 1911, et dans la première année de Son Règne, de nommer le Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Duc de Connaught, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada;

Et attendu que par l'article VII des lettres patentes datées le quinzième jour de juin 1905 constituant la charge de Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada, il est statué qu'advenant l'absence du Dominion du Canada du Gouverneur général, tous les pouvoirs et autorités conférés au dit Gouverneur général par les dites lettres patentes seront donnés à telle personne qui sera nommée, sous le sceau et seing royaux, lieutenant-gouverneur du dit Dominion, durant le bon plaisir royal; ou s'il n'y a pas de lieutenant-gouverneur dans le dit Dominion, alors à telle personne ou personnes ainsi nommées sous les seing et sceau de Sa Majesté pour administrer le dit gouvernement, et dans le cas où il n'y aurait pas de telle personne ou personnes ainsi nommées dans le dit Dominion, alors au juge en chef alors en exercice de la Cour Suprême du dit Dominion, ou dans le cas de mort, incapacité, déplacement ou absence du Canada du dit juge en chef alors en exercice, alors au juge le plus ancien en exercice de la dite Cour Suprême résidant dans le dit Dominion, et ne souffrant pas d'incapacité.

Et attendu que, pour cause de l'absence du Canada du dit Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Duc de Connaught, etc., etc., etc., et du juge en chef du Canada, et par et en vertu des lettres patentes susdites, tous les pouvoirs et autroités accordés au Gouverneur général par les dites lettres patentes, me sont dévolus comme étant le juge le plus ancien en exercice de la Cour Suprême du dit Dominion du Canada, et après avoir dûment prêté le serment nécessaire tel que requis par les dites lettres patentes, j'ai jugé convenable d'émettre la présente proclamation pour ce faire connaître; et par icelle ordonne et commande que tous, officiers et ministres de Sa Majesté, dans le dit Dominion du Canada, continuent à exercer les devoirs respectifs de leurs places et emplois, et que les féaux sujets de Sa Majesté et tous autres que les présentes pourront concerner, en prennent connaissance et se conduisent en conséquence.

Donné sous mon seing et sceau de mes armes, en la cité d'Ottawa, ce douzième jour du mois de mai, dans l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent treize, et du règne de Sa Majesté la quatrième.

[L.S.] L. H DAVIES,
Administrateur du gouvernement.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company.* (No 112).

Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de New-Westminster. (No 55).

Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de North-Fraser. (No 59).

Loi constituant en corporation la *Canadian Medical Protective Association.* (No 89).

Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier. (No 84).

Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Benevolent and Protective Order of Elks of the Dominion of Canada.* (No 136).

Loi pour faire droit à Minnie Edna Brownell. (No 122).

Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited.* (No 160).

Loi concernant *The Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company.* (No 157).

Loi concernant *The Pacific and Peace Railway Company.* (No 151).
Loi pour faire droit à Charles Albert Flower. (No 164).
Loi pour faire droit à Otto Clarence Peterson. (No 165).
Loi pour faire droit à Harold Moss Hampson. (No 167).
Loi pour faire droit à Alexander Zephirin Gonier. (No 169).
Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company.* (No 135).
Loi concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres. (No 101).
Loi concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres. (No 100)
Loi concernant la fabrication, le poinçonnage et la vente des objets composés d'or ou d'argent, et des objets plaqués d'or et des objets plaqués d'argent. (No 108).
Loi concernant *The Alberta Interurban Railway Company.* (No 158).
Loi concernant *The Brantford and Hamilton Electric Railway Company.* (No 159).
Loi concernant *The Manitoba Radial Railway Company.* (No 175).
Loi concernant *The Real Estate Loan Company of Canada, Limited.* (No 150).
Loi constituant en corporation la *Canadian Provident Fire Insurance Company.* (No 148).
Loi concernant la *Southampton Railway Company* et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. (No 176).
Loi constituant en corporation *The Athabasca and Grande Prairie Railway Company.* (No 177).
Loi constituant en corporation *The Pacific and Eastern Mortgage Company.* (No 178).
Loi modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899. (No 161).
Loi concernant la *Buctouche Railway and Transportation Company* et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company.* (No 149).
Loi constituant en corporation la *Beaver Fire Insurance Company.* (No 174).
Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company.* (No 109).
Loi concernant certains brevets de *The Standard Paint Company of Canada, Limited.* (No 170).
Loi pour faire droit à Pierre Zénon St. Aubin. No 168).
Loi concernant l'*Imperial Underwriters Corporation,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Imperial Underwriters Corporation of Canada.* (No 111).
Loi concernant un traité entre le Canada et certaines colonies des Indes Occidentales. (No 28).
Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec. (No 179).
Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de Vancouver. (No 182).
Loi modifiant la Loi de la Monnaie d'Ottawa. (No 184).
Loi ayant pour objet de consolider et modifier les Lois concernant La Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers et de changer son nom en celui de L'Ordre Indépendant des Forestiers". (No 30).
Loi constituant en corporation *The Middlesex Trust Company.* (No 152).

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement sanctionne ces bills.

Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 20 mai 1913.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Gibson, Gillmor, Girroir, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Lougheed, MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young,

Prières.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le message suivant de la Chambre des Communes, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit :—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Mardi, 20 mai 1913.

Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel, par ordre du Sénat en date du 29 avril 1913, a été référé le message suivant de la Chambre des Communes :—

Chambre des Communes,
Vendredi, 25 avril 1913.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'agrée pas l'amendement fait par le Sénat au Bill No 97, Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*, pour les raisons suivantes :—

(*a*) Le dit amendement ne décrit pas suffisamment les lignes des chemins de fer qui y sont mentionnées, et est de nature à créer de la confusion quant à leurs différents parcours,

(*b*) Le dit amendement ne fixe pas de limite de temps pour la fin de la construction de la première ligne de chemin de fer spécifiée dans l'article 8 du chapitre 56 des lois de 1911 autorisée par le paragraphe (*a*) de cet article.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

a, pour se conformer à cet ordre, pris en considération les dits message, bill et amendement, et il a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Votre comité recommande que le Sénat persiste dans son amendement au dit bill, pour les raisons suivantes:—

1. Relativement à la raison (*a*) que donne la Chambre des Communes pour ne pas agréer l'amendement, parce que cet amendement ne peut créer aucune confusion quant aux différents parcours des lignes de chemins de fer auxquels il est référé dans cet amendement, attendu que l'amendement tend seulement à décrire de façon sommaire les lignes elles-mêmes, et les parcours que ces lignes doivent suivre sont décrits complètement dans la disposition autorisant leur construction, disposition à laquelle l'amendement réfère expressément.

2. De plus, relativement à cette raison (*a*), parce que le mode de description sommaire suivi dans l'amendement est convenable et rend la chose plus intelligible, et qu'il a été suivi pendant quelques années dans la rédaction des bills et des statuts se rapportant au réseau du chemin de fer *Canadian Northern*, particulièrement dans le cours de la présente session et par la Chambre des Communes elle-même, dans les bills (provenant de cette Chambre et auxquels le Sénat a accordé son concours) No 96, "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", No 99, "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", et No 105, "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*".

3. Relativement à la raison (*b*) donnée par la Chambre des Communes pour ne pas agréer l'amendement, parce que, si l'article 20 du chapitre 56 des Statuts de 1911 (la disposition mentionnant le délai fixé pour l'achèvement de la ligne de chemin de fer autorisée par l'alinéa (*a*) de l'article 8 de ce chapitre) était abrogé, comme le propose la clause 2 du bill, l'article 150 de la *Loi des chemins de fer*, qui, à l'égard de cette ligne, a été et est affecté par le dit article 20 en tant seulement que les stipulations du dit article 150 et celles de cet article 20 sont incompatibles les unes avec les autres, pourvoira à la même limitation de temps.

4. De plus, relativement à cette raison (*b*), que si, nonobstant la raison donnée à l'alinéa 3 ci-dessus, quelque doute existait encore sur l'existence d'un délai fixé pour l'achèvement de la dite ligne, ce doute peut effectivement être dissipé par une brève modification dans le sens voulu à la clause 2 du bill.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Taylor, du comité permanent des Divorces, a présenté son quarante-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

VENDREDI, 16 mai 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Lonore Power, de la ville de Cobourg, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Reginald John Manley Power, de la cité de Toronto, dans la dite province, agent d'immeubles, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité fait rapport que le défendeur n'est pas apparu en personne mais qu'il s'est fait représenter par son avocat, quoique de l'aveu de ce dernier, il a dûment reçus les avis suffisants de la date fixée pour l'audition de la cause. Votre comité en conséquence n'a pas pu questionner le défendant sous serment ainsi que l'exige la règle 147 du Sénat.

6 Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. TAYLOR,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor, du comité permanent des Divorces, a présenté son quarante et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

VENDREDI, 16 mai 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport.

Relativement à la pétition de Charles Albert Flower, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, agent financier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Violet Ruth Béatrice Flower.

Le conseil du pétitionnaire ayant demandé de lui remettre la pièce No 1 déposée lors de l'audition des témoignages, votre comité recommande qu'il émane un ordre du Sénat pour autoriser le greffier du Sénat à rendre la dite pièce au pétitionnaire ou à son conseil.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. TAYLOR,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le greffier du Sénat reçoive instruction de préparer un état indiquant combien de lois adoptées par la Chambre des Communes, durant chaque session, depuis la confédération, ont été—

(1) modifiées par le Sénat?

(2) rejetées par le Sénat?

(3) Combien de lois, modifiées par le Sénat, ont été acceptées par la Chambre des Communes?

(4) Quel est le titre des lois modifiées ou rejetées par le Sénat?

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que les procédures du Sénat de vendredi, le 16 courant, au sujet de la suspension des règles relatives aux bills publics ou aux lois d'intérêt privé soient lues maintenant afin de les prendre de nouveau en considération.

Les dites procédures ont été lues par le greffier comme suit:—

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que depuis jeudi jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24 *a*, *b*, *d*, *e*, et *h*, 63 et 119 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent au Bills publics ou aux lois d'intérêt privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que les mots suivant soient ajoutés à la fin de l'ordre du Sénat: excepté dans le cas du bill (I 4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway of Canada*".

L'honorable M. Taylor, du comité permanent des Divorces, a présenté son quarante-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 16 mai 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Mae Lillian Rugh, de la cité de Montréal, dans le province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Herbert Bell Rugh, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, architecte.

Le conseil de la pétitionnaire a demandé de lui remettre les pièces produites lors de l'audition des témoignages dans ce cas-ci, et votre comité recommande qu'il émane un ordre du Sénat pour que son greffier remettre les dites pièces à la pétitionnaire ou à son conseil.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. TAYLOR,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Taylor, du comité permanent des Divorces, a présenté son quarante-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

VENDREDI, 16 mai 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Frank William Meek, de la cité de Toronto, surintendant, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Phœbe Mary Meek, présentement de la cité de Boston, dans l'état du Massachusetts, E.-U.A., et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. TAYLOR,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor, du comité permanent des Divorces, a présenté son quarante-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 16 mai 1913.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Colin McLeish, du township de Bruce, dans le comté de Bruce, dans la province d'Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Margaret McLeish, autrefois de Southampton, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande de ne pas accorder le divorce demandé.

6. Votre comité recommande de remettre au pétitionnaire ou à son avocat l'honoraire de $210 qu'il a payé.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. TAYLOR,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company*, et changeant son nom en celui *The Port Nelson Corporation, Limited*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C 4) intitulé: "Loi concernant *The Alberta-Saskatchewan Life Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Trust Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A 4) intitulé: "Loi concernant la *Great West Permanent Loan Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Mortgage and Loan Corporation*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Britnell", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (180) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (186) intitulé: "Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1912", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Conservation", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K 4) intitulé: "Loi concernant certains brevets d'Otto R. Barnett", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes".

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I 4) intitulé: "Loi concernant *The Central Railway Company of Canada*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dennis, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (21) intitulé: "Loi autorisant des mesures à l'effet d'accroître les forces navales effectives de l'Empire", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (183) intitulé: "Loi concernant la cité d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (196) intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (206) intitulé: "Loi autorisant le paiement d'une subvention à la *Western Dry Dock and Shipbuilding Company, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X 3) intitulé: "Loi pour faire droit à George Sentis Deslandes".

Aussi le bill (V 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Madeleine Peterson" et

Aussi le bill (Z 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Lillian Attwood", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest et à l'effet de changer son nom en celui de *The Church and Manse Board*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 16 mai 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel a été référé les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill X 3 (No 190) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Sentis Deslandes".

Bill Y 3 (No 191) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Madeleine Peterson".

Bill Z 3 (No 194) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Lillian Attwood".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 21 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Jones (Sir Lyman),
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George W.),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson (Sorel),
Yeo.
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le quatrième article de l'ordre du jour soit pris en considération et réglé avant toutes les autres questions à être délibérées par la Chambre aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion" mais que les mots "sauf dans le cas de M. Siméon Lelièvre", dans le deuxième paragraphe, soient retranchés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée:

Contents, 34.—Non contents, 27.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors la question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (L 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Lenore Power".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Radiotélégraphie", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U 3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company*", ayant été lu,

L'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Choquette, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion "mais que le dit bill soit amendé de nouveau par l'addition de ce qui suit à l'article 8:—

"mais le croisement de la rue Notre-Dame ne doit pas être un croisement à niveau".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée:

Contents, 11.—Non contents, 13.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (J 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Britnell,", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Britnell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (186) intitulé: "Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1912", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (187) intitulé: "Loi constituant en corporation la Galerie Nationale du Canada", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (198) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Epizoties", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (192) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (110) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement ne soit pas agréé maintenant, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité pour plus ample considération.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (99) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements ne soient pas agréés maintenant mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité pour plus ample considération.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport spécial fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain à la première séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quarante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lenore Power, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quarante et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Albert Flower, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quarante-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mae Lillian Rugh", ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quarante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frank William Meek, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Colin McLeish, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (180) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1, 2, 3 et 4 ont été séparément lus et agréés.

L'article 5 a été lu et retranché du bill et il a été remplacé par le suivant:—

La dite loi est modifiée par l'insertion de l'article suivant immédiatement à la suite de l'article 49:—

"49A. Lorsque le droit d'appel dépend de la somme ou valeur de la chose en litige et s'il n'y a aucune somme de spécifiée, la somme ou valeur de la chose en litige peut se prouver par une ou des attestations sous serment."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance de la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (K 4) intitulé: "Loi concernant certains brevets d'Otto R. Barnett".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gordon, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I 4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Kerr a présenté au Sénat un bill (M 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Meek".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Six heure ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

Sept heures et demie du soir.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes".

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la première séance de la Chambre demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Jeudi, 22 mai 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Jones (Sir Lyman),
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George W.),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson (Sorel),
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Radiotélégraphie", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (198) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Epizoties", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (192) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (180) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K 4) intitulé: "Loi concernant certains brevets d'Otto R. Barnett", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jouru appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorabble Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Chambre de comité,

Mercredi, 21 mai 1913.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir:—

59*a*. Réponse à ordre du Sénat, du 10 avril 1913,—Copie de toutes statistiques du commerce concernant les importations et exportations pendant le dernier exercice fiscal, qui peuvent être en la possession du gouvernement.

Indes Occidentales britanniques et Ile de la Jamaïque.

61 (13*v*). Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution de Mme Maggie Cameron, directrice de la poste à Achosnach, comté d'Inverness, N.-E.

61 (13*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de David Fraser, maître de poste à N.E. Margaree, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

61 (13*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., au sujet de la destitution et du maintien à son poste de M. Stayley Porter, maître de poste à Port-Maitland, comté de Yar-

mouth, N.-E.; de tous les témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par Charles Lane en la matière; avec relevé en détail des dépenses entraînées par cette enquête.

61 (13*y*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de Alex. McQueen, maître de poste à Kewstoke, comté d'Inverness, N.-E.; des témoignages entendus; du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, un état détaillé des dépenses de cette enquête.

61 (13*z*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Etat indiquant combien d'employés du département des Travaux Publics ont été destitués dans le comté de Berthier, depuis le 21 septembre 1911, et quels sont les noms des dits employés; s'il y a eu enquête dans chaque cas; sur la recommandation de qui, dans chaque cas, ont été faites ces destitutions; qui on a nommé comme successeurs à ces personnes, et sur quelle recommandation.

61 (14*a*). Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Jesse L. Morton, maître de poste à Lower-Argyle, N.-E., de la preuve faite, et du rapport du commissaire enquêteur, M. Lane, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (14*b*). Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mme M. C. Gaudet, directrice de poste à Pubnico-West, comté de Yarmouth, N.-E., de la preuve faite, et du rapport du commissaire enquêteur, M. Lane, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête.

61 (14*c*). Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution de John P. McKinnon, chef cantonnier sur l'Intercolonial à Shunacadie, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E.

62*p*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, rapports, cautionnements et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département concernant le contrat pour le transport des malles entre Linwood, ou quelque point de l'Intercolonial dans le comté d'Antigonish, N.-E., et Grosvenor, comté de Guysboro, N.-E.

62*q*. Réponse à ordre du 24 avril 1913,—Etat faisant connaître les noms et prénoms des courriers de malle dans le comté de Vaudreuil et Soulanges; entre quels endroits ils font le service; la distance entre chacun de ces endroits; le prix du contrat d'un chacun; et quel montant le gouvernement payait pour le transport de la malle en ces différents endroits avant septembre 1911.

62*r*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Relevé faisant connaître combien de bureaux de poste dans le comté de Yarmouth, N.-E., ne reçoivent pas la malle tous les jours; quels en sont les noms, et combien de fois par semaine ils reçoivent le courrier.

83*u*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes lettres, mémoires, pétitions, correspondance, rapports et autres documents dans le département des Postes concernant ou se rapportant à l'inauguration ou à l'établissement d'un système en vue de faciliter le transport, entre autres choses, des journaux ou autres matières postales par l'Intercolonial, le matin, entre Moncton, N.-B., et Saint-Jean, avec raccordement avec la ligne ferrée qui dessert Salisbury et le comté d'Albert, N.-B.; aussi, concernant l'établissement d'un système en vue de faciliter le transport des journaux et autres matières postales tous les soirs de la semaine par le convoi connu sous la désignation de No 84 qui fait le service entre Moncton, N.-B., et Springhill-Junction, N.-E., ce qui permettrait la distribution des dites matières postales à Shediac,

Memramcook, Dorchester, Sackville, Amherst et les points intermédiaires à l'est de Moncton; aussi, un état indiquant quelles facilités de transport de cette nature (s'il en est), soit au moyen de sacs fermés à clef ou autrement, ont été inaugurées ou établies sur l'une ou l'autre des dites voies ferrées, et donnant les dates respectives de l'établissement des dites facilités de transport des matières postales en général ou en ce qui concerne aucun des journaux publiés à Moncton le matin ou le soir.

106*a*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Copie d'une lettre, datée le 24 septembre 1904, écrite par l'ingénieur en chef Lumsden, de la Commission du Transcontinental, au président Wade de la même commission, dans laquelle l'ingénieur en chef recommande à ce dernier certaines rampes sur le Transcontinental.

116*a*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de tous documents, pétitions, mémoires, lettres et télégrammes adressés au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres le pressant d'incorporer dans le réseau des chemins de fer de l'Etat les lignes du Québec et Oriental et de l'Atlantique, Québec et Occidental, et de toutes les réponses faites à ce sujet.

116*b*. Réponse à adresse du 11 décembre 1912,—Copie de tous décrets du conseil concernant la construction d'une ligne ferrée de Saint-Jean, N.-B., à Grand-Falls, N.-B., ou de quelque partie de cette ligne; aussi, copie de tous plans et profils adressés au département des Chemins de fer et Canaux par la *Quebec and St. John Railway Company,* et de toute correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux ou quelqu'un de ses officiers et la dite compagnie ou le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick ou quelqu'un de ses officiers, au sujet des courbes, rampes ou spécifications de la ligne ferrée ou de partie d'icelle.

116*c*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, mémoires, requêtes, lettres, etc., soumis à la Commission des chemins de fer, du 1er janvier 1913 à ce jour, par qui que que ce soit au sujet de l'administration des chemins de fer *Quebec and Oriental* et *Atlantic, Quebec and Western,* quant au service du transport des marchandises et des voyageurs et des messageries, avec copie de tous les ordres et décisions émis par cette commission, et de la correspondance qui se rapporte à ces sujets.

135*b*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, recommandations et rapports touchant le dragage de la rivière des Prairies; ainsi qu'un résumé faisant connaître l'ouvrage accompli; les profondeur, longueur et largeur du chenal creusé, les noms des personnes employées pour cet ouvrage, leur salaire et la somme dépensée en rapport avec cet ouvrage entre le 1er octobre 1911 et le 21 novembre 1912.

159*a*. Réponse à adresse du 20 janvier 1913,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et les autorités fédérales concernant les droits et réclamations des sauvages dans cette province, et de tous arrêtés du conseil à ce sujet.

187*d*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la vente du ¼ N.-O. de la section 29-10-18 ouest.

187*e*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, mémoires, etc., se rapportant au ¼ N.-E. de 14-75-15-5, quant aux années 1911, 1912 et 1913 à ce jour.

203*f*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous comptes, correspondance, télégrammes, plaintes et autres documents en la possession du département des Travaux Publics, concernant les dépenses faites pour amélioration du havre à Grand-Etang, en 1911-1912.

215. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous mémoires, requêtes, lettres adressées au ministre de l'Agriculture, ou envoyées par lui en son nom, au sujet de l'établissement d'une école d'agriculture, ferme modèle ou station agronomique à New-Carlisle, Qué.

216. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous télégrammes, correspondance, relevés, etc., échangés entre le département de l'Agriculture et toutes autres personne ou personnes demandant, tout dernièrement, que le directeur vétérinaire général du Canada se rende dans la Nouvelle-Ecosse.

217. Réponse à ordre du Sénat du 29 avril 1913,—Rapport indiquant jusqu'à quel point le privilège de franchise est exercé par les différentes provinces du Canada dans le recueillement des statistiques relatives aux naissances, mariages et décès, et si c'est l'intention du gouvernement de faire usage de cette concession pour se procurer, de chacune des diverses provinces, des rapports réguliers sur ce point important concernant la santé publique.

218. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, notes de calepin, etc., touchant et montrant l'ouvrage accompli au cours des mois de juin et juillet 1912, par les inspecteurs de *homesteads* Rathwell et Erratt, en rapport avec l'agence des terres de Moosejaw.

218*a*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les dépenses des inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette et Sipes, en juin et juillet 1912.

218*b*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports, notes de calepin et autres documents concernant et démontrant les travaux exécutés en juin et juillet 1912, par les inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette, et Sipes, dans l'agence des terres de Régina.

218*c*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les dépenses de l'inspecteur des homesteads Miller, de l'agence des terres de Moosejaw, pendant les mois de juin et juillet 1912, et copie de tous rapports, procédures, notes de calepin et autres documents indiquant les travaux accomplis durant la dite période par le dit inspecteur de homesteads.

219. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Copie de tous papiers, mémoires et instructions concernant une certaine étendue de terrain sur la rive du Petit Lac Manitou, Saskatchewan, récemment transféré à la ville de Waterous pour en faire un parc.

Votre comité recommande que 1,000 exemplaires de la preuve faite devant le comité des Banques au sujet de la Loi des Banques et ses amendements soient imprimés, (avec demi-reliure en veau) pour distribution parmi les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes d'après le nombre ordinaire requis pour la distribution,—le reste devant être placé dans le bureau de distribution. Et que la susdite preuve soit imprimée comme appendice du Journal de la Chambre des Communes.

La résolution suivante a été adoptée par le comité qui a ordonné d'en faire rapport:—

Attendu, que cette réunion du comité conjoint des Impressions sera la dernière de la présente session, nous, membres de ce comité, désirons rendre témoignage de la manière zélée et efficace dont M. J. A. Polkinghorne, le secrétaire du comité, s'est toujours acquitté des devoirs de son poste.

Son zèle au travail a été constant, et il a fait tous ses efforts en faveur de l'économie par le moyen d'un examen consciencieux de tous les documents sur lesquels il a fait rapport, lesquels ont été soumis au comité. Il en a servi les intérêts avec soin et a indiqué les différents cas où la dépense pouvait, par tous les moyens possibles, être restreinte en évitant l'impression extravagante de documents, brochures, etc., lorsqu'il n'y avait aucune nécessité.

Durant toute la durée de ses fonctions, soit maintenant vingt et un ans, il a toujours donné pleine satisfaction, et, en un mot, il a prouvé qu'il était un fonctionnaire digne de confiance, et, à notre avis, de tels services valent qu'on en reconnaisse le mérite.

Le comité recommande de plus,—Que, s'il n'y a plus de réunions du comité, les présidents conjoints aient l'autorité d'ordonner l'impression ou la non-impression de tout document qui pourra être soumis à l'une ou l'autre Chambre, et, d'une manière générale, jusqu'à la fin de la session, de décider en toute autre matière qui relève régulièrement de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

DANIEL DERBYSHIRE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorablbe M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Jones (Sir Lyman),
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Sir George W.),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson (Sorel),
Yeo,
Young.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé de nouveau le bill (N 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Railway Company*", a présenté le rapport suivant:

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 8

JEUDI, 22 mai 1913.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé de nouveau le bill (N 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Western Canada Railway Company*", a, conformément à l'ordre de renvoi de votre honorable Chambre du 12 mai 1913, pris de nouveau en considération le dit bill et a maintenant l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Les promoteurs ayant demandé de retirer le dit bill, votre comité recommande de le leur permettre et de leur rembourser les honoraires payés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit agréé.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé de nouveau le bill (110) intitulé: "Loi concernant la Compagnie dlu chemin de fer Canadien du Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements sont lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 18.—Retrancher tous les mots depuis "Eustache" jusqu'à l'article 3.

Page 2, ligne 34.—Après "long" insérer "en dessous".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec Rapid Transit Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et agréé.

L'article 2 a été lu et modifié comme suit:

Page 1, ligne 15.—Après "déplacer" insérer "fermer".

Page 1, ligne 16.—Retrancher les mots "de tête de ligne ou"

Page 1, ligne 16.—Retrancher les mots depuis "division" jusqu'à "sans", ligne 17.

Page 1, ligne 19.—Retrancher les mots "tête de ligne ou".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Conservation".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 14.—Après "civil", insérer ce qui suit:

"2. La présente loi entrera en vigueur à une date à être fixée par proclamation du Gouverneur en conseil publiée dans la *Gazette du Canada*".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (183) intitulé: "Loi concernant la cité d'Ottawa", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit envoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (196) intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat", a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (206) intitulé: "Loi autorisant le paiement d'une subvention à la *Western Dry Dock and Shipbuilding Company, Limited*", a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Derbyshire a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (21) intitulé: "Loi autorisant des mesures à l'effet d'accroître les forces navales effectives de l'Empire", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance de la Chambre, lundi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (187) intitulé: "Loi constituant en corporation la Galerie Nationale du Canada".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

L'article 2 a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 12.—Retrancher "sept" et insérer "cinq".

L'article 3 a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 21.—Après "fournies" insérer "et pouvant être fournies".

Les articles 4, 5, 6, 7 et 8 ont été séparément lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport spécial du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé une seconde fois le bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance de la Chambre demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comié général relativement au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance de la Chambre demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Meek", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable Edwards, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable Edwards, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable Edwards, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frank William Meek, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 et 2 ont été lus et agréés.

L'article 3 a été lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 23.—Ajouter ce qui suit à l'article 3 comme paragraphe 2:—

"2. La somme d'argent votée en toute année pour être dépensée sous l'autorité de la présente loi doit être divisée proportionnellement entre les différentes provinces de la Puissance et leur être payée en proportion de la population de ces provinces respectivement, indiquée par le précédent recensement."

La question de concours étant posée, le comité s'est divisé:

Pour, 47; contre, 20.

Elle a été ainsi résolue dans l'affirmative.

Les articles 4 et 5 ont été lus séparément et agréés.

L'article 6 a été lu et retranché du dit bill.

Pour, 46; contre, 18.

Sur la décision du président du comité que ce bill est un bill financier:

Pour, 19; contre, 47.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Après avoir attendu quelque temps pour que le membre chargé du bill propose la motion régulière qui doit suivre,

L'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Costigan, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, DeVeber, Douglas, Farrell, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Godbout, Jaffray, Kerr, King, Lavergne, Mackay (Alma), McHugh, McSweeney, Mitchell, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Moosejaw), Ross (Sir George W.). Talbot, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson, Yeo—45.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird, Bolduc, Boucherville de, Bowell (Sir Mackenzie), Corby, Daniel, Dennis, Domville, Girroir, Gordon, Lougheed, MacKeen, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, Murphy, Owens, Taylor—18.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Lougheed a soulevé le point d'ordre suivant, à savoir: Que ce bill ne peut être pris en charge par aucun membre autre que celui qui en a été chargé au commencement.

Son Honneur le Président a demandé de prendre ce point d'ordre en délibéré.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le débat sur la motion pour la troisième lecture soit remise à la première séance du Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Vendredi, 23 mai 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson, (Sorel), Yeo, Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Conservation", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Kerr, pour la troisième lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", et sur le débat ajourné sur le point d'ordre soulevé par l'honorable M. Lougheed.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à la seconde séance du Sénat aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Lenore Power", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lenore Power, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec Rapid Transit Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, à la seconde séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport spécial du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, à la seconde séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain à la première séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (183) intitulé: "Loi concernant la cité d'Ottawa", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Après "Québec", insérer "à l'exception du Grand lac du Poisson Blanc, tributaire de la rivière du Lièvre".

Page 1, ligne 21.—Après "pâles" insérer "et pour l'usage des habitants de cette corporation".

Page 2, ligne 28.—Après "indemnité", retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article 7, et leur substituer les suivants: "à quiconque en souffrirait un préjudice touchant ses propriétés, droits, intérêts, permis de coupe de bois ou autres patentes, privilèges ou servitudes".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (W 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Wesleyan Methodist Connection (or Church)*", a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 23 mai 1913.

Le comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (W 3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Wesleyan Methodist Connection (or Church)*", a, conformément à l'ordre de renvoi, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire rapport que les promoteurs du dit bill ont demandé la permission de le retirer.

Votre comité recommande de leur permettre de retirer le bill et de leur rembourser les honoraires payés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

HEWIT BOSTOCK,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Kerr pour l'ajournement du débat sur le point d'ordre soulevé par l'honorable M. Lougheed relativement à la troisième lecture du bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", et aussi sur la motion pour la troisième lecture du bill, ayant été lu,

Avant que cet ordre ait été pris en considération, Son Honneur le Président a donné sa décision sur le point d'ordre soulevé par l'honorable M. Lougheed, à la séance d'hier, à savoir:—

Que le dit ordre du jour ne peut être pris en charge par aucun autre membre que celui qui en est chargé, et

Cette décision se lit comme suit:—

J'espérais, au début, que la discussion du point d'ordre soumis à ma décision ferait connaître l'opinion des différents auteurs de loi parlementaire et que l'on me citerait la pratique des corps délibérants sur ce sujet.

La question a cependant été bien traitée sur son propre mérite et, si je puis m'exprimer ainsi, d'une manière plus théorique et plus logique.

Je conviens que les bills sont divisés en bills publics et bills privés, et que les bills publics peuvent, à leur tour, être subdivisés en bills du gouvernement et bills publics en général.

Une partie qui ne peut prendre l'initiative d'un bill ne peut, comme conséquence logique, être chargée de la conduite de ce bill dans le cas où le parrain de la mesure disparaîtrait d'une manière ou d'une autre.

Le bill des grandes routes devant nous est une mesure du gouvernement et tendant à poser d'avance les conditions d'appropriation à même le fonds consolidé.

Dans mon humble opinion, le gouvernement seulement ou l'un de ses membres peut prendre l'initiative d'un tel bill et lui donner l'existence parlementaire.

Le leader du gouvernement en cette Chambre, en vertu de sa position, s'est chargé du bill, lorsqu'il est venu ici, et l'a conduit jusqu'à présent. Il a refusé d'accepter les amendements proposés par le comité de toute la Chambre, et agréés par cette Chambre, et il refuse aujourd'hui de continuer la procédure sur le bill.

Bourinot, à la page 421, dit:—

"If a member refuses to proceed with a motion, the House cannot force him to do so, but he has a right to drop it. A member who has given notice of a series of resolutions may withdraw some of them and go on with the others. A member may not propose a motion in the absence of another who has placed on the notice paper, except with the general consent of the House. Merely formal motions for the adoption of reports or for certain papers to which there is no objection are frequently permitted to be made, but all motions involving discussion must be proposed by a member in whose name they appear on the paper. For instance, in the session of 1877, Mr. Speaker interrupted a member who was proceeding to move a resolution with reference to a prohibitory liquor law, in the absence of Mr. Schultz, in whose name it appeared on the notice paper. It is quite customary for members to send in notices in the names of absent members who have requested them to do so. Ministers also have the privilege to propose the motions of their absent colleagues. One member may take charge of a public bill in the absence and with the permission of another member."

En référant à May, l'on constate que la même doctrine est soutenue et se trouve à la page 261.

"When an order of the day has been read, it must thereupon be proceeded with, appointed for a future day, or discharged. The Speaker, therefore, calls upon the member in charge thereof, no other member being allowed to interpose, unless with his consent."

Le président déclara que les très honorables messieurs du tribunal de la Trésorerie étaient responsables de ces bills.

En référant maintenant aux Débats anglais (3me série, vol. 176, page 2034) nous constatons que le vicomte Palmerston proposa que le "Indian Medical service bill" soit maintenant lu une troisième fois.

M. Hennessey dit:—

"INDIAN MEDICAL SERVICE BILL.

THIRD READING.

Order for third reading read.

Motion made and question proposed: "That the bill be now read the third time". (*Viscount Palmerston.*)

Mr. HENNESSEY said, he has opposed the bill at every stage, and it was rather singular that the Right Hon. Gentleman who had charge of the measure was never in his place when the Order was called. He was always out of the House when the discussion commenced. On a former occasion he ventured to say it was irregular that an opposed bill should be moved by any one except the Minister in charge of it; and he begged leave to ask the opinion of the Speaker on that point."

La décision suivante est d'un grand poids:—

"M. Gibson (pour M. I. T. Hamilton) proposa la clause suivante:— l'adoption d'une certaine clause dans un certain bill.

Objection ayant été faite, le Président décida:—

(Vol. 231, Débats Parlementaires, page 662).

"M, Gibson (pour M. I. T. Hamilton) proposa la clause suivante:—

"On failure of town council to appoint, the Lord Lieutenant may appoint a sheriff".

Objection ayant été faite.

M. le Président décida " That the clause could not be moved in the absence of the honorable member for the County of Dublin (M. L. T. Hamilton)

J'ai étudié avec soin les cas rapportés par Todd aux pages 61 et 713 de son ouvrage sur le gouvernement parlementaire dans les colonies britanniques, mais je trouve que les incidents qui y sont rapportés ne peuvent être considérés comme des précédents à cause de leur caractère extraordinaire et, comme le dit lui-même l'auteur, sans exemple.

Quant au manuel cité à la page 129, je suis d'opinion que ce manuel ne fait pas partie de nos règles. Ce n'est qu'une compilation de nos règles et on ne devrait pas lui donner l'autorité dont jouissent ordinairement les auteurs.

Avec Bourinot et May, je suis d'avis que aucun député ne peut prendre charge d'un bill introduit par un autre député, sans le consentement de ce dernier.

Je déclare que le point d'ordre est bien fondé.

L'honorable Sir George Ross, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que la décision de Son Honneur le Président ne soit pas acceptée par le Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	Jaffray,	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	Kerr,	Riley,
Bostock,	DeVeber,	King,	Roche,
Boyer,	Douglas,	Lavergne,	Ross (Moosejaw),
Casgrain,	Edwards,	Legris,	Ross (Sir George W.).
Cloran,	Farrell,	MacKay (Alma),	Talbot,
Coffey.	Fiset,	McHugh,	Thompson,
Costigan,	Forget,	McSweeney,	Watson,
Dandurand,	Frost,	Mitchell,	Wilson,
David,	Gibson,	Power,	Yeo et
Davis,	Gillmor,	Prince,	Young.—44.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	Lougheed,	McMillan,
Bolduc,	Dennis,	MacKeen,	Montplaisir,
Boucherville, de,	Girroir,	McKay (Cap-Breton),	Murphy,
Bowell (sir Mackenzie),	Gordon,	McLaren,	Poirier et
Corby,	LaRivière,		Taylor.—19.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable Sir George Ross, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:
Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris coomme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Bostock, Boyer, Casgrain, Cloran, Coffey, Costigan, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, DeVeber, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Jaffray, Kerr, King, Lavergne, Legris, Mackay (Alma), McHugh, McSweeney, Mitchell, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Moosejaw), Ross (Sir George W.). Talbot, Thompson, Watson, Wilson, Yeo et Young.—45.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird, Bolduc, Boucherville, de, Bowell (sir Mackenzie), Corby, Daniel, Dennis, Girroir, Gordon, LaRivière, Lougheed, MacKeen, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, Murphy, Poirier et Taylor.—18.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande soon concours.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (36) intitulé: "Loi concernant les Banques et le commerce de Banque", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain, à la première séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (213) intitulé: "Loi concernant le paiement des primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain, à la première séance de la Chambre.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à onze heures de l'avant-midi.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Lundi, 26 mai 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Cloran, Coffey, Costigan, Daniel, Davis, Dennis, Derbyshire, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Forget, Gibson, Girroir, Jaffray, Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Lougheed, MacKeen, McKay (Cap-Breton), McMillan, McSweeney, Murphy, Poirier, Power, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross, (Sir George W.), Talbot, Thompson, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (J 2) intitulé : "Loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other State*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 11.—A l'article 1 substituer le suivant :—

"1. Le révérend George Gehrke, le révérend L. F. Tank, tous deux de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, le révérend O. T. Just, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, le révérend O. Grout, de la ville de Lethbridge, province d'Alberta, et John Brod, *esquire*, de la cité de Régina, province de la Saskatchewan, qui, à la date de l'adoption de la présente loi, sont les membres du *Evangilical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*, ci-après appelé 'le Synode", nommés pour administrer les affaires du district canadien du Synode, ainsi que leurs successeurs de temps à autre légalement nommés, sont constitués en une Corporation, ci-après appelée "le Conseil", portant nom *The Board of Management of the Canadian District of the Evangilical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States,* pour les fins d'administrer au Canada les biens, les opérations et autres affaires temporelles du Synode."

Page 1, ligne 19.—A l'article 2, substituer le suivant :—

"2. Le Conseil peut, par tout le Canada, maintenir et mettre en opération des églises, missions et institutions de charité, et faire les opérations d'impression et de publication pour l'avancement des fins du Synode."

Page 1, ligne 26.—A l'article 3, substituer le suivant:—

"3. Le siège du Conseil est en la ville de Melville, province de la Saskatchewan."

Page 1, ligne 28.—Retrancher l'article 4.

Page 2.—Dans les articles 5 à 11, tous deux inclusivement, substituer au mot "Synode", partout où il se rencontre, le mot "Conseil", sauf à la ligne 27 de la page 2.

Page 2, ligne 25.—Après "ecclésiastiques" insérer "et", et retrancher les mots "et éducationnels", ligne 26.

Page 2, ligne 29.—Retrancher les mots "institution, collège, école ou", et après "hôpital" insérer "ou autre institution".

Page 2, ligne 34.—Après "posséder", insérer les mots "pour les usages et les fins ci-dessus".

Pages 4, 5 et 6.—Retrancher l'annexe.

(*Dans le préambule*).

Page 1, ligne 7.—Retrancher les mots depuis "corporation" jusqu'à "A", ligne 8, et insérer les mots "par le Parlement du Canada pour certaines fins énoncées en la dite pétition; et considérant qu'il n'est pas à propos d'accéder en entier à ladite demande, mais qu'il est à propos de stipuler comme il est ci-après décrété":

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport fait par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (93) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec Rapid Transit Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport spécial du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance de la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (213) intitulé: "Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne", a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Cap-Breton), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Loi concernant les Banques et le Commerce de Banque", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (60) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts";

Aussi, le bill (88) intitulé: "Loi constituant en corporation la *General Accountants Association*";

Aussi, le bill (114) intitulé: "Loi concernant la *Port Nelson Company* et changeant son nom en celui de *The Port Nelson Corporation, Limited*";

Aussi, le bill (180) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême";

Aussi, le bill (187) intitulé: "Loi constituant en corporation la Galerie Nationale du Canada" et,

Aussi, le bill (92) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Mortgage and Loan Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A 2) intitulé: "Loi concernant *The Toronto Terminal Railway Company*", et

Aussi, le bill (B 4) intitulé: "Loi à l'effet de permettre à la cité de Winnipeg de s'alimenter d'eau en dehors de la province du Manitoba", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J 3) intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Blaustein", et

Aussi, le bill (G 4) intitulé "Loi pour faire droit à Mary Arabella Young", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F 4) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Glengary and Stormont Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 35 (de la version anglaise).—Après "out" insérer une virgule et retrancher "and" et à la même ligne, après "manage" insérer "and lease" et retrancher "and" après "summer".

Page 2, ligne 39 (de la version française).—Retrancher tous les mots qui suivent "récréation" 'jusqu'à la fin de l'article et insérer en leur lieu et place: "et aux conditions convenues avec la dite municipalité".

Page 4, ligne 41.—Après "Canada" mettre une virgule et retrancher "et".

Page 4, ligne 12.—Après "*Company*" insérer "la *Canadian Northern Ontario Railway Company*, et la *Canadian Northern Quebec Railway Company*".

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G 3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 10.—Après "1907" insérer "et".

Page 1, lignes 11 et 12.—Retrancher les mots "et par le chapitre 50 des lois de 1911".

Page 1, ligne 28.—Après l'article 3, insérer les articles suivants:

4. Est modifié l'article 3 du chapitre 56 des lois de 1909 par l'insertion après les chiffres "1907" à la ligne 2 du dit article, des mots 'et des lois qui le modifient'.

"5. Est modifié l'alinéa *e* de l'article 12 du chapitre 68 des lois de 1907 par l'insertion après le mot 'plaisance' à la première ligne du dit alinéa des mots 'du consentement de la municipalité dont relève l'endroit où ces parcs et ces lieux de plaisance sont situés, et aux conditions à être convenues avec la dite municipalité'.

"6. En tant que la Compagnie a le droit d'acquérir de la force ou énergie électrique ou autres, qui peut être transmise et délivrée à tout endroit dans les municipalités à travers lesquelles le chemin de fer ou les ouvrages ont été construits, et de recevoir, transformer, transmettre, distribuer et fournir cette force ou énergie sous toute forme quelconque, d'en céder l'excédent, et d'en percevoir des taxes et rémunérations, la compagnie peut subordonnément aux dispositions de l'article 247 de la *Loi des chemins de fer* continuer d'acquérir cette force ou énergie électrique, mais non par voie d'expropriation; cependant ces taxes et rémunérations ne peuvent être exigées ni perçues pour cette force ou énergie électrique tant que le tarif n'aura pas été approuvé par la Commission des chemins de fer pour le Canada, laquelle peut aussi reviser ce tarif.

" Est modifié le paragraphe 1 de l'article 15 du chapitre 68 des lois de 1907 par l'insertion après le mot 'loi' à la première ligne du dit paragraphe des mots 'ni dans la *Loi des télégraphes*' et par l'addition après le mot 'municipalité' à la onzième ligne du dit paragraphe, des mots 'ni à vendre, aliéner ou distribuer de la force ou énergie électrique dans toute municipalité ou pour l'usage dans les limites de toute municipalité, sans le consentement, exprimé par règlement, de cette municipalité".

Page 1, ligne 28.—Retrancher "4" et insérer "8".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 23 mai 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill J 3 (No 166) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Archie Blaustein ".

Bill G 4 (No 205) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Mary Arabella Young ".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient :—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McKay (Cap-Breton),
McMillan,
McSweeney,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross, (Middleton),
Ross, (Sir George W.),
Ross, (Moosejaw),
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Quebec Rapid Transit Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (21) intitulé: "Loi autorisant des mesures à l'effet d'accroître les forces navales effectives de l'Empire", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir George Ross, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain à la seconde séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (F 4) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Glengary and Stormont Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain à la première séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (G 3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain à la première séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (212) intitulé: "Loi concernant certaines banques d'épargne de la province de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain à la première séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 27 mai 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Curry, Dandurand, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Douglas, Ellis, Farrell, Fiset, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jaffray, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKeen, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 27 février 1913, demandant de faire déposer sur la table de cette Chambre copie de toute correspondance, rapports, etc., au sujet de la construction d'une cale sèche dans le port de Québec.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 204, 1913*).

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que les procès-verbaux du Sénat de mardi, le 20 courant, relativement au Bill (I 4) intitulé: " Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*" soient lus en vue de leur reconsidération.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport spécial du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé
Que le rapport suivant soit envoyé à la Chambre des Communes:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,
MARDI, 20 mai 1913.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé par ordre du Sénat en date du 29 avril 1913, le message suivant de la Chambre des Communes:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 25 avril 1913.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'agrée pas l'gamendement fait par le Sénat au Bill No 97, oLi concernant la *Canadian Northern Branch Lines Company*, pour les raisons suivantes:

(*a*) Le dit amendement ne décrit pas suffisamment les lignes des chemins de fer qui y sont mentionnées, et est de nature à créer de la confusion quant à leurs différents parcours.

(*b*) Le dit amendement ne fixe pas de limite de temps pour la fin de la construction de la première ligne de chemin de fer spécifiée dans l'article 8 du chapitre 56 des lois de 1911 autorisée par le paragraphe (*a*) de cet article.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

A conformément à l'ordre de renvoie, examiné le dit message, le bill et l'amendement et a l'honneur de présenter le rapport suivant:

Votre comité recommande que le Sénat insiste sur son amendement au dit bill pour les raisons suivantes.

1. Quant à la raison (*a*) donnée par la Chambre des communes pour son dissentiment, parce que l'amendement ne peut soulever aucun doute relativement aux routes respectives des lignes de chemin de fer y mentionnées, en tant que l'amendement ne tend qu'à désigner brièvement les lignes elles-mêmes, et que les routes à suivre par les voies ferrées sont pleinement décrites dans la loi qui autorise leur construction, laquelle loi l'amendement mentionne spécialement.

2. De plus, pour ce qui regarde la dite raison (*a*), parce que le mode de description brève employé dans l'amendement est approprié, aide à l'intelligibilité du texte et a été en usage depuis quelques années dans des lois et statuts relatifs au *Canadian Northern Railway System*, particulièrement au cours de la présente session, à la Chambre des Communes elle-même dans les lois venues de cette Chambre et agréées par le Sénat, No 96, loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*. No 99, loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*, et No 105, loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.

3. Quant à la raison (*b*) donnée par la Chambre des Communes pour son dissentiment, parce que, si l'article 20 du chapitre 56 des Statuts de 1911, la loi contenant la limite existante du délai pour l'achèvement de la voie ferrée autorisée par l'alinéa (*a*) de l'article 8 de ce chapitre, était abrogé, tel que projeté par l'article 2 de la loi, l'article 150 de la *Loi des chemins de fer*, lequel, en ce qui regarde cette voie,

était et est affecté par le dit article 20 en tant seulement que les dispositions du dit article 150 et le dit article 20 sont incompatibles l'un avec l'autre, pourvoit au même délai.

4. De plus, en ce qui regarde la dite raison (*b*), que si nonobstant la raison donnée à l'alinéa 3 ci-dessus, il existait quelque doute quant à l'existence d'un délai pour l'achèvement de la dite ligne, ce doute peut être effectivement enlevé par un court amendement conséquentiel à l'article 2 de la loi.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (36) intitulé: "Loi concernant les Banques et le commerce de banque".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et agréé.

L'article 2 a été lu et modifié comme suit:

Page 1, ligne 10.—Retrancher les mots depuis "canadiens" jusqu'à "*b*", ligne 13.

Les articles 3 à 14 ont été lus séparément et agréés.

L'article 15 a été lu et modifié comme suit:—

Page 7, ligne 24.—Après "relevé", insérer "assermenté".

Les articles 16 à 42 ont été lus séparément et agréés.

Les articles 43 à 48 ont été lus séparément et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après le bill (21) intitulé: "Loi autorisant des mesures à l'effet d'accroître les forces navales effectives de l'Empire".

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	La Rivière,	Prince,
Béique,	Derbyshire,	Lavergne,	Prowse,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Ratz,
Belcourt,	De Veber,	Lougheed,	Riley,
Bolduc,	Domville,	MacKay (Alma),	Roche,
Bostock,	Donnelly,	MacKeen,	Ross (Middleton),
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	Mason,	Ross (Sir George W.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McCall,	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Ellis,	McHugh,	Smith,
Casgrain,	Farrell,	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
Choquette,	Fiset,	McLaren,	Taylor,
Cloran,	Forget,	McMillan,	Tessier,
Coffey,	Frost,	McSweeney,	Thibaudeau,
Corby,	Gibson,	Mitchell,	Thompson,
Costigan,	Gillmor,	Montplaisir,	Watson,
Curry,	Girroir,	Murphy,	Wilson (Sorel),
Dandurand,	Godbout,	Owens,	Yeo,
Daniel,	Gordon,	Poirier,	Young.
David,	Jaffray,	Pope,	
Davis,	Kerr,	Power,	
	King,		
	Kirchhoffer.		

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en chancellerie pour faire connaître que les honorables messieurs Smith, McCall, Mason et Donnelly avaient été appelés au Sénat.



CANADA.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, 27 mai 1913.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-

sixième jour de mai A.D. mil neuf cent treize (1913), Ernest D'Israeli Smith, du village de Winona, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de l'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuier,
Greffier du Sénat.



CANADA.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, 27 mai 1913.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-sixième jour de mai A.D. mil neuf cent treize (1913), Alexander McCall, de la ville de Simcoe, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de l'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuier,
Greffier du Sénat.



CANADA.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, 27 mai 1913.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-sixième pour de mai A.D. mil neuf cent treize (1913), le colonel James Mason, de la cité de Toronto, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuier,
Greffier du Sénat.



CANADA.

Bureau du greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada,
Ottawa, 27 mai 1913.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-sixième jour de mai A.D. mil neuf cent treize (1913), James J. Donnelly, du village de Pinkerton, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de l'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

A Samuel E. St. Onge Chapleau, écuier,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Smith a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Taylor.

L'honorable M. Smith a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit:—



CANADA.

C. Fitzpatrick,
Administrateur.

[L.S.]

George Cinq, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Ernest D'Israeli Smith, écuier, du village de Winona, de Notre province de l'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En Foi de Quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller, le Très honorable Sir Charles Fitzpatrick, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; juge en chef du Canada; Administrateur du Gouvernement de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent treize et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en chancellerie,

Canada.

L'honorable M. Smith, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Smith, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. McCall a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Taylor.

L'honorable M. McCall a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit:—



CANADA.

C. Fitzpatrick,

Administrateur.

[L.S.]

George Cinq, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Alexander McCall, écuier, de la ville de Simcoe, de Notre province de l'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller, le Très honorable Sir Charles Fitzpatrick, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; juge en chef du Canada; Administrateur du Gouvernement de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent treize et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

L'honorable M. McCall, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. McCall, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Mason a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Taylor.

L'honorable M. Mason a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit:—



CANADA.

C. FITZPATRICK,
Administrateur.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Colonel James Mason, de la cité de Toronto, de Notre province de l'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller, le Très honorable Sir Charles Fitzpatrick, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; juge en chef du Canada; Administrateur du Gouvernement de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent treize et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

L'honorable M. Mason, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Mason, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Donnelly a été introduit entre l'honorable M. Lougheed et l'honorable M. Taylor.

L'honorable M. Donnelly a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit:—



CANADA.

C. FITZPATRICK,
Administrateur.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé James J. Donnelly, écuier, du village de Pinkerton, de Notre province de l'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller, le Très honorable Sir Charles Fitzpatrick, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; juge en chef du Canada; Administrateur du Gouvernement de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent treize et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

L'honorable M. Donnelly, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Donnelly, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (21) intitulé: " Loi autorisant des mesures à l'effet d'acroître les forces navales effectives de l'Empire", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable Sir George Ross, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé en amendement

Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "cette Chambre ne peut pas adopter ce bill avant qu'il ait été soumis à l'approbation du pays".

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et la motion en amendement soit remise à demain à la deuxième séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (36) intitulé: "Loi concernant les Banques et le commerce de Banque", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain à la première séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (F 4) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Glengary and Stormont Railway Company*".

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (G 3) intitulé: "Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company*".

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (212) intitulé: " Loi concernant certaines banques d'épargne de la province de Québec ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain à la première séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 28 mai 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, McCall, McHugh, McKay (Cap-Breton), McMillan, McSweeney, Mason, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Smith, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jouur, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (36) intitulé: "Loi concernant les Banques et le commerce de Banque".

(*En comité*).

L'article 49 a été lu et agréé.

L'article 50 a été lu, et il a été ordonné de le remettre.

Les articles 51 à 53 ont été séparément lus et agréés.

L'article 54 a été lu et modifié comme suit:—

Page 27, ligne 15.—Retrancher le mot "détaillé".

L'article 55 a été lu et agréée.

L'article 56 a été lu et modifié comme suit:—

Page 27, ligne 37.—Après "56" retrancher les mots jusqu'à "avant", ligne 38, et insérer: "Les gérants généraux des banques (ou, en l'absence d'un gérant général d'une banque quelconque le fonctionnaire désigné par lui ou, à défaut de telle désignation, le fonctionnaire principal de la banque suivant en autorité) doit, à une assemblée régulièrement convoquée par le président de l'association pour cette fin".

Page 28, lignes 4—5.—Retrancher les mots depuis " choix " jusqu'à " dans ", ligne 5, et insérer: " comme il est ci-dessus prévu ".

Du paragraphe 2 jusqu'à la fin de l'article il a été ordonné de remettre la lecture du bill.

Les articles 56A et 57 ont été séparément lus et agréés.

L'article 58 a été remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (185) intitulé: " Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Mason, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, à la première séance du Sénat et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (212) intitulé: " Loi concernant certaines banques d'épargne de la province de Québec ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Mason, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, à la première séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H 3) intitulé: " Loi concernant un brevet de Maurice Delvigne ", et

Aussi le bill (S 3) intitulé: " Loi concernant un brevet de la *Commercial Acetylene Company of New Jersey* ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Mason

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mason,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Ross (Moosejaw),
Smith,
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson (Sorel),
Yeo,
Young,

L'honorable M. Ellis, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Mardi, 27 mai 1913.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats du Sénat a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a pris de nouveau en considération son troisième et son quatrième rapport qui lui ont été renvoyés et a l'honneur de présenter de nouveau ces mêmes rapports.

DEUXIEME RAPPORT.

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Vendredi, 7 mars 1913.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité fait rapport que M. Holland, sténographe des débats du Sénat, a comparu devant votre comité et a représenté que le montant qu'il reçoit actuellement pour sténographier les débats, assister aux séances des comités, transcrire et fournir des copies des témoignages donnés devant les comités, est insuffisant pour les services rendus, plus particulièrement en ce qui regarde les témoignages rendus devant le comité des divorces.

Après mûre considération, il a été convenu de continuer le paiement de la somme de dix mille dollars actuellement versée pour le service complet des sténographes des débats, et votre comité recommande que les taux suivants soient alloués au sténographe pour assister aux séances des comités, transcrire et fournir des copies des témoignages rendus devant les comités.

Présence.—Si le temps du comité pour entendre les témoignages n'excède pas une heure, l'allocation doit être de deux dollars et cinquante cents ($2.50); mais si la séance dépasse une heure, l'allocation doit être de cinq dollars ($5.00) pour telle séance du comité.

Transcription.—Pour deux (2) copies, trente (30) cents par feuillet de cent (100) mots.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Président.

TROISIEME RAPPORT.

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 7 mars 1913.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité désire attirer l'attention de Votre Honorable Chambre sur la méthode suivie pour la publication des débats du Sénat. On imprime—

1° Une édition de 500 copies non revisées afin de permettre de faire les corrections pour la copie corrigée et pour servir à différents objets en général.

2° Une édition de 1,850 copies pour la distribution.

3° Une édition de 500 copies pour être reliées.

Votre comité recommande de supprimer les 500 copies non revisées et les 1,850 copies revisées des débats et de faire imprimer seulement 1,850 copies non revisées comme à la Chambre des Communes.

Les corrections faites par les sénateurs serviront à l'édition publiée en volumes reliés.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, à la première séance de la Chambre demain.

L'honorable M. Ellis, du comité permanent du Compte rendu des Débats du Sénat, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 8,

Mardi, 27 mai 1913.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité recommande d'autoriser le greffier du Sénat à payer à MM. Holland, les sténographes officiels, la somme de trois cent seize dollars et quatre-vingt-dix centins ($316.90), la balance due sur leur compte pour leurs services dans les comités.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la première séance de la Chambre demain.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 8,

Mercredi, 28 mai 1913.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Considérant qu'il s'est formé dans les nouvelles provinces du Canada de nombreux groupes de population qui se développent rapidement et que dans les plans de ces villes et ces édifices on fait les mêmes erreurs que les anciennes villes et cités ont commises relativement à la question de la santé du peuple;

Considérant que dans l'opinion de votre comité il est opportun de faire connaître aux résidents de ces municipalités les erreurs graves qu'ils peuvent éviter en adoptant des méthodes plus hygiéniques et plus modernes dans les plans des villes, la construction des maisons et des chemins et en faisant mettre en force les lois les plus élémentaires de l'hygiène;

Considérant que la Commission de conservation du Canada a proprement fait son travail dans le but d'accomplir ses fins en vue de la préservation de la vie, et

Considérant que le but de cette association est surtout l'éducation de la population canadienne, et considérant les résultats obtenus durant les années dernières au moyen de lectures illustrées données par l'*Aviseur Médical;*

Votre comité de santé publique est d'avis que ces conférences devraient être faites dans toutes les provinces du Dominion, et il recommande au comité de Conservation que ce travail se fasse systématiquement de manière à ce que le même fonctionnaire visite les villes et les cités de ces provinces pour fournir les mêmes renseignements aux résidents.

Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. McKay, (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la première séance de la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Lougheed:—Que le bill (21) intitulé: "Loi autorisant des mesures à l'effet d'accroître les forces navales effectives de l'Empire", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir George Ross.—Que tous les mots après le premier "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"cette Chambre n'a pas raison de donner son assentiment à ce bill avant qu'il n'ait été soumis à la décision du pays".

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. McKay (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et la motion en amendement soit remise à demain à la deuxième séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Gordon,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 29 mai 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Kerr,
King,
[illegible]hoffer,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
Mason,
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Smith,
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson (Sorel),
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné qu'il soit remis à la première séance de la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (212) intitulé: "Loi concernant certaines banques d'épargne de la province de Québec", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de la Chambre demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (36) intitulé: " Loi concernant les Banques et le commerce de Banque ".

(*En comité*).

Les articles 59 à 71 ont été lus séparément et agréés.

L'article 72 a été lu et modifié comme suit:—

Page 36, ligne 35.—Retrancher " doit " et insérer " peut ".

Les voix étant appelées, elles ont été données comme suit:

Pour, 21: contre, 10.

De sorte que la motion a été adoptée.

L'article 73 a été lu et agréé.

L'article 74 a été lu et la deuxième note marginale a été retranchée.

Les articles 75 à 105 ont été lus séparément et agréés.

L'article 106 a été lu et modifié comme suit:—

Dans la version anglaise seulement.

Les articles 107 à 113 ont été lus séparément et agréés.

L'article 114 a été lu et modifié comme suit:—

Page 36, ligne 4.—Insérer ce qui suit comme paragraphes 6 et 7, et changer les chiffres 8 et 9:

" 6. La banque doit transmettre, par lettre recommandée, à la personne à qui ce dividende, ce montant ou cette balance est payable ainsi qu'à la personne (en tant qu'elle est connue de la banque) et à la personne à la demande de laquelle était faits la traite, le chèque certifié ou la lettre de change, à la dernière adresse connue de cette personne, indiquée par les livres de la banque, un avis écrit déclarant que ce dividende est resté impayé ou que, relativement à cette somme ou cette balance, il n'a été fait aucune opération ou qu'aucun intérêt n'a été payé, ou que ces traite, chèque accepté ou lettre de change restent impayés, selon le cas.

" 7. L'avis exigé par le paragraphe précédent ne doit être donné qu'une fois, savoir: durant le mois de janvier suivant l'expiration de la période des premières cinq années, où

" (*a*) le dividende est resté impayé;

" (*b*(aucune opération n'a été faite, ni intérêt payé relativement à cette somme ou cette balance;

" (*c*) la traite, le chèque accepté ou la lettre de change sont restés impayés ".

Les articles 115 à 147 ont été lus séparément et agréés.

L'article 147*a* a été lu, et ce qui suit a été ajouté comme article 147*b*.

" 147*b*.—Toute banque qui néglige de fournir et de transmettre au ministre, dans le cours du mois de janvier de chaque année, un état indiquant en détail la valeur marchande raisonnable de ses biens, meubles ou immeubles, possédés sous l'autorité de l'article soixante et dix-neuf de la présente loi, est passible d'une amende de cinquante dollars pour chaque jour après l'expiration de ce délai, où la banque néglige de fournir et de transmettre cet état.

" 147*c*.—Toute banque qui néglige de fournir et de transmettre au ministre un état trimestriel à la fin du dernier jour juridique des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année, indiquant les détails que peut prescrire, par règlements, le conseil de la Trésorerie, des taux d'intérêt et d'escompte exigés par la banque, cet état devant être fourni et transmis dans les premiers trente jours à compter des jours juridiques susdits, et signé par les personnes requises par la présente loi, est passible d'une amende de cinquante dollars pour chaque jour, après l'expiration de ce délai, où la banque néglige de fournir et de transmettre cet état ".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, quil avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordé au dit comité de siéger de nouveau à la première séance du Sénat demain.

L'honorable M. Lougheed, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 20 mai 1913, demandant que le greffier du Sénat reçoive instruction de préparer un état indiquant combien de lois adoptées par la Chambre des Communes, durant chaque session, depuis la confédération, ont été—

(1) modifiées par le Sénat?

(2) rejetées par le Sénat?

(3) Combien de lois, modifiées par le Sénat, ont été acceptées par la Chambre des Communes?

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session, No 223, 1913*).

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Mason, Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Dennis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, Mason, McCall, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Smith, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Lougheed:—Que le bill (21) intitulé: "Loi autorisant des mesures à l'effet d'accroître les forces navales effectives de l'Empire", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable Sir George Ross,—Que tous les mots après le premier "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—cette Chambre n'a pas raison de donner son assentiment à ce bill avant qu'il n'ait été soumis à la décision du pays".

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Costigan,
Dandurand,
David,
Davis,
Derbyshire
Dessaulles,
DeVeber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Kerr,
King,
Lavergne,
Legris,
MacKay (Alma),
McHugh,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Ross (Sir George W.).
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo et
Young.—51.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,
Bolduc,
Boucherville, de
Bowell
(sir Mackenzie),
Corby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
Donnelly,
Ellis,
Girroir,
Gordon,
Kirchhoffer,
LaRivière,
Lougheed,
MacKeen,
Mason,
McCall,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McMillan,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Ross (Middleton),
Smith et
Taylor.—27.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur la même division, résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 30 mai 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Coffey, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Ellis, Farrell, Fiset, Gibson, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Kerr, King, Kirchhoffer, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), MacKeen, Mason, McCall, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McMillan, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Owens, Poirier, Pope, Power, Prince, Ratz, Riley, Roche, Ross (Middleton), Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

Prières.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (T 3) intitulé: "Loi concernant les dommages par perte ou retard dans le transport des marchandises par les compagnies du chemin de fer ou de messagerie", a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération et l'avait chargé de présenter le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
29 mai 1913.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (T 3) intitulé: "Loi concernant les dommages par perte ou retard dans le transport des marchandises par les compagnies de chemin de fer ou de messagerie", a, conformément à l'ordre de renvoi du 10 avril, pris le dit bill en considération et a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

A la demande de l'honorable sénateur Poirier, le promoteur du bill, votre comité d'accord avec lui sur l'importance de la question en cause pour le public et sur la

nécessité de consacrer à son étude plus de temps qu'il n'est possible de le faire à cette période avancée de la session, recommande de permettre le retrait du bill.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour les bills suivants soient remboursés à leurs promoteurs moins les frais d'impression et de traduction:—

Bill (F 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie;

Bill (J 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*".

Bill (Z 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill suivant soient remboursés à la cité de Winnipeg ou à ses avocats moins les frais d'impression et de traduction:—

Bill (B 4) intitulé: "Loi à l'effet de permettre à la cité de Winnipeg de s'alimenter d'eau en dehors de la province du Manitoba".

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (212) intitulé: "Loi concernant certaines banques d'épargne de la province de Québec".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Choquette a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (36) intitulé: "Loi concernant les Banques et le commerce de Banque".

(*En comité*).

Les articles 148 à 151 ont été séparément lus et agréés.

L'article 152 a été lu et modifié comme suit:—

Page 77, ligne 37.—Au lieu du mot "six", substituer le mot "huit".

Les articles 153 à 160 ont été séparément lus et agréés.

Les annexes A, B, C, D et E ont été séparément lues et agréées.

Les articles suivants ont été séparément lus et repris en considération.

L'alinéa (*h*) de l'article 2 a été lu et agréé.

L'article 43 a été repris en considération et modifié comme suit:—

Page 20, ligne 41.—Supprimer le mot "doit" et lui substituer le mot "peut"; et, dans la même ligne, supprimer le mot "chaque" et lui substituer le mot "toute".

Page 21, ligne 18.—Après "province", insérer "et si un bureau d'enregistrement d'actions a été ouvert en cette province".

Page 8, ligne 12 de la version anglaise.—(Pas de changement dans la version française).

Page 9, ligne 31.—Supprimer le mot "ci-haut" et lui substituer "ci-dessus".

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance aujourd'hui et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I 4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Retrancher les mots depuis "point" jusqu'à "en", ligne 17, et insérer les mots "sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la cité de Montréal".

Page 3, ligne 3.—Retrancher l'article 7.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario", a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
30 mai 1913.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario", a, conformément à l'ordre de renvoi du 28 février, pris le dit bill en considération et a l'honneur de faire le rapport suivant:—

Les promoteurs du bill ayant comparu devant votre comité pour presser l'adoption du bill, votre comité recommande de ne pas procéder plus loin.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
Mason,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Power,
Prince,
Prowse,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Sir George W.),
Ross (Moosejaw),
Smith,
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Young.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (165) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Prudential Life of Canada*", a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 30 mai 1913.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Prudential Life of Canada*", a, conformément à l'ordre de renvoi du 10 avril, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire le rapport suivant.

Votre comité, sur la demande des promoteurs du bill, recommande de leur accorder la permission de retirer le bill.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (36) intitulé: " Loi concernant les Banques et le commerce de Banques".

(*En comité*).

Page 61, ligne 34.—Supprimer l'article 131A. et lui substituer le suivant:—

" 131A. Si, antérieurement à l'époque à laquelle le certificat qui permet à la banque d'émettre des billets et de commencer les opérations de banque a été obtenu du conseil de la Trésorerie, un directeur provisoire ou un directeur autorise le paiement ou est partie au versement ou à la réception, à même les deniers versés par les actionnaires, ou à même l'intérêt sur ces deniers, de toute somme pour commission, appointements ou demande de rémunération pour services se rattachant à la constitution en corporation ou à l'organisation de la banque ou en résultant, cet acte constitue une contravention à la présente loi.

(2) Si, après que le certificat aura été obtenu du conseil de la Trésorerie, un directeur autorise le paiement de quelque somme, et si le gérant général ou autre employé de la banque paye ou fait payer quelque somme pour ou à raison des frais de constitution en corporation ou d'organisation de la banque, sauf et excepté si la somme ainsi payée est mentionnée ou comprise dans l'état soumis au conseil de la Trésorerie à l'époque à laquelle la demande a été faite, sous le régime de la présente loi, au conseil de la Trésorerie, d'un certificat permettant à la banque d'émettre des billets et de commencer les opérations de banque, cet acte constitue une contravention à la présente loi.

"(3) Si aucun certificat n'a été obtenu du conseil de la Trésorerie dans la limite du temps prescrit par la présente loi, il y a contravention à la présente loi si un directeur provisoire ou un directeur autorise ou est partie au versement ou à la réception, à même les deniers versés par les souscripteurs, de quelque somme d'argent pour commission, appointements ou demande de rémunération pour services se rattachant à la constitution en corporation ou à l'organisation de la banque ou en résultant, à moins qu'il n'ait été pourvu à ce paiement, en conformité de l'article 16 de la présente loi".

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 juin 1913.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	La Rivière,	Roche,
Béique,	Dessaulles,	Lavergne,	Ross
Beith,	De Veber,	Lougheed,	(Sir George W.).
Belcourt,	Douglas,	McHugh,	Ross
Bostock,	Edwards,	McKay	(Moose Jaw),
Boucherville, de	Farrell,	(Cap-Breton),	Talbot,
(C. M. G.),	Fiset,	McSweeney,	Taylor,
Bowell,	Forget,	Murphy,	Tessier,
(sir Mackenzie),	Gillmor,	Owens,	Thibaudeau,
Cloran,	Girroir,	Pope,	Thompson,
Coffey,	Godbout,	Power,	Watson,
Costigan,	Jaffray,	Prowse,	Yeo,
Daniel,	King,	Ratz,	Young.
Davis,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 1er avril 1913, pour la production d'un état indiquant en autant de colonnes, et par ordre de préséance:—

1. Les noms des juges de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit de la province de Québec;
2. La date de leur nomination;
3. Le montant du salaire annuel de chacun d'eux.

Un état semblable pour les juges en retraite indiquant:—

1. La date de leur nomination comme juge;
2. La date de leur mise à la retraite;
3. Le montant de leur pension.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 226*).

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat les Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le Conseil du Yukon durant l'année 1913.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 225.*)

L'honorable M. Bostock, a attiré l'attention du gouvernement sur la déclaration faite dans le *Citizen*, journal publié à Ottawa, dans son numéro du 30 mai 1913, qu'une délégation de Sikhs, est actuellement en route pour l'Inde, dans le but de soumettre à leurs compatriotes, un état de la manière inhospitalière dont ils ont été traités au Canada.

Et il a demandé si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures relatives à cette question.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (231) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (236) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et maisons de réforme", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (237) intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et les Commissaires du havre de Toronto", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R 3) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*".

Aussi le bill (O 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*".

Aussi le bill (Q 3) intitulé: "Loi concernant *The Western Trust Company*";

Aussi le bill (A 4) intitulé: "Loi concernant la *Great West Permanent Loan Company*";

Aussi le bill (C 4) intitulé: "Loi concernant *The Alberta-Saskatchewan Life Insurance Company*";

Aussi le bill (U 3) intitulé: "Loi constituant en coropration la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company*";

Aussi le bill (K 4) intitulé: "Loi concernant certains brevets d'Otto R. Barnett" et,

Aussi le bill (J 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Britnell", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (183) intitulé: "Loi concernant la cité d'Ottawa", et,

Aussi le bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Conservation", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P 3) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Canadian North Western Railway Company* ", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendement auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 21.—Retrancher " dix " et insérer " quinze ".

Page 2, ligne 2. Retrancher " octobre " et insérer " septembre ".

Page 2, ligne 13.—Retrancher " Wayburn " et insérer " Weyburn ".

Page 2, ligne 41 (de la version anglaise).—Retrancher le second " and ".

Page 2, ligne 42 (de la version anglaise).—Après " manage " insérer " and lease " et après " summer " retrancher " and ".

Page 2, ligne 44 (de la version anglaise).—Retrancher " and pleasure ".

Page 2, ligne 45 (de la version anglaise).—Après " summer " insérer " pleasure ".

Page 3, ligne 6.—Après " récréation " insérer " aux conditions à être convenues avec la dite municipalité ".

Page 4, ligne 39.—Retrancher tous les mots après " company " jusqu'à la fin de l'article.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Un mesage de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N 2) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company* ", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 26.—Retrancher les mots " de la dite ligne de chemin de fer " et insérer en leur lieu et place les mots " à partir d'un point sur la dite ligne de chemin de fer, près du 60e parallèle de longitude ".

Page 2, ligne 29.— Après " chemin de fer " insérer " à l'ouest du 70e parallèle de longitude ".

Page 2, ligne 26 (de la version anglaise).—Après " upon " retrancher " the ".

Page 3, ligne 26.—Retrancher " au " et insérer " aux ".

Page 4, ligne 7 (de la version anglaise).—Retrancher consistent " et insérer " inconsistent ".

Page 4, ligne 15 (de la version anglaise).—Après le premier mot " company " insérer " of Canada ".

Page 4, lignes 39 et 40.—Après " company " insérer " et ".

Page 4, ligne 41.—Retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat à la première séance de la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z) intitulé: " Loi concernant *The Hudson Bay Insurance Company* ", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 22.—Retrancher l'article 2 du bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat à la première séance de la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 13.—Après "province" retrancher "du Canada" et insérer "dans les limites du dit vicariat".

Page 3, ligne 43.—Après "et" insérer "une ou".

Page 4, ligne 11.—Après l'alinéa (*d*) insérer le paragraphe suivant:

"2. Rien en la présente loi ne doit être interprété comme autorisant la Corporation à émettre des billets payables au porteur ou des billets à ordre destinés à circuler comme papier-monnaie ou comme billets de banque, ou à se livrer à des opérations de banque ou d'assurance".

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V 3) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 26.—Retrancher "trois" et insérer "cinq".

Page 1, ligne 27.—Retrancher "cinquante".

Page 2, lignes 28 et 29.—Retrancher "tout le capital social autorisé de".

Page 2, ligne 29.—Après "dollars" retrancher "ait été souscrit" et insérer "de son capital social aient été souscrits".

Page 2, ligne 32.—Insérer le nouvel article suivant:—

"5. La Compagnie peut poursuivre l'une ou plusieurs des catégories d'assurances ci-dessus, en se conformant aux exigences relatives au capital pour chacune d'elles, sans attendre jusqu'à ce que le capital soit souscrit et versé pour rendre la Compagnie apte à faire des affaires dans les catégories qui restent."

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat à la première séance de la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z 2) intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 4, ligne 7.—Après "et" insérer "une ou".

Page 4, ligne 21.—Après l'alinéa (*d*) insérer le paragraphe suivant:—

"2. Rien en la présente loi ne doit être interprété comme autorisant la corporation à émettre quelque billet ou billets payables au porteur ou des billets à ordre destinés à circuler comme papier-monnaie ou comme billets de banque ou à se livrer à des opérations de banque ou d'assurance".

Sur motion de l'honorable M. LaRivière, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H 4) intitulé: " Loi conférant à la *Van Buren Bridge Company* les droits de charte de la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western* relativement à la construction et la mise en service d'un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean ", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 1.—Après " 1 " insérer " Subordonnément aux dispositions de la *Loi des chemins de fer* ".

Page 3, ligne 19.—Après " peut " insérer " subordonnément comme ci-dessus ".

Page 3, ligne 20.—Retrancher " en la manière prévue et subordonnément aux dispositions de la *Loi des chemins de fer* ", dans cette ligne et les deux suivantes.

Page 3.—Insérer l'article suivant après l'article 1:—

" 2. La compagnie ne peut construire ni tenir en service quelqu'un des ouvrages mentionnés à l'article 1 de la présente loi, le long d'une voie publique, d'une rue ou d'un autre lieu public sans avoir au préalable obtenu le consentement, exprimé par règlement de la municipalité dont relève cette voie publique, cette rue ou cet autre lieu public, ni autrement qu'aux conditions convenues avec la dite municipalité."

Page 3.—Après l'article 2 insérer l'article suivant:—

" 4. Un double ou une copie certifiée de la charte de la *Van Buren Bridge Company*, accordée sous l'empire des lois et de l'Etat du Maine, de toutes les modifications apportées à ces lois jusqu'à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, et de toute loi concernant la dite compagnie adoptée par le Congrès des Etats-Unis, et du document faisant preuve de la succession d'intérêts de la *Van Buren Bridge Company*, doivent être déposés au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, et avis de ce dépôt doit être donné par la *Van Buren Bridge Company* dans la *Gazette du Canada* et toutes modifications faites à la dite charte subséquemment à l'entrée en vigueur de la présente loi doivent être de suite déposées et avis de ce dépôt être donné de la même manière."

Page 3, ligne 30.—Après " s'applique " insérer " à la Compagnie et à son entreprise " et retrancher " à l'entreprise de la compagnie " à la vingtième et vingt et unième lignes.

Page 3.—Après l'article 4 insérer l'article suivant:—

" 7. La présente loi entrera en vigueur au jour à être fixé par proclamation du Gouverneur en conseil."

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (212) intitulé: " Loi concernant certaines banques d'épargne de la province de Québec ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (185) intitulé : " Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M Murphy, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 3 juin 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Coffey, Corby, Costigan, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Gibson, Gillmor, Godbout, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, La Rivière, Lavergne, Lougheed, McCall, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Mitchell, Murphy, Owens, Power, Prowse, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Talbot, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

Prières.

L'honorable M. Power, faisant fonction de président du comité permanent du Compte rendus des Débats du Sénat, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 8,
Mardi, 3 juin 1913

Le comité permanent du Compte rendu des Débats du Sénat a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité recommande de donner avis à M. George Holland, conformément à son contrat, que le dit contrat pour faire et publier le compte rendu des débats du Sénat sera annulé à la fin de la prochaine session du Parlement.

Votre comité recommande de nommer un comité spécial pour prendre en considération et examiner minutieusement la question du compte rendu des débats et des rapports sténographiques au Sénat, (les comité compris). Ce comité devra se composer de l'honorable monsieur Lougheed, de Sir George W. Ross, de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, de l'honorable monsieur Dandurand et de l'honorable monsieur Belcourt et il sera autorisé à siéger pendant l'ajournement et à faire rapport au commencement de la prochaine session.

Votre comité recommande aussi que, pour la prochaine session du Parlement, M. A. B. Hannay soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de quarante piastres ($40) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique concis des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai.

Aussi, à préparer un compte rendu analytique concis des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre le compte rendu des séances de l'après-midi aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu devra aussi être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat, et aussi qu'il ait un siège à la table suivant l'arrangement dont conviendront Son Honneur le Président du Sénat et le président du comité.

Votre comité recommande aussi que, pour la prochaine session, M. J. A. Fortier soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat, à titre de traducteur lorsqu'on en aura besoin. Il devra livrer aux correspondants de tous les journaux publiés en langue française un compte rendu analytique précis des débats du Sénat semblable à celui qui est rédigé pour les journaux anglais.

Votre comité recommande de plus que ses appointements soient de quinze ($15) dollars par semaine, mais il est entendu que l'on pourra en tout temps cesser de l'employer pendant la session, en lui donnant une semaine d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Son Honneur le Président a présenté la recommandation suivante du greffier du Sénat relative à la classification du personnel du Sénat:—

CABINET DU GREFFIER,
OTTAWA, 27 mai 1913.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour en informer le Sénat, que les commis aux écritures de la Chambre ne suffisent pas à la besogne que l'on en attend, et qu'à diverses reprises, dans le cours de cette session, j'ai dû faire appel à des chefs de service pour vaquer aux écritures de routine. Durant la dernière session, j'avais eu l'occasion d'attirer l'attention du Sénat sur l'insuffisance du personnel à cet égard, et j'insiste de nouveau pour qu'un commis connaissant bien la sténographie et la dactylographie soit nommé avant la fin de cette session.

Je désire aussi attirer votre attention sur les pages de la Chambre dont trois ont dépassé l'âge requis pour ces fonctions, et je suggère que les vacances que produira le retrait de ces trois pages puissent être remplies en nommant à présent leurs successeurs, de façon que ces nouveaux pages soient en état de servir à la prochaine session du Parlement.

Je dois aussi vous rappeler que la requête du concierge demandant de l'aide dans le service des messagers permanents, sur laquelle j'ai fait rapport au début de cette session, semble avoir été laissée dans l'oubli.

Enfin, je dois faire remarquer qu'il n'a pas encore été fait le choix d'une personne pour prendre soin de l'établissement de barbier-coiffeur dépendant du Sénat, l'occupant actuel de cet établissement n'étant là que par tolérance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Mémoire.

En conséquence du rapport ci-dessus, le soussigné a l'honneur de faire les recommandations suivantes:—

1. Charles H. Jones, à être adjoint aux commis aux écritures;
2. Charles H. Trudel et William D. Perkins, à être nommés messagers permanents.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'elle soit renvoyée au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Son Honneur le Président a présenté la communication suivante au Sénat:—

LE SÉNAT,
OTTAWA, 3 juin 1913.

Le soussigné a l'honneur de représenter que lorsque l'organisation et la classification du personnel du Sénat a été faite en conformité du chapitre 15 des Statuts de 1908:—

1. Le traducteur français en chef, qui, à la Chambre des Communes, est placé dans la première division, subdivision "A" et qui, au Sénat, est placé actuellement dans la première division, subdivision "B", a été par erreur, placé dans une classe qui n'est pas la même que celle des employés correspondants aux Communes.
2. Que le commis de la Routine et de la Procédure et de la Papeterie, qui à la Chambre des Communes, est placé dans la première division, subdivision "A", et qui, au Sénat, est actuellement dans la première division, subdivision "B", a été par erreur, placé dans une classe qui n'est pas la même que celle des officiers qui ont le même emploi à la Chambre des Communes.
3. Que les trois traducteurs français ont été placés dans la seconde division, subdivision "A", et se trouvent par erreur, dans une classe qui n'est pas celle du personnel des traducteurs de la Chambre des Communes.
4. Que le commis du bureau du greffier en loi, qui est en même temps sténographe, a été placé dans la seconde division, subdivision "B", a été placé par erreur dans une classe qui n'est pas celle des employés dans ce service à la Chambre des Communes.
5. Que le maître de poste a été placé dans la seconde division, subdivision "B", et a été placé par erreur dans une classe qui n'est pas celle des employés du même service à la Chambre des Communes.
6. Que l'assistant maître de poste a été placé dans la troisième division, subdivision "A", et a été placé, par erreur, dans une classe qui n'est pas celle des mêmes employés de la Chambre des Communes.

Le soussigné est d'opinion que ces employés appartiennent réellement:—

1. Le traducteur en chef (J. Bouthillier Trudel), à la première, division, subdivision "A".
2. Le greffier de la Routine, de la Procédure et commis de la Papeterie (J. C. Young), à la première division, subdivision "A".

3. Les trois traducteurs français, J. Bouchard, W. Chapman et L. De Montigny, à la première division, subdivision "B".

4. Le greffier du bureau en loi et sténographe (Arthur Hinds), et le maître de poste (J. Choquette), à la deuxième division, subdivision "A".

5. L'assistant maître de poste (Thomas B. Weston), à la deuxième division, subdivision "B".

Il recommande donc que ces employés soient classifiés comme ci-dessus et que l'organisation et la classification du personnel du Sénat soient corrigées en conséquence.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'elle soit renvoyée au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat".

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Sir Lyman Jones a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance aujourd'hui et et ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte", et

Aussi le bill (E 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des falsifications", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (36) intitulé: "Loi concernant les Banques et le commerce de Banque", et

Aussi, le bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", et informer cette Chambre que le Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chmbre des Communes, par son greffier, dnns les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 30 mai 1913.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce au premier de leurs amendements au Bill (No 99) Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Et qu'elle n'acquiesce pas à leur deuxième amendement pour la raison suivante:—

"Que ce dernier amendement modifie l'article type adopté après étude sérieuse et qui a été incorporé, au cours de cette session, dans plusieurs lois de chemins de fer par les deux Chambres et qu'il transférerait en réalité aux municipalités les pouvoirs dont est investie la Commission des chemins de fer quant à la réglementation de la

construction, de la mise en activité et du mode à suivre pour l'installation des fils en dessous des chaussées et des places publiques lorsque les municipalités refusent d'en permettre l'installation sur les voies publiques, le long ou en travers de ces voies, dans laquelle éventualité l'autorité de permettre et contrôler le passage en dessous des voies publiques devrait, de l'avis de votre comité, rester à la discrétion des Commissaires des chemins de fer".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (232) intitulé: "Loi ayant pour objet d'édicter de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux membres de la milice en service actif dans le Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (238) intitulé: "Loi concernant la chasse pélagique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (239) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pénitenciers", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (242) intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour l'exercice expirant le 31 mars 1914", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,	Davis,	Kerr,	Ratz,
Beith,	Derbyshire,	La Rivière,	Roche,
Bostock,	Dessaulles,	Lavergne,	Ross
Boucherville, de	De Veber,	Lougheed,	(Sir George W.),
(C.M.G.),	Donnelly,	McCall,	Ross
Bowell	Douglas,	McHugh,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McKay	Talbot,
Boyer,	Farrell,	(Cap-Breton),	Tessier,
Choquette,	Fiset,	McLaren,	Thibaudeau,
Cloran,	Forget,	McSweeney,	Thompson,
Coffey,	Gibson,	Mitchell,	Watson,
Corby,	Gillmor,	Murphy,	Yeo,
Costigan,	Godbout,	Owens,	Young.
Dandurand,	Jaffray,	Pope,	
Daniel,	Jones	Power,	
David,	(Sir Lyman),	Prowse,	

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Il a été proposé que l'article premier soit modifié comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Retrancher les mots depuis "cependant" jusqu'à "tout", ligne 18.

Page 1, ligne 18.—Retrancher tous les mots depuis "Parlement" jusqu'à "pourvu", ligne 21, et insérer "pour ratification".

Un point d'ordre ayant été soulevé à l'effet que "cette loi étant une loi budgétaire elle ne peut être modifiée".

Sur motion que l'article premier soit amendé comme ci-dessus.

La division a été prise, le résultat a été comme suit:—

Pour 36:—Contre 11.

De sorte que la question a été résolue dans l'affirmative.

Le paragraphe 2 de l'article 1 a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Sir Lyman Jones a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. Lougheed a soulevé un point d'ordre, à savoir:—

Que les dits amendements ne peuvent être maintenus parce que le bill est un bill budgétaire.

Son Honneur le Président a décidé que le point d'ordre était bien motivé pour les raisons suivantes:—

Le rapport du comité soumet à cette Chambre un amendement qui a été préparé par le comité de toute la Chambre. Le point soulevé est que ce rapport ne peut être adopté parce qu'il amende un bill financier. Le projet de loi maintenant devant nous donne au ministre des Chemins de fer et Canaux un double pouvoir—premièrement, le pouvoir de construire une ligne ou des lignes de chemin de fer, ne devant pas dépasser, aucune d'elles, vingt-cinq milles de longueur; deuxièmement, le pouvoir d'acquérir, par achat ou par bail, une ligne ou des lignes de chemin de fer ne devant pas dépasser, aucune d'elles, deux cent milles. Telle est la teneur du projet de loi. Si le ministre, en vertu du pouvoir qui lui est conféré par cette loi, juge à propos de louer ou acquérir par achat quelque ligne de chemin de fer, où prendra-t-il les deniers? Il doit les prendre à même les fonds publics. Il est autorisé à acheter. S'il construit une ligne de chemin de fer dépassant vingt-cinq milles de longueur, il doit, avant de payer les frais de construction, être autorisé par le Parlement, par un vote du Parlement, à trouver les deniers pour payer les frais de construction. Mais quant à l'achat, cette loi l'autorise à acheter toute ligne ne dépassant pas 200 milles de longueur, sans être obligé d'attendre un vote spécial de deniers à cette fin. Et si cette loi est adoptée, en vertu de cette même loi il lui est permis de prendre l'argent où il se trouve—dans le Fonds consolidé. Ainsi, cette loi donne réellement au ministre des Chemins de fer un double pouvoir—le pouvoir d'acheter toute ligne de chemin de fer ne dépassant pas 200 milles de longueur et, dans le cas de construction, celui de construire une ligne de chemin de fer ne dépassant pas 25 milles en longueur. Il est autorisé à payer sans attendre qu'un crédit spécial soit voté et approprié par le Parlement. Mais si le ministre des Chemins de fer juge à propos de construire une ligne de chemin de fer dépassant 25 milles de longueur, il doit alors attendre qu'un crédit spécial à cette fin, voté par le Parlement, mette à sa disposition le montant nécessaire pour payer le prix du contrat; je déclare donc que ce bill est réellement un bill financier.

J'ai déjà, le 22 février de l'année dernière, dans une décision que l'on peut trouver dans les journaux de cette Chambre, défini ce qu'est un bill financier. La définition est celle donnée par les meilleurs auteurs sur la loi Parlementaire. (Voir Journaux du Sénat, vol. XLVII, page 165.)

Certains doutes s'élèvent maintenant sur la question de savoir si un bill contenant une clause financière et plusieurs autres clauses qui n'ont pas ce caractère, devrait néanmoins être considéré, dans son entier et dans chacune de ses clauses, comme un bill financier.

Je pense que la question ne pourrait être présentée de meilleure manière qu'en soumettant à cette Chambre ce que dit May sur le sujet. (11e édition, page 574).

La Chambre des Communes d'Angleterre, le 3 juillet 1678, avait adopté la résolution suivante: " Que tous secours et subsides, et secours à Sa Majesté en Parlement, sont le seul don des Communes, et que tous bills allouant ces secours et subsides devraient prendre naissance aux Communes, et que c'est l'incontestable droit des Communes de diriger, limiter et déterminer dans ces bills les fins, objets, considérations, conditions, limitations et restrictions de ces secours et subsides, lesquels ne doivent être changés ou altérés par la Chambre des Lords."

May cite cette résolution et il ajoute:—

" By the practice and usage based upon that resolution, the Lords are excluded, " not only from the power of initiating or amending Bills dealing with public " expenditure or revenue, but also from initiating public Bills which create a charge " upon the people by the imposition of local and other rates, or which deal with the " administration or employment of those charges................"

"It follows accordingly that the Lords may not amend the provisions in Bills "which they receive from the House of Commons dealing with the above mentioned "subjects, so as to alter, whether by increase or reduction, the amount of a rate or "charge, its duration, mode of assessment, levy, collection, appropriation or manage- "ment, or the persons who pay, receive, manage or control it, or the limits within "which it is leviable. Other forms of amendment by the Lords have also been held "to infringe on the privileges of the Commons, such as the addition of a clause pro- "viding that payments into and out of the Consolidated Fund should be made under "the same regulations as were applicable by law to other similar payments; or pro- "visions for the payment of salaries to officers of the Court of Chancery out of the "Suitor's Fund, and alterations in a clause prescribing the order in which charges "on the revenues of a Colony should be paid."

D'après cette citation de May, il est évident que la Chambre Haute ne peut modifier, en quelque manière que ce soit, un bill financier sans usurper les privilèges de la Chambre des Communes.

Bramwell, dans son ouvrage: "The Manner of Proceeding on Bills in the House of Commons", dit, à la page 151 :—

"The privileges claimed by the Commons, of limiting the interference of the "Lords in money Bills, may be classed as follows:—

"1st. In Bills of aid and supply, the Lords can only amend verbal or literal mis- "takes, such as clerical errors, appearing to be so from the context—a surreptitious "or unauthorized alteration—or such dates as may have elapsed while the Bill was "depending, and words in conformity with such an amendment:—amendments within "the scope and purport of the Bill as agreed to by the Commons."

"The Commons also claim the exclusive care of the accounts of the money "granted by themselves.

"2. In Bills imposing pecuniary burthens on the people directly, the Lords "cannot make any amendments relative to tolls or rates, or in the appointment of "the Commissioners, or collectors; but verbal mistakes in designating them may be "rectified.

"3. The Lords cannot begin Bills, or make amendments which indirectly, or in "their consequence, may be a charge upon the people.

"The Lords cannot insert, in a Bill, any pecuniary penalty or forfeiture, nor "alter the application or distribution thereof, or any enactment connected with it, "however remotely; and therefore, the effect of the Lords' amendments requires to "be considered with much circumspection. (Hat. 151.)

"It appears, however, by a recent resolution of the House of Commons, which "has since been made a standing order, that some relaxation is contemplated with "respect to pecuniary penalties for offences.

"It is frequently matter of nice and difficult discrimination to decide what "particular amendments to money Bills do, or do not, affect the privileges of the "Commons. These questions are usually determined according to the opinion of the "Speaker.

"In such cases, where the Lords' amendments are agreed to, the Commons fre- "quently direct a special entry to be made in their Journals, explaining the parti- "cular nature and effect of the amendment, to prevent their being drawn into pre- "cedent in cases differently circumstanced. These special entries are, in the general "Index 1820, classed under the following heads:—

"To rectify mistakes apparent in the context or other parts of the Bill;

"To rectify mistakes in amendments made by committees on Bills;

"To rectify mistakes in recitals;

"To rectify mistakes in description of persons;

"To rectify clerical errors;

"To amend surreptitious alteration of Bill;

"Being for alteration of dates elapsed, or nearly elapsed;

"Being for clearer explanation of the intention of the Bill;

"Being for greater caution, and no alteration of the intention of the Bill;

"Being a particular proviso in a matter already provided for generally in the Bill;

"Being a transposition of a proviso in a Bill;

"Sometimes Bills which originate in the Lords, and require money clauses, pass "through the House omitting all the money provisions, which are added by the Com- "mons, when the Bill is in Committee, and afterwards agreed to by the Lords. Thus "the subject of privilege is avoided."

Si nous considérons maintenant notre propre jurisprudence en la matière, nous la trouvons énoncée dans les décisions rendues par les différents présidents de ce Sénat. La question que je suis maintenant appelé à décider a déjà été soumise à plus d'un de mes prédécesseurs, et elle n'a jamais été présentée au Sénat avec plus de force qu'en 1885, lorsque feu le sénateur Trudel, ayant préparé un amendement à un bill financier, dit à l'appui de sa prétention :—

"Si je comprends bien la doctrine, elle est celle-ci: Le Sénat n'a pas le droit de modifier une loi financière; il a le droit de renvoyer le projet de loi. En supposant que le gouvernement, au lieu d'inscrire dans le même projet de loi trois, quatre, cinq ou six octrois de deniers, les eût présentés séparément à l'adoption des Chambres, il serait évident que le Sénat aurait le droit de rejeter chacun de ces projets de loi. Le Sénat perdrait-il ses droits du fait que le gouvernement réunirait en une seule loi les diverses propositions faites par lui—c'est-à-dire le Sénat serait-il dépourvu de ses droits par le fait, de la part du gouvernement, de réunir dans un seul projet de loi ses diverses propositions? Je ne le crois pas. Ma proposition est de retrancher absolument du projet de loi l'octroi de deniers à ce chemin de fer, ce qui se résume au renvoi, totalement, du projet de loi ayant pour objet d'accorder un octroi de deniers à cette compagnie. Cette proposition n'est pas contraire à la doctrine exposée par le Président du Sénat. Je soumets respectueusement que l'amendement par moi proposé est conforme aux règlements."

(Voir les Débats du Sénat, session 1885, vol. II, page 1418, édit. angl.)

Décision du président :—

"Le Président du Sénat (l'honorable M. Miller) :—

"Je dois dire que l'argument apporté par l'honorable sénateur de Salaberry a été l'objet d'une étude spéciale de ma part et j'ai entretenu des doutes, à savoir si cette Chambre n'a pas le pouvoir de retrancher un article d'un projet de loi constituant, par lui-même, une loi distincte et indépendante et laissant ce projet de loi, en en retranchant une partie, une loi parfaite à l'égard des objets y concernés; et l'une des raisons de mes doutes sur ce point était que le gouvernement, par un système d'agir mentionné, pourrait introduire au parlement et faire adopter par lui un octroi nuisible de deniers qui serait allié à un octroi ayant l'approbation générale du parlement. Mais, après y avoir mûrement réfléchi, j'en suis arrivé à la conclusion prise pas l'honorable sénateur de Montarville. Je considère que le présent projet de loi est une mesure que cette Chambre ne peut modifier et que, si elle contient des déclarations nuisibles, le seul moyen pour cette Chambre d'affirmer ses droits sur la question est de renvoyer le projet de loi dans son entier."

Voir *ibid.* p. 1419, version angl.—aussi, les Journaux du Sénat, session de 1885, pages 416-417.

En 1898, le président d'alors de cette Chambre (l'honorable M. Pelletier) rendit la décision suivante. (Voir Débats du Sénat, session de 1898, page 1377) :—

"Au cours du débat sur le rappel au règlement on a prétendu que le Sénat n'avait pas le droit de modifier les projets de loi qui ont pour but d'accroître la dépense des deniers publics, mais qu'il aurait celui de modifier de telles mesures afin de diminuer ou d'empêcher la dépense de ces fonds.

"J'avoue qu'à première vue j'étais de cet avis, mais l'autorité de May citée par l'honorable Secrétaire d'Etat, après avoir dit à la page 542 que la Chambre des Lords

n'a pas non seulement le pouvoir de prendre l'initiative ou de modifier les projets de loi affectant les dépenses ou le revenu public, mais de plus qu'il ne lui est pas permis de prendre l'initiative de projets de loi d'intérêt public qui établiraient un impôt sur le peuple ou qui disposeraient de l'administration ou de l'emploi de cet impôt, ajoute:—

"Il s'ensuit donc que les Lords ne peuvent modifier les dispositions des projets de loi qu'ils reçoivent des Communes traitant des sujets ci-haut mentionnés, de manière à changer, soit en l'augmentant ou en le diminuant, le chiffre de l'impôt ou taxe, sa durée, son mode de répartition, de prélèvement, de perception, d'affectation, ou de gestion, ou les contribuables appelés à le verser, ou les fonctionnaires chargés de le recevoir, de le gérer ou de le contrôler, etc., etc."

"En réponse à cela, l'honorable chef de l'opposition a prétendu qu'il n'est pas question par cet amendement d'augmenter ou de diminuer la dépense de fonds publics, mais qu'il s'agit de transférer la subvention en terre d'une ligne au bénéfice d'une autre. Mais en lisant la proposition telle qu'elle est rédigée, je ne puis en venir à une autre conclusion que celle-ci, à savoir que cet amendement affecterait réellement l'emploi de deniers publics, et les mots mêmes de la proposition déclarent "et la subvention en terre accordée à la compagnie s'appliquera à la ligne par le présent autorisé".

"Par ces mots, l'amendement décrète que la disposition de la subvention en terre sera changée et, comme l'honorable sénateur de Montarville l'a fait observer, si cet amendement est voté, alors les terres déjà accordées ne seront plus affectées ou destinées à la même fin, c'est-à-dire qu'elles seront enlevées à une ligne et données à une autre, et il n'y aura plus de subvention en terre en faveur d'une voie ferrée qui en avait une auparavant. Et comme je suis d'avis que les terres publiques, représentant la propriété nationale, doivent être considérées comme des fonds publics, je ne puis conclure autrement que le rappel au règlement est bien motivé, et que l'amendement est irrégulier."

En 1903, l'honorable M. Power, alors président du Sénat, déclara irrégulier un amendement à un bill financier, pour la raison qu'il réduisait les dépenses demandées par un certain bill et que cet amendement s'appliquait à une clause qui aurait pu constituer un bill par elle-même.

Prenant en considération toutes ces autorités et décisions, je décide que les privilèges de la Chambre des Communes ne peuvent être foulés aux pieds par un amendement fait par cette Chambre à un bill financier.

Si l'amendement attaque quelque clause financière, il est évidemment irrégulier. S'il se rapporte à des clauses qui peuvent être l'objet d'un bill indépendant, la Chambre Haute peut courir le risque de l'adopter, pourvu que ce soit un amendement dans la ligne des sujets indiqués par Bramwell, dans la citation donnée; et avec l'entente parfaite que si la Chambre des Communes persiste dans l'affirmation de ses privilèges, même si elle maintient faiblement ses objections, la Chambre Haute devrait céder. Maintenant, les seuls amendements dans cette ligne qui peuvent être permis, sous la réserve d'une action ultérieure par la Chambre des Communes, sont les amendements portant sur les sujets que j'ai énumérés lorsque j'ai cité Bramwell.

En venant présentement au bill devant nous, nous avons un bill qui donne un pouvoir double au ministre des Chemins de fer: le pouvoir d'acheter et le pouvoir de construire. Le pouvoir d'acheter est directement une clause financière, en tant que le pouvoir d'acheter permet au ministre de prendre les deniers dans le Fonds consolidé pour payer l'achat; le pouvoir de construction est donné au ministre, mais subordonnément à un crédit qui doit être voté plus tard, si cette construction s'applique à une ligne de chemin de fer dépassant 25 milles de longueur. Dans ces limites, le ministre est autorisé à payer sans attendre un crédit spécial. Pour ces raisons, je déclare que le rappel au règlement est bien motivé et que ce bill est réellement un bill financier.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:
Que la décision de Son Honneur le Président ne soit pas acceptée.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Bostock, Boyer, Choquette, Cloran, Coffey, Costigan, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Farrell, Fiset, Forget, Gibson, Gillmor, Godbout, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, Lavergne, McHugh, Mitchell, Power, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Ross (Sir George W.), Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo et Young.—38.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Boucherville, de, Bowell (Sir Mackenzie), Corby, Daniel, Lougheed, McCall, McKay (Cap-Breton), McLaren, Murphy et Pope.—10.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois sur division.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (231) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (236) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisions publiques et maisons de réforme", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (237) intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et les Commissaires du havre de Toronto", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Derbyshire a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (Z) intitulé: "Loi concernant *The Hudson Bay Insurance Company*".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V 3) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la deuxième séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du bill (N 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie pour reporter le bill et attirer son attention sur une erreur apparente d'écriture dans le deuxième amendement au dit bill et la prier de corriger cette erreur.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (232) intitulé: "Loi ayant pour objet d'édicter de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux membres de la milice en service actif dans le Nord-Ouest", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (238) intitulé: "Loi concernant la chasse pélagique", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (239) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pénitenciers", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas au second amendement fait par le Sénat au bill (99) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son second amendement au dit bill auquel la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable sir George W. Ross, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 4 juin 1913

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Bostock, Boucherville, de (C.M.G), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Gibson, Gillmor, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Lougheed, Mason, McCall, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Mitchell, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prowse, Roche, Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power a attiré l'attention sur les résultats non satisfaisants de l'augmentation considérable, en ces dernières années, de la dépense du département de la Milice, et il a demandé si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à brève échéance pour améliorer l'état actuel des choses se rapportant aux forces défensives du Canada.

Après débat,

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite interpellation, soit remise à la prochaine séance aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (209) intitulé: "Loi modifiant la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Meek", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J·2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Après "pétition" insérer "; et considérant que les personnes nommées à l'article 1 de la présente loi ont représenté qu'elles sont les membres nommés tel que décrit au dit article".

Page 1, ligne 20.—Retrancher "à la date de l'adoption de la présente loi".

Page 1, ligne 25.—Après "nommés" insérer "comme tels membres".

Page 2, ligne 3 (de la version anglaise).—Retrancher "*futherance*" et insérer "*furtherance*".

Page 2, ligne 9.—Retrancher les mots "ou avec la dite constitution".

Page 2, lignes 30 et 31.—Retrancher les mots "*Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States*" et insérer en leur lieu et place le mot "conseil".

Page 2, ligne 36.—Retrancher les mots "quelque province du".

Dans le titre.—Après le mot "*The*" insérer "*Board of Management of the Canadian District of the*".

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Forget, Gibson, Gillmor, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones, (Sir Lyman), Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Lougheed, Mason, McCall, McHugh, McKay, (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Power, Ratz, Roche, Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson (Sorel). Yeo, Young.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat au sujet de l'interpellation de l'honorable M. Power qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les résultats non satisfaisants de l'augmentation considérable, en ces dernières années, de la dépense du département de la Milice, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à brève échéance pour améliorer l'état actuel des choses se rapportant aux forces défensives du Canada.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (242) intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service civil public pour l'exercice expirant le 31 mars 1914", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (236) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et maisons de réforme".

(En comité).

L'article 5 a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V 3) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*".

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (209) intitulé: "Loi modifiant la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

4 juin 1913.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité, après mûre délibération sur les recommandations faites de Son Honneur le Président, paraissant au mémoire marqué "A" et renvoyées au comité, a l'honneur de faire un rapport favorable sur la première recommandation de Son Honneur, au sujet de la nomination de Charles H. Jones à la position de membre de la division des commis du Sénat, sous la sous-division A, deuxième division, avec le salaire minimum de cette sous-division de $1,600; sa nomination devant compter de l'ouverture de la prochaine session.

Relativement à la deuxième recommandation contenue au mémoire votre comité est d'avis que ces nominations devraient être faites parmi le personnel des messagers sessionnels employés au Sénat, et votre comité demande respectueusement d'amender la recommandation de Son Honneur en substituant le nom de H. D. Gilman, faisant actuellement partie du service des messagers sessionnels, à celui de Charles H. Trudel; à tous autres égards, la recommandation est agréée. Le comité recommande que William D. Parkins et H. Gilman soient nommés messagers permanents du Sénat, au salaire maximum de $800 sous l'article 32 de la "Loi du Service civil et amendements de 1909".

Votre comité recommande de plus que la papeterie et les autres articles qui ont été choisis par votre comité en tenant dûment compte de l'utilité et de l'économie, soient commandés d'après la liste approuvée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'en la session dernière.

Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs à la prochaine session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la première séance de la Chambre demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que les honoraires versés pour le bill (Z 4) intitulé: "Loi pour faire droit à Lenore Power", lui soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que les honoraires versés avec la pétition de Mae Lillian Rugh soient remboursés à elle ou à son avocat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N 2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 26.—Retrancher les mots "de la dite ligne de chemin de fer" et insérer en leur lieu et place les mots "à partir d'un point sur la dite ligne de chemin de fer, près du 60e parallèle de longitude".

Page 2, ligne 29.—Après "chemin de fer" insérer "à l'ouest du 70e parallèle de longitude".

Page 2, ligne 26 (de la version anglaise).—Après "upon" retrancher "the".

Page 3, ligne 26.—Retrancher "au" et insérer "aux".

Page 4, ligne 7 (de la version anglaise).—Retrancher "consistent" et insérer "inconsistent".

Page 4, ligne 15 (de la version anglaise).—Après le premier mot "company" insérer "of Canada".

Page 4, lignes 39 et 40.—Après "company" insérer "et".

Page 4, ligne 41.—Retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Taylor,
Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 5 juin 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Bostock,
Boucherville, de (Sir Mackenzie),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Gordon,
Jaffray,
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
Mason,
McCall,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Roche,
Ross (Sir George W.),
Ross (Moosejaw),
Smith,
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse partielle à un ordre du Sénat en date du 16 mai 1913, pour la production d'un état donnant les noms de tous les fonctionnaires démis de leurs fonctions et les raisons de leur démission, dans le comté de Shelburne-Queens, du 21e jour de juin 1896 jusqu'au 26e jour de septembre 1911; aussi, un état indiquant les noms de tous les fonctionnaires démis de leurs fonctions, et les raisons de leur démission, dans le dit comté, depuis le 26e jour de septembre 1911 au 15e jour de mai 1913.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session* 61 *14y*).

Avec la permission du Sénat:

Son Honneur le Président a demandé la permission de retirer sa recommandation du 3 juin courant au sujet de la classification du personnel du Sénat et de lui substituer une autre qu'il va déposer sur la table:—

SÉNAT, OTTAWA, 5 juin 1913.

A l'honorable Sénat.

Le président du Sénat a l'honneur de recommander l'adoption du rapport du greffier du Sénat, ci-annexé, et

Que la classification et l'organisation du personnel du Sénat, adoptées par le Sénat le 13e jour de mai 1909 soient cancellées, et que la classification et l'organisation énoncées en l'annexe ci-jointe leur soient substituées et qu'elles aient vigueur à compter du 1er avril 1912.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER,

OTTAWA, 5 juin 1913.

A l'honorable Président du Sénat.

MONSIEUR,—Considérant que vous avez proposé vous-même au Sénat, le 30 mars 1912 de faire une nouvelle classification du personnel et que le Sénat a alors considéré qu'il vaudrait mieux remettre la chose à la présente session du Parlement, je suggérerais respectueusement de faire maintenant cette nouvelle classification dans le but de mettre plus d'harmonie entre les salaires de certains membres de notre personnel et ceux des employés de la Chambre des Communes qui occupent des positions analogues.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

SENAT DU CANADA.

EMPLOYÉS DU SÉNAT.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements actuels.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Chapleau, Samuel E. St. O.	......	Greffier des Parlem. greffier du Sénat, maître en chancellerie et caissier	27 jan. '00	5,000 00	15 oct. '39	23 sept. '73
Stephen, Robert William.	I—A.	Sous-greffier, greffier adjoint, maître en chancell. et greffier du journal anglais.	24 jan. '08	3,300 00	3 août '39	24 oct. '73
Creighton, J. G. Aylwin. C.M.G., C.R.	do	Secrétaire légiste du Sén., conseil du parlem., maître en chancellerie.	3 mars '82	4,000 00	12 juin '50	3 mars '82
Lelièvre, Siméon, L.L.B..	do	2e sous-greffier, et traducteur anglais.	13 mai '09	3,100 00	3 nov. '59	27 juil. '82
Chambers, Ernest J.......	I—A.	Gentilhomme huissier de la Verge Noire.	1er mars '04	2,800 00	16 avr. '62	1er mars '04
Lemoine, J. de St. D., O.S.I.	I—B.	Sergent-d'armes.		2,400 00	13 juil. '50	18 mai '69

Comité, Journal, Division de la Papeterie et Affaires de Routine.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements actuels.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Young, John Chas........	1-A.	Gref. des affaires de routine et procès-verbaux aussi préposé à la papeterie.	12 mai '09	2,800 00	29 jan. '52	28 fév. '60
Nicholson, Byron.........	1-B.	Greffier en chef des comités.	26 mars '09	2,500 00	27 jan. '52	26 mars '09
Soutter, Alex, R..	2-A.	Greffier des ordres et des bills privés.*	13 fév. '90	2,100 00	11 juil. '46	1er nov. '74
Garneau, Alffed L.......	2-B.	Greffier du journal français.	13 mai '09	1,600 00	15 jan. '66	1er mars '89
O'Neil, William J.........	do	Commis adjoint de la papeterie.	10 juin '04	1,350 00	1er mars '74	8 juin '91
Hinds, Arthur............	2-A.	Commis division, des lois, sténographe.	26 mars '09	1,350 00	27 nov. '86	26 mars '09

* Deuxième greffier anglais, 13 février 1890.

Division du Comptable.

Gibbs, Chas. T	1-A.	Compt. et commis de l'index. et de la correspondance.	15 juin '05	2,800 00	28 jan. '47	10 mars '84
Caron, Adolphe D........	2-B.	Com. de classe cadette.	15 juin '05	1,600 00	15 mai '71	15 juin '05

Bureau de Poste.

Choquette, John..........	2-A.	Directeur de la poste.	7 juil. '06	1,450 00	17 nov. '70	6 mai '91
Weston, Thos. B..........	2-B.	Sous-dir. de la poste.	18 juil. '08	1,000 00	10 juin '74	18 juil. '08

Division de la Traduction.

				$ cts.		
Trudel, J. Bouthillier, M. A., B. C. L.	1-A	Trad. franç. en chef.	13 mai '09	2,400 00	25 juin '58	15 juil. '94
Bouchard, Joseph.........	1-B	Deuxième trad. français	27 avr. '99	2,100 00	27 oct. '42	17 jan. '84
Chapman, William, D. Litt.	do	Troisième trad. français.	11 avr. '02	2,100 00	14 déc. '50	11 avril '02
DeMontigny, Louvigny, M.S.R.C................	do	Quatrième trad. français.	10 mars '10	2,100 00	1er déc. '76	10 mars '10

EMPLOIS DIVERS.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements actuels.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Carleton, John.........	2-B	Concierge et surint. des messagers.	26 fév. '96	1,600 00	2 avril '47	1er nov. '80
Ralph, Arthur R. F.	2-B	Gardien de la salle des journaux.	7 juil. '06	1,200 00	21 août '54	27 fév. '89
Larose, Joseph...........	3-A	Huissier du Sénat ..	15 juin '05	1,200 00	19 août '49	'65
Ashe, Edward............	do	Econome	13 mai '09	1,200 00	28 déc. '50	13 avr. '87
Wood, Norman McL......	do	Messager permanent	1er nov. '07	1,200 00	27 fév. '73	1er nov. '07
Pelletier, Joseph H.	do	Gardien du vestiaire.	6 mai '91	1,100 00	8 avr. '50	10 mars '84
Bérubé, Ernest...........	do	Gardien adjoint de la salle de lecture.	30 avril '09	1,100 00	21 fév. '70	8 mars '86
Carleton, J. Chas.........	.....	Messager permanent	14 juil. '99	800 00	22 jan. '78	— sept. '93
Larose, Chas. H...........	....	do	7 juil. '06	800 00	12 mars '77	6 juil. '0
Dalaire, Abraham.........	....	do	1er sept. '08	800 00	16 jan. '71	1er sept. '08

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que la demande faite par Son Honneur le Président de retirer sa recommandation du 3 courant relative à la classification du personnel du Sénat soit agréée et que sa nouvelle classification soit prise en considération par le Sénat à la prochaine séance de cette Chambre.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (210) intitulé: "Loi relative aux colis postaux", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (240) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Archives Publiques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (243) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (244) intitulé: "Loi autorisant des subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer et du pont qui y sont mentionnés", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (211) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé a un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Page 2, ligne 29.—Après "district", insérer "ou magistrat de police ou officier remplissant les fonctions de magistrat de police".

Page 2, ligne 45.—Aux mots "officier naval, militaire ou de milice" substituer "membre des forces navales, militaires ou de milice de Sa Majesté".

Page 3, ligne 41.—Après l'article 6, insérer la clause suivante, comme article 6A:—

"6A. L'article suivant est inséré immédiatement après l'article 169:—

"169A. Quiconque se représente faussement comme étant un constable ou autre officier de paix, ou qui, n'étant pas constable ou officier de paix, emploie quelque insigne ou article d'uniforme ou d'équipement de façon à faire croire vraisemblablement qu'il est constable ou autre officier de paix, est passible, sur conviction par voie sommaire, d'une amende n'excédant pas cent dollars et les frais ou à un emprisonnement pour un terme de trois mois au plus, ou de cette amende et de cet emprisonnement."

Page 4, ligne 6.—Retrancher l'article 8.

Page 9, ligne 36.—Retrancher le mot "commissaire".

Page 13, lignes 18-19.—Au lieu des mots "de ce qui suit à la formule 51", substituer "après la formule 75, de ce qui suit comme formule 76".

Page 13.—Retrancher la formule "*Déclaration sous serment à faire par chaque caution*".

Page 13, ligne 31.—Retrancher les mots "et par l'addition, après la formule 75, de la formule suivante".

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendments ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (245) intitulé: " Loi permettant l'accord de subventions en vue d'aider à la construction de certaines lignes de chemin de fer de la *Canadian Northern Ontario Railway Company* et de la *Canadian Northern Alberta Railway Company* respectivement ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (246) intitulé: " Loi autorisant un prêt à la *Grand Trunk Pacific Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (147) intitulé: " Loi à l'effet d'autoriser l'octroi de subventions au gouvernement de la province d'Ontario pour aider à la construction du *Temiskaming and Northern Ontario Railway* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (248) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Postes ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (199) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Inspections et de la vente", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (188) intitulé: "Loi portant création de conditions plus avantageuses pour les communications télégraphiques entre le Canada, le Royaume Uni et autres parties de l'Empire Britannique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (195) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone du chemin de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 4 juin 1913

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill J 4 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Britnell".

Bill M 4 (No 233) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Meek".

Bill L 4 (No 234) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lenore Power".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Gordon,
Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Gibson, Gillmor, Godbout, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, Mason, McCall, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Roche, Ross (Sir George W.) Ross (Moosejaw), Smith, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo, Young.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (I 4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*", soient remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que l'honoraire de $200, payé sur la pétition de Mark Pezzariello pour un bill de divorce contre Carmela Pezzariello soit remis, à lui ou à son procureur, en tant que nulle procédure n'a été continuée sur la dite pétition depuis qu'elle a été présentée.

L'ordre du jour appelant la prise ne considération du rapport de Son Honneur le Président, que le rapport sur la classification et l'organisation du personnel de cette Chambre adopté par le Sénat le 13 mai 1909 soit cancellé et que la classification et l'organisation énoncées dans la cédule ci-jointe soient adoptées en leur lieu et place.

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé en amendement

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés l'un avant l'autre après le mot " soit " et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: " mais qu'il soit amendé en plaçant M. A. L. Garneau, greffier des journaux français, et M. W. J. O'Neill, assistant commis de la papeterie, dans la deuxième division, subdivision A ".

Avec la permission du Sénat, la dite motion en amendement a été retirée.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (195) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la zone du chemin de fer ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Mason a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (210) intitulé " Loi relative aux colis postaux " a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (240) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Archives Publiques".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
Le premier article a été lu et amendé comme suit:—
Page 1, ligne 12.—Après "sous-ministre", insérer "et tous pouvoirs ou devoirs qui sont par la loi attribués au sous-ministre, à l'égard des archives publiques ou de toute chose régie par la présente loi, doivent, à moins que le gouverneur en conseil n'en ordonne autrement, être exercés et remplis par l'Archiviste fédéral".
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Curry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.
Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et
Le dit amendment a été lu par le greffier.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit agréé.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (243) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges" a été lu la deuxième fois.
L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Taylor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (244) intitulé: "Loi autorisant des subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer et du pont qui y sont mentionnés", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (95) intitulé: "Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité gênéral relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 5 juin 1913.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'ordre de l'Administrateur de vous informer que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat, demain après-midi, à quatre heures, pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. C. LOWTHER, Lieut.-Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (245) intitulé: "Loi permettant l'accord de subventions en vue d'aider à la construction de certaines de chemin de fer de la *Canadian Northern Ontario Railway Company* et de la *Canadian Northern Alberta Ralway Company*, respectivement", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heureset demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (246) intitulé: "Loi autorisant un prêt à la *Grand Trunk Pacific Railway Company*" a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. .

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (247) intitulé: "Loi autorisant l'octroi de subventions au gouvernement de la province d'Ontario pour aider à la construction du chemin de fer *Temiskaming and Northern Ontario*", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	Gibson,	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	Gillmor,	Tessier,
Bostock,	Douglas,	Jaffray,	Thibaudeau,
Boyer,	Edwards,	Kerr,	Thompson,
Coffey,	Farrell,	Lavergne,	Yeo et
Costigan,	Fiset,	McSweeney,	Young. 25.
Davis,			

NON CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	Legris,	Poirier,
Boucherville, de	Donnelly,	Lougheed,	Pope,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gordon,	Mason,	Ross (Moosejaw),
Choquette,	Jones (Sir Lyman),	McCall,	Ross (Sir George W.),
Corby,	King,	McKay (Cap-Breton),	Smith et
Curry,	Landry (Speaker),	Murphy,	Taylor.—26.
Dandurand,		Owens,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (248) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes" a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre a continué de siéger après minuit.

VENDREDI, 6 juin 1913.

Conformément à l'ordre du jour le bill (188) intitulé: "Loi portant création de conditions plus avantageuses pour les communications télégraphiques entre le Canada, le Royaume-Uni et autres parties de l'Empire Britannique", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (199) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Inspections et de la vente" a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Les messages suivants de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 5 juin 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'a pas acquiescé aux amendements faits par le Sénat au bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", pour les raisons suivantes:—

Premier amendement:

1. Parce qu'en substance le même amendement a déjà été pris en considération et rejeté par cette Chambre.

2. Parce que l'amendement n'est ni nécessaire ni désirable puisque (*a*) le bill des subsides pourvoira à la répartition des subsides projetés entre les provinces respectives pour l'année fiscale suivante, et puisque (*b*) il peut être plus convenablement pourvu à cette répartition dans le bill des subsides annuel.

3. Parce que le dit bill définit les fins, objets, conditions, limitations et restrictions qui doivent être établis au sujet des subsides à être accordés par la Chambre, et le Sénat ne peut les modifier.

Second amendement:

1. Parce qu'en substance le même amendement a déjà été pris en considération et rejeté par la Chambre.

2. Parce que l'article 6 du bill renferme les garanties nécessaires pour l'aide à donner à la construction et à l'amélioration des grandes routes.

3. Parce qu'il est à propos de pourvoir au cas où quelque province désirerait que le ministre entreprît la construction d'une nouvelle grande route ou l'amélioration d'une grande route existante.

4. Parce que l'article pourvoit à un mode raisonnable de coopération entre les autorités fédérales et provinciales pour la construction ou l'amélioration des grandes routes.

5. Parce qu'il est désirable de pourvoir à tous les moyens raisonnables de coopération entre les autorités fédérales et provinciales pour la construction et l'amélioration de grandes routes, tout en sauvegardant les droits des provinces.

6. Parce que les droits des provinces sont complètement sauvegardés dans le dit article.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 5 juin 1913.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'a pas acquiescé aux amendements faits par le Sénat au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", pour les raisons suivantes:—

1. Que les dits amendements sont opposés à l'un des buts principaux du dit bill.

2. Que le dit bill implique l'emploi de deniers publics pour ses fins, et c'est le droit incontestable de cette Chambre de diriger, limiter et déterminer dans une loi de cette nature les conditions, limitations et restrictions requises pour son objet et ses fins, et que les dits amendements sont contraires aux privilèges de cette Chambre.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits messages soient pris en considération par le Sénat à la première séance du Sénat aujourd'hui.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que les pièces numéros 1 à 5 qui ont été produites par la défenderesse Margaret McLeish, lors de l'enquête sur la pétition de Colin McLeish, en obtention d'un bill de divorce soient remises à elle ou à son avocat.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Gordon,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 6 juin 1913.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Coffey, Corby, Costigan, Curry, Dandurand, Daniel, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fiset, Gibson, Gillmor, Gordon, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, King, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed, MacKay (Alma), Mason, McCall, McKay (Cap-Breton), McSweeney, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Ross (Sir George W.), Ross (Moosejaw), Smith, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Wilson (Sorel), Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 mars 1913, pour la production de copie de tous documents, lettres, pétitions, contrats et autres papiers relatifs à l'achat de terres à Le Pas pour le terminus du *Hudson Bay Road.*

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No* 233).

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (211) intitulé.: "Loi modifiant le Code Criminel", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (240) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Archives Publiques", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (188) intitulé: "Loi portant création de conditions plus avantageuses pour les communications télégraphiques entre le Canada, la Grande-Bretagne et les autres parties de l'Empire Britannique",

(*En comité*).

Pages 1, 2 et 3.—Retrancher les articles 2 à 7, inclusivement.

Page 3, ligne 16.—Retrancher le paragraphe "3" de l'article "8".

Page 3, ligne 19.—Retrancher le paragraphe "1" de l'article "9".

Page 3, ligne 22.—Retrancher les mots "Tant que la dite proclamation n'aura pas été faite".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Corby a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Corby,	Lougheed,	Murphy,
Boucherville, de, (C.M.G.),	Curry,	Mason,	Owens,
Bowell (Sir Mackenzie),	Daniel,	McCall,	Poirier,
	Donnelly,	McKay (Cap-Breton),	Smith,
	Gordon,		Taylor—17.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	Jones (Sir Lyman),	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	Kerr,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Douglas,	King,	Ross (Sir George W.),
Boyer,	Edwards,	Lavergne,	Tessier,
Choquette,	Farrell,	Legris,	Thibaudeau,
Coffey,	Fiset,	McSweeney,	Thompson,
Costigan,	Gibson,	Mitchell,	Yeo,
Dandurand,	Gillmor,	Power,	Young—35.
David,	Jaffray,		
Davis,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Alors l'honorable Sir George Ross, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:—

Que le Sénat ayant insisté sur ses amendements au dit bill, nomme présentement l'honorable M. Kerr, le proposant de la motion, et celui qui l'a secondé, pour former un comité afin de rédiger les raisons de cette insistance et qu'ils présentent leur rapport au Sénat incontinent.

Quelque temps après l'honorable Sir George W. Ross, a présenté son rapport. Le comité auquel a été renvoyé le message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes" pour formuler les raisons pour lesquelles le Sénat insiste sur ses amendements au dit bill, recommande de donner les raisons suivantes:— ..

Le Sénat insiste sur son premier amendement au bill (32) intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes", pour entre autres, les raisons suivantes:—

"1. Parce que le droit que possède le Sénat de modifier un bill n'est pas amoindri par les procédures qui ont pu être suivies au cours de l'étude du bill par le Chambre des Communes.

"2. Parce que la raison assignée pour le renvoi d'amendements similaires dans la Chambre des Communes, à savoir: Que la dite Chambre aura à se prononcer chaque année sur chaque item de dépense, ne s'applique pas au Sénat qui, advenant une divergence d'opinion, n'aurait d'autre recours que de rejeter le bill des subsides.

"3. Parce que l'amendement fait par le Sénat au troisième article du bill en y ajoutant le paragraphe 2 affirme le principe d'une distribution équitable des subventions supplémentaires projetées aux provinces en conformité de la convention conclue avec les provinces à l'époque de la confédération.

"4. Parce que le mode de distribution proposé dans le premier amendement est basé sur un principe juste et raisonnable en soi, et est identique à la déclaration faite par les membres de l'administration dans le Sénat et dans la Chambre des Communes au cours de la dernière et de la présente session du Parlement à l'effet que tel était leur programme bien arrêté, lequel a été effectivement incorporé dans le bill concernant l'aide à l'agriculture octroyée pour l'année courante.

"5. Parce que le dit bill est une mesure d'autorisation, et, pour lui donner effet, il faut inscrire dans le bill annuel des subsides les sommes que l'on se propose de voter pour les fins du dit bill." De plus, Son Honneur l'Orateur de la Chambre des Communes a déclaré que ce bill n'était pas une mesure monétaire.

"Le Sénat insiste sur le septième amendement pour, entre autres, les raisons suivantes:—

"1. Parce que l'article 6 du bill permet au ministre d'entreprendre la construction ou l'amélioration de grandes routes dans l'une ou l'autre province, ce qui se trouve en contravention avec la lettre et l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et avec la pratique uniforme suivie sous le régime de cet acte, contravention pour laquelle il n'y a pas suffisante raison d'être.

"2. Parce que le dit amendement affirme en effet qu'il ne convient pas que le ministre ou le gouvernement fédéral usurpe les fonctions de l'administration provinciale en ce qui concerne la construction et l'entretien des grandes routes et des ponts.

"3. Parce que le dit amendement n'empêchera pas l'administration d'exécuter son programme et d'affecter les fonds insérés dans les prévisions budgétaires pour cet objet d'après les conditions et la réglementation qu'elle croira juste et convenable de faire, vu que les articles antérieurs du bill pourvoient à la corporation entre les gouvernements fédéral et provincial.

"4. Parce que l'article 6 du bill est une violation du gouvernement responsable en tant que le Canada, en dépensant un subside provincial, ne serait responsable ni à la législature provinciale ni à la législature fédérale."

GEO. W. ROSS.

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiençant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (185) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu,

L'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le Sénat insiste sur ses amendements au dit bill pour les raisons suivantes:—

1° Parce que le dit bill, tel qu'adopté par la Chambre des Communes, est une violation du principe de la responsabilité du gouvernement, en tant qu'il tend à donner au Gouverneur en conseil le mandat d'engager le pays à une dépense avant que le crédit ait été voté par le Parlement.

2° Parce que le dite loi n'est qu'une loi conférant des pouvoirs et que de plus sans l'amenderent fait par le Sénat, cette Chambre croirait de son devoir de rejeter le dit bill adopté par la Chambre des Communes.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Choquette, Coffey, Dandurand, David, Davis, Derbyshire, Dessaulles, De Veber, Douglas, Farrell, Fiset, Gibson, Gillmor, Jaffray, Jones (Sir Lyman), Kerr, Lavergne, Legris, Mitchell, Power, Ratz, Ross (Moosejaw), Ross (Sir George W.), Tessier, Thibaudeau, Thompson, Wilson, Yeo, Young—34.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird, Boucherville, de, (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Corby, Curry, Daniel, Donnelly, Edwards, Gordon, Lougheed, Mason, McCall, McKay (Cap-Breton), McSweeney, Owens, Poirier, Smith, Taylor—18.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable Sir George W. Ross, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le message suivant soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat insiste sur ses amendements au dit bill pour les raisons suivantes:—

1. Parce que le dit bill, tel qu'adopté par la Chambre des Communes, est une violation du principe de la responsabilité du gouvernement, en tant qu'il tend à donner au Gouverneur en conseil le mandat d'engager le pays à une dépense avant que le crédit ait été voté par le Parlement.

2. Parce que la dite loi n'est qu'une loi conférant des pouvoirs et que de plus, sans l'amendement fait par le Sénat, cette Chambre croirait de son devoir de rejeter le dit bill adopté par la Chambre des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Coffey,
Corby,
Costigan,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Farrell,
Fiset,
Gillmor,
Gordon,
Jaffray,
Jones
(Sir Lyman),
Kerr,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay
(Alma),
Mason,
McKay
(Cap-Breton),
McSweeney,
Murphy,
Owens,
Power,
Prowse,
Ratz,
Ross
(Sir George W.),
Ross
(Moosejaw),
Smith,
Taylor,
Tessier.
Thibaudeau,
Wilson
(Sorel),
Yeo.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (188) intitulé: "Loi portant création de conditions plus avantageuses pour les communications télégraphiques entre le Canada, le Royaume Uni et autres parties de l'Empire Britannique", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes avec un bill (249) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1914", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Excellence l'Administrateur étant arrivé et étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre *"que c'est le "plaisir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immé-"diatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat".*

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant la *Imperial Traction Company.*

Loi modifiant la Loi de la Police du Canada.

Loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'Instruction Agricole dans les Provinces.

Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile du Prince-Edouard.

Loi pour faire droit à George Sentis Deslandes.

Loi pour faire droit à Daisy Madeleine Peterson.

Loi pour faire droit à Sarah Lillian Attwood.

Loi concernant le Conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest et à l'effet de changer son nom en celui de *The Church and Manse Board.*

Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1912.

Loi concernant la Radiotélégraphie.

Loi modifiant la Loi des Epizoties.

Loi modifiant la Loi des grains du Canada.

Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat.

Loi autorisant le paiement d'une subvention à la *Western Dry Dock and Shipbuilding Company, Limited.*

Loi concernant la Compangnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries.

Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême.

Loi constituant en corporation la Galerie Nationale du Canada.

Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts.

Loi constituant en corporation la *Metropolitan Mortgage and Loan Corporation.*

Loi concernant la *Port Nelson Company,* et changeant son nom en celui *The Port Nelson Trading Corporation, Limited.*

Loi concernant *The Toronto Terminals Railway Company.*

Loi pour faire droit à Archie Blaustein.

Loi pour faire droit à Mary Arabella Young.

Loi à l'effet de permettre à la cité de Winnipeg de s'alimenter d'eau en dehors de la province du Manitoba.

Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne.

Loi constituant en corporation la *General Accountants Association.*
Loi constituant en corporation la *Quebec Rapid Transit Railway Company.*
Loi constituant en corporation *The Glengarry and Stormont Railway Company.*
Loi concernant la *Burrard, Westminster Boundary Railway and Navigation Company.*
Loi concernant un brevet de la *Commercial Acetylene Company of New Jersey.*
Loi concernant un brevet de Maurice Delvigne.
Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada.*
Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company.*
Loi concernant *The Western Trust Company.*
Loi concernant la *Great West Permanent Loan Company.*
Loi concernant *The Alberta-Saskatchewan Life Insurance Company.*
Loi constituant en corporation la *Pointe-aux-Trembles Terminal Railway Company.*
Loi constituant en corporation *The Canadian Central and Labrador Railway Company.*
Loi concernant certains brevets d'Otto R. Barnett.
Loi concernant certaines banques d'épargne de la province de Québec.
Loi pour faire droit à Albert Britnell.
Loi concernant la cité d'Ottawa.
Loi modifiant la Loi de la Conservation.

Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de Mackenzie.

Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada.

Loi constituant en corporation *The Canadian North Western Railway Company.*
Loi conférant à la *Van Buren Bridge Company* les droits de charte de la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western* relativement à la construction et la mise en service d'un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer.
Loi concernant les Banques et le commerce de Banque.
Loi modifiant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte.
Loi modifiant la Loi des falsifications.
Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907.
Loi modifiant la Loi des Pénitenciers.
Loi concernant la chasse pélagique.
Loi ayant pour objet d'édicter de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux membres de la milice en service actif dans le Nord-Ouest.
Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et les Commissaires du havre de Toronto.
Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*
Loi concernant *The Hudson Bay Insurance Company.*
Loi pour faire droit à Frank William Meek.
Loi constituant en corporation *The Board of Management of the Canadian District of The Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States.*
Loi modifiant la Loi des prisons publiques et maisons de réforme.
Loi concernant *The Casualty Company of Canada.*
Loi modifiant la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux.
Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer.
Loi relative aux Colis Postaux.
Loi modifiant la Loi des Juges.
Loi autorisant des subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer et du pont qui y sont mentionnés.
Loi modifiant la Loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat.

Loi permettant l'accord de subventions en vue d'aider à la construction de certaines lignes de chemins de fer de la *Canadian Northern Ontario Railway Company* et de la *Canadian Northern Alberta Railway Company,* respectivement

Loi autorisant un prêt à la *Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Loi à l'effet d'autoriser l'octroi des subventions au gouvernement de la province de l'Ontario pour aider à la construction du *Temiskaming and Northern Ontario Railway.*

Loi modifiant la Loi des Postes.

Loi modifiant la Loi des Inspections et de la vente.

Loi modifiant la Loi des Archives Publiques.

Loi concernant le Code Criminel.

Loi portant création de conditions plus avantageuses pour les communications télégraphiques entre le Canada, le Royaume-Uni et autres parties de l'Empire-Britannique.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence l'Administrateur sanctionne ces bills."

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Altesse Royale le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom ds Communes je présente à Votre Excellence les bills suivants:—

" Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1914.

" Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1914", que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu les titres des bills, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence, a dit:—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence l'Administrateur remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi il a plu à Son Excellence l'Administrateur de clore la DEUXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

En vous relevant de vos devoirs parlementaires après une longue session, je vous remercie de l'assiduité que vous avez apportée à l'étude des sujets importants soumis à votre considération. Il m'est agréable de constater que nombre de mesures bienfaisantes sont résultés de vos travaux.

La loi ayant pour objet de donner de l'aide pour l'avancement de l'instruction agricole devrait assurer la coopération des provinces et du gouvernement fédéral dans l'œuvre de donner au peuple la connaissance plus parfaite des méthodes modernes qui rendra l'exploitation de cette grande industrie plus avantageuse, non seulement pour le producteur, mais aussi pour toute la population.

En renouvelant les chartes des banques pour une autre période de dix ans, la Loi des banques a été soigneusement et minutieusement étudiée; des modifications importants y ont été faites assurant des garanties plus efficaces pour la protection des déposants et des actionnaires.

L'adhésion du Canada au traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et l'Empire du Japon s'est faite dans des conditions qui devraient contribuer à favoriser les relations amicales et l'augmentation du commerce entre les deux pays.

Le parlement a pourvu à la création d'un service de colis postaux dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir; les facilités postales ainsi données seront sans doute hautement appréciées dans tout le Canada.

La convention de commerce entre le Canada et certaines colonies des Indes Occidentales a maintenant été mise en vigueur, et l'on est confiant qu'elle stimulera les relations commerciales entre les deux pays.

Les modifications au Code criminel devraient aider puissamment les efforts nécessaires pour enrayer les maux contre lesquels la législation de maints pays a récemment été dirigée.

Constatant sagement l'importance de la question des transports, le Parlement a octroyé l'aide pécuniaire nécessaire au parachèvement des chemins de fer transcontinentaux en voie de construction. Le volume grandissant de la production et du commerce surcharge déjà les lignes de transport dans tout le Canada.

Entre autres sujets importants qui sont actuellement l'objet d'une étude efficace et bien méritée sont ceux de l'érection de nouveaux élévateurs de tête de ligne dans les provinces de l'Ouest, l'outillage des ports nationaux de l'Atlantique et du Pacifique et la construction de cales sèches de dimension suffisante pour accommoder les plus grands navires océaniques.

Vous avez sans doute approuvé, et le peuple accueillera avec satisfaction la convention conclue pour un service postal plus fréquent entre les ports canadiens et ceux du Royaume-Uni.

Vous serez heureux d'apprendre que le chiffre du commerce du Canada, au cours de l'exercice qui vient de se terminer, excède de beaucoup celui de toute autre année précédente. L'immigration afflue toujours au pays, le revenu augmente constamment et il y a partout des preuves évidentes de développement et de progrès.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous remercie des subsides généreux que vous avez votés pour les besoins croissants du service public.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'espère qu'à votre retour dans vos foyers vous trouverez l'évidence d'une récolte abondante qui assurera pour une autre année la prospérité dont jouit le Canada.

Le Sénat a repris sa séance.

L'ORATEUR du Sénat alors dit:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE L'ADMINISTRATEUR, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à mercredi, le 16me jour de juillet prochain pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mercredi, le 16me jour de juillet prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT

2e SESSION, 12e PARLEMENT, 1912-13



Président:
HON PHILIPPE LANDRY,
Stadacona.

HON. MESSIEURS—

No.		No.		No.	
27	Beith, Bowmanville.	14	Shehyn, Laurentides.	1	Mitchell, Wellington
28	Riley, Victoria, C.-B.	15	Béique, DeSalaberry.	2	Cox, Toronto.
29	Fiset, Golfe	16	David, Mille Iles	3	Ellis, St-Jean, N.-B.
30	Campbell, York, O.	17	MacKeen, Cap Breton	4	Macdonald, Victoria, C.B.
31	Ross, Moosejaw.	18	Baird, Victoria, N-B.	5	Kirchhoffer, Brandon.
32	Frost, Leeds & Grenv'l	19	Ross, Middleton	6	Lougheed, Calgary.
33	Gibson, Lincoln.	20	McMillan, Alexandria	7	Bowell, Hastings.
34	Legris, Repentigny.	21	McLaren, Perth.	8	Poirier, Acadie.
35	Jaffray, Toronto.	22	Taylor, Leeds	9	McDonald, Cap Breton.
36	McSweeney, Moncton.	23	Jones, Toronto.	10	Owens, Inkerman.
37	Thibaudeau, De La Vallière.	24	McHugh, Victoria, O.	11	Bolduc, Lauzon.
38	Godbout, La Salle.	25	Pope, Bedford	12	Domville, Rothesay.
39	Curry, Amherst	26	Corby, Belleville	13	Daniel, St-Jean, N-B.
40	Girroir, Antigonish		Gordon, Nipissing		Dennis, Halifax
	LaRivière, Provencher				

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU.

R. W. STEPHEN.



S. LELIEVRE.

Rapporteurs Officiels:
A. et G. HOLLAND.

HON. MESSIEURS—

No.		No.		No.	
41	Kerr, Toronto	54	MacKay, Alma.	67	Montplaisir, Shawinigan.
42	Edwards, Russell.	55	Costigan, Victoria, N.-B.	68	Dessaulles, Rougemont.
43	Casgrain, DeLanaudière	56	De Veber, Lethbridge.	69	DeBoucherville, Montarville
44	Dandurand, De Lorimier.	57	Young, Killarney.	70	Talbot, Lacombe.
45	Ross, Middlesex.	58	Watson, P. la Prairie.	71	Belcourt, Ottawa.
46	Scott, Ottawa.	59	King, Queens, N.-B.	72	Choquette, Grandville.
47	Power, Halifax.	60	Thompson, Fredericton.	73	Cloran, Victoria, Que.
48	Coffey, London	61	McMullen, Wellington N	74	Boyer, Rigaud.
49	Bostock, Kamloops.	62	Yeo, Port Hill.	75	Gillmor, St. George, N-B
50	Tessier, De la Durantaye	63	Douglas, Tantallon.	76	Ratz, Middlesex N.
51	Robertson, I-P-E.	64	Davis, Prince Albert.	77	Prince, Battleford.
52	Derbyshire, Brockville.	65		78	Lavergne, Kennebec.
53	Farrell, Liverpool	66	Roche, Halifax	79	Wilson, Sorel
	Prowse, Charlottetown		McKay, Cap Breton	80	Forget, Banff
					Murphy, Tignish

Sergent d'Armes,
J. DE ST. D. LE MOINE.

BARRE.

Verge Noire,
ERNEST J. CHAMBERS.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETE.

2e SESSION, 12e PARLEMENT, 3 GEORGE V.

1912-13

L'HONORABLE PHILIPPE LANDRY, PRESIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
William John Macdonald	Victoria, C.-B.	Victoria, C.-B.
Sir Richard William Scott, Chevalier	Ottawa	Ottawa, Ont.
Lawrence Geoffrey Power	M. Sr. Halifax	Halifax, N.-E.
C. E. Boucher de Boucherville, C.M.G.	Montarville	Montréal, P.Q.
Donald McMillan	Alexandria	Alexandria, Ont.
William McDonald	Cap-Breton	Glace Bay, N.-E.
Joseph Bolduc	Lauzon	Saint-Victor de Tring, P.Q.
Pascal Poirier	Acadie	Shédiac, N.-B.
James Alexander Lougheed	Calgary	Calgary, Alberta.
Peter McLaren	Perth	Perth, Ont.
Hippolyte Montplaisir	Shawinegan	Trois-Rivières, P.Q.
Philippe Landry (Président)	Stadacona	Candiac, Québec, P.Q.
Sir Mackenzie Bowell, C. C. M. G.	Hastings	Belleville, Ont.
John Nesbitt Kirchhoffer	Selkirk	Brandon, Manitoba.
George T. Baird	Victoria	Perth, N.-B.
William Owens	Inkerman	Montréal, Qué.
David Mackeen	Cap-Breton	Halifax, N.-E.
Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal, Qué.
George A. Cox	Toronto	Toronto, Ont.
George Gerald King	Queen's	Chipman, N.-B.
Jean Baptiste Romuald Fiset	Golfe	Rimouski, Qué.
Raoul Dandurand	De Lorimier	Montréal, Qué.
John Yeo	Prince-Est	Port Hill, I.P.-E.
Peter McSweeney	Northumberland	Moncton, N.-B.
Joseph P. B. Casgrain	DeLanaudière	Montréal, Qué.
Robert Watson	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie, Man.
Finlay M. Young	Killarney	Killarney, Man.
Joseph Shehyn	Laurentides	Québec, Qué.
Sir Lyman Melvin Jones, Chevalier	Toronto	Toronto, Ont.
George McHugh	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
Robert Mackay	Alma	Montréal, Qué.
John V. Ellis	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
Joseph Godbout	La Salle	Beauceville, Ouest, Qué.
James E. Robertson	Ile du P.-E.	Montague, I.P.-E.
Frederic P. Thompson	Fredericton	Fredericton, N.-B.
Frederic L. Béique	De Salaberry	Montréal, Qué.
William Gibson	Lincoln	Beamsville, Ont.
James McMullen	Wellington-Nord	Mount Forest, Ont.
Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville, Qué.
Francis T. Frost	Leeds et Grenville	Smith's Falls, Ont.
James K. Kerr	Toronto	Toronto, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Thomas Coffey	London	London, Ont.
Jules Tessier	De la Durantaye	Québec, Qué.
William C. Edwards	Rideau	Rockland, Ont.
James Domville	Rothesay	Rothesay, N.-B.
L. O. David	Mille Iles	Montréal, Qué.
Henry J. Cloran	Victoria	Ottawa, Ont
William Mitchell	Wellington	Drummondville, Qué.
Hewitt Bostock	Kamloops	Monte Creek, C.-B.
Philippe A. Choquette	Grandville	Québec, Qué.
James H. Ross	Regina	Moosejaw, Saskatchewan.
Thomas O. Davis	Prince-Albert	Prince-Albert, Sask.
Robert Jaffray	Toronto	Toronto, Ont.
L. George De Veber	Lethbridge	Lethbridge, Alberta.
James M. Douglas	Tantallon	Tantallon. Saskatchewan.
Peter Talbot	Lacombe	Lacombe, Alberta.
George Riley	Victoria	Victoria, C.-B.
John Costigan	Victoria, N.-B.	Edmundston, N.-B.
Sir George W. Ross, Chevalier	Middlesex	Toronto, Ont.
Robert Beith	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
Daniel Gillmor	Saint-George	Saint-George, N.-B.
Goerge C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué
Napoleon A. Belcourt	Ottawa	Ottawa, Ont.
Archibald Campbell	York, O	Toronto O., Ont.
Daniel Derbyshire	Brockville	Brockville, Ont.
Valentine Ratz	Middlesex-Nord	New Hamburg, Ont.
Arthur Boyer	Rigaud	Montréal, Qué.
Benjamin Prince	Saskatchewan	Battleford, Saskatchewan.
Edward Mathew Farrell	Liverpool	Liverpool, N.-E
William Roche	Halifax	Halifax, N.-E.
Louis Lavergne	Kennébec	Arthabaska, Qué.
Amédée E. Forget	Banff	Banff, Alberta.
Joseph M. Wilson	Sorel	Montréal, Qué
Benjamin C. Prowse	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
Alphonse C. A. LaRiviere	Provencher	Saint-Boniface, Man.
Rufus Henry Pope	Bedford	Cookshire, Qué.
George Taylor	Leeds	Gananoque, Ont.
John W. Daniel	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
Henry Corby	Belleville	Belleville, Ont.
George Gordon	Nipissing	North Bay, Ont.
Nathaniel Curry	Amherst	Amherst, N.E.
William B. Ross	Middleton	Middleton, N.E.
Edward L. Girroir	Antigonish	Antigonish, N.E.
William Dennis	Halifax	Halifax, N.E.
William McKay	Cap-Breton	Reserve Mines, N.E.
Patrick C. Murphy	Tignish	Tignish, I.P.E.
Ernest D. Smith		Winona, Ont.
Alexander McColl		Simcoe, Ont.
James Mason		Toronto, Ont.
James J. Donnelly		Pinkerton, Ont.

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

2e SESSION, 12e PARLEMENT, 3 GEORGE V.

1912-13.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
BAIRD, G. T.	Victoria	Perth, N.-B.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal, Qué.
BEITH, R.	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
BELCOURT, N. A.	Ottawa	Ottawa, Ont.
BOLDUC, J.	Lauzon	St.-Victor de Tring, Qué
BOSTOCK, H.	Kamloops	Monte Creek, C.-Brit.
BOUCHERVILLE, DE, C. E., C.M.G.	Montarville	Boucherville, Qué.
BOWELL, (Sir Mackenzie), C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
BOYER, A.	Rigaud	Montréal, Qué.
CAMPBELL, A.	York, O.	Toronto ouest, Ont
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal, Qué.
CHOQUETTE, P. A.	Grandville	Québec, Qué.
CLORAN, H. J.	Victoria	Montréal, Qué.
COFFEY, T.	London	London, Ont.
CORBY, H.	Belleville	Belleville, Ont.
COSTIGAN, J.	Victoria, N.-B.	Edmundston, N.-B.
COX, G. A.	Toronto	Toronto, Ont.
CURRY, N.	Amherst	Amherst, N.E.
DANDURAND, R.	De Lorimier	Montréal, Qué.
DANIEL, J. W.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
DAVID, L. O.	Mille Iles	Montréal, Qué.
DAVIS, T. O.	Prince Albert	Prince Albert, Sas.
DENNIS, W.	Halifax	Halifax, N.E.
DERBYSHIRE, D.	Brockville	Brockville, Ont.
DESSAULLES, G. C.	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
DE VEBER, L. G.	Lethbridge	Lethbridge, Alberta.
DOMVILLE, J.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
DONNELLY, J. J.		Pinkerton, Ont.
DOUGLAS, J. M.	Tantallon	Tantallon, Saskatchewan.
EDWARDS, W. C.	Rideau	Rockland, Ont.
ELLIS, J. V.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
FARRELL, E. M.	Liverpool	Liverpool, N.-E.
FISET, J. B. R.	Golfe	Rimouski, Qué.
FORGET, A. E.	Banff	Banff, Alberta.
FROST, F. T.	Leeds et Grenville	Smith's Falls, Ont.
GIBSON, W.	Lincoln	Beamsville, Ont.
GILLMOR, D.	Saint-George	Saint-George, N.-B.
GIRROIR, E. L.	Antigonish	Antigonish, N.E.
GODBOUT, J.	La Salle	Beauceville, ouest, Qué.
JAFFRAY, R.	Toronto	Toronto, Ont.
JONES, Ch. SIR LYMAN MELVIN	Toronto	Toronto, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
KERR, J. K.	Toronto	Toronto, Ont.
KING, G. G.	Queen's	Chipman, N.-B.
KIRCHHOFFER, J. N.	Selkirk	Brandon, Man.
LANDRY, P. (Président)	Stadacona	Candiac, Québec.
LARIVIÈRE, A. A. C.	Provencher	Saint-Boniface, Man.
LAVERGNE, L.	Kennébec	Arthabaska, Qué.
LEGRIS, J. H.	Repentigny	Louiseville, Qué.
LOUGHEED, J. A.	Calgary	Calgary, Alberta.
MACDONALD, W. J.	Victoria	Victoria, C.-B.
MACKAY, R.	Alma	Montréal, Qué.
MACKEEN, D.	Cap-Breton	Halifax, N.-E.
MASON, J.		Toronto, Ont.
MCCALL, A.		Simcoe, Ont.
MCDONALD, W.	Cap-Breton	Glace Bay, N.-E.
MCHUGH, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
MCKAY, W.	Cap-Breton	Reserve Mines, N.-E.
MCLAREN, P.	Perth	Perth, Ont.
MCMILLAN, D.	Alexandria	Alexandria, Ont.
MCMULLEN, J.	Wellington, nord	Mount Forest, Ont.
MCSWEENEY, P.	Northumberland	Moncton, N.-B.
MITCHELL, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
MONTPLAISIR, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
MURPHY, P. C.	Tignish	Tignish, I.P.E.
OWENS, W.	Inkerman	Montréal, Qué.
POIRIER, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
POPE, R. H.	Bedford	Cookshire, Qué.
POWER, L. G.	Halifax	Halifax, N.-E.
PRINCE, B.	Saskatchewan	Battleford, Sas.
PROWSE, B. C.	Charlottetown	Charlottetown, I.-P.-E.
RATZ, V.	Middlesex Nord	New Hambourg, Ont.
RILEY, V.	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.
ROBERTSON, J. E.	Ile du Prince-Edou....	Montague, I.-P.-E.
ROCHE, W.	Halifax	Halifax, N.-E.
ROSS, J. H.	Middleton	Moosejaw, Saskatchewan.
ROSS, W B.	Victoria, N.-E.	Middleton, N.-E.
ROSS, Sir George, W., Chevalier	Middlesex	Toronto, Ont.
SCOTT, Sir Richard W., Chevalier	Ottawa	Ottawa, Ont.
SHEHYN, J.	Laurentides	Québec, Qué.
SMITH, E. D.		Winona, Ont.
TALBOT, P.	Lacombe	Lacombe, Alberta.
TAYLOR, G.	Leeds	Gananoque, Ont.
TESSIER, JULES	De la Durantaye	Québec, Qué.
THIBAUDEAU, A. A.	De la Vallière	Montréal, Qué.
THOMPSON, F. P.	Fredericton	Fredericton, N.-B.
WATSON, R.	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie, Man.
WILSON, J. M.	Sorel	Montréal, Qué.
YEO, J.	Prince Est	Port Hill, I.-P.-E.
YOUNG, F. M.	Killarney	Killarney, Man.

LISTE DES SÉNATEURS

PAR PROVINCES

ONTARIO—24.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Sir Richard William Scott, Chevalier	Ottawa.
2	Donald McMillan	Alexandria.
3	Peter McLaren	Perth.
4	Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G	Belleville.
5	George A. Cox	Toronto.
6	George McHugh	Lindsay.
7	Sir Lyman Melvin Jones, Chevalier	Toronto.
8	William Gibson	Beamsville.
9	James McMullen	Mount Forest.
10	Francis T. Frost	Smith's Falls.
11	James K. Kerr	Toronto.
12	Thomas Coffey	London.
13	William C. Edwards	Rockland.
14	Robert Jaffray	Toronto.
15	Sir George W. Ross, Chevalier	Toronto.
16	Robert Beith	Bowmanville.
17	Napoleon A. Belcourt	Ottawa.
18	Archibald Campbell	Toronto Ouest.
19	Daniel Derbyshire	Brockville.
20	Valentine Ratz	New Hamburg.
21	George Taylor	Gananoque.
22	Henry Corby	Belleville.
23	George Gordon	North Bay.
24	E. D. Smith	Winona.
25	Alexander McCall	Simcoe.
26	James Mason	Toronto.
27	James J. Donnelly	Pinkerton.

QUEBEC—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
1 C.E. Boucher de Boucherville, C.M.G.	Montarville	Boucherville.
2 Joseph Bolduc	Lauzon	Saint-Victor de Tring.
3 Hippolyte Montplaiser	Shawinigan	Trois-Rivières.
4 Philippe Landry (Président)	Stadacona	Candiac, Québec.
5 William Owens	Inkerman	Montréal.
6 Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal.
7 Raoul Dandurand	De Lorimier	Montréal.
8 Jean Baptiste Romuald Fiset	Golfe	Rimouski.
9 Joseph P. B. Casgrain	DeLanaudière	Montréal.
10 Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
11 Robert Mackay	Alma	Montréal.
12 Joseph Godbout	La Salle	Beauceville Ouest.
13 Frederic L. Béique	DeSalaberry	Montréal.
14 Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville.
15 Jules Tessier	De la Durantaye	Québec.
16 L. O. David	Mille Iles	Montréal.
17 Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.
18 William Mitchell	Wellington	Drummondville.
19 Philippe A. Choquette	Grandville	Québec.
20 George C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe.
21 Arthur Boyer	Rigaud	Montréal.
22 Louis Lavergne	Kennébec	Arthabaska.
23 Joseph M. Wilson	Sorel	Montréal.
24 Rufus H. Pope	Bedford	Cookshire.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 Lawrence Geoffrey Power	Halifax.
2 William McDonald	Glace Bay.
3 David MacKeen	Halifax.
4 Edward M. Farrell	Liverpool.
5 William Roche	Halifax.
6 Nathaniel Curry	Amherst.
7 William B. Ross	Midd eton.
8 Edward L. Girroir	Antigonish.
9 William Dennis	Halifax.
10 William McKay	Reserve Mines.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Pascal Poirier	Shédiac.
2	George T. Baird	Perth.
3	George Gerald King	Chipman.
4	Peter McSweeney	Moncton.
5	John V. Ellis	Saint-Jean.
6	Frederick P. Thompson	Fredericton.
7	James Domville	Rothesay.
8	John Costigan	Edmundston.
9	Daniel Gillmor	Saint-George.
10	John W. Daniel	Saint-Jean.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

	Les honorables	
1	John Yeo	Port Hill.
2	James E. Robertson	Montague.
3	Benjamin C. Prowse	Charlottetown.
4	Patrick C. Murphy	Tignish.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	William John Macdonald	Victoria.
2	Hewitt Bostock	Monte Creek.
3	George Riley	Victoria.

MANITOBA—4.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCE.
Les honorables	
1 John Nesbitt Kirchhoffer	Brandon.
2 Robert Watson	Portage-la-Prairie.
3 Finlay M. Young	Killarney.
4 Alphonse A. C. LaRivière	Saint-Boniface.

SASKATCHEWAN—4.

Les honorables	
1 James H. Ross	Régina.
2 Thomas O. Davis	Prince Albert.
3 James M. Douglas	Tantallon.
4 Benjamin Prince	Battleford.

ALBERTA—4.

Les honorables	
1 James Alexander Lougheed	Calgary.
2 Peter Talbot	Lacombe.
3 L. George DeVeber	Lethbridge.
4 Amédée E. Forget	Banff.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

2e SESSION, 12e PARLEMENT, 3 GEORGE V.

1912-13

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

L'honorable Président du Sénat, Président.

SENAT.

Son Honneur le Président,
Les hon. Messieurs. Boucherville, de, C.M.G.
Boyer,
Corby,
Costigan,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Douglas,
Gillmor,
Gordon,
Jaffray,
LaRivière,
McHugh,
Poirier.
Ross, Sir George W., Chev. 16.

CHAMBRE DES COMMUNES.

L'honorable M. L'Orateur,
Messieurs. Béland, Hon. M.
Blondin,
Borden, Le très Honorable M.
Boyer,
Broder,
Clark (*Bruce*),
Crothers, Honorable M.
Doherty, " "
Emmerson, " "
Foster (*Toronto N.*) Hon. M.
Le très honorable Sir Wilfrid Laurier,
Lemieux, Hon. M.
Lewis,
Meighen,
Pardee,
Pelletier, Hon. M.
Pugsley—17.

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. Derbyshire, Sénat, Président.

SENAT.

Les hon. Messieurs. Cloran,
Coffey,
Curry,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Ellis,
Forget,
Frost,
Gillmor,
LaRiviere,
Legris,
Mackay (*Alma*),
MacKeen,
Pope,
Prince,
Ratz,
Riley,
Shehyn,
Talbot,
Taylor.—21.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. Messieurs. Beattie,
Bickerdike,
Bowman,
Brabazon,
Broullard,
Cardin,
Chabot,
Clark (*Bruce*),
Clarke (*Wellington*)
Currie,
Douglas,
Elliot,
Graham, Hon. M.
Lavallée,
Lesperance,
Martin (*Montreal, Sainte-M.*)
Middlebro,
Murphy,
Nantel,
Nicholson,
Roche,
Stevens,
Verville,
White (*Victoria, Alta.*)
Wilson (*Wentworth*)—25

(Quorum 9.)

COMITE DES ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. Tessier, Président.

Les honorables Messieurs

Belcourt,
Farrell,
Lavergne,
McKay (*Cap-Breton*),
Power,
Ross (*Middleton*),
Tessier.
Yeo,
Young.—9

(Quorum 3)

COMITE DES BANQUES ET DU COMMERCE.

L'honorable M. Gibson, Président.

Les honorables Messieurs.

Béique,
Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G.
Boyer,
Campbell,
Corby,
Casgrain,
Cox,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Dessaulles,
Edwards,
Gibson,
Jaffray,
Jones, Sir Lyman, Chevalier,
Kerr,
Lougheed,
Mackay (*Alma*),
MacKeen,
McDonald (*Cap-Breton*),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Roche,
Ross, Sir George W., Chevalier.
Ross (*Moosejaw*),
Scott, Sir Richard, Chevalier,
Shehyn,
Thibaudeau,
Thompson,
Yeo.—32.

(Quorum 9.)

COMITE DES CHEMINS DE FER, TELEGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable M. Young, Président.

Les honorables Messieurs.

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G.
Campbell,
Casgrain,
Choquette,
Coffey,
Dandurand,
David,
Davis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Jones, Sir Lyman, Chevalier,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Lougheed,
Macdonald (*Victoria*),
MacKeen,
McDonald (*Cap-Breton*),
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Mitchell,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Riley,
Ross (*Moasejaw*),
Scott, Sir Richard, Chevalier,
Talbot,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Young—50.

(Quorum 9).

COMITE DES BILLS PRIVES DIVERS.

L'honorable M. Bostock, Président.

Les honorables Messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boucherville, De, C.M.G.
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Dandurand,
David,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Girroir,
Godbout,
Kerr,
King,
Legris,
McHugh,
Montplaisir,
Murphy,
Ratz,
Wilson (*Sorel*).—25.

(Quorum 7.)

COMITE DE L'ECONOMIE INTERNE ET DE LA COMPTABILITE DU SENAT.

L'honorable M. Thompson, Président.

Les honorables Messieurs.

Beith,
Bolduc,
Daniel,
Dandurand,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Lougheed,
Mackeen,
McDonald (*Cap-Breton*),
McHugh,
McKay, (*Cap-Breton*),
McLaren,
McSweeney,
Montplaisir,
Owens,
Power,
Prince,
Prowse,
Riley,
Ross (*Moosejaw*),
Taylor,
Thompson,
Watson,
Yeo.—25.

(Quorum 9.)

COMITE DU COMPTE RENDU DES DEBATS.

L'honorable M. Ellis, Président.

Les honorables Messieurs

Coffey,
Costigan,
Dandurand,
Dennis,
Ellis,
Forget,
Poirier,
Power,
Ross, Sir George W., Chevalier.—9.

(Quorum 3.)

COMITE PERMANENT DES DIVORCES.

L'honorable M. Kirchhoffer, Président.

Les honorables Messieurs

Bostock,
Daniel,
DeVeber,
Kirchhoffer,
Lougheed,
Ross (*Middleton*),
Talbot,
Taylor,
Young.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'AGRICULTURE ET DES FORESTS.

L'honorable M. Edwards, Président.

Les honorables Messieurs

Baird,
Béique,
Boyer,
Derbyshire,
Edwards,
King,
Pope,
Prince,
Young.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL.

L'honorable M. Davis, Président.

Les honorables Messieurs

Beith,
Bolduc,
Dandurand,
Davis,
Frost,
Jaffray,
McMullen,
Riley,
Watson.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

L'honorable Sir George W. Ross, Chevalier, Président.

Les honorables Messieurs

Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G.
Domville,
Girroir,
Jones, Sir Lyman,
MacKeen.
McSweeney,
Owens,
Ross, Sir George W., Chevalier,
Tessier.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'HYGIENE PUBLIC ET DE L'INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

L'honorable M. DeVeber, Président.

Les honorables Messieurs

Belcourt,
David,
DeVeber,
Douglas,
Fiset,
McMillan,
Murphy,
Scott, Sir Richard,
Wilson (*Sorel*).—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

L'honorable M. Power, Président.

Les honorables Messieurs

Belcourt,
Boucherville, de, C.M.G.
Bostock,
Ellis,
LaRivière,
Lougheed,
Power,
Roche,
Yeo.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DES EDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS.

L'honorable M. Casgrain, Président.

Les honorables Messieurs

Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Costigan,
Cox,
Forget,
McLaren,
McSweeney,
Watson.—9.

(Quorum 3.)

COMITE MIXTE DU RESTAURANT.

L'honorable Président du Sénat, Président.

Les honorables Messieurs

SENAT.

Son Honneur le Président,
Campbell,
Thompson,
Watson,
Young.—5.

CHAMBRE DES COMMUNES.

L'honorable M. l'Orateur,
Boyce,
Clarke (*Essex*),
Chisholm (*Inverness*),
Sharpe (*Lisgar*).—5.

SÉNATEURS DES COMITÉS PERMANENTS

2e SESSION, 12e PARLEMENT, 3 GEORGE V.

LISTE DE REPARTITION DES SENATEURS DANS LES COMITES PERMANENTS.

BAIRD, L'honorable G. T.—Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture.
BÉIQUE, L'honorable F. L.—Chemins de fer, Bills Privés, Banques, Agriculture.
BEITH, L'honorable R.—Bills Privés, Economie Interne, Immigration, Chemins de fer.
BELCOURT, L'honorable N. A., C.P.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Bills Privés, Service Civil, Hygiène publique.
BOLDUC, L'honorable J.—Chemins de fer, Economie Interne, Immigration.
BOSTOCK, L'honorable H.—Chemins de fer, Bills Privés, Divorces, Service Civil.
BOUCHERVILLE, DE, L'honorable C.E., C.M.G.—Bibliothèque, Bills Privés, Service Civil.
BOWELL, L'honorable Sir Mackenzie, C.C.M.G.—Banques, Chemins de fer, Commerce.
BOYER, L'honorable A.—Bibliothèque, Bills Privés, Agriculture, Banques.
CAMPBELL, L'honorable A.—Banques, Restaurant, Commerce, Bills Privés.
CASGRAIN, L'honorable J. P. B.—Chemins de fer, Banques, Edifices publics.
CHOQUETTE, L'honorable P. A.—Chemins de fer, Edifices publics, Bills privés.
CLORAN, L'honorable H. J.—Impressions, Bills Privés, Chemins de fer, Edifices publics.
COFFEY, L'honorable T.—Impressions, Bills Privés, Débats, Chemins de fer.
COSTIGAN, L'honorable J.—Bibliothèque, Débats, Edifices publics.
COX, L'honorable G. A.—Banques, Edifices publics.
CURRY, L'honorable N.—Impressions, Banques.
DANDURAND, L'honorable R., C.P.—Banques, Chemins de fer, Débats, Immigration, Bills Privés, Economie Interne.
DANIEL, L'honorable W.—Banques, Economie interne, Divorces.
DAVID, L'honorable L. O.—Chemins de fer, Bills Privés, Hygiène publique.
DAVIS, L'honorable T. O.—Bibliothèque, Chemins de fer, Hygiène publique.
DENNIS, L'honorable W.—Bibliothèque, Débats.
DERBYSHIRE, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions, Agriculture, Chemins de fer.
DESSAULLES, L'honorable G. C.—Banques, Restaurant.
DE VEBER, L'honorable L. G.—Impressions, Chemins de fer, Hygiène publique, Divorce.
DOMVILLE, L'honorable J.—Impressions, Chemins de fer, Bills Privés, Commerce.
DOUGLAS, L'honorable J. M.—Bibliothèque, Bills Privés, Chemins de fer, Hygiène publique.
EDWARDS, L'honorable W. C.—Banques, Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture.
ELLIS, L'honorable J. V.—Impressions, Chemins de fer, Débats, Service Civil.
FARRELL, L'honorable M.—Ordres Permanents, Bills Privés.
FISET, L'honorable J. B. R.—Chemins de fer, Economie Interne, Hygiène publique.
FORGET, L'honorable A. E.—Débats, Edifices publics, Impressions.
FROST, L'honorable F. T.—Impressions, Chemins de fer, Economie Interne, Immigration.
GIBSON, L'honorable W.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
GILLMOR, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions.

GIRROIR, L'honorable E. L.—Bills privés, Commerce.
GODBOUT, L'honorable J.—Chemins de fer, Bills Privés.
GORDON, L'honorable G.—Bibliothèque.
JAFFRAY, L'honorable R.—Bibliothèque, Banques, Immigration.
JONES, L'honorable Sir Lyman.—Chemins de fer, Banques, Commerce.
KERR, L'honorable J. H.—Chemins de fer, Banques, Bills privés.
KING, L'honorable G. G.—Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture.
KIRCHHOFFER, L'honorable J. N.—Chemins de fer, Divorces.
LARIVIÈRE, L'honorable A. A. G.—Service Civil, Impressions, Bibliothèque.
LAVERGNE, L'honorable L.—Ordres Permanents, Chemins de fer.
LEGRIS, L'honorable J. A.—Impressions, Bills Privés.
LOUGHEED, L'honorable J. A.—Banques, Chemins de fer, Divorces, Service Civil, Economie Interne.
MACDONALD, L'honorable W. J. (Victoria).—Chemins de fer.
MACKAY, L'honorable R. (Alma).—Impressions, Banques.
MACKEEN, L'honorable D.—Impressions, Banques, Economie Interne, Commerce, Chemins de fer.
MCDONALD, L'honorable W. (Cap-Breton).—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
MCHUGH, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills privés, Economie Interne.
MCKAY, L'honorable W.—Ordres Permanents, Economie Interne.
MCLAREN, L'honorable P.—Chemins de fer, Economie Interne, Edifices publics.
MCMILLAN, L'honorable D.—Banques, Chemins de fer, Restaurant, Hygiène publique.
MCMULLEN, L'honorable James.—Banques, Chemins de fer, Immigration.
MCSWEENEY, L'honorable P.—Banques, Economie Interne, Restaurant, Commerce, Edifices publics.
MITCHELL, L'honorable W.—Chemins de fer, Débats, Banques.
MONTPLAISIR, L'honorable H.—Bills Privés, Economie Interne.
MURPHY, L'honorable P. C.—Hygiène publique, Bills privés.
OWENS, L'honorable W.—Chemins de fer, Economie Interne, Commerce.
POIRIER, L'honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Débats.
POPE, L'honorable R. H.—Agriculture, Chemins de fer, Impressions.
POWER, L'honorable L. G., C.P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Economie Interne, Débats, Service Civil, Ordres Permanents.
PRINCE, L'honorable B. C.—Impressions, Economie Interne, Agriculture.
PROWSE, L'honorable B. C.—Economie Interne.
RATZ, L'honorable V.—Impressions, Bills Privés.
RILEY, L'honorable G.—Impressions, Economie Interne, Chemins de fer, Immigration.
ROCHE, L'honorable W.—Banques, Service Civil.
ROSS, L'honorable J. H. (Moosejaw).—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
ROSS, L'honorable W. B.—Ordres permanents, Divorces.
ROSS, L'honorable Sir George W.—Bibliothèque, Banques, Bills Privés, Commerce, Débats.
SCOTT, L'honorable Sir Richard, chevalier.—Banques, Chemins de fer, Hygiène publique.
SHEHYN, L'honorable J.—Banques, Impressions.
TALBOT, L'honorable P.—Impressions, Chemins de fer, Divorces.
TAYLOR, L'honorable G.—Divorces, Impressions, Economie Interne.
TESSIER, L'honorable J.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Restaurant, Commerce.
THIBAUDEAU, L'honorable A. A.—Banques.
THOMPSON, L'honorable F. P.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne, Restaurant.

WATSON, L'honorable R.—Chemins de fer, Economie Interne, Immigration, Restaurant, Edifices publiques.

YEO, L'honorable J.—Ordres Permanents, Banques, Economie Interne, Service Civil.

YOUNG, L'honorable F. M.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Divorces, Agriculture, Restaurant.

INDEX

DU

QUARANTE-HUITIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT

A

B

Bills de la Session—*Suite.*

E

G

H

J

N

P

T

U

V

ANNEXES

AU

QUARANTE-HUITIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

1912-13

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1913

VOLUME XLVIII

LISTE DES ANNEXES.

No 1.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Beatrice Emma Mayers pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 2.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Alfred Milton Durnan pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 3.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Minnie Edna Brownell pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 4.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de George Geddes McDonald pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 5.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Minnie Kate Clappison pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes. conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 6.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Frederick Frank Saunders pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 7.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de John Caldwell Richards pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 8.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Frances Lagora Anderson pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 9.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Malcolm Smith pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 10.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Walter Wargrave Hughes pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 35.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Andrew Lorne Hamilton pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 36.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Mary Arabella Young pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 37.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Alfred Britnell pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, confor-conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 38.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Lenore Power pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 39.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Frank William Meek pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

No 40.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de Colin McLeish pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat).*

Les requêtes suivantes pour divorce ont été rejetées:—

May Lillian Rugh. (*Voir* rapport 31, page 256).

Colin McLeish. (*Voir* rapport 45, page 456).


GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart